DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13529 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 28 JUILLET 1988

Le prince Sihanouk reprend l'initiative

La réunion de Bogor (Indonésie) sur le Cambodge n'avait pas pour objet de définir les grandes lignes d'un règlement politique, et tout laisse penser qu'il n'y a pas eu de réelle percée de la négociation au cours de ces entretiens informels, qui devaient se conclure, au plus tard, le jeudi 28 juillet. Mais un premier bilan de ces conversations n'en constitue pas moins un pas en avant, le prince Sihanouk en ayant profité pour reprendre l'initiative.

Après avoir démissionné, le 10 juillet, de la présidence de la résistance – parce qu'il voulait couper les ponts avec les Khmers rouges, – l'ancien monarque cambodgien a refusé de participer à la « réunion informelle » de Bogor. Mais il s'est quand même rendu en Indonésie, et en a profité pour avancer un nouveau plan de paix que les Vietnamiens et leurs protégés de Phnom-Penh vont sans doute étudier avec soin, car il comporte des concessions.

Le prince tient toujours à ce qu'un gouvernement réunissant les quatre factions cambodgiennes – y compris, donc, celle des Khmers rouges – soit formé avant la tenue d'élections générales, ce que M. Hun Sen, actuel premier ministre de Phnom-Penh, continue de refuser, sans doute par peur de perdre le contrôle de l'administration. Norodom Sihanouk veut également un nouvel « Etat du Cambodge » et une « armée nationale » quadripartite.

Mais il garantit à M. Hun Sen de conserver un pied dans la place, quel que soit le résultat d'un scrutin populaire, en insistant sur le maintien, après des élections, d'un « système collégial quadripartite ». En outre, il abandonne – mais ne s'agit-il pas seulement d'une tactique ? – l'idée d'une force internationale de maintien de la paix, en raison, a-t-il dit, de l'hostilité qu'elle rencontre chez les Khmers rouges et à Phnom-Penh. En d'autres termes, il tend une perche à son principal interlocuteur cambodgien, M. Hun Sen, aussitôt après avoir refusé les propositions que ce dernier avait avancées quarante-huit heures plus tôt.

Le prince Sihanouk continue de manœuvrer pour tenter d'isoler les Khmers rouges et de priver, ainsi, les Vietnamiens de tout prétexte à un maintien de leur présence militaire au Cambodge. Le compromis qu'il propose se situe dans la perspective de la « session spéciale » que Chinois et Soviétiques doivent prochainement consacrer au conflit, à Pékin. Or le principal obstacle à une neutralisation des Khmers rouges demeure l'aide qu'ils reçoivent de la Chine, avec la complicité de la Thaïlande.

Bogor aura donc permis de faire avancer le dossier, même si l'on peut s'attendre, de part et d'autre, à quelques marches arrière. Personne ne voulait vraiment s'y rendre, et tout le monde s'y est retrouvé : un succès pour l'Indonésie, candidate à la présidence du Mouvement des non-alignés. Cette première pourrait être suivie d'autres rendez-vous. Les écueils ont beau être nombreux sur le chemin de la paix, on voit désormais mal comment le Cambodge ne bénéficierait pas, à son tour, de la détente.

(Lire nos informations page 4.)

M 0147 - 0728 0- 4,50 F



3790147004500 07280

Alors que les négociations ont débuté à l'ONU

Les combats font rage entre l'Irak et l'Iran

L'aggravation de la situation sur le front, où, huit jours après l'acceptation par l'Iran d'un cessez-le-feu, les combats continuaient à faire rage le mardi 26 juillet, a incité le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, à intensifier ses efforts diplomatiques. Il a avancé la date des tractations « indirectes » entre l'Iran et l'Irak, les inaugurant dès mardi par deux longs entretiens avec le chef de la diplomatie iranienne, M. Velayati.

Les Moudjahidins du peuple, principal mouvement d'opposition au régime de l'imam Khomeiny, ont pris le relais de l'armée irakienne, revendiquant la responsabilité des dernières offensives contre les forces de Téhéran dans le secteur central du front. La force armée de l'organisation de M. Radjavi, l'Armée de libération nationale de l'Iran (ALNI), a ainsi affirmé avoir occupé deux localités en territoire iranien, Islamabad et Karand, sur la route de Kermanchah, grande ville de l'Ouest iranien dont l'ALNI a fait son objectif.

Les autorités iraniennes ont indiqué avoir repris une partie des positions conquises par l'ALNI, dont Islamabad, ce que les moudjahidins ont toutefois démenti depuis Bagdad, où se trouve leur quartier général. Parallèlement, les Irakiens ont réaffirmé mardi leur intention de se retirer sur la frontière après avoir mené à bien leurs offensives de ces derniers jours. Téhéran a réfuté cette version, indiquant avoir repris par la force une partie de son territoire occupé, tout en accusant Bagdad d'avoir mené de nouvelles incursions.

A New-York, où se trouvent les ministres iranien et irakien des affaires étrangères, MM. Velayati et Tarek Aziz, M. Perez de Cuellar a commencé ses navettes entre l'un et l'autre, espérant toujours parvenir à un cessez-le-feu effectif la semaine prochaine.

(Lire page 3 les articles de FRANÇOISE CHIPAUX et JEAN GUEYRAS.)

Dans un rapport du Conseil constitutionnel

M. Badinter demande un contrôle plus sévère du financement des campagnes présidentielles

Dans un rapport adressé à MM. Mitterrand et Rocard le Conseil constitutionnel vient de souligner le caractère « indispensable » d'une « réflexion approfondie » visant à un contrôle plus sévère du financement des campagnes présidentielles. L'assemblée des neuf Sages présidée par M. Robert Badinter a, en effet, relevé diverses anomalies dans les comptes de campagne des candidats aux scrutins des 24 avril et 8 mai derniers.



Lire page 6 nos informations et l'article d'ALAIN ROLLAT.

Avant-poste de Taiwan aux abords de la Chine

Quemoy, îlot de guerre froide

Alors qu'une certaine détente se développe entre Pékin et Taipeh, l'îlot taïwanais de Quemoy, aux abords de la Chine, vit toujours à l'heure de la guerre froide.

QUEMOY
de notre envoyé spécial

On a presque tout enterré, ici, sauf la hache de guerre froide entre nationalistes et communistes chinois. Cet avant-poste fortifié du régime de Taipeh, à quelques encablures du continent, truffé d'installations militaires souterraines, vit toujours à l'heure de la grande rivalité Est-Ouest, version chinoise.

Le visiteur, amené par l'armée nationaliste – l'accès de Quemoy est interdit aux touristes chinois comme aux étrangers, – est mis dans l'ambiance dès qu'il a posé le pied sur cet îlot de 140 kilomètres carrés, peuplé de quarante-cinq mille civils et, surtout, d'un nombre important de militaires qu'on se refuse à divulguer officiellement. Premier contact avec la réalité de Quemoy : un film d'une quinzaine de minutes fait revivre la résistance du bastion nationaliste, avec force images héroïques, face aux tentatives de débarquement, aux bombardements et aux manœuvres d'intimidation de la part de l'armée communiste depuis 1949.

On ne parle pas ici en termes neutres « du continent », comme dans les milieux libéraux de Taipeh. On dit « la Chine rouge », et on lui oppose à longueur de discours Taiwan, « exemple pour le monde libre ». Il faut dire que si les canons se sont tus de part et d'autre du détroit depuis le début de la décennie – le dernier obus continental, chargé de tracts de propagande, est tombé sur Quemoy un jour de 1981, deux ans après la normalisation Pékin-Washington, – les affrontements antérieurs furent suffisamment graves pour que leur souvenir ne s'efface pas de sitôt.

Il y eut d'abord la bataille de Kuningtou, du nom de la pointe nord-est de l'île, séparée du continent par 2 petits kilomètres de mer seulement. Vingt-cinq jours après la proclamation, le 1er octobre 1949, de la République populaire par Mao à Pékin, trente mille soldats communistes y débarquaient nuitamment, prenant les nationalistes par surprise. Il fallut deux jours à ces derniers pour neutraliser les assaillants, au terme de combats très violents.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 4.)

L'opposition critique le limogeage de M. Dromer

Les deux capitalismes

Le remplacement de M. Jean Dromer par M. Jean Peyrelevade à la tête de l'UAP provoque les critiques de l'opposition. « Chasse aux sorcières », dit M. Alain Juppé. « Décision que rien ne justifie », souligne M. Bruno Durieux (CDS). « L'ouverture n'était qu'un leurre », ajoute M. Gérard Longuet (PR).

par Bruno Dethomas

Le sort en est jeté : M. Jean Dromer ne gardera pas la présidence de l'Union des assurances de Paris (UAP). Nommé par le pouvoir politique, il est révoqué par un autre pouvoir politique, faute d'avoir accepté la présidence de la Commission des opérations de Bourse ou une grande ambassade (on a parlé de Londres). De manière symbolique, il est remplacé par M. Jean Peyrelevade, ancien directeur adjoint du cabinet de M. Mauroy à Matignon, écarté de la présidence de la Compagnie financière de Suez lors du retour de la droite au pouvoir en 1986. Non moins symboliquement, il est le premier président de nationalisées à être révoqué depuis plus de dix ans.

(Lire la suite page 20.)

ETE SEUIL
Fruttero & Lucentini
L'AMANT SANS DOMICILE FIXE

L'ENQUÊTE : la capitale et ses banlieues

Les enjeux du Grand Paris

L'Europe de demain sera sans doute l'Europe des Villes. Paris a un atout : c'est avec Londres la seule cité de l'Europe de l'Ouest à dépasser les huit millions d'habitants. Mais le morcellement de l'agglomération est un handicap difficile à résoudre.

La ville est malade. Les médecins se pressent à son chevet : urbanistes, architectes, responsables politiques, élus locaux. Chacun établit son diagnostic et prescrit des remèdes. Michel Rocard, dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, le 20 juin dernier, s'exclame : « Il faut réconcilier urbanité et urbanisme. »

Rude tâche. Le divorce est déjà ancien. C'est à la frange des grandes agglomérations que la situation est la plus préoccupante. Dans les cités sans âmes où les immigrés ont été regroupés, dans ces anciennes communes ouvrières dévastées par la crise et le chômage, le mal est suraigu. Ce n'est pas un hasard si le score du Front national – vote de défiance et de sanction à l'égard de toutes les politiques et des promesses non tenues – recoupe en grande partie la carte du mal-vivre urbain. Les meilleurs résultats de Jean-Marie Le Pen à la présidentielle s'inscrivent, après la région marseillaise, dans la périphérie de Paris : 20,56 % à Bobigny, 19,41 % à Aubervilliers, 20,51 % à Saint-Denis, 20,73 % à Gennevilliers, 21,44 % à Goussainville, 22,32 % à Gonesse.

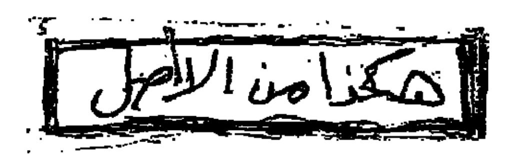
Amplifiant les propos d'Harlem Désir, le Premier ministre dénonçait une réalité quotidienne faite d'ascenseurs en panne, de boîtes aux lettres cassées, de logements trop vétustes et de loyers trop chers. Il aurait pu aussi évoquer les trajets interminables, les autoroutes qui tronçonnent les quartiers et les friches industrielles qui les rongent.

On a beau détruire symboliquement, devant les caméras de télévision, quelques « barres » particulièrement décrépites comme celle des « 4.000 » à La Courneuve, on a beau colorier de frais quelques HLM grisâtres, les problèmes demeurent. Ceux du voisinage comme ceux de la circulation.

EMMANUEL DE ROUX et CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 8.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

13. La sommation de Sieyès

10 juin 1789

Alors que le débat sur la vérification des pouvoirs s'enlise dans de longues discussions, la Cour vit un drame. Louis XVI et Marie-Antoinette viennent de perdre leur fils aîné, le dauphin. Le Tiers Etat, qui s'appelle désormais les Communes, exprime à l'unanimité ses condoléances au roi. Mais le deuil est de courte durée. Las des atermoiements de la noblesse et du clergé, le Tiers, par la bouche de Sieyès, « somme les Chambres privilégiées » de se rendre dans la salle commune et demande que tous les représentants de la nation se réunissent en « assemblée active »

par MICHEL WINOCK

QUE les Etats généraux se montrent décevants ! Un mois après leur ouverture, leur travail n'a pas avancé d'un pas, tandis que la nation guette leurs premières décisions dans l'impatience. Chacun des trois ordres campe sur ses positions ; privilégiés et non-privilégiés, « aristocrates » et « démocrates » sont trop conscients que la partie se joue dès les premiers échanges. Qui cédera avant l'autre ? Les députés du Tiers, qui ont pris le nom de Communes, n'en démordent pas : les vérifications des pouvoirs se feront par l'assemblée de *tous les élus, et l'on opinera par tête. Les* représentants de la noblesse ont hâté la constitution de leur chambre ; à leurs yeux, la séparation ne peut être un objet de débat. Entre les deux, le clergé fait mine de jouer les raccordeurs, mais il se sait divisé en lui-même. A la fin du mois de mai, les conférences sur la vérification des pouvoirs, composées des commissaires des trois ordres, se succèdent en vain.

Du nouveau, pourtant, aux Communes. Le 25 mai, on s'avise qu'on ne peut plus continuer à débattre sans règlement. Qui en prêche la nécessité ? Mirabeau lui-même, qui avait combattu l'idée quinze jours plus tôt. Il parle du *« tumulte »*, de la longueur des délibérations : *« La liberté*, clame-t-il, *exige la discipline. »* Malouet lui fait remarquer à bon droit qu'il avait proposé la même chose et que le comte de Mirabeau en avait dissuadé l'Assemblée. Sur quoi une oreille sensible s'insurge : doit-dire « monsieur le comte » dans une assemblée d'hommes égaux ? Alors, le député d'Aix, superbe :

« J'attache si peu d'importance à mon titre de comte, déclare-t-il, *que je le donne à qui le voudra ; mon plus beau titre, le seul dont je m'honore, est celui de représentant d'une grande province, et d'un grand nombre de mes concitoyens. »*

On mettra donc au point un règlement, bien nécessaire en vérité, pour ces six cents hommes, irrités par le prurit de l'éloquence, devant des galeries qui manifestent à *tout* bout de champ leurs humeurs. Malouet, le 28 mai, parle de faire sortir les *« étrangers »*. Indignation de Volney : *« Des étrangers ! En est-il parmi nous ? »* Non, il faut toujours débattre en public, les orateurs ne sont que les fondés de pouvoir de leurs concitoyens ! Volney ne se hasarde pas à examiner si le public présent dans la salle est représentatif de vingt-cinq millions de Français ; il justifie au nom de la transparence, et avant la lettre, l'une des pratiques du jacobinisme, la pression des militants sur les députés : *« Leur présence nous inspire et nous anime. Elle n'ajoutera rien au courage de l'homme qui aime sa patrie et qui veut la servir ; mais elle fera rougir le perfide ou le lâche que le séjour de la cour ou la pusillanimité auraient déjà pu corrompre. »*

Quand, le 6 juin, on donnera lecture aux Communes du projet de règlement, ses rédacteurs auront pris conscience du danger : d'aucune place on ne pourra donner des signes de faveur ou de désapprobation. Pour le reste, l'organisation parlementaire se précise : heure d'ouverture, attribution des places, mesures d'ordre, dépôt des motions, formation des bureaux (les commissions spécialisées), échafaudage des derniers rangs en amphithéâtre... Peu à peu, sous la présidence de l'astronome Bailly, élu doyen le 3 juin, la discipline de la liberté s'installait. Mais c'était une médiocre consolation au regard du dépit provoqué dans l'opinion par l'inertie des Etats.

Le 25 mai, les conférences se sont terminées sans résultat. Le 27, sur l'invite de Mirabeau, craignant qu'une trop longue immobilité ne compromette leur cause, les Communes envoient une députation au clergé pour prier ses représentants de les rejoindre. Le lendemain, alors que la réponse du clergé se fait attendre, une lettre du roi saisit l'Assemblée. Louis XVI demande la reprise des conférences, mais cette fois en présence du garde des Sceaux et de ses propres commissaires. Que répondre ? Mirabeau, qui a cru pouvoir débloquer la situation par son initiative vers le clergé, subodore la manœuvre : *« Un piège en tous sens... Piège si l'on défère au désir du roi, piège si l'on s'y refuse. »* Il faut naviguer entre deux écueils : montrer encore sa bonne volonté, sans transiger sur les principes. L'acceptation du Tiers, donnée le 29, est assortie de quelques conditions formelles, notamment la signature d'un procès-verbal de toutes les séances par tous les commissaires, et la rédaction d'une adresse au roi.

LES conférences se réunissent donc de nouveau. Elles prennent un tour grotesque. On voit les commissaires de la noblesse scruter les procès-verbaux des Etats généraux de 1560, 1576, 1588 et 1614 ; discuter même sur ceux de 1485, remonter à ceux de 1356. Ce n'est pas assez, l'un d'eux lit un mémoire selon lequel on délibérait par ordre, *« même dans les temps les plus reculés de l'Antiquité et sous le règne de Charlemagne ! »* Et de citer Tacite, et de se prévaloir d'Hincmar. Un membre des Communes lui rétorque qu'il n'y avait point d'ordres parmi les Francs. Ces colloques de paléographie paraissent insolites, au moment où la disette accable le peuple et où le Trésor royal est quasiment vide. Mais on dispute encore sur d'autres points d'aiguille. Les représentants de la noblesse refusent de signer des procès-verbaux de séance si les commissaires du Tiers donnent à leur ordre le titre de *Communes*. Et ceux-ci de justifier le mot, qui n'est nullement une innovation. Celui de « Tiers Etat » désigne le rang assigné à la partie la plus nombreuse de la nation, comme on dit « premier ordre » et « deuxième ordre » : on doit accepter qu'il y ait à côté du clergé et de la noblesse le *peuple* ou les *Communes*. Le 4 juin, Necker, représentant le roi à la conférence, propose enfin une résolution de compromis.

Mirabeau à propos de Sieyès : « C'est avec ses idées et ma parole que nous changerons la France. »

Le garde des Sceaux Barentin, vu le désaccord persistant entre les trois ordres, avait conseillé au roi de faire assurer par lui-même la vérification des pouvoirs. Necker a refusé de suivre cet avis, mais non sans dire aux commissaires des Communes que le roi en aurait le droit. Finalement, il croit provoquer le dénouement de l'intrigue en proposant que chaque Chambre poursuive les vérifications, tandis que les résultats seraient communiqués aux deux autres. En cas de contestation, une commission des trois ordres serait amenée à trancher ; et si les trois Chambres ne pouvaient en ratifier les conclusions, alors le roi aurait le dernier mot. Il devait être clair enfin pour tout le monde que cette proposition ne préjugeait d'aucune façon la solution à donner à la grande question de la délibération par ordre ou par tête.

Tandis que ces débats ajoutaient leurs mornes répétitions à l'immobilisme de la veille, la cour vivait un drame. Louis et Marie-Antoinette venaient de perdre leur fils aîné le dauphin, mort le 4 juin à 1 heure du matin à Meudon, où on l'avait transporté quelques semaines plus tôt dans l'idée qu'il y respirerait un air plus sain. Louis-Joseph avait huit ans. Sa dépouille sera accompagnée à Saint-Denis par le prince de Condé, l'étiquette consignant ses parents à Versailles. Le père malheureux demande à l'archevêque de Paris de faire dire mille messes pour l'âme de son enfant défunt. Le prélat s'inquiète de savoir qui paiera. Et Louis XVI de donner cette consigne pathétique : *« Faire payer cette somme par M. de La Ferté et la prendre sur les dépenses de l'argenterie. »*

Le doyen Bailly a demandé la permission de témoigner à Sa Majesté la douleur des Communes. En attendant d'être reçu par les souverains, il propose à ses collègues d'aller jeter de l'eau bénite en leur nom sur le corps de monseigneur le dauphin. On acquiesce à l'unanimité. Mais le deuil sera bref. En ce matin du 5 juin, une voix – dont *le Moniteur* ne précise pas l'origine – s'élève dans l'Assemblée :

« Hâtons-nous d'agir, il en est temps ; roidissons-nous avec courage contre les chicanes et les embarras qu'on nous suscite à chaque instant ; constituons-nous en Chambre nationale, nous avons assez employé les voies de modération, de temporisation pour ramener les esprits au bien public, si on le voulait réellement ; mais puisque l'on en a abusé et que l'on en abuse encore, il est temps de commencer l'œuvre importante de la régénération que la nation attend depuis si longtemps. »





Deux portraits d'un même homme : l'abbé Sieyès, avec qui Mirabeau entretenait des relations étroites. Mais, contrairement à ce dernier, Sieyès n'était qu'un *« chat maigre voué aux combats de l'ombre »*.

Cependant, alors que la Chambre du clergé ratifie la proposition de Necker, celle de la noblesse la discute âprement pour ne l'accepter finalement qu'au prix d'amendements dilatoires, qui déguisent un refus.

Que dit notre Duquesnoy de tout cela ? Rien de bon, on s'en doute. Atterré, effondré, indigné, la tête en quatre, Duquesnoy ! Comme d'habitude, il bougonne contre ses collègues babillards, l'*« extrême désordre »*, le *« mauvais esprit »*, le tapage des furieux qui empêche *« les gens sages et modérés »* de s'exprimer. A preuve, le doyen Bailly, *« si supérieur dans tous les genres de mérite »*, et qui, nonobstant, se fait chahuter. Mais le pire est l'attitude de la noblesse : une intransigeance inacceptable ! Et notre député de Bar-le-Duc si mesuré d'écrire : *« Il est temps sans doute que le Tiers prenne enfin la place qui lui convient, et où l'appellent à la fois son honneur et son devoir. »*

LE 6 juin, l'Assemblée reçoit une délégation du clergé, conduite par l'évêque de Nîmes, qui donne lecture d'une délibération sur la cherté des grains et la misère du peuple. Le clergé proposait aux deux autres ordres de créer une commission qui s'attellerait à ce rude problème. De fait, la situation devenait inquiétante et la colère des misérables risquait d'éclater. Aussi était-il difficile de refuser la proposition présente, sous peine d'être déconsidéré dans l'opinion populaire. Mais on dénonça aussitôt la manœuvre, le *« coup de politique »*. Là-dessus, le député qui répondait au nom de Populus (cela ne s'invente pas) démonta le stratagème : d'une part, par cette démarche, le clergé voulait mettre le peuple de son côté ; d'autre part, il différait la volonté de l'Assemblée de se constituer. En refusant, *on s'aliénait l'esprit public, qui* accuserait les Communes d'indifférence aux malheurs publics ; en acceptant, on remettait aux calendes le grand acte politique par lequel l'Assemblée s'occuperait de la Constitution : *« L'astuce est adroite ; on reconnaît là le clergé. Depuis plus de huit cents ans, il a toujours tenu la même conduite. »* Donc, avant de répondre quoi que ce soit, on devait demander au clergé de se joindre aux Communes. Et aussi de suggérer aux évêques de renoncer à leur luxe, à leurs carrosses, à leurs chevaux, et, s'il le faut, à la fin, le clergé pourrait, pour secourir les pauvres, s'aviser de vendre un quart de ses biens !

On débat, on vote un texte, et l'on dépêche Bailly et quelques autres pour apporter au clergé la réponse des Communes, adoptée à l'unanimité des députés levés. Les malheurs publics, qu'on en soit convaincu, les émeuvent *« jusqu'aux larmes »*. Aussi, pour prendre de fermes résolutions, que le clergé vienne les rejoindre dans la salle commune ! Le 8, celui-ci n'avait pas donné sa réponse sur ce point. En revanche, sa proposition initiale était bien reçue par la Cour. Le roi exprima lui-même son accord. La ruse dénoncée à l'Assemblée risquait de réussir. Le 9 juin, le procès-verbal des conférences était clos : les trois ordres ne s'étaient toujours pas mis d'accord sur la question préalable de la vérification des pouvoirs ; la noblesse était restée irréductible. Dès lors, on ne pouvait plus lanterner.

LE lendemain, le 10 juin, Mirabeau, alertant ses collègues sur le danger auquel ils s'exposaient s'ils ne prenaient pas un *« parti décisif »*, laissait la parole à l'abbé Sieyès. L'heure du doctrinaire était à son tour arrivée. Elu à Paris le 19 mai, il n'était à Versailles que depuis peu. Dès le 27, il avait rédigé la première version de l'adresse au clergé pour qu'il se joignît au Tiers. Paul Bastid, son biographe, nous le décrit en train de négocier, au cours de ces journées de sur-place irritant, avec Clermont-Tonnerre, membre de la minorité de la noblesse. D'autre part, Sieyès entretenait des relations étroites avec Mirabeau, qui venait de l'introduire théâtralement à la tribune. Le député d'Aix avait eu ce mot, naguère : *« C'est avec ses idées et ma parole que nous changerons la France. »* Ils avaient à peu près le même âge. Laids tous les deux. Mais autant Mirabeau exposait une laideur fascinante qui ne le desservait pas auprès des femmes, autant Sieyès était privé de tout avantage dans le commerce qu'il eût pu avoir avec elles. L'un était un fauve destiné au soleil de l'arène ; l'autre n'était qu'un chat maigre voué aux combats de l'ombre. Mirabeau était doué d'une éloquence innée qui électrisait son auditoire ; Sieyès ne disposait que d'une voix sans portée, inaudible dans les rangs reculés. Avant la convocation des Etats généraux, ce dernier s'était rendu célèbre par ses pamphlets. Dans cette immense assemblée, il ne peut profiter des mêmes armes. C'est pourquoi le parrainage de Mirabeau à la tribune lui était utile. Mme de Staël, qui voit dans leur complémentarité la raison de leur complicité sans jalousie, écrivait :

« Mirabeau qui savait tout et qui prévoyait tout, ne voulait se servir de son éloquence foudroyante que pour se faire place au premier rang, d'où son immoralité l'avait banni. Sieyès était l'oracle mystérieux des événements qui se préparaient ; il a, on ne saurait le nier, un esprit de la première force et de la plus grande étendue ; mais cet esprit a pour guide un caractère sujet à l'humeur, et, comme on pouvait à peine arracher de lui quelques paroles, elles comptaient par leur rareté même comme des ordres ou des prophéties. »

La tribune n'était qu'un bureau ; Sieyès y monta, contrairement à la plupart de ses collègues, qui parlaient encore de leur place. Le discours qu'il prononça était d'une belle fermeté. Il fallait sortir de cette impasse où l'on était depuis plus d'un mois, disait-il en substance. Puisque la noblesse refusait l'ouverture et la conciliation, il n'était plus d'autre parti que de *« sommer les membres des Chambres privilégiées »* de se rendre dans la salle commune. Sieyès avait préparé le texte d'une motion dont il donna lecture. Prenant acte des intransigeances de la noblesse, il réclamait que tous les représentants de la nation se réunissent en *« Assemblée active »*. En attendant, les commissaires qui ont suivi les conférences conciliatoires étaient invités à écrire le récit des séances pour témoigner comment les représentants des Communes s'étaient livrés à de vains efforts pour *« amener les classes des privilégiés aux vrais principes »*. Donc, une dernière invitation était faite aux députés des deux premiers ordres de se joindre à ceux du Tiers pour une vérification commune des pouvoirs. Dans le délai d'une heure, on procéderait à l'appel général de tous les bailliages.

On applaudit et on délibéra. Target reçut des ovations supérieures, pour avoir dit la même chose que Sieyès, mais avec une voix plus forte. On proposa quelques amendements. Sieyès accepta de remplacer dans son texte le mot *« sommation »*, trop juridique, par celui de *« dernière invitation »*. On troqua aussi *« l'heure »* contre *« le jour »*. On mit aux voix. La motion de l'abbé fut définitivement votée le lendemain. Le 12, elle était communiquée aux deux autres ordres ; le soir même, l'appel des bailliages commença. Le 13, première brèche : trois curés du Poitou vinrent rejoindre le Tiers. Ce fut un moment d'enthousiasme. Rien que trois curés, mais c'était le début de la fin.

« Hâtons-nous d'agir, il en est temps ; roidissons-nous avec courage contre les chicanes et les embarras qu'on nous suscite à chaque instant ; constituons une Chambre nationale... »

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Mercredi 27 juillet : « La sommation de Sieyès » avec François Lebrun.

Jeudi 28 juillet : « La naissance de l'Assemblée nationale », avec Guy Chaussinand-Nogaret.

Demain : La naissance de l'Assemblée nationale (17 juin 1789).

sommation
de Sieyès

Etranger

La guerre du Golfe et les négociations de New-York

M. Perez de Cuellar entame un marathon diplomatique

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier de Cuellar, a entamé mardi 26 juillet un marathon diplomatique pour mettre fin à la guerre du Golfe et instaurer en premier lieu un cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak, en recevant le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, pendant près de deux heures. Initialement, M. Perez de Cuellar avait prévu de commencer ces négociations mercredi, le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz, n'étant arrivé à New-York que mardi dans l'après-midi. Mais, considérant la situation militaire sur le front, le secrétaire général a décidé à ne pas perdre une minute dans cette course contre la montre.

Juste avant sa rencontre avec M. Perez de Cuellar, le chef de la diplomatie iranienne avait démenti que les forces irakiennes se soient retirées aux frontières internationales, accusant même Bagdad d'avoir déclenché de nouvelles attaques avec des armes chimiques. A la sortie de la réunion, M. Velayati a qualifié de *« très utile et très fructueux »* son premier entretien avec le secrétaire général, ajoutant qu'il avait été consacré *« à la mise en œuvre de la résolution 598 »* du Conseil de sécurité de l'ONU. M. Velayati a indiqué que son premier échange du vues avec M. Perez de Cuellar avait été *« très franc et très sincère »*.

Cet entretien a donné le coup d'envoi d'une navette diplomatique, pour l'instant sous forme de pourparlers *« indirects »* qui devraient durer, selon M. Perez de Cuellar, une huitaine de jours. L'objet de ces conversations est de fixer les principales échéances d'un règlement de paix, à commencer par la date d'un cessez-le-feu. Le secrétaire général espère être en mesure de l'annoncer dans une dizaine de jours. A moins de changements dans son emploi du temps, M. Perez de Cuellar devait rencontrer le chef de la diplomatie irakienne mercredi.

A Téhéran, l'actuel homme fort du régime de l'imam Khomeiny, M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, président du Parlement et commandant en chef par intérim des forces armées iraniennes, a évoqué l'avenir des relations avec les Etats-Unis par le biais de la question des otages. Il a déclaré que son pays pourrait contribuer à la libération des neuf otages américains au Liban si Washington libérait les avoirs iraniens bloqués aux Etats-Unis et si ceux-ci mettaient un terme à leur hostilité à l'égard de Téhéran. « *S'ils* [les Américains] *veulent parler, qu'ils adoptent une attitude qui ne soit pas hostile en libérant nos avoirs. Dans ce cas, nous userons de notre influence au Liban pour régler le problème des otages* », a-t-il dit à la télévision. M. Rafsandjani avait, dans le passé, estimé ces avoirs à 1 milliard de dollars d'armes et autres biens achetés par le chah.

Lundi, le président Reagan avait indiqué que le temps était peut-être venu d'engager des discussions avec l'Iran sur le sort des neuf Américains détenus par des mouvements pro-iraniens au Liban. La Maison Blanche avait toutefois précisé qu'il n'était pas question de négocier leur libération. Mardi, Washington a accueilli plutôt fraîchement la proposition de M. Rafsandjani. « *Il n'y a aucun lien entre les biens* [gelés] *et les otages* », a ainsi déclaré le porte-parole de la présidence, M. Marlin Fitzwater, ajoutant : « *S'ils* [les Iraniens] *peuvent avoir une influence pour la libération des otages, qu'ils le fassent.* ». – *(AFP, Reuter.)*



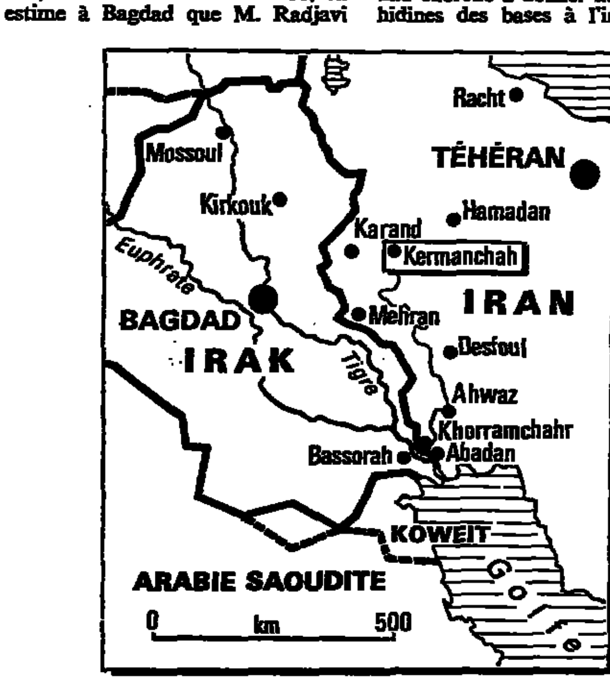
Bagdad utilise les Moudjahidines comme moyen de pression sur Téhéran

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

La pression militaire irakienne sur l'Iran a pris un nouvel aspect mardi 26 juillet avec l'offensive de grande envergure annoncée par les Moudjahidines du peuple de Massoud Radjavi, principal mouvement d'opposition au régime de Téhéran, basé à Bagdad. Selon les Moudjahidines du peuple, en effet, l'Armée de libération nationale iranienne (ALNI), commandée par M. Radjavi en personne, mène depuis lundi après-midi une opération baptisée « Lumière éternelle » visant à prendre la grande ville iranienne de Kermanchah située à plus de 250 kilomètres de la frontière irakienne. L'ALNI affirme avoir déjà occupé les deux villes de Karand et d'Islamabad, à 100 kilomètres à l'intérieur du territoire iranien, et détruit la grande garnison Behechti des gardiens de la révolution sur la route Islamabad-Kermanchah, mettant en déroute la 27e division de pasdarans. Les Moudjahidines comme le ministre irakien de l'information ont démenti toute participation de l'armée irakienne à cette opération.

On peut toutefois constater que celle-ci se déroule dans une zone occupée et « nettoyée » par l'armée irakienne depuis l'opération « Alallah IV », lancée vendredi dernier, et qui a permis aux forces de Bagdad de libérer tout le territoire irakien encore aux mains des Iraniens sur le front central. Bagdad a annoncé la fin, mardi à 12 heures, du retrait de ses troupes de ces zones, c'est-à-dire vingt-quatre heures après le début de l'opération des Moudjahidines. D'autre part, dans son communiqué quotidien, l'état-major irakien a affirmé que son aviation avait effectué deux cent vingt-neuf raids contre des concentrations de troupes iraniennes, sans toutefois préciser où et quand. Ses hélicoptères de combat auraient également bombardé des camps militaires à Saqqaz, Sanandaj et aussi Kermanchah. L'aviation irakienne a d'autre part bombardé deux bases de l'armée de l'air iranienne.

Si elle était confirmée dans son ampleur, cette opération, la plus importante à l'intérieur du territoire iranien depuis le début de la guerre il y a huit ans, serait un tournant dans la stratégie des Moudjahidines, qui s'étaient jusque-là contentés d'actions ponctuelles à l'intérieur de l'Iran pour faire des prisonniers et capturer du matériel avant de regagner leurs bases situées le long de la frontière côté irakien. Bien que le porte-parole des Moudjahidines se soit refusé à dire si l'ALNI conserverait Kermanchah ou s'en retirerait, si toutefois la ville tombe, on estime à Bagdad que M. Radjavi veut tenir une carte qui lui permettrait d'être partie prenante dans tout règlement de paix. Ville de plus cinq cent mille habitants, dont beaucoup sont des Kurdes, Kermanchah serait en effet une prise de taille pour les Moudjahidines. Depuis l'annonce par l'Iran de l'acceptation de la résolution 598, les Moudjahidines s'étaient contentés de souhaiter la désintégration du régime iranien, affirmant toutefois que seule la chute de l'imam Khomeiny pouvait ramener l'espoir en Iran. Mais on peut penser aussi que les Moudjahidines étaient quelque peu inquiets de faire les frais d'un règlement irako-iranien. On souligne de source officielle irakienne que, dans le cas d'un traité de paix entre les deux pays, les Moudjahidines seraient priés de s'abstenir de toute offensive contre le régime de Téhéran à partir de l'Irak.



« Pas des collaborateurs »

Cette opération qui n'a pu se monter sans une aide importante de l'Irak peut aussi signifier que Bagdad cherche à donner aux Moudjahidines des bases à l'intérieur de l'Iran dans le but de harceler le régime de Téhéran. L'Irak, ayant maintes fois souligné qu'il ne cherchait pas de gains territoriaux en Iran, peut utiliser les Moudjahidines comme moyen de pression sur Téhéran à la fois militaire mais aussi politique. « *Khomeiny*, déclarait récemment un responsable des Moudjahidines, *n'acceptera la paix que s'il ne peut continuer la guerre. Et, dans ce cas, nous pourrons exploiter les contradictions du régime.* »

Dans un discours prononcé le 2 juillet, le président Saddam Hussein avait lui aussi déclaré, en réponse aux accusations portées par le président iranien Khameinei contre les Moudjahidines (qualifiés de *« collaborateurs à la solde de l'ennemi »*) : *« Ce ne sont pas des collaborateurs. Ce sont des Iraniens qui coopèrent avec nous pour que s'instaure la paix entre les deux pays. »* D'ailleurs, il avait ajouté en substance : ils vont intensifier leurs opérations à l'intérieur de l'Iran et gagner à eux de plus en plus d'Iraniens.

Les Moudjahidines, qui disposent à la télévision irakienne d'émissions quotidiennes, montrent depuis plusieurs jours des centaines de prisonniers iraniens qu'ils affirment détenir, criant en chœur : *« Mort à Khomeiny et à bas Rafsandjani. »* Les Moudjahidines dévoilent aussi quasiment chaque soir depuis une dizaine de jours le très important matériel militaire récupéré, selon eux, à Mehran le 19 juin dernier. On indique toutefois à Bagdad qu'ils bénéficieraient aussi de dons de l'armée irakienne, qui dans toutes ses récentes victoires a pris une très importante quantité d'armement à l'ennemi iranien.

Ce nouveau développement dans la guerre ne va pas faciliter les conversations de New-York entre le secrétaire général de l'ONU et les ministres iranien et irakien des affaires étrangères. Avant son départ de Bagdad, mardi, M. Tarek Aziz, a été on ne peut plus net sur la position irakienne en déclarant : *« La date du cessez-le-feu dépend d'un accord global entre les deux parties par le biais de négociations directes sur l'application totale de la résolution 598. Le refus par l'Iran de négociations directes signifie pratiquement son refus d'établir une paix juste et durable entre les deux pays »*, et en affirmant que Téhéran porterait seul la responsabilité de son comportement.

En tout état de cause, Bagdad s'attend à de longues négociations, n'entend pas brûler les étapes et veut, avant tout cessez-le-feu, être bien sûr des intentions iraniennes, ce qui, dit-on ici, pourrait demander beaucoup plus de dix jours...

FRANÇOISE CHIPAUX.

Le rêve de M. Radjavi

En lançant son *Armée de libération nationale iranienne* (ALNI) — financée et équipée par l'Irak — contre Kermanchah, M. Massoud Radjavi, le chef des Moudjahidines du peuple, tente de réaliser un vieux rêve qu'il avait caressé lors de son exil d'Auvers-sur-Oise : abattre le régime de Khomeiny à partir d'une tête de pont établie en Irak près de la frontière iranienne.

Dès janvier 1983, au cours d'une rencontre en France avec M. Tarek Aziz, il conclut une alliance avec l'Irak et songe déjà à transférer le gros de son mouvement en territoire irakien. Face aux remontrances de son beau-père, l'ancien président Bani Sadr, qui a refusé de *« serrer la main d'un agresseur »* et boudé la rencontre avec M. Tarek Aziz, il justifie sa politique de collaboration avec l'Irak par la *« nécessité de préparer la voie vers la paix et la libération de notre peuple »*. Il va jusqu'au bout de sa logique en proposant en décembre 1983, devant le Conseil national de résistance (CNR), dont il est le président, que l'organisation s'installe en Irak dans une *« portion de terre défendable »*, située près de la frontière iranienne (de préférence face à Kermanchah), et forme une armée de libération englobant des moudjahidines, des perchmergas kurdes et des prisonniers iraniens recrutés dans les camps irakiens.

M. Bani Sadr, qui n'assistait pas à la réunion du CNR, mais qui a le droit de prendre part aux délibérations en sa qualité de futur président de la République, qualifie le plan de Radjavi de *« suicidaire »*, et met le CNR en garde contre toute *« collaboration avec Bagdad »*. Il adjure ses alliés de ne jamais se mettre à la merci d'une puissance étrangère quelle qu'elle soit. Il avait eu alors ces paroles qui paraissent aujourd'hui prophétiques : *« Vous ne réussirez qu'à faire de votre organisation un otage des Irakiens, une « monnaie d'échange » que Saddam Hussein n'hésitera pas à sacrifier au moment opportun pour obtenir la paix qu'il réclame avec tant d'insistance »*.

Une étiquette abusive

On connaît la suite des événements : MM. Bani Sack et Radjavi mettent fin à leur collaboration, et les amis de l'ancien président iranien quittent le CNR, suivis des Kurdes de M. Ghassemloo. Le « remariage politique » de M. Radjavi avec Mme Maryam Azdanlou, épouse d'un de ses plus proches collaborateurs, avec la bénédiction du bureau politique des Moudjahidines, ne tarde pas à éloigner les quelques personnalités indépendantes qui appuyaient encore M. Radjavi. Le CNR cesse alors d'être une organisation qui regroupe l'ensemble de l'opposition iranienne, pour n'être plus qu'une étiquette médiatique que les Moudjahidines utilisent abusivement afin de collecter dans le monde entier des signatures qui figurent au bas de leurs manifestes.

Pour M. Radjavi, l'important c'est le départ pour Bagdad, tant souhaité. Les mesures prises par M. Chirac début juin 1986 contre les Moudjahidines accusés d'activités contre le droit d'asile fournissent à M. Radjavi l'occasion espérée. Il quitte *« volontairement »* son bunker d'Auvers-sur-Oise pour Bagdad où il reçoit un accueil digne d'un chef d'Etat. Il sera désormais l'*« otage des Irakiens »* qui lui fournissent tout ce qu'il lui faut pour mettre sur pied son « Armée de libération nationale » qui demeure, quoi qu'en puissent dire les Moudjahidines, un rouage de l'armée irakienne.

JEAN GUEYRAS.

Dans le territoire de Gaza

Une adolescente palestinienne a été tuée par balle

Une jeune Palestinienne a été tuée mardi 26 juillet par les tirs de soldats israéliens dans le camp de réfugiés de Chatti, dans le nord du territoire de Gaza. Suhair Fouad Assala, treize ans, a été tuée d'une balle dans le ventre quand l'armée israélienne a ouvert le feu pour disperser une violente manifestation dans le camp. Au moins une autre adolescente palestinienne a été blessée par balle lors des affrontements de Chatti.

D'autre part, des centaines de personnes ont participé mardi 26 juillet à Beit Jala, près de Bethléem en Cisjordanie, aux funérailles symboliques d'un Palestinien chrétien, Giryis Youssef Konfar, tué dimanche par des tirs de soldats israéliens. Agé de quarante ans, père de quatre enfants, il avait été enterré, dans la nuit de dimanche à lundi, en présence seulement des membres de sa famille. C'est le troisième Palestinien chrétien tué en une semaine par l'armée israélienne, le quatrième depuis le début du soulèvement, le 8 décembre.

GRÈCE : la tuerie du « City-of-Poros »

Des policiers français ont été envoyés à Athènes pour aider la police grecque

Trois policiers français spécialisés dans les enquêtes sur les actes de terrorisme se trouvent en Grèce depuis le 22 juillet pour suivre l'enquête sur la tuerie du City-of-Poros, dans laquelle 9 personnes, dont 3 Français, ont trouvé la mort, a-t-on appris, mardi 26 juillet à Athènes. Ces policiers ont notamment rencontré samedi le responsable de la capitainerie du port du Pirée, compétente pour l'enquête.

Au ministère de l'intérieur, à Paris, on indique que ces policiers ont notamment *« analysé »* les éléments dont les Grecs affirment disposer contre le jeune touriste français Laurent Vigneron, mais qu'ils *« n'ont trouvé aucun élément accréditant la thèse d'une implication du jeune Français »*.

Parallèlement, ajoute-t-on, les policiers français, qui sont toujours sur place, ont travaillé, à la demande des policiers grecs, sur *« des éléments techniques »* concernant le terrorisme, notamment sur le groupe Abou Nidal, le Fatah-Conseil révolutionnaire.

« Nous nous basons sur le modus operandi *de l'organisation, même si nous avons encore du mal à cerner les mobiles de l'attaque à bord du navire »*, a indiqué un spécialiste français. *« Nous ne sommes pas loin de penser que l'opération initiale a dérapé. »*

A Athènes, les enquêteurs grecs suivent cette piste depuis près d'une semaine. Ils privilégient depuis lundi l'hypothèse selon laquelle les assaillants avaient l'intention de s'emparer du *City-of-Poros* pour négocier des revendications avec le gouvernement.

Les policiers français disposaient dès le départ d'une *« pièce à conviction non négligeable »*, une balle restée dans la blessure d'un touriste français rapatrié à Paris. *« Si cette balle, remise aux autorités grecques, ne correspond pas à l'une des armes saisies, cela voudrait dire qu'un membre du commando a réussi à s'échapper, c'est capital »*, a-t-on ajouté.

Commentant pour la première fois dimanche dernier la tuerie du *City-of-Poros*, le premier ministre grec, M. Andreas Papandreou, avait déclaré qu'elle constituait une *« provocation »* contre la Grèce. *« Elle nous oblige à jouer un rôle constructif dans la lutte contre le terrorisme aussi bien dans le cadre européen qu'international »*, avait-il dit.

Devant les déclarations contradictoires des responsables de l'enquête, qui avaient mis en cause aussi bien les services secrets américains, israéliens, que deux des touristes français tués dans l'attentat, une pluie de critiques s'étaient abattues de toute part sur la Grèce. On avait eu beau jeu dans les capitales concernées de rappeler discrètement que le gouvernement grec, qui comptait apparemment jusque-là sur sa politique pro-arabe pour se prémunir de telles attaques, avait en matière de terrorisme une attitude particulièrement laxiste. Il avait fallu ces dernières années plusieurs détournements d'avion à partir d'Athènes pour que les autorités grecques se décident à prendre des mesures efficaces dans leurs aéroports de peur de voir les touristes fuir le pays. Plusieurs hauts fonctionnaires des services de sécurité, dont l'identité, il est vrai, n'a jamais vraiment été déterminée, ont également été mis en cause pour leurs liens anciens avec les organisations palestiniennes. – *(AFP, AP, Reuter.)*

RFA : le procès de Francfort

Mohamed Hamadé un terroriste maître de soi

BONN
de notre correspondant

La septième journée du procès, à Francfort, de Mohamed Hamadé, le terroriste libanais accusé d'avoir participé au détournement d'un avion de la TWA sur Beyrouth en juin 1985 (un plongeur de l'armée américaine avait été assassiné), a porté, mardi 26 juillet, sur la reconstitution de ses séjours successifs en Sarre entre 1982 et 1984 puis en 1985 et 1986. Séjournant avec son frère Abbas dans la ville de Sarrelouis, Mohamed Hamade y avait fait la connaissance de Birgit Müller qui lui donna un fille, Lydia, née en 1984. La mère de Birgit, Mme Lydia Müller, quarante-huit ans, a expliqué à la barre qu'elle aurait bien aimé que Mohamed Hamadé devienne son gendre. Pour elle, c'était un gentil garçon encore un peu *« infantile »*. Au cours des débats, Mme Müller a formellement reconnu deux cartes postales que Mohamed Hamadé avait écrites aux Müller d'Athènes, les 11 et 13 juin 1985. Le 14, l'appareil de la TWA était détourné entre la capitale grecque et Rome.

Depuis les bancs du public et de la presse, le prétoire a l'air d'un aquarium. De peur d'un attentat, les autorités judiciaires de Francfort ont fait poser une vitre qui sépare spectateurs et acteurs du procès de Mohamed Hamadé, dont le procès a commencé début juillet. L'accusé lui-même est protégé par une deuxième vitre pare-balles posée le long de son box.

Ces conditions insolites servent un accusé qui entretient le flou et utilise habilement tous les artifices de procédure. Après six journées de débats, le tribunal pour mineurs de Francfort, n'a toujours pas réussi à déterminer l'âge exact du prévenu. Quant à ses faits et gestes au Moyen-Orient, ils baignent dans le vague des réponses qu'il donne au président Heinz-Werner Mückenberger.

Le tribunal de Francfort n'a pas affaire à une *« tête brûlée »* du terrorisme qui s'emporterait au quart de tour. Mohamed Hamadé connaît bien les traditions judiciaires occidentales ; il en utilise toutes les ficelles. Tantôt il réclame un cachet d'aspirine et obtient une suspension de séance ; tantôt il demande la récusation de l'interprète. Ce dernier est d'ailleurs souvent superflu tant le prévenu, qui a effectué de nombreux séjours en RFA, semble bien pratiquer l'allemand.

Il suit visiblement sans peine les débats et n'hésite pas à formuler une phrase dans la langue de Goethe quand il veut intervenir rapidement. Il utilise plutôt la traduction pour gagner du temps : les précieuses secondes qu'elle exige lui donnent un moment de réflexion supplémentaire.

Reconstituer ses faits et gestes

Jusqu'à la pause estivale qui durera du 10 août au 5 septembre, le tribunal s'est fixé pour objectif d'établir l'âge de l'accusé et les circonstances du trafic d'explosifs entre Beyrouth et la RFA qui a conduit à son arrestation en janvier 1987. Sur le premier point, le président Mückenberger a réussi à réduire la fourchette dans laquelle on situait la date de naissance de l'accusé. Avant le procès, elle allait de 1964 (date figurant sur son passeport) à 1968 (date avancée par un de ses anciens avocats). Désormais Mohamed Hamadé affirme être « un ou deux ans » plus jeune que l'indique son passeport. Ce point est important. Reconnu mineur au moment des faits, il ne risquerait que 10 ans de prison.

Sur le second point, le tribunal s'efforce de reconstituer les faits et gestes du jeune libanais lors de ses différents séjours en Sarre. L'accusé a avoué avoir transporter à deux reprises de l'explosif liquide en RFA. Mais il dit avoir ignoré leur utilisation postérieure. Des rapports de la police criminelle allemande affirment, en revanche, que ces bouteilles étaient destinées aux attentats commis en France en 1986. La même substance a été découverte en France. Mohamed Hamadé affirme avoir été seulement chargé par un membre du Hezbolla, un certain « Tashin », nom qu'il n'a pas voulu prononcer à nouveau devant le tribunal, d'apporter les bouteilles en Allemagne. Les témoins appelés à la barre n'ont pu apporter d'éclaircissement à ce sujet. La semaine dernière, une jeune femme s'était refusée à reconnaître publiquement l'accusé, affirmant avoir reçu des menaces.

(Intérim.)

Asie

BIRMANIE : le général Sein Lwin président du parti unique

Les partisans de M. Ne Win conservent le pouvoir

Le général Ne Win s'est trouvé un successeur, en l'occurrence l'un de ses plus fidèles partisans, le général Sein Lwin, nommé, mardi 26 juillet, président du parti unique, le BSPP (Parti du programme socialiste birman). Agé de soixante-quatre ans, cet ancien ministre de l'intérieur passe pour avoir été favorable à la répression des émeutes de mars et de juin qui ont provoqué la crise actuelle et amené M. Ne Win à se retirer du devant de la scène.

Le général Sein Lwin a donc été préféré au secrétaire général du parti, M. Aye Ko, dont il était l'un des adjoints. M. Aye Ko, qui a proposé de vastes réformes économiques qui devaient être débattues, mercredi, par l'Assemblée du peuple, conserve ses fonctions. La vice-présidence du parti – occupée par M. San Yu, démissionnaire – demeure vacante. Le vice-premier ministre et ministre de la défense, M. Tun Tin, devient secrétaire général adjoint du BSPP.

La responsabilité de la crise économique et des émeutes a été imputée à M. Maung Maung Kha, limogé de ses fonctions de premier ministre. Mardi, lors de la dernière séance du congrès extraordinaire du BSPP, M. Sein Lwin a, d'ailleurs, jugé que la crise était le fait d'*« individus »* et non le résultat de choix politiques. M. Sein Lwin, qui a longtemps été en charge de la discipline au sein du parti, a cependant appelé *« à une application rapide et réussie des réformes adoptées par le congrès extraordinaire du parti »*.

Outre M. Maung Maung Kha, le président du conseil des procureurs, M. Myint Maung, a été limogé. Lui aussi se voit reprocher son attitude pendant les émeutes de mars et de juin qui, selon des diplomates occidentaux, ont fait plus de deux cents morts.

Pour tenter de reconstruire une économie ruinée par plus d'un quart de siècle d'une gestion catastrophique, M. Ne Win a donc choisi une équipe de militaires qui l'ont aidé à prendre le pouvoir en 1962 et qui paraissent, dans l'ensemble, prôner la fermeté face à toute dissension publique. Les manifestations, auxquelles ont participé de nombreux étudiants, n'ont donc pas ébranlé la direction du pays tout en l'amenant à changer de politique économique, une nouvelle orientation que devrait avaliser l'Assemblée réunie mercredi en session extraordinaire.

Pour l'instant, les héritiers de M. Ne Win restent donc à la barre, et l'ancien président du BSPP, qui a dirigé le pays pendant vingt-six ans d'une main de fer, devrait continuer de jouer un rôle décisif. Fermeté politique et ouverture économique s'annoncent, cependant, comme un attelage difficile. La responsabilité des émeutes a été portée au compte de gens qui passent plutôt pour des technocrates. Les militaires reprennent tout en main, tout en sachant qu'en l'absence de réforme, la Birmanie ne peut que continuer à s'enfoncer.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

CAMBODGE : un rapport de l'UNICEF

Le sort des enfants demeure alarmant

GENÈVE
de notre correspondante

Selon un rapport de l'UNICEF rendu public le mardi 26 juillet, la mortalité infantile était, au Cambodge, de 300 pour 1 000 à la fin du règne de Pol Pot et des Khmers rouges. Elle est actuellement de 160 pour 1 000. En 1980, 313 enfants sur 1 000 n'atteignaient pas l'âge de cinq ans; actuellement, ce chiffre est descendu à 200 pour 1 000. Les séquelles des destructions commises par les Khmers rouges sont toujours là, puisque, entre 1975 et 1979, les enfants n'ont pas été scolarisés et les trois quarts des enseignants ont été massacrés, de même que la presque totalité du corps médical.

La pénurie en riz se fait également sentir. Selon la FAO, un déficit de 180000 tonnes vient d'être enregistré, alors que 40 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition. L'UNICEF, outre ses campagnes de vaccination, partage avec des organisations non gouvernementales la responsabilité des centres RINE (réhydratation, immunisation, nutrition et éducation sanitaire), dont bénéficient 200 000 enfants en bas âge. Les activités de ces centres – au nombre de vingt-trois, dont onze à Phnom-Penh – pourraient être étendues à tout le pays si l'UNICEF en avait les moyens.

3 % seulement de la population cambodgienne ayant accès à l'eau potable – ce qui explique, en grande partie, le taux élevé de mortalité infantile et les maladies meurtrières, – l'UNICEF s'est attachée à percer en deux ans 1 200 forages, dont peuvent bénéficier 400 000 personnes, et projette d'en creuser 1 000 par an, sans compter nombre de puits classiques. Forages et puits sont dotés de pompes à main.

Dans le domaine de l'éducation comme dans celui des soins de santé et d'hygiène primaires, tout manquait en 1980 : papier, crayons, manuels, meubles, etc., et surtout les enseignants. 45 000 maîtres d'école ont pu être formés en catastrophe entre 1979 et 1983, et il convient maintenant d'améliorer les méthodes d'enseignement.

ISABELLE VICHNIAC.

AFGHANISTAN

Des tirs de roquettes ont fait plus de cinquante morts à Kaboul

Le bilan des victimes des tirs de roquettes sur Kaboul, la semaine dernière, s'est élevé à plus de cinquante morts, ont annoncé, mardi 26 juillet, des sources diplomatiques occidentals à Islamabad (Pakistan). Elles ont également annoncé que l'armée rouge avait commencé à évacuer la base de Shindand, dans l'ouest de l'Afghanistan, qui était sa deuxième place forte dans le pays après Bagram, au nord de Kaboul. Elle abritait plus de vingt mille soldats soviétiques.

D'autre part, le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Yacoub Khan, a entamé, mardi, à Washington, des consultations avec les responsables américains. Il s'entretiendra jeudi avec le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, et le secrétaire à la défense, M. Frank Carlucci. – *(AFP.)*

Avant-poste de Taïwan aux abords de la Chine

Quemoy, îlot de guerre froide

(Suite de la première page.)

D'après les chiffres officiels de Taiwan, la bataille fit 3 700 morts et blessés du côté nationaliste, 7 600 morts du côté communiste, et les forces de Tchiang Kaï-chek capturèrent 7 300 soldats de Mao. Même si ces chiffres sont à prendre avec précaution, ils témoignent de l'âpreté des combats compte tenu des dimensions réduites des lieux. Aujourd'hui, un petit musée, contenant plus de peintures à l'huile réalistes que de pièces historiques, se dresse à deux pas du champ de bataille déserté.

Dès lors, Quemoy allait apprendre à vivre sous la menace des canons de Mao, et les forces nationalistes prirent les dispositions qui s'imposaient pour conserver le contrôle de cet îlot stratégique. On creusa, à la main d'abord, puis à la machine, un immense réseau de galeries souterraines, à même la roche de granit qui s'élève en deux sommets sur l'île. La longueur du réseau est un secret militaire, mais le visiteur peut en imaginer l'ampleur en parcourant sous bonne escorte quelques-uns de ses hauts lieux : hôpital de plusieurs centaines de lits sur 1 300 mètres de galeries et sous 50 mètres de granit, théâtre de 1 000 places, et, surtout, le tunnel central, assez large pour faire passer des chars du sud au nord de l'île, à l'insu des voisins continentaux. Tout au long des galeries, la roche suinte dans la pénombre humide, percée de part et d'autre par la faible lueur d'un néon sous lequel se tient une sentinelle.

Au bout d'un des tunnels, une lumière tamisée indique qu'on arrive au clou de la visite : un bunker d'observation aux meurtrières soigneusement dissimulées derrière des herbes. Des télescopes permettent de distinguer, *sur la plage en face*, le pêcheur civil *« opprimé par le régime communiste »* du soldat de l'armée populaire de libération qui monte la garde. Au beau milieu du village qui surplombe la berge, les autorités continentales ont construit une grande école : provocation qui permettrait d'accuser les nationalistes de barbarie si leurs canons la touchait ?

« La Porte d'or »

Car l'artillerie a longtemps été l'activité principale des belligérants dans ce coin de Chine naturellement nonchalant, aux villages d'une architecture très spécifique dont on trouve quelques exemples bien restaurés sur Quemoy. Toits recourbés aux deux extrémités, caractéristiques de la province du Fujian, en face du détroit, ordonnance des pièces des résidences autour de petites cours presque aussi hautes que larges, à l'abri du soleil. C'est presque un miracle qu'il en reste tant sur cet îlot dont le nom chinois signifie *« la Porte d'or »*.

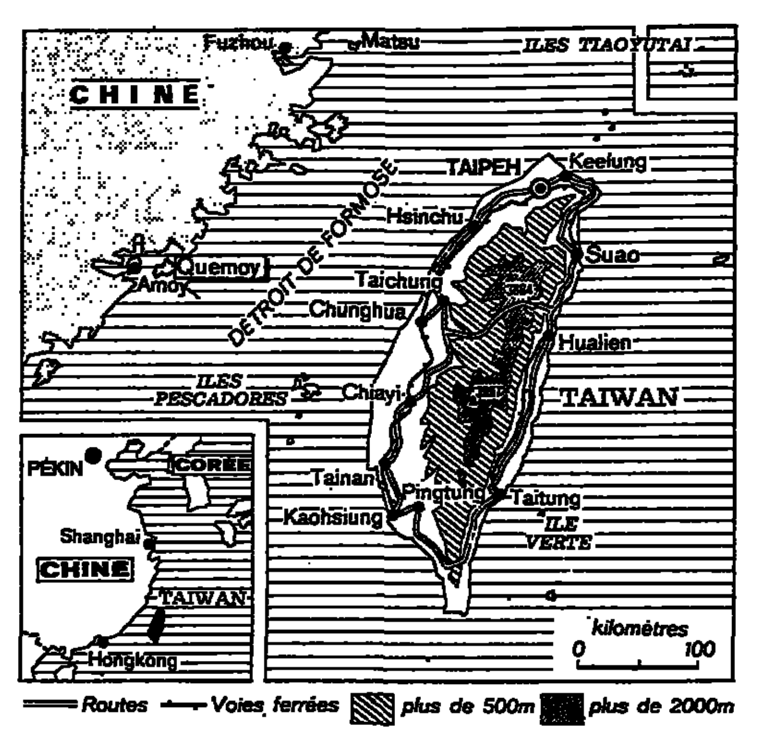
Après leur tentative manquée de débarquement, les communistes déversèrent en effet sur Quemoy des quantités industrielles d'obus : 17 000 en 1954, une année de tension, et, record absolu en vingt ans, un bombardement intensif qui dura quarante-quatre jours en 1958. Le premier jour, le 23 août, pas moins de 57 000 obus – la plupart, de 105 millimètres – tombèrent sur l'île. L'Amérique crut à une tentative d'assaut communiste, dépêcha le porte-avions *Midway* puis le croiseur *Los Angeles*. Les affrontements s'étendirent aux marines de guerre rivales chinoises, l'aviation s'en mêla. Jusqu'à ce que Pékin décrétât un cessez-le-feu symbolique, qui n'empêcha pas les canons de cracher le feu de temps à autre, par la suite. Le trentième anniversaire de ce bombardement donne lieu cet été à diverses célébrations accompagnées de l'inauguration, à Quemoy, d'un nouveau musée militaire qui lui est consacré.

Les troupes de Quemoy, aujourd'hui, restent en alerte permanente, disent les responsables militaires pour dissiper l'impression de nonchalance qui se dégage au premier abord. *« En cas d'attaque, avec tout l'approvisionnement que nous avons enfoui dans les galeries souterraines, nous pouvons tenir trois mois, quatre mois, six mois... »*, dit un colonel de la section « guerre politique » du commandement de Quemoy, dont il est demandé aux visiteurs de ne pas révéler l'identité. Mesure de précaution supplémentaire, la couverture aérienne de l'île est assurée par le commandement de Taipeh, les autorités préférant ne pas y laisser stationner des avions en raison de la proximité du continent.

Cependant, l'armée de l'air a suffisamment confiance dans le cessez-le-feu informel pour avoir mis récemment en place une liaison aérienne « civile » – le Boeing-727 qui relie Quemoy à Taipeh n'est frappé que du soleil servant d'emblème au Kouomintang, – à l'intention des habitants de l'île qui se rendent dans la capitale nationaliste. L'horaire du vol quotidien est calculé en fonction des manœuvres de la chasse aérienne nationaliste, qui le protège. Il est emprunté par les commerçants, les Chinois d'outre-mer rendant visite à leur famille, les troupes de théâtre aux armées qui viennent distraire les soldats. En face, on laisse faire.

Malgré la menace, il faut bien vivre, et les civils de Quemoy vaquent sans problèmes à leurs occupations. La grande rue de la principale agglomération est hérissée d'enseignes, indiquant un commerce prospère, et dans la chaleur de l'été les paysans retournent, comme à l'accoutumée, les récoltes de sorgho qui ont été étalées sur la route pour laisser les véhicules effectuer le concassage.

Protégéé, Quemoy ne l'est pas seulement militairement, mais aussi économiquement : le régime de Taipeh a frappé les billets émis dans l'île des deux caractères de son nom en chinois, afin que les marchands ne transfèrent pas leurs économies à Taiwan. Qui veut se rendre dans l'île principale de la République de Chine (nationaliste) doit changer ses billets pour ceux qui ont cours là-bas, et les transferts massifs de fonds sont *de facto* impraticables. C'est sans doute à ce prix, outre les investissements faits par Taipeh dans l'île, que le régime est parvenu à assurer aux paysans de Quemoy un revenu moyen par habitant de 2 900 dollars par an – légèrement inférieur à celui de Taiwan proprement dite, mais dix fois supérieur à celui de ceux qui vivent en face, sur le continent.



Trêve et commerce

Anachronique, cette trêve armée à Quemoy, à l'heure où les milieux d'affaires de Taipeh se précipitent sur les occasions commerciales avec le continent ? A en juger par les combines que l'on sait se tenir en haute mer entre ressortissants de Taiwan et continentaux, on pourrait le croire. A Taipeh, on reconnaît que la politique officiellement prônée, interdisant les contacts directs à travers le détroit, est violée quotidiennement dans la pratique. Les pêcheurs de Taiwan s'occupent beaucoup moins de taquiner le poisson que de faire circuler la marchandise de contrebande en échange de devises.

La main-d'œuvre de Taiwan devient-elle trop chère avec la hausse du niveau de vie ? Qu'à cela tienne ! Les patrons pêcheurs ont trouvé une solution de rechange : ils louent les services de continentaux, qu'ils payent un tiers ou un quart du salaire de leurs homologues de Taiwan. C'est beaucoup d'argent pour un continental, et une économie substantielle pour un employeur du côté nationaliste. Taipeh n'a pas les moyens d'empêcher de tels trafics. Du côté communiste, on se frotte les mains devant cette application concrète de la politique de Pékin favorable à l'établissement de contacts personnels.

Cependant, on n'a ici nulle intention de baisser la garde. Si les canons se sont tus, la guerre psychologique elle est toujours d'actualité. Ces bateaux innocents qu'on voit croiser à travers le détroit depuis le poste d'observation peuvent se révéler à l'occasion des bateaux espions ou des provocateurs. *« De temps à autre*, dit un officier du secteur de la guere politique, *ils se rassemblent en nombre important, et se conduisent bizarrement, comme s'ils voulaient venir en force de notre côté. Nous devons alors tirer une salve d'avertissement. Généralement, cela suffit à les disperser... »* Pour ce qui est des embarcations *« d'en face »* qui feignent parfois d'être en difficulté pour profiter de l'hospitalité accordée, dit-on ici, aux pêcheurs réellement en panne de moteur, *« nous savons parfaitement faire la distinction. Les faux pêcheurs font demi-tour après un coup de semonce... »*. Les vrais ont le droit de mouiller à Quemoy le temps de réparer. *« Nous leurs faisons faire le tour de l'île, puis ils repartent. »*

Cette guerre des nerfs fait douter les militaires des bonnes intentions à long terme de la Chine continentale, même si Pékin a décidé de faire de Amoy (Xiamen), en face, une autre *« zone économique spéciale »* ouverte sur l'extérieur et largement perméable au capitalisme dont se réclame Taipeh. *« Nous avons appris à nous méfier d'eux, nous n'avons pas l'intention d'oublier cette leçon »*, dit-on ici.

Que penser, alors, des ouvertures indirectes, prudentes mais réelles, du Kouomitang envers le continent, en réponse à la politique du sourire des communistes ? *« Je crois*, dit ce colonel, *que les hommes d'affaires qui veulent investir sur le continent prennent un très gros risque. Que se passera-t-il si les communistes changent de politique ? Il ne faut pas que cela mette en danger notre sécurité. Nous avons payé un prix trop lourd pour la négliger aujourd'hui. »*

Pour autant, il n'est pas question d'aller à l'encontre de décisions du parti au pouvoir hors du cadre constitutionnel, disent les militaires sur place. *« Si les choses vont trop loin, il y a suffisamment de responsables de l'armée au comité central pour faire valoir notre point de vue. »* La détente, on a bien l'intention, à Quemoy, de maintenir le doigt dessus pour le moment.

FRANCIS DERON.

Diplomatie

En visite aux Etats-Unis

M. Grosz exclut un retrait unilatéral des troupes soviétiques de Hongrie

Le numéro un hongrois, M. Karoly Grosz, a exclu, mardi 26 juillet à Washington, un retrait unilatéral des troupes soviétiques de Hongrie, affirmant que tout mouvement devait être lié à des réductions de forces d'autres régions d'Europe. M. Grosz effectue la première visite officielle d'un secrétaire général du Parti socialiste ouvrier (communiste) hongrois aux Etats-Unis. Il a indiqué au cours d'une conférence de presse qu'il avait discuté de la présence des 65 000 soldats soviétiques dans son pays avec M. Gorbatchev. *« Nous nous sommes mis d'accord pour continuer ces discussions »*, a-t-il dit. Mais, *« pour que des troupes* (soviétiques) *se retirent, il faut que d'autres se retirent également »*.

Des rumeurs sur un éventuel retrait de ces troupes avaient couru au cours des dernières semaines, notamment avant la récente visite de M. Gorbatchev en Pologne. Les Etats-Unis les avaient accueillies avec une satisfaction prudente avant que Moscou ne les démente.

Le numéro un hongrois, qui est arrivé le 19 juillet aux Etats-Unis, où il a rencontré d'abord de nombreux hommes d'affaires, devait être *reçu mercredi par le président* Ronald Reagan à la Maison Blanche. – *(AFP.)*

● **INDE : Visite de M. Mitterrand en février 1989.** – Le chef de l'Etat se rendra en voyage officiel en Inde du 1er au 4 février 1989, à l'invitation du gouvernement indien, a annoncé l'Elysée. A cette occasion, il inaugurera l'Année de la France en Inde. En juin 1985, François Mitterrand et le premier ministre indien Rajiv Gandhi avaient clôturé à Paris l'Année de l'Inde en France. Le président Mitterrand s'était déjà rendu en Inde en décembre 1983.

PARLEMENT EUROPÉEN

Elections les 15 et 18 juin 1989

Les prochaines élections au Parlement européen, l'assemblée de la CEE, qui comprend cinq cent dix-huit députés, seront organisées le 15 et le 18 juin 1989, selon les pays.

Le scrutin aura lieu le jeudi 15 juin dans les pays qui votent traditionnellement un jour ouvrable (Grande-Bretagne, Irlande, Danemark et Pays-Bas) ; dans les autres, les électeurs ayant l'habitude de se rendre aux urnes le dimanche, ils voteront le 18 juin. Cette décision a été adoptée mardi 26 juillet à Bruxelles, en marge d'une réunion des douze ministres de la CEE chargés du budget.

Le Parlement européen est élu tous les cinq ans, depuis 1979, au suffrage universel. – *(AFP.)*

La perspective du transfert de Hongkong à la Chine

L'arrivée des « triades » en Australie

En raison de la rétrocession, en 1997, de la colonie britannique à la Chine, la police de Hongkong a prévenu les autorités australiennes qu'elle craignait un exode massif des triades, les célèbres sociétés secrètes chinoises qui forment un syndicat du crime en Asie depuis des siècles.

SYDNEY
correspondance

Un officier de police de Hongkong, M. John Sheppard, a déclaré, lors d'un séminaire sur la corruption policière, à Sydney, que les triades chinoises chercheraient certainement à s'implanter dans d'autres pays, particulièrement en Australie. Le commissaire Sheppard ne pense pas que cet exode soit imminent ou disproportionné par rapport au nombre d'émigrants chinois; mais ce n'est pas l'avis de M. Carmel Chow, détaché de la Commission indépendante contre la corruption à Hongkong (ICAC) auprès de l'Autorité nationale contre le crime (NCA)) en Australie.

Lors du même séminaire, M. Chow a déclaré qu'il y avait déjà au moins deux mille membres des triades opérant en Australie, soit près de 1 % de la communauté chinoise locale. Ces gangsters, selon M. Chow, sont responsables de 90 % du trafic d'héroïne, qui atteint 240 millions de dollars en Australie chaque année.

Selon d'autres sources officielles australiennes, ce trafic rapporterait 960 millions de dollars, dont les deux tiers seraient empochés par les triades. Ces sociétés dirigeraient également des réseaux de prostitution, de racket et de paris illégaux.

Selon M. Chow, les triades ont recours à des réseaux de revendeurs vietnamiens déjà établis en Australie, où de nombreux jeunes Asiatiques ne trouvent pas leur place dans la société et se tournent vers la délinquance.

Les principales difficultés rencontrées par la police australienne sont la barrière linguistique et l'aspect européen des policiers, lequel les rend repérables. La police de Hongkong propose d'envoyer dans les deux mois des policiers chinois coopérer sur le terrain avec les forces de l'ordre australiennes, principalement à Sydney, une des plaques tournantes du trafic de l'héroïne dans le Pacifique.

Un autre problème majeur est le manque de ressources financières dont dispose la NCA. Trois cent cinquante policiers seulement y travaillent contre mille employés de l'ICAC à Hongkong, pour une population de six millions de personnes, soit environ le nombre d'habitants de l'Etat australien des Nouvelles-Galles-du-Sud.

Une campagne d'information a été lancée et un téléphone rouge installé afin d'encourager les citoyens d'origine chinoise ou italienne à dénoncer des activités suspectes dont ils peuvent être témoins au sein de leurs communautés respectives.

JOËLLE ANDREOLI.



Afrique

TUNISIE : la politique d'ouverture de M. Ben Ali

Profond remaniement du gouvernement

TUNIS
de notre correspondant

A quarante-huit heures de l'ouverture du congrès du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le président Ben Ali a procédé, mardi 26 juillet, à un profond remaniement du gouvernement, dont M. Hedi Baccouche demeure le premier ministre.

Le nouveau cabinet ainsi formé gagne apparemment en homogénéité et cadre mieux avec la politique d'ouverture et de promotion économique et sociale qu'entend mener M. Ben Ali. Il se caractérise par un renforcement de l'équipe de fidèles dont le président avait déjà tenu à s'entourer dès son accession au pouvoir, par l'arrivée de jeunes techniciens et technocrates ayant fait leurs preuves dans l'administration ou à la tête d'entreprises publiques, ainsi que par le départ de plusieurs personnalités qui avaient été maintenues dans des fonctions ministérielles après le changement du 7 novembre.

Des modifications intervenues dans l'équipe dirigeante, c'est la nomination de M. Abdelhamid Escheikh au poste de ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Mahmoud Mestiri, qui retient l'attention. Considéré comme un proche du président, M. Escheikh *est issu lui aussi de* l'armée.

M. Habib Ammar, un autre proche du chef de l'Etat, venant lui aussi de l'armée, demeure ministre de l'intérieur mais avec rang de ministre d'Etat. M. Mohamed Jeri, secrétaire général à la présidence de la République, prend rang, désormais, de ministre. Préfiguration d'une séparation plus nette entre les fonctions ministérielles et les responsabilités au sein du parti au pouvoir, M. Ahmed Karoui abandonne son poste de ministre directeur du RCD, qui est supprimé, et devient ministre de la justice, à la place de M. Slaheddine Bali.

Une autre caractéristique de ce remaniement qui va dans le sens de la politique d'ouverture, est la nomination de M. Saadadine Zmerli au ministère de la santé publique. Chirurgien urologue, M. Zmerli ne milite dans aucun parti, mais il s'est souvent distingué, non sans courage, à la présidence tunisienne de la Ligue des droits de l'homme, qui a su, en toutes occasions, ces dernières années, dénoncé les abus du pouvoir.

Nouvelle personnalité à faire aussi son entrée au gouvernement, M. Habib Boularès, journaliste et écrivain, ambassadeur au Caire depuis le début de l'année, qui prend la direction du ministère des affaires culturelles. Il remplace à ce poste M. Abdelmalek Laarif, nouveau ministre de l'information, qui succède à M. Abdelwahab Abdallah. Ce dernier changement était attendu depuis que le chef de l'Etat avait désigné une commission chargée de faire le point sur les différents et épineux problèmes qui se posent dans le secteur médiatique.

Une autre modification apportée concerne essentiellement des départements à caractère technique. C'est ainsi, par exemple, que le ministère de l'économie est scindé en deux : un ministère de l'industrie et du commerce, d'une part ; un ministère de l'énergie et des mines, d'autre part. En tout, quinze ministères et secrétariats d'Etat conservent leurs titulaires.

MICHEL DEURÉ.

La composition du cabinet

Le nouveau gouvernement comprend vingt ministres, huit secrétaires d'Etat, trois secrétaires généraux qui ont rang de ministre, comme le gouverneur de la Banque centrale. Le cabinet est ainsi composé :

Premier ministre : M. Hedi Baccouche.

Justice : M. Ahmed Karoui.

Affaires étrangères : M. Abdelhamid Escheikh.

Défense : M. Zine El Abidine Ben Ali.

Ministre d'Etat chargé de l'intérieur : M. Habib Ammar.

Plan : M. Mohamed Ghannouchi.

Finances : M. Nouri Zorgati.

Information : M. Abdelmalek Laarif.

Industrie et commerce : M. Moncef Belaïd.

Energie et mines : M. Sadok Rabah.

Equipement et habitat : M. Moncef Mouelhi.

Transports : M. Ahmed Smaoui.

Tourisme et artisanat : M. Mohamed Jegham.

Affaires culturelles : M. Habib Boulares.

Education nationale : M. Hedi Khelil.

Enseignement supérieur et recherche scientifique : M. Abdessalem M'seddi.

Santé publique : M. Saadeadine Zmerli.

Agriculture : M. Slaheddine Ben M'barek.

Communications : M. Brahim Khouaja.

Affaires sociales : Taoufik Cheikhrouhou.

Jeunesse et sports : M. Hammouda Ben Slama.

Gouverneur de la Banque centrale avec rang de ministre : M. Ismaïl Khelil.

Secrétaire général du ministère de la défense avec rang de ministre : M. Abdallah Kallel.

Secrétaire général du gouvernement avec rang de ministre : M. Houcine Chérif.

Secrétaire général à la présidence de la République avec rang de ministre : M. Mohamed Jeri.

Secrétaire d'Etat à l'intérieur chargé de la sûreté nationale : M. Chadli Neffati.

Secrétaire d'Etat à l'intérieur chargé des collectivités publiques et de l'administration régionale : M. Amor Bejaoui.

Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères : M. Habib Ben Yahia.

Secrétaire d'Etat chargé de l'habitat et de l'aménagement du territoire : M. Mohamed Ali Bouleymane.

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé publique : M. Tahar Azaiez.

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture : M. Mohsen Boujbel.

Secrétaire d'Etat à l'agriculture chargé de la pêche et des ressources hydrauliques : M. Ameur Horchani.

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales : Mme Souad Khadraoui Jomni.

Un ancien militaire aux affaires étrangères

M. Abdelhamid Escheikh, nommé à la direction de la diplomatie tunisienne, est âgé de cinquante-trois ans. Après des études de droit à Tunis, il a fait partie, en 1956 — comme le président de la République — de la première promotion des futurs officiers tunisiens envoyés à l'école interarmes de Saint-Cyr. Il a continué sa formation militaire à l'Ecole d'état-major américaine Command and Staff College, puis à l'Ecole supérieure de guerre en France.

Général de division en 1979, M. Escheikh a occupé diverses fonctions dans l'armée tunisienne, dont il était chef d'état-major jusqu'en 1981, époque à laquelle il a embrassé la carrière diplomatique. Il fut successivement ambassadeur à Khartoum, puis à Dakar, Conakry et Bamako. Nommé par le président Ben Ali, en janvier 1988, ambassadeur à Alger, il avait regagné Tunis quatre mois plus tard pour devenir ministre de la jeunesse et des sports. Dès lors, on s'attendait, dans les milieux politiques, qu'il soit appelé à de plus importantes responsabilités.

AFRIQUE DU SUD

Le président de l'Anglo-American dénonce le «négativisme» des étrangers

La politique des sanctions et du désinvestissement *« n'a fait qu'entraver le mouvement de réforme et appauvrir ceux-là mêmes auxquels bien des hommes politiques étrangers souhaitaient venir en aide »*, vient de déclarer M. Gavin Relly, président de l'Anglo-American Corporation of South Africa, l'une des principales entreprises de financement minier du monde, lors de la présentation du bilan annuel de cette société. *« La réforme coûte cher,* a-t-il ajouté. *Elle ne peut aboutir que si elle est étayée par une économie en expansion, notamment pendant la période de transition d'une structure socio-politique à une autre. »*

M. Relly a reproché aux milieux politiques étrangers leur *« négativisme »*, qui crée *« un climat de pessimisme prédisposant bon nombre de Sud-Africains blancs à un certain fatalisme et ne les incitant certainement pas à agir plus vite ou avec plus d'efficacité »*. A son avis, cette attitude *« n'encourage pas non plus les modérés de tous bords, puisqu'elle semble favoriser les extrémistes et est, de ce fait, en partie responsable du maintien des mesures d'exception visant à contenir l'agitation sociale »*.

Pour M. Relly, *« les milieux miniers et industriels sud-africains, qui pressent, à juste titre, les autorités de prendre des mesures plus décisives pour mettre un terme à l'apartheid, pourraient et devraient commencer par faire l'effort de balayer devant leur porte. »* A l'en croire, *« l'une des tâches les plus importantes, tant pour la stabilité du pays que pour l'avenir de la libre entreprise, est de créer et de développer des organisations non discriminatoires dotées d'un personnel instruit, bien formé et compétent »*.

A TRAVERS LE MONDE

Somalie

Prochain échange de prisonniers avec l'Ethiopie

M. Mesfin Gebrekal, ministre éthiopien de la défense, vient d'arriver en Somalie pour mettre la dernière main à un accord d'échange de prisonniers de guerre, a annoncé, le mardi 26 juillet, Radio-Mogadiscio. L'accord de paix du 6 avril entre les deux pays, qui s'étaient affrontés en 1977-1978 à propos de l'Ogaden, prévoyait l'échange de prisonniers d'ici début août. Les deux parties ont refusé d'indiquer le nombre de prisonniers concernés, mais, selon le Comité international de la Croix-Rouge, qui est partie prenante de l'échange, ils seraient plusieurs milliers.

D'autre part, le nombre des réfugiés somaliens qui ont trouvé asile dans l'est de l'Ethiopie pourrait atteindre deux cent mille à la fin de 1988, a déclaré, le mardi 26 juillet, M. Nicholas Morris, directeur adjoint pour l'Afrique du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR). Ces dix derniers jours, trois mille personnes par jour ont franchi la frontière, a-t-il dit, pour fuir les combats entre les forces gouvernementales et les rebelles du Mouvement national somalien (MNS), qui, dans un récent communiqué, affirment avoir pris le contrôle de l'aéroport de Berbera. — *(Reuter.)*

URSS

Le militant arménien Parouir Aïrikian expulsé vers l'Ethiopie

Le militant nationaliste arménien Parouir Aïrikian, déchu, la semaine dernière, de sa citoyenneté soviétique, a été expulsé le 21 juillet vers l'Ethiopie, a annoncé mardi 26 juillet à l'AFP M. Sergueï Grigoriants, responsable du bulletin dissident *Glasnost.*

M. Aïrikian, qui a été gardé quatre jours dans un hôtel d'Addis Abeba par des agents du KGB, a été autorisé à sortir mardi pour téléphoner à sa famille à Moscou et se rendre à l'ambassade des Etats-Unis, qui doit lui délivrer un visa. M. Aïrikian a indiqué à sa famille qu'il avait été emmené, le 20 juillet, menottes aux poignets, de la prison d'Erevan, où il était détenu depuis le 24 mars, à celle de Lefortovo à Moscou.

Par ailleurs, M. Arkadi Volski, envoyé par le Kremlin avec les pleins pouvoirs au Haut-Karabakh pour superviser les organes locaux du Parti et de l'Etat, est arrivé mardi à Stepanakert.

Un dirigeant local du Parti a affirmé que la transformation de la région autonome du Haut-Karabakh en *« République autonome »*, toujours au sein de l'Azerbaïdjan, *« pourrait intervenir à l'automne »*. — *(AFP.)*

Etats-Unis

Le chef du Pentagone à Moscou

Le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, doit quitter, jeudi 28 juillet, Washington pour Helsinki, puis l'URSS, où il séjournera du 1er au 4 août. Le Pentagone attend beaucoup de cette visite, qui a lieu juste après celle aux Etats-Unis, au début du mois, du chef d'état-major de l'armée soviétique, le maréchal Sergueï Akhromeev. Elle doit permettre aux responsables américains de voir de près des bases soviétiques pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale.

A Moscou, M. Carlucci doit notamment discuter les détails de deux accords annoncés lors de la visite de M. Akhromeev aux Etats-Unis, l'un portant sur la mise en place d'un groupe de travail pour éviter les situations militaires dangereuses, l'autre concernant l'échange de visites de professeurs d'académies militaires et d'escales de navires de guerre. — *(AFP.)*

Inde

Fusion de quatre partis d'opposition

Quatre partis de l'opposition ont fusionné mardi 26 juillet, constituant le premier regroupement de l'opposition pour affronter le premier ministre, Rajiv Gandhi, lors des élections générales de l'année prochaine. Le parti Janata (du peuple, centre), le Lok Dal (parti des masses, à clientèle rurale), le Congrès-S (socialiste) et le Jan Morcha (Front du peuple, formé de dissidents du parti du Congrès-I au pouvoir de M. Gandhi, ont annoncé leur fusion après plusieurs semaines de négociations.

Le chef du Jan Morcha, M. Vishwanath Pratap Sing, ancien ministre de la défense de M. Gandhi, a annoncé que le nouveau parti s'appellerait le Samajwadi Janata Dal (parti démocratique du peuple). Le mois dernier, M. Pratap Singh avait remporté de haute main une élection partielle considérée comme un test, dans la circonscription de Allahabad (Nord du pays), en s'attaquant à la corruption gouvernementale. Esquivant lors d'une conférence de presse, mardi, les questions insistantes sur la personne qui dirigerait le nouveau parti, il a déclaré que des détails seraient donnés le 15 août, jour de la fête de l'indépendance indienne. — *(AFP.)*

Argentine

Nouveau procès pour les anciens dirigeants militaires

Les six plus hauts responsables militaires argentins lors de la guerre des Malouines, dont le chef de l'Etat de l'époque, le général Leopoldo Galtieri, ont comparu, mardi 26 juillet, pour la première fois, devant un tribunal civil de Buenos-Aires. Ils doivent répondre de leur conduite lors du conflit en 1982 contre la Grande-Bretagne autour de l'archipel de l'Atlantique sud. Le procès doit durer jusqu'en septembre.

Trois des inculpés, l'ex-amiral Jorge Anaya, l'ancien général et président Leopoldo Galtieri et l'ex-général Basilio Lami Dozo — qui formaient à l'époque la junte militaire de gouvernement — avaient été condamnés en 1986 par le Conseil suprême des forces armées à respectivement quatorze, douze et huit ans de détention. Les trois autres accusés, l'ancien vice-amiral Juan José Lombardo, l'ex-général Mario Menendez et l'ex-général Omar Parada, responsables des opérations sur place, avaient été relaxés par la justice militaire. Une réforme du code militaire a permis la réouverture de leur procès devant la cour fédérale de Buenos-Aires.

Le procureur, M. Luis Moreno Ocampo, a annoncé qu'il allait demander des peines sévères pour les trois membres de la junte et la condamnation des trois autres militaires. — *(AFP.)*

Angola

M. Fidel Castro estime qu'une solution est proche

Le président Fidel Castro a estimé, le mardi 26 juillet, que le conflit en Afrique australe était *« sur le point »* d'aboutir à une solution politique impliquant le retrait des troupes cubaines d'Angola. *« Il existe une possibilité réelle d'une solution juste, digne et honorable pour toutes les parties et qui comprend la sécurité de l'Angola et l'indépendance de la Namibie »*, a-t-il déclaré.

Le chef de l'Etat cubain a, cependant, ajouté que le retrait des troupes cubaines d'Angola, environ 45 000 hommes, ne se fera pas *« en une seule fois »* et qu'il nécessitera *« un minimum de temps »*. — *(AFP.)*

Amériques

Cuba à l'heure de la « castroïka »

Les limites de la « rectification » économique

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

« Pagaille, gabegie... » Lorsque l'on évoque les résultats de l'économie cubaine, les lauriers sont rares, au dire même de responsables de La Havane. Si la situation n'est pas catastrophique, elle n'est guère reluisante. Tout d'abord pour des causes extérieures. La canne à sucre, qui représente l'essentiel de la production de l'île, est une culture relativement fragile. Avec trois mauvaises récoltes consécutives, Cuba a *« perdu »* 3 millions de tonnes de production en trois ans, jusqu'en 1986, indique le vice-ministre du commerce extérieur, M. Betancur — une bonne récolte annuelle, comme celle inespérée de 1987, se situant aux environs de 8 millions de tonnes. L'URSS importe 60 % de cette production, à des prix supérieurs à ceux du marché mondial, devant la Chine (15 %). Le manque à gagner représente pour les autorités l'équivalent de 300 millions de dollars par an.

Les exportations de pétrole provenant d'économies faites sur les livraisons soviétiques ont, elles aussi, chuté considérablement : 500 millions de dollars en 1986, pour 220 millions en 1987, essentiellement en raison de la baisse des cours du baril. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Ces deux dernières années, Cuba a dû réduire de 50 % ses importations en devises.

A ces difficultés conjoncturelles s'ajoutent d'énormes problèmes structurels dans un pays où la bureaucratie est omniprésente. Beaucoup de secteurs sont paralysés. Les pesanteurs du plan quinquennal provoquent des aberrations. La construction d'une route étant budgétisée, on la considère réalisée lorsque la somme prévue a été dépensée... Dans certaines régions, les habitants ont attendu près de vingt ans pour qu'elle soit utilisable.

Pour tenter une remobilisation des énergies, les dirigeants cubains ont lancé un programme dit de « rectification ». Il s'agit en fait de revenir à l'origine de la révolution, d'exalter *« les devoirs et les obligations du révolutionnaire »*. L'exemple-phare toujours présenté est celui de la construction. Alors que ce secteur stagnait et ne répondait plus aux besoins de la population, les autorités ont mobilisé les énergies dans des « microbrigades » regroupant par quartier les volontaires pour participer à l'effort commun. Selon les autorités, le nombre de logements construits a été multiplié par dix.

Mais les effets de la « rectification » peuvent être contraires. Dans cette même ligne, où la référence à l'esprit du « Che » est constante, les marchés privés ont été supprimés pour revenir à une distribution gérée par la planification de l'Etat. L'expérience un moment tentée avait profité, selon l'un des responsables économiques, *« à de simples intermédiaires qui s'enrichissaient au mépris de tous »*. *« Dans un système aussi centralisé et planifié,* dit un observateur, *il est surtout très difficile de soulever le couvercle, et la voie est étroite. »*

Fausse monnaie...

Pour l'heure, la thèse officielle de cette « rectification » s'oppose donc dans l'esprit à la « perestroïka » et à la « glasnost » soviétiques. Le vice-ministre du commerce extérieur reconnaît cependant qu'il s'agit d'*« un même effort pour rendre à l'économie son efficacité »*. Une exigence qui se complique pour Cuba avec l'interdiction, en raison du blocus américain, de commercer en dollars. Cuba est donc obligé d'acheter des devises et, en fin de compte, dépend étroitement du billet vert. Les responsables économiques estiment ainsi que les réductions drastiques imposées aux importations cubaines proviennent pour la moitié de la mauvaise récolte sucrière, pour un quart de la baisse des prix du pétrole et pour le dernier quart de la chute... du dollar.

Ce *« dieu honni »* est en effet omniprésent. L'Etat cubain doit être l'un des rares à frapper... de la fausse monnaie, en l'occurrence du dollar. La raison en est simple. Le touriste qui se rend dans l'île doit pratiquement tout payer en devise américaine. La monnaie manquant, des pièces d'Intour — l'organisme d'Etat chargé du tourisme — représentant un quarter, circulent partout. Le Monopoly existe même pour les Cubains, qui reçoivent lorsqu'ils vendent or, argent ou antiquités à l'Etat, des bons d'achats libellés en dollars.

Cette course permanente à la devise inspire d'ailleurs aujourd'hui aux autorités cubaines un projet qui s'éloigne considérablement des *« valeurs révolutionnaires de la rectification »*, dans son réalisme très « capitaliste ». Il s'agit de développer considérablement le tourisme en partant de deux évidents constats. Tout d'abord, à peine deux cent mille étrangers se sont rendus en vacances en 1987 à Cuba. Un chiffre dérisoire si on le compare aux dix millions de visiteurs que reçoit le sous-continent chaque année. Le deuxième postulat est tout aussi simple : l'Etat n'ayant pas les moyens de procéder aux investissements nécessaires, il faut faire appel aux capitaux étrangers, avec pour objectif de doubler, d'ici à 1992, la capacité d'accueil de l'île et de recevoir quatre cent mille touristes par an.

Cet objectif — somme toute modeste — n'est pas nouveau, mais, pour la première fois, le régime semble se donner les moyens de le réaliser. Jusqu'ici le tourisme était entre les mains du seul Intour et vivotait principalement dans la capitale et à Varadero, la « vitrine touristique » de Cuba sur la mer des Caraïbes, une station balnéaire à 150 kilomètres à l'est de La Havane.

Les visiteurs, en majeure partie des groupes, et pour un bon tiers en provenance du Canada, ne sont guère satisfaits. Le service est le plus souvent déplorable, l'accueil indifférent, la cuisine médiocre. Les griefs sont innombrables, et seuls la beauté des plages de sable fin, la richesse des constructions coloniales et le coût très modique du séjour cubain attirent un touriste qui ne revient qu'en très faible proportion (moins de 10 % pour un deuxième séjour).

« Mal nécessaire »

L'un des artisans du futur développement du tourisme cubain ne réfute pas ces critiques. M. Abraham Maciques Maciques dirige le Palais des conventions, qui organise une bonne soixantaine de festivals et de congrès par an. Il a aussi pris la direction de la Corporation Cubacan SA. Cette nouvelle entreprise, qui entrera en concurrence avec l'Intour, est chargée des grands projets de l'échéance 1992. Elle réalisera près de neuf mille chambres nouvelles réparties entre La Havane, Varadero et un nouveau site, Cayo-Coco, un lagon au nord-est de l'île.

Pour plus des deux tiers, ces nouvelles réalisations seront financées par des capitaux mixtes. Des négociations sont en cours avec des entreprises espagnoles, italiennes, françaises, allemandes, japonaises et canadiennes. Dans le cadre de ces accords, les firmes étrangères pourraient même, selon M. Maciques Maciques, assumer la direction des hôtels. Mais ce projet, très classique dans sa conception, provoquera un certain bouleversement dans l'île.

Le directeur de Cubanacan SA en est conscient et égrène les nouveautés, avec la satisfaction évidente d'avoir convaincu les autorités d'une telle évolution, pour l'instant réservée à son domaine : *« Nous aurons la possibilité de limoger les gens incompétents, les salaires seront bien évidemment supérieurs à la moyenne. La gastronomie c'est un art, par exemple, et il n'est pas insensé qu'un chef gagne plus qu'un médecin. »* Le sacro-saint « égalitarisme » en cours dans le pays et nombre de règles bien établies seront donc battus en brèche.

Mais la réalisation de ce projet pourra provoquer bien d'autres bouleversements. Cuba considérait jusqu'ici le tourisme comme *« un mal nécessaire »* et non comme l'un de ses futurs pôles de développement. Le doublement des visiteurs dans un avenir proche et l'accélération de la priorité donnée à ce secteur ne sont pas sans risques et se situent bien loin de la « rectification » et du retour aux sources de la révolution. *« La nécessaire efficacité économique est à ce prix »*, dit-on à La Havane.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Politique

La transparence financière de la vie publique

Le Conseil constitutionnel souligne les « lacunes » du financement de la campagne présidentielle

Chargé, en application de l'article 58 de la Constitution, de veiller à la régularité de l'élection présidentielle, le Conseil constitutionnel vient de remettre au président de la République et au premier ministre son rapport traditionnel sur l'organisation et le déroulement de la dernière campagne.

Mais, pour la première fois, les « sages » du Palais-Royal analysent aussi, dans ce document, les comptes de campagne présentés par chacun des candidats en application de la loi organique du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique, et les observations qu'il y consacre – six pages sur onze – traduisent sa préoccupation.

Le Conseil constitutionnel n'ayant pas compétence pour vérifier la régularité et la sincérité des comptes de campagne des candidats, son relevé des insuffisances et des lacunes de la loi n'a valeur ni d'approbation ni de désapprobation de ces comptes. Toutefois, son insistance sur le caractère *« indispensable »* d'une *« réflexion approfondie »* à propos des conditions d'application de la loi est fort révélatrice.

Il a bel et bien relevé diverses anomalies dans les déclarations des candidats et il demande aux pouvoirs publics d'y remédier. Ses remarques renvoient en particulier aux dispositions prévoyant que le remboursement forfaitaire par l'État des dépenses de campagne d'un candidat est subordonné à la fourniture de pièces justificatives, et que le plafond des dépenses de campagne autres que les dépenses de propagande directement prises en charge par l'État ne doit pas dépasser 120 millions de francs et 140 millions pour les deux candidats présents au second tour.

La somme remboursée à titre forfaitaire à chaque compétiteur est de 30 millions de francs, à condition d'avoir obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés au premier tour, et de 35 millions de francs pour chacun des deux candidats restés en lice au second tour.

En ce qui concerne les comptes de la campagne présidentielle, le Conseil constitutionnel fait ainsi les « observations » suivantes :

A. – L'IMPRÉCISION DES RÈGLES APPLICABLES

Les comptes de campagne adressés au Conseil constitutionnel ont fait apparaître des appréciations divergentes de la part des candidats en ce qui touche aussi bien la définition des dépenses de campagne que les modalités de prise en considération de l'aide financière de l'Etat.

1. – Définition des dépenses de campagne.

a) La loi organique du 11 mars 1988 a précisé dans son article 13 que, pour l'élection présidentielle de 1988, le compte de campagne devait couvrir la période comprise entre la date de publication de ce texte (le 12 mars) et la date du scrutin.

» Le Conseil constitutionnel considère que, eu égard à l'objet de la législation en cause, il y lieu d'entendre par dépenses de campagne exclusivement celles qui correspondent à des actions se situant dans la période considérée, quelle que soit *la date à laquelle* ces dépenses ont été engagées ou payées.

» Cette interprétation des textes a été adoptée par le ministère de l'intérieur lors de l'établissement du Mémento du candidat. L'administration fiscale a retenu, dans une instruction du 9 mai 1988, une interprétation plus restrictive de la notion de compte de campagne pour l'application des règles de déduction des dons consentis aux candidats.

» Le Conseil constitutionnel a relevé que certains candidats avaient inscrit dans leur compte de campagne des dépenses afférentes à des actions antérieures au 12 mars 1988. Une telle pratique lui paraît contraire au texte de la loi organique.

b) La question de savoir si des candidats non admis au second tour pouvaient prendre en considération les dépenses qu'ils avaient exposées entre les deux tours de scrutin a suscité des réponses divergentes de la part du ministère de l'intérieur et de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés.

» Dans la mesure où la loi organique du 11 mars 1988 a majoré le montant du plafond des dépenses de campagne pour les deux candidats admis au second tour du scrutin, le Conseil constitutionnel considère que seuls ces deux candidats doivent inclure dans leur compte de campagne les dépenses entraînées par leur participation au second tour. Pour les autres, la *période couverte* par le compte de campagne s'arrête au premier tour, puisque les intéressés cessent d'être candidats.

c) Une difficulté particulière est née des modalités d'imputation dans le compte de campagne des acquisitions faites par un candidat de biens dont l'utilisation n'est pas limitée à la durée de la campagne.

» Le Conseil estime qu'en pareil cas le candidat doit, lors de l'établissement de son compte de campagne, prendre en considération la valeur résiduelle attachée au *bien* utilisé.

d) *Il est apparu au Conseil qu'il* y avait une contradiction entre les règles régissant le cautionnement exigé des candidats, qui remontent à la loi du 6 novembre 1962, et la législation issue de la loi organique du 11 mars 1988.

» Le cautionnement n'est remboursé à un candidat que s'il a atteint 5 % des suffrages exprimés. L'effet de ces dispositions se trouve amoindri en raison de l'obligation qui pèse sur tout candidat de mentionner dans le compte de campagne *« l'ensemble des dépenses effectuées »*, en vue de son élection.

» Il serait souhaitable en conséquence de préciser si, comme cela a été fait par certains candidats, le cautionnement doit figurer dans le compte de campagne.

2. – Modalités de prise en compte de l'aide apportée par l'Etat.

a) L'aide de l'Etat résulte tant de la prise en charge directe par ses soins des frais de propagande énumérés à l'article 17 du décret nº 64-251 du 14 mars 1964, que du remboursement forfaitaire mentionné à l'article 3-V de la loi du 6 novembre 1962 complété par l'article 4-II de la loi organique du 11 mars 1988.

» Le Conseil constitutionnel a estimé qu'aucune de ces sommes ne devait figurer dans le compte de campagne des candidats car il ne s'agit pas, au sens de l'article LO 163-1 du code électoral, de *« recettes perçues »* au moment de *l'établissement du compte.*

» C'est à juste titre que les différents comptes de campagne ont exclu les dépenses directement prises en charge par l'Etat, tout en se référant cependant de façon impropre à l'article R 39 du code électoral, alors que le texte applicable est, pour l'élection présidentielle, l'article 17 du décret du 14 mars 1964.

» Si le remboursement forfaitaire *par l'Etat a été, dans un* cas, pris en compte en recette, cette présentation, sans altérer la sincérité des comptes, n'est toutefois pas conforme aux textes en vigueur.

b) Un des comptes de campagne a inclus une évaluation prévisionnelle des frais de financement du découvert du compte jusqu'au versement par l'Etat du remboursement forfaitaire escompté. Semblable pratique pourrait conduire à un enrichissement sans cause dans l'hypothèse où le remboursement interviendrait *avant* l'échéance prévue dans le compte.

» Afin de lever toute difficulté, il serait souhaitable que la loi organique vienne préciser la procédure de vérification des comptes et les conditions dans lesquelles le remboursement forfaitaire doit intervenir.

B. – LES LACUNES DE LA LÉGISLATION

» Le Conseil constitutionnel a été amené à constater que la législation applicable pour l'élection présidentielle était moins exigeante que pour les élections législatives. En outre, et sur un plan plus général, les règles résultant de la loi organique paraissent insuffisantes pour permettre un contrôle efficace. Elles devraient en conséquence être complétées.

1. – Une législation moins contraignante que celle applicable à l'élection des députés.

a) Pour éviter qu'un candidat puisse bénéficier directement ou indirectement de l'aide financière de personnes étrangères, le Conseil estime qu'il est nécessaire d'étendre à l'élection présidentielle l'article LO 163-4 du code électoral, aux termes duquel aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère. Le non-respect de cette prohibition devrait être assorti d'une sanction appropriée.

b) Par ailleurs, il conviendrait de prévoir que, pour l'élection présidentielle, les comptes de campagne doivent être présentés par un membre de l'ordre des experts comptables et des comptables agréés, comme cela est d'ores et déjà le cas pour les comptes de campagne des candidats aux élections législatives.

2. – *Les modalités du contrôle.*

» Le Conseil constitutionnel n'a pas compétence pour exercer un contrôle approfondi de la régularité des comptes de campagne qui lui sont adressés et du respect par les candidats du plafonnement des dépenses fixé par la loi organique.

» Il considère cependant que plusieurs mesures sont nécessaires au respect des exigences légales.

a) L'obligation faite aux candidats d'établir un compte de campagne devrait s'accompagner de l'obligation corrélative d'ouvrir un compte bancaire ou postal retraçant exclusivement les opérations financières liées à la campagne électorale. Pour la période antérieure à l'établissement de la liste des candidats, il ne pourrait cependant s'agir que d'une recommandation.

b) Afin d'unifier les présentations et de permettre une information plus complète de l'opinion, les comptes de campagne devraient être établis conformément à un modèle-type arrêté après avis du Conseil constitutionnel.

c) Devrait incomber, à un membre de l'ordre des experts comptables et des comptables agréés, non seulement la présentation des comptes de campagne mais aussi leur certification.

d) Toute personne ayant annoncé son intention de se porter candidat à l'élection présidentielle et qui reçoit le soutien public de tout parti comme de tout groupement devrait être tenue de faire figurer dans son compte de campagne les dépenses effectuées à son profit par ces partis ou groupements.

» Faute pour la législation de prévoir une semblable obligation, on peut craindre que toute mesure de plafonnement des dépenses de propagande ne s'avère inefficace.

» Le Conseil constitutionnel *estime en tout cas indispensable* qu'une réflexion approfondie soit poursuivie par les pouvoirs publics sur les conditions d'application aussi bien de la loi organique nº 88-226 du 11 mars 1988, que de la loi nº 88-227 du même jour. »

Signal d'alarme

LES *« observations »* du Conseil constitutionnel ne sont jamais innocentes. Celles qu'il vient d'adresser au président de la République et au premier ministre, dans un rapport de onze pages, sur le financement de la dernière campagne présidentielle mettent en cause, en vérité, l'application des deux lois du 11 mars 1988 relatives à la transparence financière de la vie politique.

En épluchant les comptes de campagne de chacun des candidats, tels qu'ils lui ont été communiqués avant leur publication au *Journal officiel,* daté 15-16 juillet (1), les neuf « sages » du Palais-Royal ont, en effet, relevé diverses anomalies qui le conduisent à suggérer aux pouvoirs publics de réviser ce dispositif *sous peine d'entretenir des errements incompatibles avec l'exercice d'une saine démocratie.*

Certes, le Conseil constitutionnel, qui n'a pas été habilité à vérifier la régularité et la sincérité des comptes de campagne des candidats, s'exprime en termes très elliptiques. Il ne paraît viser personne en particulier, et ses remarques ne présentent qu'un caractère général. Mais comme chacun sait qu'il ne fait rien par hasard, tout le monde est invité à comprendre, entre les lignes, que l'analyse de ces comptes l'a suffisamment instruit pour qu'il se sente obligé de tirer aujourd'hui le signal d'alarme. Son rapport constitue même une véritable série de « grelots » pour qui sait décrypter le langage toujours codé de l'assemblée du Palais-Royal *que préside M. Robert Badinter.*

Quand le Conseil constitutionnel, après avoir relevé *« les lacunes de la législation »,* regretté que la législation applicable à l'élection présidentielle soit *« moins exigeante »* que pour les élections législatives et déploré que les règles établies par la loi organique du 11 mars 1988 soient *« insuffisantes pour permettre un contrôle efficace »,* insiste pour que le financement public de la campagne présidentielle soit revu et corrigé afin qu'aucun candidat ne *« puisse bénéficier directement ou indirectement de l'aide financière de personnes étrangères »* et que les contrevenants soient passibles d'une *« sanction appropriée »,* il est clair qu'il nourrit à ce sujet, pour le moins, quelques doutes...

De même, quand le Conseil constitutionnel note que *« certains candidats »* ont inscrit dans leurs comptes des dépenses afférentes à des actions *« antérieures au 12 mars 1988 »,* date de référence, et souligne qu'il s'agit là d'une *« pratique contraire à la loi organique »,* il fait comprendre qu'en cultivant le flou, le législateur a ouvert la porte au gonflement artificiel des factures de campagne, au détriment du budget public.

Un message clair

Au fil de leur rapport, les « sages » précisent d'ailleurs, sans jamais citer bien entendu le moindre nom, que, *« un compte de campagne a inclus une évaluation prévisionnelle des frais de financement du découvert »* de son compte *« jusqu'au versement par l'Etat du remboursement forfaitaire escompté »* (30 millions de francs pour chacun des candidats ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour de scrutin et 35 millions de francs pour chacun des deux candidats restés en lice au second tour), et ils en concluent qu'une telle pratique *« pourrait conduire à un enrichissement sans cause dans l'hypothèse où le remboursement interviendrait avant l'échéance prévue dans le compte ».*

Enfin, lorsque le Conseil constitutionnel estime que tout candidat à l'élection présidentielle recevant *« le soutien public de tout parti comme de tout groupement »* devrait *« être tenu de faire figurer dans son compte de campagne les dépenses effectuées à son profit par ces partis ou groupements »,* il suggère très clairement que le dispositif actuel autorise des tours de passe-passe puisqu'il permet éventuellement à un candidat d'alimenter les caisses de son parti avec les fonds publics, alors que la loi, dans son esprit, a été conçue pour rembourser les candidats et non pour subvenir indirectement aux besoins financiers des formations auxquelles ils appartiennent.

Le message que l'assemblée du Palais-Royal adresse à MM. François Mitterrand et Michel Rocard est donc plus clair qu'il n'y paraît à la lecture de son rapport alambiqué : moi, dit-elle en substance, je n'ai pas pu vraiment vérifier l'honnêteté des comptes des candidats, mais j'ai découvert diverses anomalies qui vont à l'encontre de la volonté de transparence affichée ; à vous d'intervenir pour convaincre le Parlement de pallier ces carences ou, au moins, pour mettre en place les garde-fous indispensables ; *sinon les mesures de* plafonnement des dépenses seront illusoires.

En attendant la *« réflexion approfondie »* suggérée par le Conseil constitutionnel et le *« débat public »* qui doit avoir lieu au Parlement *« au cours de la première session ordinaire de 1989-1990 »,* à partir d'un rapport gouvernemental *« sur la mise en œuvre des dispositions de la loi du 11 mars 1988 »,* conformément à l'article 18 de celle-ci, le premier réflexe de l'hôtel Matignon, mercredi matin 27 juillet, était de s'en remettre... au ministre chargé du budget. C'est à celui-ci, en effet, qu'incombera la responsabilité de rembourser aux candidats les sommes qui leur sont dues.

Tout donnait donc à penser que M. Michel Charasse, ancien conseiller auprès du président de la République, mettrait beaucoup de zèle dans ce contexte à réclamer des « éclaircissements » aux principaux intéressés...

ALAIN ROLLAT.

(1) Selon les comptes officiels, M. Mitterrand a dépensé, pour sa campagne, 99 842 170 F ; M. Chirac, 95 984 005 F ; M. Barre, 64 145 185,29 F ; M. Le Pen, 36 506 372 F ; M. Lajoinie, 33 345 146 F.

● **M. Rocard prendra dix jours de vacances en Suède.** – Le premier ministre, M. Michel Rocard, prendra une dizaine de jours de vacances en Suède, où il fera de la voile en famille. M. Rocard devrait quitter Paris le samedi 30 juillet et y revenir le 10 août. Avant de partir en congé, le chef du gouvernement aura consacré l'essentiel de ses activités aux dossiers de la Nouvelle-Calédonie et de la préparation du budget.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou encadré par les « durs » du FLNKS

NOUMÉA
de notre correspondant

Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Bernard Grasset, a reçu, mercredi 27 juillet à Nouméa, une délégation du FLNKS au titre des contacts préliminaires avant la nouvelle phase de pourparlers, prévus à Paris à partir du 10 août autour de l'accord de Matignon signé par MM. Rocard, Lafleur et Tjibaou.

Au cours d'un entretien d'une heure, la délégation, conduite par M. Tjibaou et composée de six représentants des différentes composantes de la coalition – Charlie Pidjot (UC), Edmond Nékiriaï (UPM), Paul Néaoutyne (Palika), Louis Kotra, Uregei (USTKE), Kulia Sékilia (FULK), Niné Wéa (Ouvéa, comités de lutte) – a soumis aux délégués du gouvernement les contre-propositions indépendantistes en matière de corps électoral, de calendrier institutionnel et de découpage régional ainsi qu'un dispositif de *« mesures d'accompagnement »* destinées à réduire *l'« attractivité »* du pôle urbain de Nouméa, considéré comme un foyer d'immigration. L'amnistie des détenus condamnés pour des raisons ayant trait à la situation politique est également au *cœur des* discussions.

Auncune indication n'a filtré de ce premier échange. De part et d'autre, on souhaite visiblement entourer ces consultations d'un maximum de discrétion afin d'éviter les désagréments d'effet d'annonce prématurée. Cette rencontre officielle devrait être la seule avant la reprise des contacts au sommet à l'hôtel Matignon. M. Tjibaou sera en principe accompagné par la même délégation dont les membres – majoritairement – ne semblent guère portés aux concessions.

Echaudé par son « dérapage » personnel de la fin juin à Paris, M. Tjibaou aurait d'ailleurs lui-même souhaité s'entourer d'une équipe ancrée dans la mouvance « dure » du FLNKS afin d'engager la responsabilité de l'ensemble de la coalition.

F. B.

● **La médaille militaire pour les deux parachutistes tués à Ouvéa.** – Par décret du président de la République, la médaille militaire a été décernée, à titre posthume, à l'adjudant Régis Pedrazа et au soldat de première classe Jean-Yves Véron, tués le 5 mai *« dans l'accomplissement de leur devoir »,* lors de l'assaut contre la grotte d'Ouvéa en Nouvelle-Calédonie. Ces deux hommes appartenaient au 11ᵉ régiment parachutiste de choc, qui peut exécuter des missions pour la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

La rencontre RPR-UDF

Vers une coordination de l'opposition

L'entrevue qui doit réunir MM. Giscard d'Estaing et Chirac, jeudi 28 juillet à 10 heures à l'Assemblée nationale, est présentée du côté RPR comme une rencontre *« tout à fait normale »* entre les dirigeants des deux formations de l'opposition. On rappelle même que d'autres entretiens de ce type ont déjà eu lieu avant les élections législatives, tout en reconnaissant que c'est la première fois que le député du Puy-de-Dôme y participera comme président de l'UDF.

Elle a été précédée par l'envoi d'une lettre de M. Chirac à M. Giscard d'Estaing dans laquelle le président du RPR se félicite, notamment, que soient ainsi fixées les règles pour une méthode de travail en commun. Il s'agit, en effet, de mettre au point entre les deux partis les procédures permettant d'étudier les problèmes qui se poseront lors de la prochaine session parlementaire : l'impôt de solidarité sur la fortune, le revenu minimum social garanti, le projet de budget pour 1989, etc.

De même, ainsi que l'avaient envisagé MM. Léotard et Juppé, pourrait être évoquée la création de groupes de travail sur les problèmes de l'emploi et sur le marché unique européen de 1992. On souhaite du côté du RPR que ces relations demeurent dans le cadre bilatéral des rapports entre les deux formations de l'opposition sans qu'il soit nécessaire de créer une structure supplémentaire.

Dans cet esprit, on estime que l'Union du rassemblement et du centre, qui avait été créée à des fins strictement électorales pour les dernières législatives, n'est pas adaptée à cette nouvelle action.

Il semble en revanche qu'il en *aille* différemment dans l'esprit de M. Giscard d'Estaing, puisque dans la lettre qu'il a adressée aux élus de la confédération, le 13 juillet, le président de l'UDF écrit notamment : *« L'UDF développera ses relations avec son partenaire RPR dans le cadre de l'Union du rassemblement et du centre. »*

Si du côté du RPR on juge superflu et alourdissant de redonner vie à une structure à vocation strictement électorale, on reconnaît que cela peut poser davantage de problèmes à l'UDF qu'au RPR.

Ainsi, à quarante-huit heures de la rencontre, tous les problèmes n'étaient pas encore réglés concernant la composition de la délégation UDF. Le député du Puy-du-Dôme avait, en effet, envisagé de s'entourer d'un représentant de chacune des composantes de l'Union, ce qui *représentait déjà une demi-douzaine* de personnes (Parti républicain, CDS, adhérents directs, Parti radical, club Perspectives et Réalités, PSD) et d'y adjoindre les présidents des groupes parlementaires des deux assemblées, soit à peu près autant de personnalités.

En revanche, du côté du RPR, la délégation conduite par M. Chirac devait comprendre le secrétaire général du mouvement (M. Juppé), les deux présidents de groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat (MM. Pons et Pasqua) et M. Edouard Balladur.

Cette différence n'est pas seulement formelle. Elle révèle que l'union est plus difficile à réaliser au sein d'une UDF plus diverse et tiraillée par des tropismes contradictoires qu'au RPR, où le traumatisme électoral a été assez vite surmonté.

La préparation de cette rencontre figurait à l'ordre du jour de la réunion du bureau politique de l'UDF, ce mercredi matin 27 juillet. Les dirigeants de la confédération (à l'exception de M. François Léotard qui, s'étant excusé, s'est fait représenter par M. Gérard Longuet) ont prévu un *« examen de la situation politique »* et notamment des deux sujets qui devraient constituer le gros du débat de la rentrée : l'impôt de solidarité sur la fortune à partir d'un rapport de M. Michel d'Ornano et le projet de référendum sur la Nouvelle-Calédonie après un exposé du radical Didier Bariani.

Quant aux cantonales des 25 septembre et 2 octobre qui constituent la prochaine échéance électorale, l'UDF laisse à la « commission Gaudin », qui s'est réunie mardi 26 juillet, le soin de trancher les cas difficiles. RPR et UDF conviennent d'ailleurs que pour ce type de scrutin, mieux vaut laisser les problèmes se régler au niveau départemental.



Politique

Les ministres centristes veulent créer un « courant de l'ouverture »

Ils sont huit. Huit à symboliser l'ouverture au sein du gouvernement. Le mot a beau être *« galvaudé »*, comme dit M. Michel Rocard, il n'en traduit pas moins une nouvelle donne dans la *« recomposition »* du paysage politique commencée avec les scrutins du printemps. A l'initiative de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, les « huit » ont décidé de s'organiser.

Ce *« courant de l'ouverture »* devait se retrouver, mercredi 27 juillet, autour de la table de M. Michel Durafour. Le ministre de la fonction publique et des réformes administratives, dont nous publions ci-dessous un point de vue, a invité, outre M. Lionel Stoléru, MM. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement, Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, Théo Braun, ministre délégué chargé des personnes âgées, Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, et Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargé de la famille.

POINT DE VUE

L'obligation du choix

par Michel Durafour
ministre de la fonction publique et des réformes administratives

L'OUVERTURE, les centristes, tout le monde en parle depuis six mois. La première a paru tourner court à ceux-là mêmes qui s'y sont refusés. Quant aux centristes, ils demeurent mal connus, en dépit de leurs efforts pour faire entendre leur voix. Un point cependant est acquis et irréversible : les Français veulent un gouvernement de coalition ; ils y voient un contrôle permanent de leurs dirigeants, donc une sécurité. En exprimant le vœu qu'un seul parti, même majoritaire, n'accapare pas à lui seul tous les leviers de commande de l'Etat, le président de la République a répondu à une aspiration populaire profonde, que tous les sondages confirment.

La condition de centriste est rude : exposé aux coups de la droite et de la gauche, accusé de trahison ou d'opportunisme par tous ceux dont il n'accepte pas les yeux fermés les idées et les comportements, il est la victime désignée du discours bipolaire, toujours à la mode, remarquablement imbécile et réducteur, mais sécurisant.

Il faut comprendre, même si on en est justement irrité, les interrogations, les hésitations, les retournements des responsables centristes : ils sont mal aimés de tous côtés, ils ont dû arracher à la force du poignet quelques rapports budgétaires, leurs élus renâcient. Mais ils ont eu tort de céder aux menaces du RPR, en renonçant à la présidence de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Force est de constater que ce repli leur incombe, et prétendre le mettre au passif de la majorité présidentielle n'est pas convenable.

L'élection du président du conseil régional d'Aquitaine, intervenue à la suite, n'a rien arrangé : non seulement une connivence coupable est apparue entre le centre droit et le Front national, mais des conversations sont engagées en vue d'accords plus formels à l'occasion des prochaines élections, dont quelques-uns sont d'ores et déjà signés. On conçoit qu'au plus haut niveau de l'Etat on se soit ému, au nom de la défense des valeurs historiques de la République, et qu'on ait mis chacun au pied du mur.

Désormais, les choses sont claires : au-delà du clivage gauche-droite, dont l'élection présidentielle a démontré qu'il était dépassé, il y a ceux qui refusent l'acoquinement avec le Front national ou seulement le voisinage ; et il y a les autres. Nul n'échappera à l'obligation de faire un choix, lors des élections municipales de mars prochain. Et cette fois-ci, il ne sera pas confidentiel, en raison du mode de scrutin : il faudra bien dire avec qui on s'associe et au nom de quelle morale. L'heure de la vérité approche.

Naturellement, le bouleversement politique actuel et celui, plus important encore, qui se prépare n'iront pas sans grincements de dents. Chacun, dans son parti, a ses ayatolahs. Mais les plus petites cages abritent souvent les plus grosses bêtes, enragées de l'étroitesse de leur prison. Il faut donc se garder de jeter des anathèmes sur ceux-ci ou sur ceux-là.

Quelques échéances se dessinent qui obligeront les masques à tomber, Dieu merci : les projets de loi relatifs à l'impôt sur la fortune et au revenu minimum d'insertion, le budget, les élections municipales, la préparation du grand marché européen. Sur tous ces points, à propos desquels la droite se déchire, des convergences réelles existent entre les centristes et les socialistes. Il faudra en tirer la conséquence, ouvrir le dialogue. Ou bien, une fois de plus, la langue de bois l'emportera. Là aussi l'heure de la vérité sonnera bientôt. Elle ne sonnera pas deux fois.

Le secret d'Hélène Dorlhac

« Un cœur simple... »

Si elle n'était péjorative en politique, on emprunterait volontiers à Flaubert cette expression pour résumer Hélène Dorlhac de Borne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale chargé de la famille.

Cette petite femme de cinquante-trois ans, au teint singulièrement hâlé, à la chevelure brune ébouriffée, n'a pas l'élégance pétillante de Michèle Barzach ni la vivacité chaleureuse de Georgina Dufoix, ses deux prédécesseurs dans cette fonction. Elle n'a pas non plus leur fidélité partisane et leur militantisme convaincu. Elle incarne aujourd'hui, aux yeux de la gauche, la politique de l'ouverture intelligente et, aux yeux de la droite, la technique méprisable du ralliement opportuniste.

Difficile à vivre ? *« Je suis totalement en paix avec ma conscience, je me sens une femme libre »*, répète-t-elle inlassablement.

Médecin du travail dans un service inter-entreprises de Nîmes, Mme Dorlhac de Borne s'inscrit, au début des années 70, au Parti républicain, et fonde en 1972 le *club local* Perspectives et réalités. Elle reconnaît avoir été *« séduite »* par les idées neuves défendues alors par un jeune et déjà ancien ministre des finances de Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing. Mme Dorlhac soutient farouchement la candidature de celui-ci à l'élection présidentielle de 1974 et se retrouve, quelques mois plus tard, secrétaire d'Etat chargée de la condition pénitentiaire dans le premier gouvernement de Jacques Chirac.

Créée pour elle, cette fonction ne lui survit pas lors du remaniement ministériel de 1976. Hélène Dorlhac prend alors peu à peu ses distances avec son parti, abandonnant sans fracas les réunions du bureau politique, et reprend son activité d'inspecteur régional du travail. Entrée par effraction dans la vie politique, elle la quitte sur la pointe des pieds.

Quatorze ans plus tard, le 6 mai 1988, elle signe dans les colonnes du *Monde* un appel à voter pour François Mitterrand. Le soutien à la *« France unie »* est pour elle l'expression d'une continuité avec les *« deux Français sur trois »* chers à Valéry Giscard d'Estaing. Mais cet engagement est aussi et surtout l'aboutissement d'un long cheminement personnel.

Comme on confie un vrai secret, Hélène Dorlhac raconte d'une voix douce, un peu fatiguée, dressant haut ses sourcils en accent circonflexe sur ses yeux noisette, ce que fut sa première expérience politique, depuis ce premier conseil des ministres où, par habitude très provinciale, elle était arrivée avec un quart d'heure d'avance dans la cour de l'Elysée, jusqu'à sa sortie sans gloire en 1976.

Pendant ces deux années, les mutineries sont nombreuses. Un gardien de la maison d'arrêt de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) est tué par deux détenus qui tentent de s'enfuir. Le mécontentement général et l'inquiétude gagnent les syndicats de surveillants. Multipliant les rencontres et les visites dans les prisons, et entraînant en août 1974 Valéry Giscard d'Estaing dans l'une d'elle, à Lyon, Hélène Dorlhac découvre avec effarement la réalité pénitentiaire.

« Un écho de mes propres convictions »

Face à des députés incrédulent qui lui parlent de *« prisons quatre étoiles »*, face à une opinion publique hostile qui aimerait que l'on se soucie davantage des victimes, elle défend avec achamement son projet d'amélioration des conditions de vie des détenus et annonce une série de réformes destinées à faciliter leur réinsertion. On ne la laissera pas achever sa mission. Lâchée par son ministre de tutelle, Jean Lecanuet, garde des sceaux, Hélène Dorlhac comprend que la condition pénitentiaire n'est pas un sujet électoralement très « vendeur ».

De cette expérience, elle garde une sourde méfiance à l'égard des partis politiques, de quelque bord qu'ils soient, et une passion pour un sujet qui a *« bouleversé »* sa vie. *« J'ai vu ce qu'était l'intolérance, l'exclusion, j'ai changé à ce moment-là »*, observe-t-elle.

En septembre 1983, après les accusations de *« laxisme »* et les manifestations de policiers qui défilent au cri d'*« assassin »* sous les fenêtres de Robert Badinter, Hélène Dorlhac sort de sa retraite nîmoise et rend, dans *le Monde*, un hommage appuyé à la politique du garde des sceaux. Sans doute ressent-elle alors une solidarité toute particulière à l'égard de ce ministre confronté aux plus féroces critiques du monde politique et qui tente à son tour d'humaniser les prisons.

Un an plus tard, dans un livre intitulé *Changer la prison*, l'ancien secrétaire d'Etat de Valéry Giscard d'Estaing raconte son *« cœur qui saignait »* devant le spectacle de détenus mutés après une émeute *« avec, dans le regard, une angoisse et un désespoir indescriptibles »*. Ses préoccupations la rapprochent peu à peu de François Mitterrand, qu'elle avait tenu à féliciter au lendemain du 10 mai pour sa campagne en faveur de la suppression de la peine de mort. *« J'ai trouvé dans son discours un écho de mes propres convictions sur le refus de l'exclusion. »* Elle se définit *« comme une femme de droite par fidélité à* [son] *passé »* et se situe *« à gauche de la droite bloquée, qui refuse de comprendre que la France ne peut pas s'offrir le luxe d'être coupée en deux »*.

Aujourd'hui, Hélène Dorlhac se veut sans rancune à l'égard de ses amis politiques qui ne l'ont — c'est une litote — pas soutenue dans son action. *« J'ai tiré un trait sur les mauvais souvenirs*, affirme-t-elle, *mais les problèmes de la prison, je ne les oublierai jamais. »*

Lorsque, dans son vaste bureau du 8, avenue de Ségur, elle parle de ses ambitions pour son secrétariat d'Etat, Hélène Dorlhac n'oublie pas, en effet, que *« les chances d'un adulte dépendent beaucoup de sa vie familiale »*, et que les milieux défavorisés sont encore trop souvent les ferments de la délinquance.

Passionnée par sa nouvelle tâche, elle reçoit depuis trois semaines les partenaires sociaux dans le bureau inchangé de son prédécesseur. *« Je choisirai tout de même d'autres tableaux »*, confie-t-elle en jetant un regard vaguement hostile aux toiles contemporaines et au paysage alsasien placardés sur le mur. De son logement elle ne s'est pas encore préoccupée, *« mais ce n'est pas vraiment urgent »*, ajoute-t-elle. Pour le moment, *« j'habite chez des cousins »*...

PASCALE ROBERT-DIARD.

● **M. Sarre confie à l'architecte Cantal-Dupart une mission sur les voies d'eau.** — M. Georges Sarre vient de confier à l'architecte Michel Cantal-Dupart, l'un des responsables avec Roland Castro de Banlieue 89, une mission d'étude et de réflexion pour *« valoriser nos fleuves, rivières et canaux sur tous les plans, et plus généralement pour leur redonner un rôle central dans la vie quotidienne de nos concitoyens »*. *« Vous rechercherez la participation active des élus des régions concernées »*, précise dans la lettre de mission le secrétaire d'Etat chargé des transports routiers et fluviaux. M. Sarre souligne que les voies navigables constituent un patrimoine précieux sur les plans culturel, touristique et économique. *« Or ce réseau intimement lié à la qualité des abords et des sites est à l'heure actuelle sous-utilisé, pour ne pas dire presque négligé. »*

Communication

La spéculation sur le passage des films à la télévision

Main basse sur les catalogues du cinéma français

C'est une ruée. Une vraie flambée. Les sociétés d'achat de droits audiovisuels, ces nouveaux « marchands de films », se livrent une concurrence acharnée pour acquérir les derniers longs métrages français disponibles sur le marché. Coup sur coup, UGC Droits audiovisuels vient de reprendre les catalogues de Télé-Hachette et de Trinacra, la société de M. Yves Rousset-Rouard. Et la Compagnie européenne des droits (CED) vient d'acheter tous les films du producteur Alain Terzian. Des contrats qui se chiffrent à plusieurs dizaines de millions de francs, et que les acheteurs espèrent rentabiliser en louant des longs métrages aux télévisions.

La crise du cinéma n'existe pas pour tout le monde. Pas pour M. Yves Rousset-Rouard, en tout cas, qui vient de vendre une vingtaine de films *« pour un montant élevé »*, comme le reconnaît l'acheteur, M. Guy Verrechia, président du groupe UGC. Parmi les titres cédés, il est vrai, figurent des films aussi populaires que *les Bronzés*, *Le Père Noël est une ordure* ou les trois premiers *Emmanuelle*. Et pas pour M. Alain Terzian, non plus, qui vient de céder à la Compagnie européenne des droits (CED) un catalogue riche de *la Crime*, *l'Année des méduses*, *Rive droite, rive gauche*, etc., pour — dit-on — presque 100 millions de francs. Des transactions à faire rêver même des professionnels du cinéma.

Récente, l'apparition des sociétés d'achat de droits a suivi ces dernières années le développement des télévisions privées. Jusque-là, en effet, le marché du septième art, presque entièrement tributaire du succès des films en salles, demeurait un univers à haut risque ignoré des financiers. La multiplication des chaînes a changé tout cela.

Sur le petit écran, la guerre des films à 20 h 30 et l'obligation de diffuser 50 % de longs métrages français ont dopé la demande de films et fait flamber les prix d'acquisition. Le cinéma est devenu ainsi une sorte de matière première, enjeu de spéculations financières. Nombre de groupes de communication et d'établissements bancaires ont créé des sociétés d'achat de droits. Objectif ? Ratisser le marché des films — et parfois des séries — disponibles pour constituer un *« portefeuille de fictions »* à louer aux télévisions.

Parti le premier, le groupe UGC, associé à Paribas, la Générale d'images et Europe 1, reste aujourd'hui leader avec 15 % du marché et 110 millions de francs de chiffre d'affaires. Mais la Financière Robur (Robur DA), le groupe Suez associé au producteur Marin Karmitz (la Compagnie européenne des droits), la Caisse des dépôts et consignations au travers d'Initial Group, la Lyonnaise de banques (les Films de la Tour), la Compagnie luxembourgeoise de Télédiffusion (CLT), enfin, se sont eux aussi lancés dans cette activité.

« Bref, résume un professionnel, *si vous ajoutez à ces catalogues récents ceux — historiques — de Gaumont et de Pathé Cinéma, vous n'en trouvez plus dans les mains de producteurs indépendants ! »* Presque plus serait plus juste. Claude Berri (associé, il est vrai, aux Chargeurs de M. Jérôme Seydoux), Christian Fechner (lié à Gaumont), Claude Zidi, Eric Rohmer, Anatole Dauman, ont gardé jusqu'ici la propriété des films qu'ils ont produits. Résisteront-ils aux offres qui leur sont faites ?

Une rentabilité aléatoire

Car si quelques producteurs, pressés de « se refaire » après l'échec d'un film, voient encore dans les sociétés d'achat de droits de *« véritables vautours »*, la plupart reconnaissent, au contraire, avoir bénéficié de l'emballement des prix. Au point que certains professionnels estiment *« déraisonnable »* ou *« imprudent »* d'acheter des catalogues aujourd'hui. *« Je croyais que le commerce reposait sur le principe : savoir acheter pour bien vendre*, ironise même l'un d'entre eux ; *quand je vois à quel prix ces nouvelles sociétés achètent, je me demande comment elles pourront vendre. »*

La rentabilité de ce négoce est en effet difficile à apprécier. Elle dépend tout autant de la qualité de chaque catalogue, de l'ancienneté et de la notoriété des films qui la composent, que de l'état du marché. Sauf exception, les sociétés d'achat de droits ne sont propriétaires des négatifs que pour une durée déterminée. Elles doivent donc se rémunérer en multipliant les ventes de droits de diffusion aux télévisions pendant un laps de temps donné (entre quinze et trente ans, le plus souvent). Ensuite, les droits d'auteur doivent, eux aussi, être périodiquement renouvelés (tous les vingt-huit ou trente ans). Chaque long métrage est donc un cas particulier et la remise à jour d'un catalogue ancien peut entraîner de gros frais financiers.

Autres éléments d'incertitude : les télévisions continueront-elles à programmer autant de films ? Et dans quelles conditions ? Déjà, la Cinq, passé l'euphorie de son lancement, a renoncé à concurrencer TF 1 et s'est largement rabattue sur des séries B. Ensuite, à la demande des pouvoirs publics, qui souhaitent protéger les salles de cinéma (un décret doit sortir à ce sujet), la plupart des chaînes ont réduit à deux par semaine le nombre de longs métrages qu'elles diffusent à 20 h 30. Un manque à gagner certain pour les détenteurs de films. Le droit de diffusion acquitté par TF 1, par exemple, pour un inédit programmé à une heure de grande écoute, peut aller de 1,5 à 4 millions de francs, contre 250 000 à 400 000 F seulement pour un ciné-club de fin de soirée.

Les sociétés d'achat de droits parient sur le développement du câble et de la vidéo, ainsi que sur la reconquête des marchés étrangers pour rentabiliser leurs investissements de ces dernières années. Qu'elles n'y parviennent pas et, comme le pronostiquent nombre de professionnels, on pourrait assister à une phase de concentrations et de fusions dans ce secteur. *« Après tout*, note le responsable de la Générale d'images, *les deux premiers catalogues français atteignent tout juste les six cents titres, quand celui du groupe BETA à Munich dépasse largement le millier. »*

PIERRE-ANGEL GAY.

En Italie

La Cour constitutionnelle refuse le partage de la télévision entre la RAI et M. Berlusconi

Le gouvernement italien devra sans doute revoir sa copie avant de présenter au Parlement son projet de loi sur l'audiovisuel, adopté en conseil des ministres après de nombreuses tractations entre les partis au pouvoir (*le Monde* du 7 juin). La Cour constitutionnelle vient en effet de rendre un arrêt qui rappelle la nécessité de maintenir le pluralisme des ondes et critique « l'option zéro » retenue par le premier ministre démocrate-chrétien, M. Ciriaco De Mita.

Ce projet de loi-cadre devait enfin réglementer le paysage audiovisuel de la péninsule, soumis depuis douze ans à tous les bouleversements. De fait, il consacrait l'essentiel des positions établies, et notamment celle de Silvio Berlusconi, qui pouvait conserver ses trois réseaux et les connecter pour faire du direct, à la seule condition de renoncer à son quotidien *Il Giornale*.

Mais la Cour estime que le pluralisme qui est une valeur de *« rang constitutionnel »*, *« n'est pas garanti par un duopole public-privé »*, en clair, le partage du marché entre la RAI et M. Berlusconi. Dans une interview au quotidien *la Repubblica*, le président de la Cour précise que la concentration des médias doit s'apprécier sur la base des audiences réelles, et non seulement par le nombre de chaînes détenues par un groupe. Il souhaite également que la loi s'intéresse au marché publicitaire pour éviter son contrôle par des conglomérats — une mise en garde qui vise aussi bien M. Berlusconi que la FIAT, tentée par l'aventure télévisuelle. Enfin, il juge que l'interdiction de cumuler la possession de journaux et de télévisions ne doit pas être intangible, mais appréciée en fonction des circonstances, pour ne pas freiner la concurrence.

Bref, la Cour ne se satisfait pas d'un projet de loi que beaucoup estimaient *« sur mesure »* pour M. Berlusconi, et prévient d'emblée qu'elle refusera toute loi qui ne prendrait pas en compte ses exigences de pluralisme.

M. C.-I.

● **Renforcement de la coopération entre la SEPT et FR 3.** — FR 3 et la SEPT vont renforcer leur coopération dans le domaine de la production de programmes, a indiqué, le vendredi 22 juillet, la chaîne culturelle. De nouvelles tranches de programmation communes vont être créées à partir de janvier 1989 : émission à caractère éducatif le samedi après-midi et émissions le dimanche à 20 h 30. M. René Han, PDG de FR 3, et M. Georges Duby, président de la SEPT, qui se sont rencontrés à ce propos cette semaine à Aix-en-Provence, ont décidé de s'entretenir régulièrement de nouveaux programmes communs. Dès le 3 octobre, FR 3 et la SEPT diffuseront des émissions en fin de soirée. Cette mesure renouvelle l'accord entre les deux chaînes qui devait théoriquement expirer en septembre.

● **Antenne 2 a diffusé un reportage sur les sectes.** — Antenne 2 a diffusé, dans son journal télévisé du vendredi 22 juillet, l'un des trois reportages concernant des sectes, qui avaient été retirés le 7 juillet (*le Monde* du 9 juillet). Ce reportage concerne la Nichiren Shoshu française, qui serait liée à la Soka Gakkai, une *« puissance occulte »* du Japon. Deux autres reportages, sur l'association IVI et sur Ecovi qui avaient été interdits de diffusion par les tribunaux dans le cadre de l'émission d'Antenne 2 « Edition spéciale » du 7 juillet, avaient été diffusés au cours des journaux télévisés du 8, puis du 15 juillet, à la suite de la protestation de syndicats de journalistes de la chaîne et d'associations.

● **M. Rupert Murdoch nouvel éditeur de la Bible ?** — Le groupe de l'Australo-Américain Rupert Murdoch ne néglige aucun créneau de la communication. Il vient de proposer 56,7 millions de dollars pour le rachat du principal éditeur religieux des Etats-Unis, le groupe Zondervan, dont le chiffre d'affaires atteint 105,8 millions de dollars. Zondervan possède une chaîne de quatre-vingts librairies, produit des disques, mais est surtout connu pour ses livres religieux, et notamment sa nouvelle version de la Bible, la plus vendue sur le marché américain.

● **RECTIFICATIF.** — Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible la fin de l'article consacré à M. Jean Miot, nommé médiateur dans le conflit de l'imprimerie Jean Didier (*nos premières éditions datées 27 juillet*). Il fallait lire : *« Aussi M. Miot veut-il aller vite pour désamorcer une extension du conflit, et se garde-t-il de jeter de l'huile sur le feu, en rendant hommage au « réalisme » des deux parties et en prenant exemple sur la modernisation des imprimeries de la presse quotidienne parisienne, qui se déroule pour l'instant sans heurts. Les déclarations antérieures de M. Didier montrent pourtant qu'il n'est pas décidé à réintégrer les vingt-quatre salariés de Massy, dont dix-neuf délégués CGT, qu'il souhaite licencier. »*

PROGRAMME PRE-UNIVERSITAIRE

Programme de deux semestres préparant les étudiants, après 10 à 12 ans de scolarité seulement, à intégrer Schiller International University, au campus de Wickham Court, Londres. Logement au campus ou en famille (Sessions commençant en septembre ou janvier).
Schiller est une université américaine en Europe offrant une formation internationale pour préparer un diplôme américain BBA et MBA. Enseignement en anglais.

SCHILLER INTERNATIONAL UNIVERSITY (Dept. UP4)
51 Waterloo Road, London SE1 8TX
Tel (01) 928 8484 Telex 8812438 SCOL
(Accredited member AICS Washington DC, USA)

(Publicité)
L'ESPAGNE EN TRAIN
Voyagez sans limitation de kilomètres pendant 8, 15 ou 22 jours dans tous les trains intérieurs du réseau espagnol RENFE
A PARTIR DE 490 F
Renseignements :
RENFE
1, av. Marceau, 75116 PARIS
Tél. 47-23-52-01

Enquête

L'aménagement de la capitale

Les enjeux du

(Suite de la première page.)

Par plaques entières, le tissu urbain se nécrose. Les transports en commun fonctionnent parfois à la limite de la saturation. Il suffit d'un incident, somme toute mineur, sur l'une des quatre cents rames qui transitent chaque jour par la gare de Lyon pour que la catastrophe éclate.

Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir rêvé l'organisation de l'agglomération parisienne. Dans les années 60, Paul Delouvrier fut le chef d'orchestre d'un schéma directeur particulièrement ambitieux. Le SDAU (Schéma directeur de l'aménagement et de l'urbanisme) élaboré sous sa férule prenait facilement des allures de scénario de science-fiction. La capitale devait, vers la fin du siècle, compter quinze à seize millions d'habitants. L'anarchie de son développement traditionnel – en tache d'huile – devait être bridé, stoppé même sur la petite couronne. Cinq métropoles d'équilibre pousseraient harmonieusement à une distance raisonnable de Paris, reliées au centre par un réseau de voies ferrées express et des autoroutes rapides.

Ce plan fut en grande partie exécuté. Il a produit quelques résultats heureux, mais a généré beaucoup d'effets pervers. Dans une agglomération qui dépasse à peine huit millions d'habitants, les autoroutes, infranchissables, ont contribué à créer des îlots. Certes, les RER facilitent les mouvements de population, mais ils ont aussi accentué le déséquilibre socio-géographique de la région parisienne. Les bureaux enrichissent les communes de l'Ouest où ils s'implantent par centaines, tandis que les logements grignotent l'Est, là où le terrain est moins cher, sans profit financier pour les municipalités qui les supportent.

Les lignes transversales sont toujours aussi fragmentaires. La rocade A86, entreprise il y a plus de quinze ans, n'est toujours pas achevée : si vers l'Est, elle enjambe sans soucis des pavillons de meulière et taille à vif dans le tissu urbain, à l'Ouest, quelques maires se sont acharnés avec succès à écarter de leur commune – c'est-à-dire à geler purement et simplement – tout tracé qui bouclerait la boucle. Enfin, si les villes continuent inexorablement à croître de façon centrifuge, leurs habitants gardent des comportements centripètes : le Châtelet où toutes les lignes du RER convergent, est devenu le forum chaotique de ce grand Paris en miettes.

Singulièrement muets dans les années 60 et 70, les architectes relancent aujourd'hui le débat pour ne pas laisser aux seuls ingénieurs, réputés sans âme, le soin de décider de tout. Mais aussi parce qu'une nouvelle génération de professionnels de qualité a émergé depuis une quinzaine d'années et que les lois de décentralisation, qui donnent en matière d'urbanisme de larges pouvoirs aux maires, ont redistribué les cartes.

Dès 1982, Roland Castro a présenté au Président de la République son projet *Banlieues 89*. Missions, expositions, succès médiatiques ont familiarisé le public avec la silhouette trapue de cet ancien soixante-huitard qui brasse cent idées à la minute. Son plan, dans la région parisienne, n'a guère fait bouger les choses. Cela ne l'a pas découragé. Il attend beaucoup du retour des socialistes aux affaires.

Mais il n'est plus seul sur ce terrain. *Récemment*, une quinzaine d'architectes groupés sous le sigle *75021* tirent à leur tour le signal d'alarme. Ils présentent dans une brochure les grandes lignes du renouveau de l'agglomération. Sans parler des multiples individualités qui, carton à dessin sous le bras, proposent ponctuellement tel ou tel projet destiné à rénover un pâté de maison, restructurer un quartier, déplacer une gare, implanter un monument ou un équipement.

Ce remue-ménage n'est pas passé inaperçu des pouvoirs publics qui partagent souvent la même analyse mais sont désemparés devant la complexité des tâches. Seules les municipalités enchantées de leurs nouvelles responsabilités semblent imperméables à toute réforme profonde des structures de la région parisienne, réforme qu'elles imaginent comme un amoindrissement de leurs prérogatives récentes.

Injustice criante

Première constatation : étranglé par le périphérique, le Paris intra-muros étouffe dans ses limites. « *Paris se complait dans son image de ville-musée où l'histoire est privilégiée par rapport à la géographie*, affirme Gérard Thurnauer, l'un des 75021. *Les dernières grandes opérations immobilières s'achèvent ou vont s'achever : La Villette, Bercy, Montparnasse, Tolbiac. Il n'y aura bientôt plus de terrain disponible ; aussi le prix du foncier atteint-il des proportions japonaises.* » Roland Castro ne dit pas autre chose : « *Paris est trop petit, son avenir déborde largement du périphérique. Tant que la ville continuera à exiler ses pauvres hors de ses murs, aucune solution ne pourra être trouvée.*

Marcel Debarge, maire du Pré-Saint-Gervais et sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis, tonne lui aussi contre les spéculateurs parisiens : « *A cause d'eux, les prix ont augmenté sur ma commune. Aujourd'hui, nous n'avons plus un pouce de terrain libre. Et je ne parle pas des problèmes posés par les populations dont Paris ne voulait plus et que nous avons dû accueillir.* » Jack Ralite, maire communiste d'Aubervilliers, constate les mêmes phénomènes : « *Aubervilliers souffre de la proximité de Paris et de sa spéculation foncière effrénée. Pour éviter l'envol des prix, la municipalité est obligée d'acheter des terrains.* »

Michel Sapin, député socialiste des Hauts-de-Seine, distingue deux logiques – néfastes – pour traiter le problème capital du logement : « *Les communes gérées par la droite ne tiennent compte que du marché. Les habitants les plus défavorisés sont alors obligés de déménager, remplacés par des résidents aux salaires plus élevés. La municipalité de droite s'en trouve renforcée. Autre logique tout aussi perverse, bien souvent appliquée par les municipalités communistes : maîtriser le terrain de façon absolue. Ainsi, rien ne bouge, et surtout pas une population qui est censée* bien *voter.* »

Mais dans tous les cas, pour financer des programmes de logements ou d'équipement, il faut disposer de ressources toujours plus grandes. C'est la course folle aux bureaux. « *Sur quatre communes, Boulogne, Issy-les-Moulineaux, Levallois et Rueil, on trouve un million de mètres carrés de bureaux*, constate Nicolas Politis, le directeur de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme). *Chaque maire règle son POS* (plan d'occupation des sols) *comme il l'entend, sans se préoccuper de son voisin. C'est une source de déséquilibre foncier et d'inégalité fiscale considérable.* »

Patrick Balkany, maire RPR de Levallois-Perret, ne jure que par le tertiaire. Il justifie ce parti : « *La richesse, c'est à nous de la créer. Le POS nous permet de faire des choix qui ne regardent que la commune. Dans certaines localités, on préfère avoir des pavillons, des espaces verts, et payer plus d'impôts. C'est là la liberté.* » Choix souvent illusoire. Jean Vons, maire socialiste de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), constate qu'on a imposé à sa commune l'implantation de deux grands complexes : l'Ecole centrale et la faculté de pharmacie. « *Ici, il n'existe plus de terrains pour attirer le siège des grosses sociétés*, remarque-t-il. *L'équation est simple : pas de bureaux, pas de taxe professionnelle, donc pas d'argent. L'injustice est criante. Jugez des inégalités : ma commune, de 29 000 habitants, reçoit 7 millions au titre de la taxe professionnelle, et celle de Gennevilliers, 50 000 habitants, donc moins du double, grâce au Port autonome, touche 163 millions. Près de vingt fois plus ! Courbevoie, grâce à la Défense, 126 millions pour 60 000 habitants.* »

L'origine du mal

C'est ainsi que se crée, selon Nicolas Politis, une spirale de la richesse ou de la pauvreté : « *Les villes de l'Ouest s'enrichissent de plus en plus, pulsqu'elles peuvent offrir aux grosses sociétés des équipements de plus en plus sophistiqués. Celles de l'Est doivent se contenter des populations les plus défavorisées, qui sont obligées de passer des heures dans les transports en commun pour aller travailler vers l'Ouest. Aussi il est absurde de raisonner en opposant le Paris des vingt arrondissements à celui de la banlieue. La véritable ligne de clivage Est-Ouest traverse toute l'agglomération parisienne et passe à travers la capitale. La politique des transports en commun continue hélas de favoriser cet état de fait.* »



GIRY/REA

On a beau détruire symboliquement quelques « barres » particulièrement décrépites, comme celles des « 4 000 » à La Courneuve, les problèmes demeurent.
Carte ci-dessous : l'agglomération parisienne (en gris), au centre des huit départements de la région Ile-de-France.

Mais l'égoïsme sacré des municipalités et l'obsession centralisatrice de quelques technocrates seraient-ils les seuls responsables de l'enkystement de la région ? Pour Jacques Gonzalès, conseiller municipal communiste de Drancy et vice-président du conseil général du département de Seine-Saint-Denis, le découpage actuel de la région parisienne n'est pas un obstacle à son développement : « *Deux cents ans après la Révolution française qui a vu la naissance des libertés communales et départementales, il ne faut pas revenir sur ces acquis. Si l'on a pu dire à juste titre que la création des départements de la petite couronne, en 1964, a été conçue pour casser les banlieues rouges, en vingt ans d'existence l'identité de ces nouveaux départements est devenue un fait.* »

RÉGION ILE-DE-FRANCE
95
78
93
92
75
94
77
91
Agglomération parisienne
Limites de département
0 20 km

C'est pourtant à cette date, 1964, que l'architecte Michel Cantal-Dupart, coauteur de *Banlieues 89*, fait remonter l'origine du « mal », le « dépeçage » de la Seine et de la Seine-et-Oise, qui a donné naissance à cinq nouveaux départements : « *La création d'une communauté urbaine est ainsi impossible, puisque les éléments qui la constituent doivent faire partie d'un même département. Ensuite, le statut de Paris, en faisant, en 1977, de la capitale à la fois une commune et un département, a contribué à la couper de ses voisins. Toute forme de solidarité a disparu. Puis la région parisienne est devenue le champ clos de la rivalité RPR-PC. Enfin, à la suite de la décentralisation, votée en 1982, les communes se sont érigées en autant de bastilles. Chaque maire voit midi à sa porte, et néglige aux limites de sa ville ces « entre-deux » effrayants, là où les municipalités avaient repoussé, loin de leurs centres, incinérateurs, routes, grands ensembles et zones industrielles.* » C'est la politique du « *sac de sable* » – chacun derrière son créneau – également dénoncée par Nicolas Politis.

« *Il y a 187 potentats pour huit millions d'habitants* », s'exclame de son côté Gérard Thurnauer. D'ailleurs, le fait est révélateur, personne ne s'entend sur le nombre des communes qui composent l'agglomération parisienne proprement dite : 370 ? 180 ? 120 ? les chiffres varient avec les interlocuteurs. Les administrations et leurs compétences se chevauchent. Il est quasi impossible de savoir, par exemple, quelles sommes globales sont affectées aux transports dans la région parisienne.

Le schéma directeur, vieux de vingt-cinq ans, est devenu inopérant. Les opérations fragmentaires ne débouchent plus sur aucun grand projet d'envergure. Yves Dauge, responsable de la toute nouvelle Mission interministérielle à la ville et au développement social urbain, reconnaît qu'une planification minimale fait défaut. « *Il faut échapper au règne du chacun chez soi.* »

Le 21e arrondissement

Pour venir à bout de ce puzzle politico-administratif, il faudra vaincre à la fois l'esprit de clocher et la crainte de « l'impérialisme parisien ». « *Nos communes sont des espaces à taille humaine*, plaide Patrick Balkany. *Dans la périphérie, nous nous sommes battus pendant vingt ans pour avoir une identité. Ce n'est pas maintenant, alors que nous sommes sur le point de l'obtenir, que nous allons nous dissoudre dans je ne sais quel ensemble diffus.* »

Diffus ? Pour Roland Castro, apôtre du Grand Paris pur et dur, le terme est mal choisi : « *La France n'est pas un lotissement de communes. On a trop laissé pourrir les choses. Au nom des petits pouvoirs, va-t-on refuser les grandes ambitions ? Il est temps de réussir la synthèse du jacobinisme et du girondisme.* » Il dessine un Grand Paris étendu jusqu'à la ligne des forts. Sur ce territoire, chaque commune, y compris les arrondissements de Paris, élit son maire. Réunis en assemblée, ils désignent un super-magistrat doté de super-pouvoirs, notamment en matière d'urbanisme.

Avec ses propositions maximalistes, Roland Castro manie de la dynamite. Pour Michel Sapin, le problème du Grand Paris se résume en une question posée à ses habitants : « *Voulez-vous être administrés par Jacques Chirac ?* » Marcel Debarge renchérit : « *Même si je n'étais pas socialiste, je refuserais de devenir le vassal de Paris. C'est un poids trop lourd pour nous, et il faut avoir la fierté de sa commune.* »

Clivage droite/gauche ? Ce n'est pas si simple. Patrick Balkany, baron RPR de Levallois, refuse catégoriquement d'être avalé par le roi RPR de Paris : « *Levallois, 21e arrondissement ? Jamais, même pas en rêve.* » Et, pour être sûr d'être bien compris, il énumère les différences fondamentales qui, à ses yeux, séparent la capitale d'une ville comme la sienne : « *Ici, rien n'est anonyme. Paris est soumis à son énorme administration, elle met dix ans à prendre une décision, alors que nous, en un mois, nous avons décidé la dévolution des anciens terrains Citroën. Ici, je peux viser chaque permis de construire. A Paris, ce ne sont même pas les adjoints qui reçoivent la délégation du maire, mais les directeurs de l'administration municipale. Ici, je peux recevoir cinquante personnes par semaine sans rendez-vous préalable.* »

Cette peur panique du colosse parisien n'exclut pas toutefois le souhait d'une certaine concertation, puisque, aussi bien, comme le dit Jean Vons, « *le tout-à-l'égout n'est ni de droite ni de gauche* ». Mais cette concertation doit-elle se limiter à des problèmes de voirie ou débouchera-t-elle sur la création d'un Grand Paris ? « *Ce n'est pas réaliste*, constate Michel Giraud, qui fut pendant onze ans et jusqu'en juin dernier président de la région Ile-de-France, *tous les maires y sont hostiles.* »

Alors, quel cadre faut-il lui donner ? Tout le monde semble d'accord pour s'appuyer sur des structures déjà existantes. On ne reviendra pas sur la décentralisation. Jean-Pierre Fourcade, maire de Saint-Cloud et sénateur UDF des Hauts-de-Seine, penche, comme Michel Giraud, pour la région. C'est là que la nécessaire coopération intercommunale (*péréquation sur les taxes, grands aménagements*) pourrait se déployer. Michel Sapin prend la

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens, PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-88-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN
accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
9 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

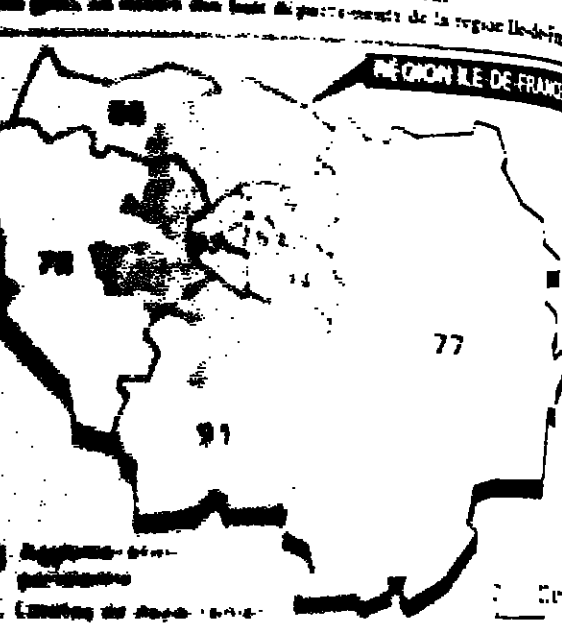
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Enquête

L'aménagement de la capitale et de ses banlieues

Les enjeux du Grand Paris





municipalité comme point de départ. Il incline vers la création de mécanismes de *« solidarité intercommunale »* pour mieux répartir les ressources. Yves Dauge attend, pour sa part, que l'Etat reprenne l'initiative. Sans rien renier de la régionalisation toute neuve, il peut renforcer son intervention légitime sur les grands organismes qu'il contrôle : SNCF, RATP, Education nationale, Port autonome de Paris. Il doit suggérer aussi la création de syndicats intercommunaux pour harmoniser les POS et établir des systèmes de péréquation. A l'exemple de ce qui s'est passé dans les villes nouvelles, il peut favoriser la naissance de syndicats d'agglomération.

Jacques Gonzalès est sceptique sur ce rôle de l'Etat, qui, plus qu'un moteur, lui apparaît souvent comme un frein. Le vice-président du conseil général de Seine-Saint-Denis cite l'exemple du projet de tramway qui relierait Saint-Denis et Bobigny. Tout est prêt, dit-il, il ne manque que le feu vert de la RATP, c'est-à-dire de l'Etat. Même chose pour la portion de l'A-86 qui doit traverser La Courneuve, Drancy et Bobigny, où seul fait défaut l'accord de l'Etat.

Gommer le périphérique

« Le problème à résoudre, poursuit-il, *n'est donc pas celui du Grand Paris, mais celui du désengagement de l'Etat. Le département est un cadre parfaitement viable qui coexiste fort bien avec celui de la commune. Il n'y a pas de hiérarchie entre eux. Chacun a des compétences propres. Sans doute doit-on préciser ou compléter certaines attributions, dans le domaine social par exemple. Mais il faut de toute manière se rendre compte que l'ensemble des départements de la petite couronne est hostile à l'idée d'un Grand Paris hégémonique et tentaculaire. Ce n'est pas la création de structures supra-communales qui répondra aux exigences de la population en matière d'emploi, de logement, de niveau de vie ou de transports. Ce n'est pas l'existence d'un Grand Paris qui empêchera le démantèlement industriel de cette région. Bien au contraire puisque ce projet répond à l'objectif européen de 1992 – celui du grand capital : faire de cette ville une place forte financière, une cité de bureaux. Le but du Grand Paris, c'est de déporter la population parisienne dans les champs de betteraves, à 100 kilomètres du centre. »*

Comme Jacques Gonzalès, Marcel Debarge et Jack Ralite pensent qu'il ne peut exister au sein de la région parisienne que des contrats de coopération libres, multilatéraux. Avec des communes de même importance, mais aussi avec Paris, le Grand Satan, tapi derrière son bruyant périphérique. *« Il faut des compromis qui respectent la spécificité de chacun,* insiste Jack Ralite. *Paris est riche de sa banlieue. »*

Le Grand Satan, muselé dans ses limites, n'est pas, lui non plus, à l'aise. Si la « périphérie » l'intéresse, il sait qu'au moindre mouvement de sourcil il aura contre lui, toutes étiquettes politiques confondues, l'ensemble des communes de la grande et de la petite couronne. Pourtant, Bernard Rocher, l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme à la mairie de Paris, est convaincu que l'on ne pourra éluder les problèmes indéfiniment. *« Le jour où il y aura cinquante morts étouffés sur la ligne A du RER, qui est dangereusement engorgée aux heures de pointe, ou un carambolage dramatique sur l'A-86, il sera peut-être temps d'envisager une solution globale. »* Celle-ci ne peut venir que du « ciel », c'est-à-dire de l'Etat, par le biais d'une loi votée en bonne et due forme par l'Assemblée nationale.

Aussi, en attendant cette manifestation divine, Bernard Rocher commence plus prosaïquement à nouer des fils avec ses voisins immédiats. Car si Jacques Chirac avait prévu d'évoquer globalement ces problèmes lors d'une réunion du Conseil de Paris au mois de juillet, il y a renoncé. Il préfère d'abord déblayer le terrain en pratiquant la politique du tête-à-tête avec les mairies voisines. Jean-Jacques Salles, maire CDS des Lilas, et Jack Ralite sont les premiers interlocuteurs de l'Hôtel de Ville. L'aménagement du bassin de La Villette et celui du canal Saint-Denis ont été parmi les sujets abordés avec ce dernier. Le rééquilibrage de l'Est parisien a bien sûr été évoqué. *« Mais à quoi rime ce plan de rééquilibrage,* demande Bernard Rocher, *si Neuilly continue de construire des bureaux à la pelle ? »*

Les carrefours de communications

Les élus qui traînent les pieds pourront-ils longtemps s'opposer aux bouleversements en cours ? Beaucoup d'architectes estiment que le Grand Paris est déjà inscrit dans la croissance de la capitale. *« Si le tissu urbain parisien est le reflet du désordre de la société,* constate l'urbaniste Gérard Grandval, *son traitement architectural est aussi une thérapie. »* Une thérapie qui doit avoir un point de départ : les carrefours de communications : *« Ce sont des points sensibles que l'architecture doit exalter. Les grands bâtiments publics ne doivent pas être anonymes. Car ils génèrent des alentours positifs. Il ne faut donc pas avoir peur de recourir au monumental. Diderot disait que les grands édifices se reconnaissent à la qualité de leurs entrées. Les espaces collectifs aussi. Pour rétablir une jonction entre Paris et sa banlieue, la première chose à faire est de gommer le périphérique, recoudre les axes interrompus par la voie rapide et élever sur la tranchée recouverte des monuments majestueux. »* Gérard Grandval travaille d'ailleurs à des projets de ce type du côté de Vincennes.

Mais si la couverture partielle du boulevard périphérique fait l'unanimité, l'idée des portes monumentales est d'autant plus contestée que l'architecte Olivier-Clément Cacoub avait imaginé porte Maillot une entrée triomphale particulièrement révulsive. La mairie de Paris lui a demandé de revoir sa copie et vient de le flanquer d'un urbaniste. Un couple qui risque d'engendrer un produit singulièrement bâtard... Jean-Paul Viguier, l'architecte du centre de recherche du Gaz de France à Saint-Denis, considère que le périphérique doit être un simple boulevard rapide : *« Une ville n'existe qu'en fonction de son centre historique. Les grands événements architecturaux doivent prendre naissance dans Paris pour agir sur la périphérie. Ainsi le désenclavement du 13e arrondissement devrait-il avoir un retentissement direct sur Ivry. Mais il faut aussi travailler au-delà de la ligne des forts, dans la grande couronne, encore peu dense et plus malléable. »*

La ligne des forts

La ligne des forts, c'est le « sésame » de Roland Castro, sa « ligne bleue » des Vosges. Ces bastions balisent la frontière du Grand Paris puisqu'ils en sont les ultimes défenses militaires et que Paris s'est toujours développé comme un oignon en se dépouillant régulièrement d'une enveloppe de fortifications trop exiguë. Ces forts devraient tous être reliés entre eux par des tramways et les métros prolongés jusqu'à leurs courtines. Autres voies de communication à utiliser : la Seine et ses canaux. Sur le périphérique – recouvert – viendront se poser les nouvelles gares de Paris. Les friches industrielles devraient se reconvertir en espaces structurés, jardins, places et avenues.

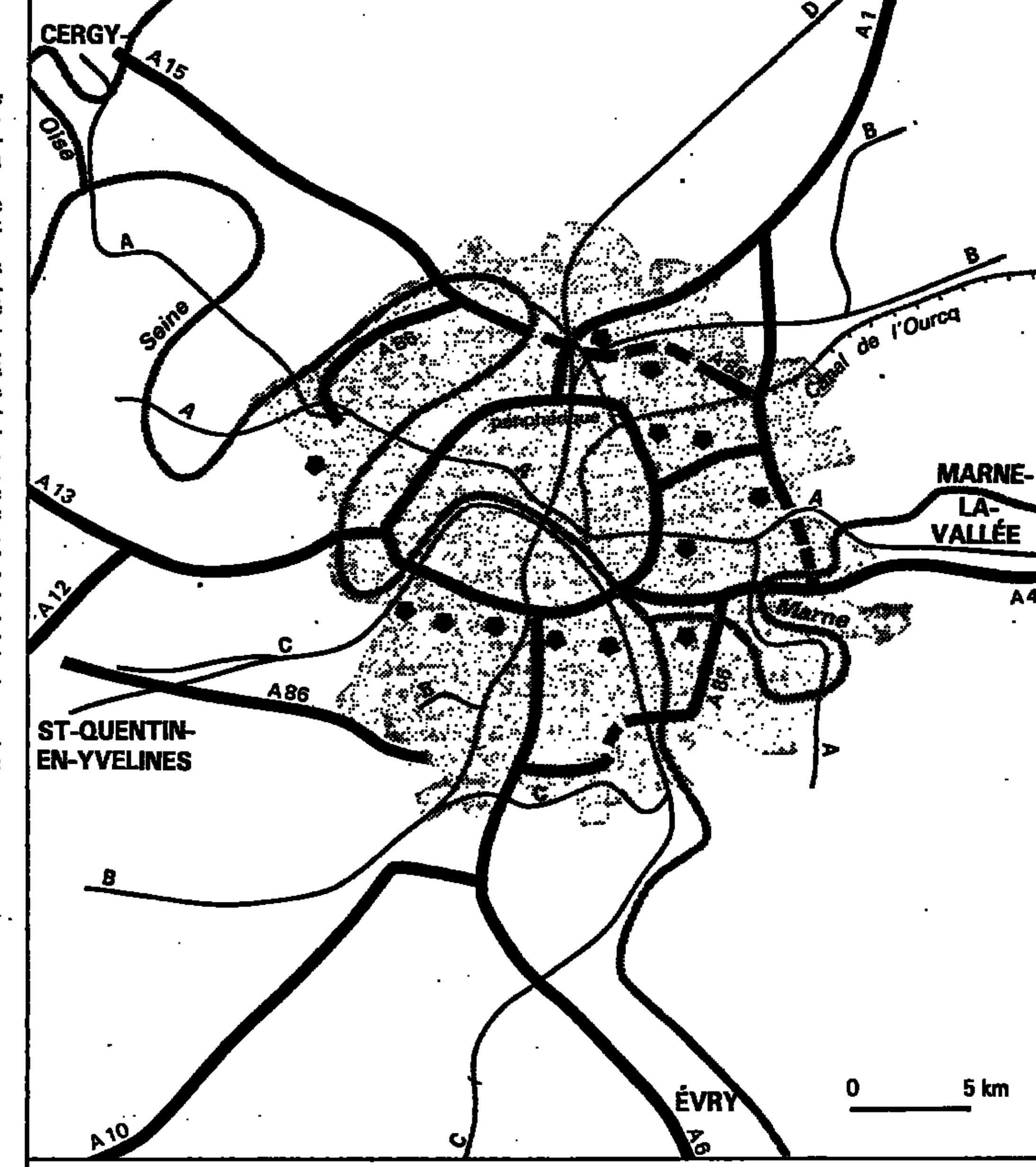
Le groupe 75021 critique implicitement le plan Castro. Paris, soutient-il, doit abandonner son développement radioconcentrique. L'A86 ne doit pas devenir, comme aujourd'hui le périphérique, une barrière infranchissable. *« Il a fallu trente ans pour faire la Défense sur l'axe historique de Paris, il faut préparer maintenant de nouveaux sites pour des opérations de cette ampleur. »* Deux lieux sont envisagés, l'un entre Saint-Denis et la gare du Nord, l'autre à cheval sur la Seine, entre Bercy, Tolbiac, Ivry et Charenton. Il prévoit surtout un axe majeur, grande tangente à l'est de Paris, qui reliera les aéroports de Roissy et d'Orly, les deux portes réelles du Paris du XXIe siècle.

Paris doit donc faire une volte-face vers l'est. Regarder l'Europe, qui sera demain l'Europe des villes. Et de ce point de vue, Paris a une chance : *« Il n'y a que trois métropoles de plus de huit millions d'habitants sur notre continent,* observe Michel Cantal-Dupart : *Paris, Londres, et Moscou. »* Or Londres, notre rivale directe, déploie des efforts considérables pour consolider son hégémonie, en réaménageant par exemple ses anciens docks : plus de 2 250 hectares ! *« L'Europe met en place son espace économique,* remarque Paul Chemetov, l'architecte du nouveau ministère des finances. *Sa structure, c'est un réseau de villes. Les cités de notre continent seront-elles des conurbations molles à l'image de Los Angeles ? Ce serait dommage. Nous avons la chance de pouvoir vivre dans un système dense qui permet le maximum de rencontres et d'échanges. Gardons-le. »*

« L'investissement sur les villes sera la grande affaire de nos prochaines années, continue Paul Chemetov. *C'est même l'une des conditions de la survie de la société française. Nous sommes hélas, sur ce plan, légèrement sous-développés. Au lieu d'un modeste comité interministériel des villes, il aurait fallu créer un véritable ministère, quitte à transformer l'Equipement et le Logement, ces bras séculiers, en secrétariats d'Etat. Sa première tâche aurait été de régler le sort de la région parisienne. On voit apparaître actuellement une floraison de plans qui tous veulent plus ou moins reconstituer l'ancien département de la Seine. C'est-à-dire étendre Paris en gros jusqu'à l'A86. C'est peut-être une erreur de ne pas l'avoir fait dans les années 60. Aujourd'hui, ce n'est plus une question administrative ou d'urbanisme, mais un problème politique majeur. Et l'on ne peut pas traiter la politique avec la même innocence que Le Corbusier. On ne peut pas ignorer que la base de la politique, c'est le territoire. Il n'y a pas de politique sans découpe. Pour que le Grand Paris se fasse, il faut d'abord définir sur quelle base d'échanges, sur quelles alliances, reposeront les nouveaux pouvoirs. Enfin pour que ces nouveaux rouages se mettent en branle, il faudra de l'huile, beaucoup d'huile : un arrosage financier considérable qui ne pourra venir que de l'Etat.*

» Mais il ne faut surtout pas rêver. Sans ambition politique, ces projets relèvent de l'utopie et, dans ce cas, le Grand Paris ne se fera jamais. »

EMMANUEL DE ROUX et CHARLES VIAL.



Les points noirs représentent les forts, vestiges de la ligne de fortifications construite par Thiers et dont ils étaient les bastions avancés. Cette ligne est considérée par Roland Castro comme la limite naturelle du Grand Paris.

Le débat dans *le Monde*

SUR ce thème du Grand Paris et de la nécessaire réorganisation du territoire urbain de l'agglomération parisienne, *le Monde* a donné, au cours des dernières semaines, la parole aux principaux responsables politiques.

Roland Castro lance le débat dans *le Monde* du 29 mars. *« Le bon territoire pour l'aménagement de la capitale et de sa banlieue,* explique-t-il, *c'est le département de la Seine un peu élargi. C'est là que peuvent s'établir des solidarités, se dégager une zone de chaleur... »*

Réactions rapides et vives de Yannick Bodin, président du groupe socialiste au conseil régional d'Ile-de-France. Il est *« absolument indispensable,* nous dit-il, *de rechercher une meilleure forme de coopération entre les communes de la banlieue parisienne, et pour cela il serait judicieux de demander au législateur d'élargir les pouvoirs des conseils régionaux, de tous les conseils régionaux ».* Georges Valbon, président communiste du conseil général de Seine-Saint-Denis, est plus catégorique : *« Ce projet de Grand Paris condamne l'autonomie communale et départementale, cet acquis de dix siècles de lutte, au profit d'un chef tout-puissant* [visiblement M. Chirac] *et de sujets sans voix »* (le Monde du 26 avril).

Olivier Philip, préfet de la région Ile-de-France et du département de Paris, reconnaît lui aussi, dans *le Monde* du 14 juin, la nécessité de coordonner l'action des communes de la banlieue, mais, ajoute-t-il aussitôt, *« il ne saurait être question de recréer le département de la Seine. » « La communauté urbaine est une bonne solution technique,* explique-t-il encore, *mais faut-il envisager un niveau supplémentaire d'administration ? »* La décision, quoi qu'il en soit, *« ne pourra être prise que par le pouvoir politique »* et *« doit faire l'objet d'une large concertation ».*

Quant à Michel Giraud, député du Val-de-Marne, ancien président RPR du conseil régional d'Ile-de-France, il défend une solution qu'il a d'ailleurs inscrite dans une proposition de loi. *« Il ne faut,* dit-il, *à aucun prix compliquer davantage le code d'urbanisme, qui est devenu d'une complexité excessive. Il s'agit simplement d'achever l'édifice de la décentralisation en transférant aux régions certains outils juridiques qui sont encore de la compétence de l'Etat, dans le respect des libertés communales en matière d'urbanisme. »*

CORRESPONDANCE

A propos de pauvreté

M. Frédéric Doray nous a adressé la lettre suivante :

Le Monde du 14 juillet a publié une photographie me montrant en train de cirer des chaussures à proximité de la Bourse. Je suis très choqué de l'utilisation de cette photo, réalisée par l'AFP. Je retiens une phrase de votre article : *« Les pauvres, en fait, se cachent. »* J'exerce actuellement un métier en régression dans les statistiques occidentales, celui de cireur de chaussures, ni plus ni moins lucratif que celui d'ouvrier ou d'artisan.

Je demande sans cesse à la mairie de Paris le droit de pouvoir travailler librement contre le paiement des charges légales à la chambre des métiers. Sa publication dans un tel contexte compromet gravement cette démarche. En effet, cette photo sert de support à un article sur la pauvreté, et tend à illustrer une situation dans laquelle je ne me reconnais pas. Elle me range sans rémission parmi ces *« pauvres qui se cachent »* dont parle Guy Herzlich. Parmi les *« thérapies de la pauvreté »*, la première reste le droit au travail et, sur ce point, il n'y a pas de sot métier.

Avez-vous envie de partager votre whisky, vos habitudes, votre studio de célibataire ?



Oui ? Alors, saisissez votre chance. Partez à la découverte de l'Autre avec la certitude d'un choix illimité de partenaires dont le caractère, l'affectivité et même la sexualité seront complémentaires des vôtres.

Oui ! Téléphonez ou écrivez...

Ion International

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement, sous pli neutre et cacheté, votre livret d'information en couleurs

M., Mme, Mlle ____

Prénom ____ Age ____

Adresse ____

■ PARIS (75009) 94, rue Saint-Lazare Tél. : (1) 45.26.70.85
■ TOULOUSE (31300) 16, rue Nungesser-et-Coli Tél. : 61.59.48.58
■ BRUXELLES (1000) rue du Marché-aux-Herbes 105 BP2 Tél. : 511.74.30
■ GENEVE (1206) 4, route de Florissant Tél. : (022) 46.84.88
M 36

Société

POLICE

Deux nominations au conseil des ministres

● M. Pierre Verbrugghe, préfet de police de Paris
● M. Jacques Fournet, directeur central des renseignements généraux

Dans le cadre du premier mouvement préfectoral important du second septennat de M. Mitterrand, la police nationale est concernée par deux nominations importantes : celle de M. Pierre Verbrugghe, conseiller-maître à la Cour des comptes, comme préfet de police de Paris, et celle de M. Jacques Fournet, préfet de la Nièvre, comme directeur central des renseignements généraux. Ces nominations devraient être suivies d'un mouvement de responsables au sein de la préfecture de police de Paris, notamment à la direction de la sécurité publique et à l'inspection générale des services.

Deux choix de l'Elysée

La Nièvre à l'honneur. Ce pourrait être l'interprétation anecdotique *des deux nominations intéressant la* police nationale lors du conseil des ministres du mercredi 27 juillet. Ancien secrétaire général de ce département de décembre 1966 à décembre 1969, où il connut, durant l'une de ses traversée du désert, l'actuel président de la République, M. Pierre Verbrugghe est nommé préfet de police en remplacement de M. Jean Paolini, qui part à la retraite. Actuel préfet de la Nièvre depuis août 1985, M. Jacques Fournet est nommé directeur central des renseignements généraux en remplacement de M. Philippe Massoni, nommé préfet de l'Aube.

Cependant ces deux nominations ne sont pas comparables. M. Philippe Massoni s'attendait à devoir *partir, dans un tacite mais* désormais classique « système des dépouilles » à la française : lié à l'ancienne majorité, promu après mars 1986, où il cumula un temps les fonctions de directeur central des RG et de directeur adjoint du cabinet de M. Robert Pandraud, il était l'un des hauts fonctionnaires politiques — mais aussi talentueux — de l'équipe mise en place par MM. Pasqua et Pandraud. Toutefois, place Beauvau, on insiste sur le reclassement de ce policier, qui fit l'essentiel de sa carrière aux RG, dans un *honorable poste territorial, afin* de dissiper toute impression de règlement de comptes politicien.

Son successeur fit la plus grande part de sa carrière dans l'administration des départements et des territoires d'outre-mer. Avant de rejoindre la préfecture du département fétiche du président, il fut ainsi, dans des gouvernements socialistes, conseiller technique au cabinet de M. Henri Emmanueli puis directeur de celui de M. Georges Lemoine, tous deux successivement secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. Le choix d'un préfet de la Nièvre pour la direction centrale des RG n'est pas une première : ce fut déjà le cas, en 1983, de M. Pierre Chassigneux, aujourd'hui préfet de l'Oise.

La nomination de M. Pierre Verbrugghe à la tête de la police parisienne a une signification plus importante. M. Pierre Joxe a patiemment attendu le départ à la retraite de M. Jean Paolini pour *désigner son successeur*. Ancien directeur général de la police nationale (DGPN) de juin 1983 à janvier 1987, M. Verbrugghe est — comme son ami Robert Pandraud, entré en politique depuis — l'un de ces hauts fonctionnaires dont le nom est inévitablement associé à l'histoire de la police depuis maintenant près de quinze ans.

Signal de vigilance

Son choix fut celui de MM. Mitterrand et Joxe. M. Michel Rocard semble avoir envisagé la nomination de M. Charles Gosselin, son actuel conseiller pour les questions de sécurité. Les avis du président et du ministre de l'intérieur ont prévalu. L'un comme l'autre voulaient un homme de confiance à ce poste éminemment stratégique. Symboliquement, la nomination de M. Verbrugghe marque la fin de l'esprit d'autonomie, sinon de fronde, de la « PP », la préfecture de police en *abrégé policier. Police dans la* police, fusionnée il y a seulement vingt ans à la sûreté nationale provinciale au sein de la police nationale, la « PP » apprend progressivement à ne plus faire cavalier seul.

L'arrivée de M. Verbrugghe annonce sans doute d'autres mouvements de responsables au sein de la police parisienne, dont les titulaires de plusieurs postes sensibles ont été récemment atteints par l'âge de la retraite. Un nouveau directeur de la police judiciaire — 36, quai des Orfèvres — vient d'être nommé, M. Jean-Pierre Sanguy, qui a fait l'essentiel de sa carrière en province (*le Monde* du 28 juillet). Le poste de directeur de la sécurité publique est actuellement vacant avec le départ de M. Georges Le Corre. Son successeur doit être désigné prochai*nement. Ces mouvements devraient* aussi atteindre, par ricochet, deux directions sensibles : l'inspection générale des services (IGS), police des polices parisienne, et l'inspection générale de la police nationale (IGPN), son équivalent national, dont l'IGS est une sous-direction.

Enfin, la nomination de M. Verbrugghe devrait être entendue à l'Hôtel de Ville de Paris comme le signal sinon des hostilités, du moins de la vigilance. Préfet de police et *maire de Paris sont les deux princi*paux personnages de la capitale. Or M. Verbrugghe, homme du centre lié par une fidélité toute personnelle à M. Mitterrand, est connu pour son hostilité à l'égard de l'« Etat RPR ». Certains de ses proches lui prêtent cette formule : « *Certains hommes politiques considèrent que l'Etat, c'est eux. Mais le RPR croit que l'Etat, c'est à lui.* »

EDWY PLENEL.

M. Pierre Verbrugghe
Un esprit indépendant

M. Pierre Verbrugghe n'en finit pas de surprendre le monde politique et policier. Directeur général de la police nationale (DGPN) de juin 1983 à janvier 1987 — *record de longévité à ce poste,* — il subit trois règnes ministériels successifs : Gaston Defferre, qui le laissera être un « patron » à part entière ; M. Pierre Joxe, plus jaloux de ses prérogatives et plus motivé par les questions policières, et M. Charles Pasqua, auquel il s'affrontera pied à pied, jusqu'à ce que l'homme fort du RPR obtienne son départ. Un autre grand commis d'Etat aurait jugé l'*expérience suffisante, sinon* éprouvante. Recasé à la Cour des comptes, M. Verbrugghe ne s'était-il pas pris à rêver d'un poste plus calme, dans l'industrie, le privé ou le para-public ?

Or voici qu'il accepte, en devenant préfet de police de Paris, une situation apparemment subordonnée au poste qu'il occupa durant près de quatre ans, celui de DGPN. En fait, les honneurs semblent moins lui importer *que le pouvoir réel*. Dans la réalité, le préfet de police est plus libre de ses mouvements que le directeur général : jugée prestigieuse dans la hiérarchie préfectorale — elle vient juste après celle de préfet *de la région Ile-de-France,* — cette situation offre une prise directe, sans médiation politique, sur le cœur de la police nationale, le plus gros de ses effectifs et le lieu stratégique du maintien de l'ordre.

La volonté du président de la République — son directeur de cabinet, M. Gilles Ménage, connaît fort bien bien M. Verbrugghe, — l'accord de M. Pierre Joxe — de caractères différents, les deux hommes ne s'en apprécient pas moins, — ont donc permis ce retour aux affaires. L'énigme n'en reste pas moins entière. Ami de longue date de M. Robert Pandraud, qu'il tutoie, M. Verbrugghe fut la « bête noire » de M. Pasqua, alors pourtant que le bicéphalisme régnait place Beauvau. Ayant fait une carrière prestigieuse avant 1981, sous la droite, et *notamment au ministère de* l'intérieur, M. Verbrugghe fut aussi l'une des cibles de certains policiers socialistes au début du premier septennat de M. Mitterrand.

Or le futur président l'appréciait pour l'avoir connu, de 1966 à 1969, au poste de secrétaire *général de la Nièvre,* où M. Verbrugghe parraina, de plus, le stage d'un jeune énarque, M. Jacques Attali. Loyalement dévoué au président, dont l'« aventure » le fascine, fidèle au point d'accepter, après les manifestations policières de juin 1983 de « reprendre en main » la police nationale, M. Verbrugghe n'en a pas moins de nom-



breux amis à droite, parmi lesquels MM. Michel d'Ornano, Jacques Douffiagues ou Gérard Longuet... Et la rumeur suggère qu'il fut l'un des discrets émissaires de l'Elysée auprès de l'UDF dans les mois précédents l'élection présidentielle.

La police rempart de la République

Trop de qualités pour un seul individu ? Trop de liens contradictoires ? Ce serait ne pas comprendre l'homme. La clé du mystère est, tout simplement, un farouche esprit d'indépendance. Ce Flamand cultivé — mais qui ne cherche pas à le montrer — et convivial — tout en étant capable d'une grande fermeté — n'est pas né coiffé. Homme du Nord, il y a connu, d'assez loin, la tradition socialiste SFIO, dans sa jeunesse. Mais la guerre d'Algérie et sa « torture dans la *République* » *devaient lui* laisser un souvenir funeste : il ne cacha pas, alors, aux amis de Guy Mollet le fond de sa pensée.

Homme du peuple promu sous les lambris, il y a gardé une conception républicaine de l'Etat, de son intégrité et de sa continuité qu'il faut parfois protéger des responsables politiques, de leurs affolements ou de leurs faiblesses. De ce point de vue, la police est, à ses yeux, un rempart : un service public, plus ouvert à la société civile, à ses contradictions et à ses exigences, que *l'institution militaire*. Une institution qu'il faut savoir « tenir » pour qu'elle serve la loi, au lieu de la détourner ou de se dresser contre elle.

On comprend ainsi sa révolte *profonde lors de l'affaire du Car*refour du développement : qu'un ministre de l'intérieur ait pu imposer la délivrance d'un faux passeport à un délinquant en fuite, M. Yves Chalier, lui parut inimaginable. Et, là encore, il le fit savoir.

Tout l'homme, au bout du compte, tient dans cette proclamation de foi, son ordre du jour aux policiers lors de sa nomination comme DGPN en juin 1983 : « *La police nationale est aux ordres du gouvernement, pour le service de l'Etat et des citoyens. Cette force publique ne doit en aucun cas être soupçonnée d'esprit partisan et aucune entreprise de politisation ne saurait y être admise.* » L'avertissement vaut aussi pour les politiques qui seraient tentés de jouer avec les humeurs policières.

E. P.

[Né le *8 avril 1929* à Wattrelos (Nord), ancien élève de l'ENA (promotion France-Afrique), M. Pierre Verbrugghe fut, en 1958, chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes ; en 1959, secrétaire général de la préfecture de Belfort ; en 1964, sous-préfet de Montdidier ; en *1966*, secrétaire général de la Nièvre ; chargé de mission auprès du préfet de la région Basse-Normandie en 1970 et sous-préfet de Thionville en 1973. Nommé en 1975 directeur des personnels et des écoles de la police nationale, puis, en 1978, adjoint au directeur général de l'administration — alors M. Robert Pandraud — et directeur des personnels et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, il fut nommé, en juillet 1982, préfet de Seine-et-Marne. En juin 1983, il fut rappelé au ministère de l'intérieur comme directeur général de la police nationale, poste qu'il quitta en janvier 1987, nommé conseiller maître à la Cour des comptes.]

M. Jacques Fournet

[Né le 7 février 1946 à Chamalières (Puy-de-Dôme), M. Jacques Fournet, ancien élève de l'ENA (promotion Guernica), a commencé sa carrière comme inspecteur des impôts avant d'être affecté au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM. Il a assumé les fonctions de secrétaire général adjoint, puis de secrétaire général de la Polynésie française (1979-1983), avant de devenir conseiller technique au cabinet de M. Henri Emmanuelli, puis directeur de cabinet de M. Georges Lemoine, secrétaires d'Etat successifs aux DOM-TOM (1983-1985). Le 31 juillet 1985, il fut nommé préfet de la Nièvre.]

DÉFENSE

Une visite impromptue de M. Chevènement

Les gendarmes de Saint-Pol

SAINT-POL-DE-LÉON
de notre envoyé spécial

« *Tout le monde est en vacances. Pas vous. C'est une visite à l'improviste que je vous devais bien.* » A sa manière, qui est tout sourire, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, explique à ses interlocuteurs gendarmes pourquoi il est venu passer quelques heures, le mardi 26 juillet, à la brigade de Saint-Pol-de-Léon, une ville du Finistère qui triple sa population en cette saison estivale, tandis que les effectifs de gendarmerie sont à peine renforcés.

Entouré de ses subordonnés et de leurs épouses, qui opinent du bonnet, le commandant de la brigade, l'adjudant-chef Maingan, réplique : « *Pour ce surcroît de travail, on fait un effort supplémentaire.* » Le chœur des femmes, plus intimidé, ajoute : « *On s'y habitue* » ou « *On s'y fait.* »

Avec, aujourd'hui, ses quatorze gendarmes, dont une femme fraîchement émoulue de son école de Montluçon, la brigade de Saint-Pol-de-Léon relève de cette gendarmerie départementale qui prend sur sa substance, l'été, pour détacher des postes provisoires dans les stations touristiques. Ici, on essaime, en juillet et en août, à Roscoff, dont la population quadruple pour la saison, avec son centre de thalassothérapie, son établissement de recherche en biologie marine, sa criée toute récente, son port de plaisance et son vivier qui commercialise 40 % de la langouste en France. Cinq gendarmes, dont deux appelés du contingent, y sont détachés. Le maire de Roscoff, M. Michel Morvan, ceint de son écharpe tricolore, a profité du *passage de M. Chevènement* pour obtenir que ce détachement pour l'été devienne en quelque sorte permanent.

La brigade de Saint-Pol-de-Léon et son annexe de Roscoff ont fait des émules : près de deux cent quarante postes provisoires de gendarmerie sont ainsi aménagés, en saison touristique, dans les lieux de villégiature et deux mille trois cent cinquante gendarmes viennent, au total, renforcer, ici ou là, *les unités qui* croulent sous les charges.

Sans récrimination particulière, l'adjudant-chef Maingan constate devant le ministre de la défense : « *La gendarme travaille beaucoup d'heures dans le mois.* » En *aparté*, il calcule : douze heures par jour, sur le terrain et en paperasseries en temps normal, et quatorze à seize heures par jour en saison estivale, avec un repos hebdomadaire de deux jours. « *Et à la condition de ne pas prendre ses congés pendant les vacances scolaires* », rajoute *mezza voce* M. Chevènement qui confie qu'il a eu un oncle adjudant-chef de la gendarmerie à Belfort, la ville dont il est aujourd'hui le maire. *Une façon comme une autre de* prendre la succession de M. Charles Hernu, qui, lui, était né dans une gendarmerie.

Une vie au quotidien

Paraphrasant le premier ministre, le ministre de la défense commente à l'adresse de son auditoire : « *Vous vivez au quotidien, proches des préoccupations des Français qui vous le rendent bien puisque vous êtes si populaires.* »

Aux gendarmes et à leurs épouses qui ont des enfants d'âge scolaire, M. Chevènement distribue une bande dessinée, *Contre enquête*, qu'il a extirpée tout exprès de la serviette de son aide de camp, officier de gendarmerie. « *C'est pour créer des vocations et maintenir le recrutement* », explique-t-il avant de lancer : « *La gendarmerie est l'arme du temps de paix, qui remplit une mission essentielle de la République, la sûreté, qui est la condition de la liberté.* »

Depuis qu'il est ministre de la *défense*, M. Chevènement a multiplié les visites à la gendarmerie. Il est d'abord allé prendre la température de la gendarmerie mobile à Romainville, dans la région parisienne. Il s'est fait ensuite présenter les écoles de Melun et de Fontainebleau. Il vient de sonder les cœurs des gendarmes du Finistère. Voudrait-il exorciser les fantômes de Fayaoué et d'Ouvéa ?

JACQUES ISNARD.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Roselyne et Jean-Yves **BOUTAUDOU**,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Aurélien,

le 23 juillet 1988.

21, rue Castagnary,
75015 Paris.

— Marie-Pierre de la **GONTRIE**;
et
Denis **VERRET**,
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Louis,

le 21 juillet 1988.

48 *bis*, rue Custine,
75018 Paris.

Décès

— Mme Alain Bellanger,
son épouse,
Mme Georgette Fortin,
sa mère,
M. Jean-Claude Bellanger,
son frère,
Les collaborateurs de l'agence Bellanger, Foucaucourt et associés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain BELLANGER,

survenu le 23 juillet 1988, à Paris, dans sa quarante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, à Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Mme Alain Bellanger,
8, boulevard du Montparnasse,
75015 Paris.
Agence Bellanger, Foucaucourt et Associés,
14, rue Pergolèse,
75116 Paris.

— La famille
Et les amis de

Bernard CHATELLIER,

ont la douleur de faire part de son décès le 24 juillet 1988, à l'âge de quarante et un ans.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le 1er août, à 9 heures.

— Nous apprenons le décès de

M. Pierre DEQUEN,
vice-président
de l'Union des Français de l'étranger,

le 23 juillet 1988, à l'âge de soixante-sept ans.

[Né en 1921 dans la Somme, ancien combattant 1939-1945 Pierre Dequen avait passé, après la guerre, vingt-six ans au Cameroun pour le Groupe Achille-Fould. Président à Douala de l'Association des Français du Cameroun, il y avait fondé en 1971 l'école française Dominique-Savio. De retour en France, il était devenu membre du Conseil supérieur des Français de l'étranger, vice-président de l'Union des Français de l'étranger et trésorier de l'Association nationale des écoles françaises.]

— M. et Mme Yves Laurent
et leurs enfants,
Mme Alice Bethoux,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LAURENT-DUMARAIS,

le 8 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu le 13 juillet, à Mens (Isère).

24, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75005 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. Jean Loiseau,
Ses enfants,
Toute sa famille
Et ses alliés,

font part, avec un profond chagrin, du décès de

Mme Jean LOISEAU,
née Violette-Hélène Wiechman,

survenu le 22 juillet 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, selon la volonté de la défunte.

54, rue de Picpus,
75012 Paris.

Anniversaires

— Limoges. Issy-les-Moulineaux.

Il y a deux ans,

Germaine COUTURIER,
née Dussutour,
directrice d'école honoraire,

quittait les siens.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviendront d'elle.

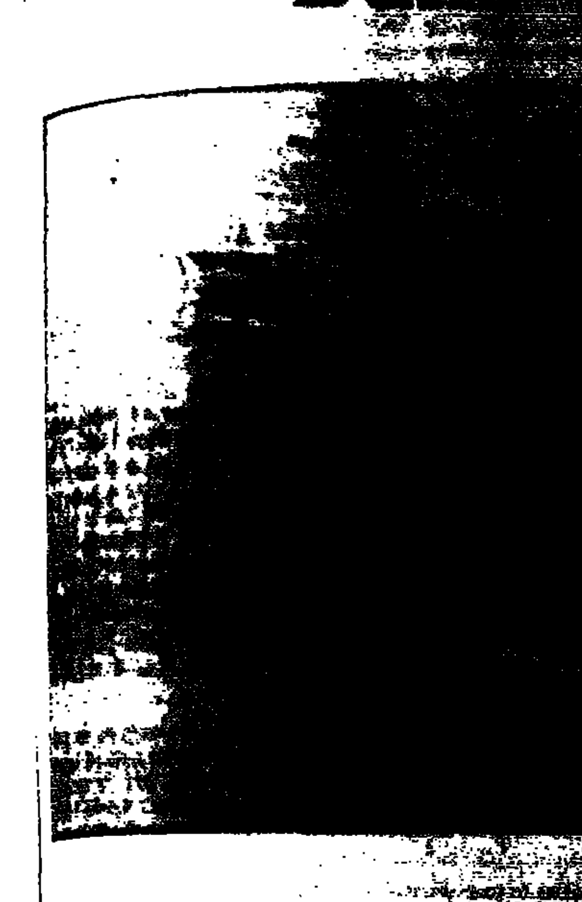
Communications diverses

— Antenne du Centre des droits de l'homme de Paris, BP 16 75622 Paris Cedex 13.
Informations par audiphone 24 heures sur 24, au (1) 45-82-77-77.
Sujets de la semaine :
1) Problèmes actuels des voyageurs.
2) 1er cours pratique d'une minute sur les droits de l'homme.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés	69 F
Communicat. diverses	82 F

Renseignements : 42-47-95-03







Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

AVIGNON 88

Bulle Ogier


MARC ENGUERAND

UNE reine amoureuse victime de la folie jalouse de son époux. Une mère arrachée à son enfant. Dans l'immensité de la cour d'honneur, Bulle Ogier en longue robe de soie blanche vient de jouer pour la dernière fois le Conte d'hiver, *mise en scène de Luc Bondy. En courte jupe virevoltante, ses cheveux blonds cachés sous un feutre noir, Bulle Ogier promène la douceur vulnérable de son visage encore rond, le bleu de ses yeux las.*

Elle n'a jamais l'air d'être tout à fait là où elle est, et sur scène, elle incarne des personnages qui viennent d'un autre monde, ou qui en rêvent. Qui regardent à travers une vitre, et qui brusquement, brutalement sont présents. Bulle Ogier raconte qu'elle a fait du théâtre par hasard, parce qu'elle y voyait un moyen de voyager, de rencontrer des gens. « Enfant, je voulais devenir hôtesse de l'air. J'imaginais un métier très *glamoureux*.

» J'ai suivi des cours dans une école de journalisme, mais je m'ennuyais. Pour moi, être actrice, ça n'existait pas. C'était Brigitte Bardot, voilà tout. Je suis allée dans un lycée à côté de sa maison, on la regardait promener son chien... Et puis j'ai rencontré Marc O. Comme j'étais maladivement timide, il m'a demandé de participer aux cours qu'il dirigeait, au Centre américain du boulevard Raspail. C'était l'époque des improvisations proches du psychodrame. Nous formions un groupe, nous ne nous quittions pas. J'en avais besoin. Mes parents sont divorcés, j'ai vécu avec ma mère. Mon frère et ma soeur étaient ailleurs. J'ai besoin d'une famille.

» Je ne sais pas ce que j'attendais du métier d'actrice. Je l'ai fait, ça s'est fait. Il m'a permis de connaître des gens qui n'appartiennent pas forcément au spectacle. Des peintres, des écrivains, des musiciens, des éditeurs... Je ne cherche pas les rôles, j'attends les gens. Glauber Rochas, Marguerite Duras, Portal, Fassbinder, Schroeter, Daniel Schmid, Rivette...

» Dernièrement, j'ai beaucoup travaillé au théâtre. J'aimerais revenir au cinéma. Retrouver cette nécessité de donner toute une histoire dans un plan d'une minute. J'ai joué des personnages complexes, ambigus, dans ce qu'on appelle les films d'auteurs. Leur public s'est amenuisé, les temps ont changé. Il faudra bien que moi aussi je change. Je ne sais pas comment. J'ai des idées... Par exemple, quand j'étais aux Etats-Unis, j'étais fasciné par les feuilletons *soap*. J'avais envie d'en écrire. Mais c'était il y a quinze ans, et depuis tout le monde en a fait, c'est trop tard.

» JE ne suis pas une femme d'entreprise. Il le faudrait pourtant. Je suis arrivée à cet âge où les actrices doivent prendre leur carrière en main, parce qu'elles ne sont plus assez jeunes et pas encore assez vieilles. Il n'y a pas de rôles pour nous. J'appartiens à la génération des « nouveaux vieux » comme on a dit les nouveaux philosophes. Une génération qui est allée jusqu'au bout de beaucoup d'expériences. Ceux qui ne sont pas morts boivent de l'eau, mangent des graines, courent le matin. Ils se privent pour survivre.

» Pendant des années, je me suis réservé de longues plages personnelles entre deux films, deux spectacles. Je n'ai pas des goûts luxueux, donc je suis suffisamment bien payée pour le faire. Mais depuis la mort de ma fille je dois enchaîner sans répit. Sinon, je ne sors pas de chez moi. Je ne sais pas ce que j'attends à présent de mon métier... De travailler. »

COLETTE GODARD.

« Le Géomètre et le Messager », d'après Kafka

Bonjour les enfants !

« Sans ancêtres, sans mariage, sans descendants. Avec un violent désir d'ancêtres, de mariage, de descendants », Kafka écrit le Château *chef d'oeuvre dont s'est inspirée Isabelle Pousseur.*

DES enfants ! Sur la scène, enfin des enfants ! Toute une bande, dans les dix-douze ans. En sarrau, en pèlerine. Ils ne font pas les singes savants : ils sont là, de vraies images, assis devant leur pupitre, ou debout au milieu de la classe. Ils se taisent. Deux ou trois fois ils chantent. Fraîcheur, charme. Un vrai bonheur. C'est *le Géomètre et le Messager*, spectacle d'Isabelle Pousseur, d'après Kafka.

Franz Kafka a appelé « *K.* » le protagoniste de son roman *le Château*. K. est un homme encore jeune. Il est étranger, il dit n'avoir pas revu sa patrie depuis plusieurs années déja. Il est marié, il a un enfant. Mais ici, dans ce village où il est venu chercher du travail, il est un homme seul. Bientôt il se retrouvera dans la cour de l'école. D'où la présence de ces enfants.

Kafka s'est mis à écrire *le Château* en février 1922, après s'être séparé de la femme que, peut-être, il a le plus aimée, Milena Jesenska. La rupture, une fois de plus, impliquait que Kafka ne se marierait pas, ne serait pas le père d'un enfant, comme l'est le K. du *Château*, malgré sa solitude. L'ami de Kafka, Max Brod, a dit qu'écrire *le Château* avait été la réaction de Kafka à ce nouvel échec.

Ce livre n'est certes pas l'histoire d'un amour : nous pourrions croire plutôt que Kafka a pensé à la coercition de l'Etat, ou bien — c'était chez lui une obsession — à la question juive. Kafka n'agit pas, d'habitude, pour des motifs apparents, mais, dit-il, « *pour d'autres raisons qui touchent de très près à mon existence* ».

Un livre n'a-t-il pas plus d'un affluent ? En 1914, cinq ans avant de rencontrer Milena Jesenska, Kafka avait écrit l'un de ses plus beaux récits : *Tentation au village*, qui est tenu pour une première ébauche du *Château*. S'ébattent dans ces pages les enfants qui réapparaîtront dans l'école de village du *Château*. Ils jouent et crient, non pas sous un préau, mais dans les greniers d'une ferme. « *Plusieurs enfants venant du jardin entrèrent en courant, l'un d'eux tomba tout de son long et se mit à pleurer, les autres s'arrêtèrent au milieu de leur course et restèrent dispersés dans la chambre, le vieux dit : Allez dormir, les enfants* ».

Le théâtre répétitif

Dans les récits de Kafka, les enfants sont comme des coups de vent qui apportent une trêve, une respiration. Les adultes y paraissent toujours tendus, engagés dans un combat. Ils n'ont pas un délire de persécution, exactement, mais un délire d'antagonisme. Les autorités municipales du *Château*, dans un premier temps, annoncent par erreur à K. qu'il est engagé comme arpenteur. Réaction de K. : « *Cela montrait qu'au Château on avait pesé les forces en présence et qu'on acceptait le combat* ». Quelques jours plus tard, alors que K. a commencé de croire qu'il n'obtiendra pas de travail dans ce village, jamais, il apprend qu'en fin de compte la place de concierge de l'école lui est proposée. Réaction de K. : « *Le maire estime que je suis capable d'accomplir, pour me défendre, certaines choses que la commune doit contrer, au besoin en y mettant le prix* ».

Ces arrière-pensées, cette altération des faits par l'idée fixe d'un combat, manquent peut-être au spectacle *le Géomètre et le Messager*. Isabelle Pousseur est tombée à pieds joints dans deux poncifs du théâtre de ces années. D'une part, elle fait interpréter par des comédiens différents, qui se succèdent, un seul et même personnage. Cette pratique a pour origine les exercices d'élèves, en cours dramatique, et aussi, d'une façon bien plus cérébrale, certains écrits de psychanalyse. D'autre part, le texte de la pièce est constitué par huit ou dix phrases, pas plus, lesquelles sont redites et redites, durant toute la soirée. C'est le théâtre répétitif. Enormes dépenses de décors mobiles, d'éclairages, de costumes. Un spectacle très lourd, dans tous les sens du mot. Kafka dirait qu'Isabelle Pousseur, pour se défendre d'on ne sait quel soupçon, a contre-attaqué en force. La lumière et la bouffée d'air frais de la soirée, ce sont ces enfants sur la scène : leurs visages sont attachants, ils ont une liberté, une aisance. Ils sont moins bruyants que dans le livre de Kafka, moins remuants. Pourquoi pas ? Ils irradient un mystère. N'oublions pas que quelques-unes des pages les plus attachantes de Kafka sont celles où il apparaît lui-même, soi-disant, sous les traits d'un petit garçon. Citons celle-ci, prise au hasard : « *Il est là, la poitrine rentrée, les épaules en avant, avec des bras qui pendent et des jambes qu'il peut à peine soulever. C'est un chauffeur. Il prend une pelletée de charbon et la jette dans le four plein de flammes. Un enfant s'est glissé furtivement à travers les vingt cours de l'usine et le tire par son tablier de cuir : Père, lui dit-il, je t'apporte le repas.* ».

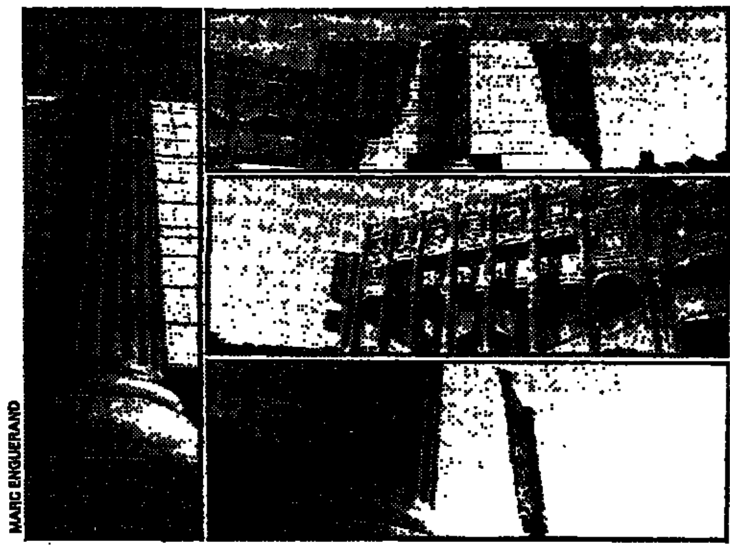
MICHEL COURNOT.

★ Cloître des Carmes. 22 heures. Jusqu'au 1er août.

Les Rencontres internationales de Miramas

Mirage et réalité

Un théâtre post-moderne dans une ville nouvelle, des Rencontres internationales ambitieuses, c'est le double pari de Miramas.


MARC ENGUERAND

Le Théâtre de la Colonne à Miramas

ON se frotte les yeux : le palais des mirages surgit d'un terrain vague où des végétations sèches rappellent l'état sauvage. Des briques rouges forment des arcades muettes et, au milieu du bâtiment, une colonne tronquée, d'un bleu intense, s'élève en façade sur un dégradé de céramique blanche. Derrière son fût, une entrée dessine une ombre. Car la merveille est pénétrable. Elle porte en ses flancs un théâtre où un même jeu de citations combine dans la brique, le bois de pin des charpentes, le velours des fauteuils, et par la grâce des colonnes, d'arcatures, de galeries, des allusions au Globe élisabéthain et au Colisée de Rome. La jonglerie entre mémoire, architecture moderne et technique très évoluée est à son comble quand le rideau de fond, qui est de verre, s'élève pour ouvrir l'espace intérieur sur son double, un théâtre de plein-air à l'antique dont les gradins sont couronnés de colonnes doriques supportant un appareillage métallique pour projecteurs...

On est à Miramas, à quelques lieues de la vieille cité dominant un étang de Berre qui, à cette distance, bordé d'oliviers et de pins, paraît plus hellénique que pétrolier. Inauguré en septembre 1986, l'incroyable mais vrai Théâtre de la Colonne a été voulu par la municipalité, dirigée par Georges Thorrand. Il est dû à un architecte, Jean-Jacques Morisseau, à qui on avait demandé de marquer d'un signe monumental le cœur d'une zone à urbaniser. Le théâtre et le lycée, de même style, qui lui est accolé, doivent donc déterminer la « mise en scène » de la ville nouvelle, encore en projet.

On s'interroge, pourtant. Une population de vingt-deux mille âmes peut-elle alimenter régulièrement en spectateurs une salle intérieure et un théâtre en gradins, respectivement de huit cents et six cents places ? Fier, à juste titre, de son instrument, le directeur technique estime qu'en jouant sur le dispositif mobile de la salle et en présentant des manifestations allant du théâtre classique à l'opéra, au concert de rock et aux variétés, on peut satisfaire une clientèle suffisamment large.

Pour l'été, on compte sur le « Miramas estival » composé de trois volets : les Soirées de Miramas, un festival coproduit par Radio-France et Montpellier, et enfin les Rencontres internationales de théâtre. Corine Zaibenband et Michel Benedetti dirigent celles-ci avec l'ambition déclarée de les substituer au Festival mondial de Nancy et au Théâtre des Nations. Avec un budget de 800 000 F cette année, ils se contentent d'accueillir six spectacles représentant la Suède, l'Italie, le Congo, la France, la Belgique et l'URSS.

C'est le vieil Otomar Krejca qui a réglé le premier d'entre eux pour la compagnie suédoise de Vetseras. Le spectacle a eu lieu sur un espace défini par des toiles peintes. Mais apprécier Molière en suédois n'est pas facile, même pour un public averti — d'ailleurs peu nombreux.

La plupart des autres représentations étaient heureusement données en français. Le clou cependant était *Vis-à-vis*, en russe, par Anatoly Vassiliev. Le spectacle n'était pas à sa place dans cet espace trop grand. On peut se demander si les animateurs des Rencontres n'ont pas mis la barre trop haut, et s'ils peuvent, seuls, conduire une telle aventure. Peut-être devraient-ils prévoir une collaboration avec le Festival d'Avignon.

JEAN-JACQUES LERRANT.

V.O. : 14 JUILLET ODÉON — 14 JUILLET BASTILLE — 14 JUILLET BEAUGRENELLE — PATHÉ MARIGNAN — PUBLICIS ÉLYSÉES — GAUMONT HALLES — GAUMONT PARNASSE
V.F. : PATHÉ IMPÉRIAL — GAUMONT CONVENTION — GAUMONT ALÉSIA — MIRAMAR — PATHÉ CLICHY — NATION — FAUVETTE — ST-LAZARE PASQUIER — U.G.C. MAILLOT
Banlieue V.F. : VERSAILLES — PATHÉ BELLE-ÉPINE — C2L ST-GERMAIN — FRANÇAIS ENGHIEN — 4 TEMPS DÉFENSE — PATHÉ CHAMPIGNY — BOULOGNE GAUMONT OUEST — ARIEL RUEIL
GAUMONT ÉVRY — 3 VINCENNES — ARTEL CRÉTEIL — ARTEL NOGENT — VÉLIZY CHARTRES

MARIN KARMITZ PRESENTS



WILLIAM HURT - TIMOTHY HUTTON

LE TEMPS DU DESTIN

A TIME OF DESTINY

UN FILM DE GREGORY NAVA

MUSIQUE ENNIO MORRICONE

mk

MUSIQUES

Festival made USA

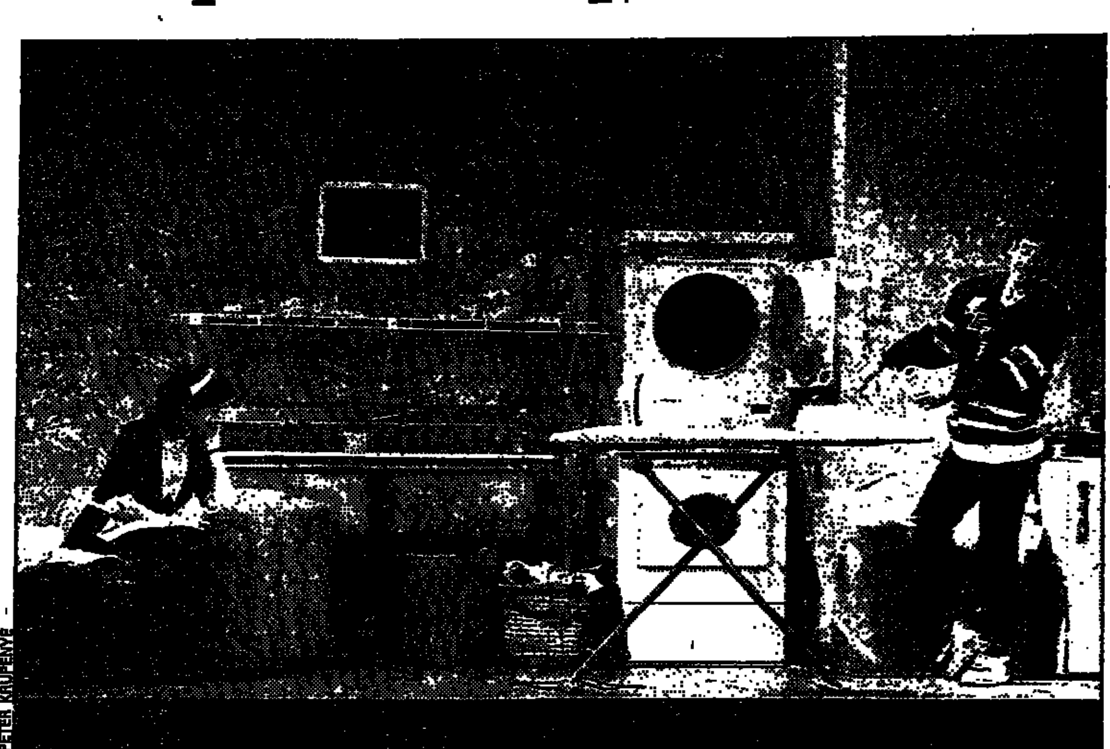
L'opéra qui fait « pschitt »

Opéra bouffe – et opéra bouffe-tout !, – telle était, dimanche 24 juillet, l'affiche du Pepsico Summerfare Festival, sur le campus de l'université de l'Etat de New-York, à Purchase. A une heure environ de Manhattan, Peter Sellars, l'enfant terrible de l'art lyrique américain, présentait sa relecture des « Noces de Figaro », John Cage offrait son opéra-collage, « Europeras 1 + 2 ».

POUR *Europeras 1 + 2*, interprété par l'Opéra de Francfort, John Cage s'est livré à un joyeux pillage dans le grenier à opéras européens tombés dans le domaine public : *Carmen, la Norma, la Walkyrie, la Flûte enchantée, Parsifal, la Gioconda, le Barbier de Séville*, etc.

Collage happening : on lance les pièces en l'air, on voit comment elles retombent. Elles retombent différemment à chaque représentation. Cage a choisi au hasard des feuillets de partition dans la bibliothèque du Metropolitan ; ses chanteurs choisissent dans leur tessiture l'aria qu'ils ont envie de chanter – ça peut varier d'une représentation à l'autre. Leurs costumes peuvent avoir un rapport avec ce qu'ils chantent – ou non. Pas de chef d'orchestre, mais une série de moniteurs affichant un décompte digital, tandis qu'une batterie d'ordinateurs, programmés au hasard, régit les lumières et les mouvements de certains éléments du décor : des reproductions en noir et blanc de portraits (ou de détails de portrait) de chanteurs, de compositeurs, ou de maquettes de décor.

Europera 1 dure une heure trente et mobilise dix chanteurs. *Europera 2*, quarante-cinq minutes, on n'y compte que neuf chanteurs. Pourquoi ? Pourquoi pas. Pour le spectateur non inconditionnellement cagien, le voyage à travers ce musée sonore imaginaire un tantinet dada tient du Trivial pursuit, le jeu pourrait durer un heure de plus – ou de moins.



PETER KRUPENYE

Jeanne Ommerlé et Susan Larson dans « les Noces de Figaro ».

Avec *les Noces de Figaro*, Peter Sellars met en scène son troisième Mozart. Les deux précédents avaient suscité l'idôlatrie et la controverse. Le processus est clair : transposer l'action dans un cadre contemporain. Son *Cosi fan tutte* se passait dans un restaurant fréquenté par des vétérans du Vietnam, son *Don Juan* avait pour cadre le Harlem hispanique.

Les Noces se déroulent dans un duplex situé au cinquante-deuxième étage de la Trump Tower, un immeuble pour billionnaires sur la Cinquième Avenue. Le premier acte se passe dans la chambre à coucher de Suzanne et Figaro – le comte leur a royalement attribué la buanderie, avec lit pliant entre machine à laver et table à repasser. C'est le décor du troisième acte qui soulève l'admiration. Il est délicieusement et ironiquement tape-à-l'œil, avec vue somptueuse sur les toits et les buildings de Manhattan. Le quatrième acte (qu'il fait beau ce soir sous les grands marronniers...) est carrément replacé sur la terrasse du duplex, où même les pins miniature ont l'air d'être en plastique.

Le jeu de la transposition est amusant à jouer : Bartholo a un téléphone cellulaire, le comte joue du revolver et les invités de la noce prouvent (grâce au chorégraphe Mark Morris) qu'on peut bouger disco sur du Mozart. Chérubin a une allure de punk joueur de hockey ; loin de poser à l'ingénu en bas de soie, il est un adolescent hirsute violemment tourmenté par sa sexualité naissante. Dès lors, la scène de l'acte II où la comtesse le deshabille est d'un érotisme généralement absent des productions à perruques poudrées. Bien sûr, çà et là, la transposition coince (tout ce qui concerne le droit de cuissage, la hiérarchie féodale et l'envoi à l'armée de Chérubin supporte mal le voyage), mais, là-dessus, Sellars passe très vite.

En revanche, il ne passe pas sur l'exigence musicale. Sa partition est « intégrale ». Traduisez que sont maintenus les arias attribuées aux personnages mineurs, souvent coupées. Un adagio instrumental prend maintenant place entre le premier et le deuxième acte. De plus, *« en accord avec la coutume en vigueur au dix-huitième siècle »*, écrit Peter Sellars, une aria destinée à Chérubin a été rétablie là où, au troisième acte, le livret original viennois l'avait prévue. Il s'agit du *Moto di Gioia K579* écrit pour la reprise des *Noces* en 1789 (il devait remplacer celui de Suzanne, *Deh vieni*, au dernier acte).

L'opéra est interprété par la troupe qui entoure généralement le jeune metteur en scène à Boston. Une mention particulière pour Sanford Sylvan (Figaro) et James Maddalena (Almaviva) qui étaient respectivement Chou En-lai et Richard Nixon dans *Nixon à Pékin* (*le Monde* du 5 novembre). L'an prochain, le Pepsico Summerfare a prévu d'inscrire à son programme la trilogie Mozart-Sellars.

HENRI BEHAR.

Salzbourg

Un océan

La soixante-neuvième édition du plus prestigieux des festivals, celui de Salzbourg, s'ouvre ce 27 juillet. Le gratin des mélomanes viendra s'y abreuver comme à l'accoutumée d'opéras de Mozart (« la Clémence » et « Don Gionvanni » notamment, par le duo Levine-Ponnelle), d'un cycle Schubert (par Brendel), des quatuors de Beethoven par les Alban Berg. Professeur d'histoire à l'université de Washington, auteur d'une « Histoire du Festival de Salzbourg » parue à Londres, aux Etat-Unis et prochainement éditée en Allemagne, Stephen Gallup évoque le Salzbourg d'il y a cinquante ans, quatre mois après l'Anschluss.

LE 23 juillet 1938, Wilhelm Furtwängler ouvrit le Festival de Salzbourg à la tête de la Philharmonie de Vienne avec *les Maîtres chanteurs* de Wagner. Joseph Goebbels, Rudolf Hess et d'autres notables nazis étaient dans l'assistance : ce soir-là, le public ressemblait à un océan d'uniformes et de croix gammées. Depuis le 12 mars, jour de l'Anschluss, tout était changé. L'Autriche était entrée dans un processus d'intégration au Reich hitlérien et les pratiques courantes chez les nazis – autodafés de livres, persécutions raciales et politiques, développement d'un Etat totalitaire – s'appliquaient désormais à cette nouvelle province allemande.

A l'évidence, le Festival de Salzbourg était un objectif de première importance dans la politique de « réorganisation » des nazis. N'était-il pas devenu depuis 1933 un point de rassemblement pour l'art allemand libre, dégagé de toute idéologie raciale ? Il était apparu comme le grand rendez-vous d'été de l'élite internationale des poètes et des politiciens, des aristocrates par le sang ou par l'argent, qui, tous à leur manière, témoignaient de leur attachement à la fois au grand art et à la préservation de l'indépendance autrichienne. Et, sous les baguettes de Bruno Walter et d'Arturo Toscanini, avec la puissance magique du *Faust* de Reinhardt, Salzbourg avait atteint des sommets de succès artistique et financier.

Depuis 1933, ce succès était une épine dans le pied des nazis. La ville avait subi de fréquents bombardements, le spectacle effrayant de gigantesques croix gammées en flamme sur les collines allemandes qui dominent la ville, et des pluies de pamphlets menaçants lancés dans le ciel par la Luftwaffe. Hitler avait imposé une taxe de 1 000 marks pour les Allemands qui souhaitaient voyager en Autriche, décimant ainsi l'audience allemande du festival. Par ailleurs, Goebbels jouait au chat et à la souris avec la direction du festival, qui, jusque-là, avait dépendu d'artistes allemands.

Souvent, le ministre de la propagande donnait son accord tacite pour tel interprète, puis le retirait à la dernière minute. Après 1936, quand l'Autriche et l'Allemagne signèrent un traité d'ordre culturel, la situation s'améliora légèrement, mais la tension était encore élevée à la frontière de Freilassing, qui n'est qu'à quelques kilomètres du Festspielhaus. Les Allemands ne revinrent pas. Ils furent remplacés par des festivaliers toujours plus nombreux en provenance d'Angleterre, de France, d'Europe de l'Est et des Etats-Unis.

En février 1938, la direction du festival était en pleine euphorie. Les entrées étaient de beaucoup supérieures à celles de 1937, l'année des plus grands profits enregistrés en dix-sept ans de festival. Même après la fatale ren-

Orchestre National de Lille

Région Nord/Pas de Calais
Directeur : Jean Claude CASADESUS

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE MUSICIENS

- 1 Harpe Solo — *06 Septembre 1988*
- 2 Violons Tuttistes — *29 Octobre 1988*
- 1 Percussionniste (claviers, accessoires) — *31 Octobre 1988*
- 1 Alto Tuttiste — *07 Novembre 1988*

Date limite de dépôt de candidatures :
Harpe : 27 Août 1988 - Violon : 20 Octobre 1988
Percussion : 20 Octobre 1988 - Alto : 29 Octobre 1988

Orchestre National de Lille - 3, place Mendès France
BP 119 - 59027 LILLE Cedex - Tél. : 20.54.67.00



VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 42-36-10-92	AUX HALLES, DANS DES CAVES DU XVe, SOIRÉES MUSICALES, avec GUITARE. Déj. Souper jusq. 24 h. Menu 120 F/Dim. Lundi. Carte 170/200 F.
JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e T.l.j. 40-15-00-30/40-15-08-08	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.
AU PETIT RICHE 47-70-68-68/47-70-86-50 25, rue Le Peletier, 9e F. sam. et dim.	OUVERT TOUT L'ÉTÉ. DÉJEUNER-EXPRESS : 95 F TTC. Décor authentique 1880. Salons particuliers. Service jusqu'à 22 h 30. Parking Drouot.

RIVE GAUCHE

RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75 79, rue Saint-Dominique, 7e	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.
LA CRÉOLE 43-20-62-12 122, bd du Montparnasse, 14e T.l.j.	CHARLY vous propose sa carte exotique. Cadre et service aux couleurs des Antilles. Terrasse, et 3 *bis*, bd de Charonne, 11e. Maison des Antilles. Tél. : 43-48-77-17.

TERRASSES - PLEIN AIR

ALSACE A PARIS T.l.j. 43-26-89-36
9, pl. Saint-André-des-Arts, 6e. Salons.
CHOUCROUTES. Grillades. POISSONS.
TERRASSE PLEIN AIR.
Pâtisseries. Grands Crus d'Alsace

LA TOUR D'ARGENT
HUITRES TOUTE L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels - Vins à découvrir
Décor : « Brasserie de Luxe »
TERRASSE au pied de l'Opéra-Bastille.
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.

PHOTO

Au Centre culturel français de Tchécoslovaquie

Le hérisson de Prague

La capitale tchèque resplendit du travail réalisé en trois ans par un attaché culturel français amoureux de cette ville.

LE Centre culturel français de Prague est situé à quelques pas de la place Venceslas. Il abrite derrière son austère façade 1930 une salle de cinéma de deux cent soixante places, une bibliothèque de cinquante-trois mille volumes et un local polyvalent où alternent les expositions de peinture (Combas, Laurent Joubert, Patrik Raynaud), d'architecture (« Banlieues 89 ») et surtout de photographies. Michel Métayer, quarante et un ans, germaniste de formation, est arrivé de Bonn à Prague le 1er septembre 1985. *« La photographie a tout de suite été une priorité*, remarque-t-il. *D'abord, parce qu'elle est aisée à transporter. Encore que nombre d'œuvres actuelles soient de grande taille. Ensuite, parce qu'il y a dans ce domaine une très forte tradition tchèque, issue de Drtikol et Sudek.*

» L'image est un bon moyen de se comprendre sans parler la même langue. Mais valoriser seulement la culture française ne suffit pas. Mon rôle consiste à créer des contacts, à susciter des échanges. La demande, ici, est énorme, mais les références ne sont pas les mêmes qu'en France. »

En réalité, Michel Métayer s'est pris d'un amour absolu pour Prague. Son activité est intense. Il a monté jusqu'ici huit ou neuf expositions par an. Il y en aura vingt-cinq en 1988. Non content de se répandre dans la ville, son activité s'étend aussi dans le reste du pays, en Slovaquie, comme François Méchain qui expose ses sculptures éphémères, en sites naturels, à 100 kilomètres de Prague, près de Hradec-Kralove.

Il présente donc les classiques (Man Ray, Blumenfeld) à côté d'artistes contemporains (Patrick Bailly Maître Grand, Faigenbaum et Fleischer, ces derniers pensionnaires de la villa Médicis). Sa rétrospective Cartier-Bresson (« Paris à vue d'œil ») remporte un triomphe (trente mille visiteurs), comme les « Chambres d'amour » et « Chambres d'or » de Faucon. Si montrer Drahos, exilé depuis vingt ans, serait une provocation, il intègre les travaux de ce photographe à l'exposition « Constructions et fictions » présentée après Venise par Régis Durand.

« Mon rôle n'est pas d'exposer les artistes tchèques. Mais il m'est arrivé de soutenir des créateurs de ce pays, boursiers en France. L'art tchèque est moins connu chez nous qu'en Hollande et en Allemagne. Je m'efforce de faire connaître aussi la peinture et le cinéma. Mon but était de faire du centre culturel français un lieu actif, totalement intégré à la vie praguoise. »

Autour de lui, Métayer a tissé tout un réseau de connivences et d'amitiés. En sa compagnie, on peut découvrir, de nuit, sur un coin de table, dans une cave, les tirages des jeunes opérateurs locaux. Ainsi, Tono Stavo, vingt-huit ans, leader de la nouvelle génération. Un travail qui s'inscrit dans le droit fil d'une tradition : celle de George Platt Lynes, dont il a hérité le sens de la composition de groupe, et d'Irving Penne, présent il y a trois semaines dans la capitale avec Helmut Newton.

On peut aussi passer des heures, au cinquième étage d'un HLM de briques grises, dans l'appartement tamisé de Jan Saudek, pour découvrir ses dernières créations. Visiter à Konepova, dans la proche banlieue, l'atelier mythique qui depuis vingt ans lui sert de studio. Et, en admirant les bâtisses cubistes bordant la Vltava, voir à minuit, dans les rues désertes, un hérisson, solitaire, rasant les murs du Musée d'histoire naturelle.

Michel Métayer quittera Prague le 31 août prochain. Muté en Allemagne, il prendra à Fribourg un nouveau départ.

PATRICK ROEGIERS.

CHÂTEAU DE CHENONCEAU
Tél. : (16) 47.23.90.07
WEISBUCH
Jusqu'au 30 Octobre

1938

de croix gammées

contre à Berchtesgaden entre le chancelier autrichien von Schuschnigg et Hitler, les autorités de Salzbourg envoyèrent des communiqués en Europe et aux Etats-Unis (d'où venait l'essentiel des réservations) pour affirmer qu'il n'y avait pas de problèmes et que le festival aurait lieu dans la paix et la tranquillité.

Toscanini, pas dupe, envoya un câble à Franz Rehrl, gouverneur de la province de Salzbourg et homme-clé du festival, avec ces simples mots : « *Face à situation changée, dois annuler ma participation.* » Malgré les efforts désespérés des directeurs pour faire revenir le maestro, Toscanini ne céda pas.

Rétablir la tradition « allemande »

Quelques semaines plus tard, les Allemands arrivaient. De mars à juillet, la hiérarchie nazie s'engagea dans un débat confus et navrant sur ce que le Salzbourg « allemand » devait être. Bien sûr, on ne verrait plus les noms de Reinhardt, Hugo von Hofmannstahl, Toscanini et Rehrl. Bernhard Paumgartner, qui avait apporté au festival une contribution extraordinairement précieuse en remettant à l'honneur les œuvres « mineures » de Mozart, fut accusé d'infamie morale et politique. Seule la présence d'un vieil ami au sein du gouvernement nazi à Vienne l'empêcha de connaître pis que l'exil.

Cependant, si Goebbels et Goering entendaient détruire la tradition « juive » de Salzbourg (notion étendue bien évidemment à de nombreux aryens antinazis), par quoi la remplacer ? Goering déclara à Vienne que le Reich rétablirait la tradition « allemande » de Salzbourg, ce qui était bien sûr impossible puisque cette tradition avait été dès l'origine l'œuvre d'hommes comme Reinhardt, Hofmannsthal et Walter – désormais considérés comme les corrupteurs de l'art allemand.

Un autre élément entrait en jeu : le souci qu'avaient les nazis de leur image. Ils voulaient prouver au monde qu'ils pouvaient faire mieux que leurs prédécesseurs. Il devint rapidement clair, cependant, que, malgré le changement de quelques noms et le raccourcissement des programmes, le festival de 1938 serait à peu près l'équivalent de celui de 1937, au moins dans sa partie symphonique et lyrique.

Finalement, le grand problème était d'organiser et de financer une entreprise culturelle immense à une époque où tout l'appareil administratif et politique de l'Autriche était sens dessus dessous. Le festival, à présent, était dirigé depuis Berlin. Il fallait très souvent engager de nouveaux chanteurs, de nouveaux comédiens, de nouveaux metteurs en scène, et cela posait des problèmes logistiques gigantesques. Il est même assez remarquable que les nazis aient maintenu le festival étant donné le contexte de chaos contrôlé qui fut celui des premiers mois de l'Anschluss.

En fin de compte, le festival de 1938 ne démontra en rien la capacité des nazis à créer un festival « allemand ». Ce fut une célébration de ce qui avait été auparavant. Toscanini et Walter avaient été remplacés par Furtwängler, Hans Knappertsbusch, Vittorio Gui et l'étoile montante : Karl Böhm. Mais les opéras étaient les mêmes que par le passé et les distributions, renforcées par quelques nouveaux chanteurs de Berlin, n'étaient guère différentes de celles de 1937. Certes, le nom d'Herbert Graf manquait à l'affiche des *Maîtres chanteurs* (il avait émigré), mais le nouveau chef, Erich von Wymetal, n'avait ni le temps ni l'envie de saboter le travail de Graf. Il en fut de même pour les autres ouvrages.

Au théâtre, en revanche, il y eut de vrais changements. Impossible pour les nazis de monter *Jedermann* et *Faust*, car ces deux pièces étaient étroitement associées à Reinhardt le honni. Pour remplacer *Faust*, on fit appel à Heinz Hilpert, de Berlin, pour diriger l'*Egmont* de Goethe, dans le même endroit. Hilpert avait été un proche collaborateur de Reinhardt, et, quand ce dernier avait quitté le théâtre allemand de Berlin en 1935, il avait demandé à son ami de rester et d'en prendre la direction. Ainsi, *Egmont*, dans le style et dans la mise en scène, fut du Reinhardt sans Reinhardt.

Les tentatives des nazis de monter une pièce en plein air dans le square de la cathédrale (le Domplatz) pour remplacer *Jedermann* échouèrent faute de temps, d'argent et d'inspiration. Cela valut peut-être mieux pour les nouveaux maîtres de l'Autriche. La production de Reinhardt avait été un grand choc artistique. Toute tentative pour la remplacer était vouée à l'échec.

Salzbourg 1938 ne fut donc pas un reniement mais un hommage au passé. L'atmosphère, pourtant, avait changé. Puisque tous les efforts pour faire revenir le public international avaient échoué, Goebbels comprit que toute l'Allemagne se moquerait de lui si les rues et les sièges de Salzbourg restaient vides. Les rares touristes sur lesquels on pouvait compter étaient les Italiens en raison des nouveaux liens établis entre Hitler et Mussolini.

Un déficit d'un million de marks

C'est pourquoi, dans le cadre du programme « La force à travers la joie », des centaines d'Allemands de condition très modeste ou à peine moyenne furent entassés dans des bus, la plupart (à en croire du moins les critiques de l'époque) ne brûlant pas d'intérêt pour les œuvres de Mozart, Wagner, Verdi ou Strauss. Et si le public était différent – et guère respectueux de ce qui lui était offert, – la ville elle-même était une fête du nazisme. Des croix gammées ornaient chaque fenêtre, chaque boîte aux lettres, et chaque jeune fille, chaque mère de famille rehaussait sa tenue de motifs fascistes.

Cette ambiance pesante n'échappa pas au petit nombre des critiques occidentaux qui firent le déplacement. La plupart, sinon tous, furent horrifiés par la propagande nazie débordante, les drapeaux, l'inculture musicale patente du public. Aucun ne pouvait admettre de voir les officiers nazis s'asseoir aux mêmes tables du café Bazaar où, les années précédentes, ils avaient aperçu Bruno Walter et Lotte Lehmann.

Les critiques tentaient avec peine de ne pas se laisser aveugler par le cérémonial officiel répandu dans les rues pour se concentrer sur les œuvres représentées. Les comptes-rendus dont nous disposons permettent de penser que les représentations furent d'une tenue plus que bonne, ce qui n'est pas surprenant étant donné le talent des chefs et des chanteurs. Certains, d'ailleurs, ne devaient pas cacher leur satisfaction : ceux-là mêmes qui, des années durant, avaient mal digéré le snobisme de la clientèle salzbourgeoise riche et célèbre. Ils firent remarquer que le but des fondateurs avait été initialement de monter un festival pour le peuple, riche ou pauvre.

Pour les nazis, le festival fut néanmoins un échec, en dépit de son bon niveau artistique. On avait espéré que les spectateurs viendraient du monde entier ; et, en désespoir de cause, on avait fait venir à grands frais des ouvriers à Salzbourg ! Le déficit s'éleva finalement à 1 million de marks. Cette saison-là, le ministre de la propagande annonça que Salzbourg serait rétrogradé au même niveau que les festivals de Munich, Düsseldorf, Francfort et Heidelberg. Bayreuth aurait le pas sur tous.

Salzbourg n'allait retrouver son éclat que dix ans plus tard, après l'abdication du Reich.

STEPHEN GALLUP.
Traduction Michel Braudeau.

PHOTO

Keichi Tahara au Palais de Tokyo

Figure de proue



« Tadeuz Kantor », Paris, 1982.

Le Japonais Keichi Tahara expose au Palais de Tokyo des portraits d'artistes : Robbe-Grillet, Beuys, Xenakis ou Klossowski.

KEICHI TAHARA, trente-sept ans, établi en France depuis 1972, s'adonne depuis près de dix ans à l'art du portrait. D'abord par plaisir, puis à la demande d'un magazine japonais, il a ainsi photographié une centaine de personnalités du monde des arts comme Peter Brook, André Masson ou Alain Robbe-Grillet.

Moins inspiré par l'œuvre que par la personne, il montre le rapport qui s'établit avec les sujets, saisis dans leur décor familier, lors de séances qui n'excèdent pas dix minutes. Pour lui, poser n'est pas un moyen d'affirmer une identité idéale. Créateur de son propre monde, l'artiste devient un acteur qui joue et n'a plus pour image qu'une identité figurée. L'art du portrait envisagé comme un acte d'imagination équivaut à piéger les apparences par la force de la lumière qui n'existe que par l'ombre.

Réunissant à la fois l'œuvre et l'artiste, redoublant l'empreinte du masque par le surgissement d'un univers intérieur, ce portrait à visage découvert confirme la pensée de Kantor selon laquelle *« dans l'art il y a quelque chose à quoi on ne peut accéder que par la porte de la mort »*.

Ces trente-six portraits presque tous pris à Paris entre 1979 et 1987 sont admirablement servis par des tirages géants, étalés sur une cimaise circulaire. Ils constituent l'un des accrochages les plus réussis du CNP depuis son installation au Palais de Tokyo.

P. R.

★ Keichi Tahara, prix Niepce 1988, attribué par Gens d'images, avec l'appui de la Fondation Hewlett-Packard France, au CNP, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Jusqu'au 15 septembre.

Sonny Rollins à Antibes

Le ténor qui rit aux étoiles



GUY LE QUERREC/MAGNUM

Exclusivité du Festival d'Antibes-Juan-les-Pins, la section Jazz in France, avec notamment Grappelli, Solal, Lockwood, Portal et Lubat, est une heureuse initiative. Elle couronne une manifestation d'où partent des tournées importantes (Supersax, Nina Simone, Jean-Luc Ponty), mais qui veut trancher avec les programmes tout faits : Sonny Rollins donne, vendredi en clôture, son seul concert européen de l'été.

DE ses premiers groupes de rhythm'n' blues Rollins a gardé le goût d'une expressivité puissante. Puisqu'il ne pouvait être Parker, pas plus lui qu'un autre, il a pris le parti d'élargir la sonorité dense et volumineuse de Coleman Hawkins aux limites du ténor. C'est ce volume qui saisit, dès son entrée en scène, et l'impression de force.

Pour Rollins, la carrière se fond avec une quête patiente, têtue, de l'unité en lui et du son qui la présente. Après avoir produit l'exemple d'une mobilité particulière (*« Tous les disques que j'ai enregistrés jusqu'en 1960 avaient cette particularité, si j'ose dire, de ne pas se ressembler. Ils mettaient en évidence non pas un, mais plusieurs styles »*), il cherche à s'unir, à se rejoindre, sans cesse échappé et bientôt installé, tous passés confondus, dans un plaisir de la volubilité qui fait de chacun de ses concerts une aventure.

En scène, Rollins déambule, va, vient, lance le pavillon de son ténor aux étoiles, rit en jouant, arpente la musique d'un pas ample, saisit le son à bras le corps, dans une joie communicative, fendue par le ressassement de la formule et l'élargissement du volume. Comme d'une épreuve physique sans exploit ni redite, qui prétendrait susciter on ne sait quelle communion renouvelée. Rollins ne termine pas un concert comme il le commence. Mais nous, nous n'en sortons jamais comme nous y sommes entrés.

« Ma musique vise à une expression profonde et forte. C'est cela que je désire manifester, une force, oui, et une profondeur sensibles. Je ne maîtrise pas tous les éléments d'un concert, mais je suis souvent heureux du résultat. Au premier regard, ma musique relève de l'exercice. Physique ou pas, expressif ou pas, appelez-le comme vous voulez, c'est un exercice. Je le ressens ainsi. Je suis comme un athlète, contraint de me maintenir en permanence en grande condition. C'est l'élément essentiel de mon jeu de scène. Il suppose beaucoup de soin et de préparation. Le souffle est ce qui me préoccupe le plus. La musique se fond dans la capacité du souffle. Quand le souffle est là, la présence assurée, la force intacte, la musique vient d'elle-même. C'est pourquoi j'aime vraiment jouer en public. Le concert est une rencontre et un échange. Mais pour recevoir d'un public, il faut commencer par lui donner énormément. Pour moi, l'enregistrement ne correspond plus à ce désir, il est d'un autre ordre, il met en jeu d'autres tensions, d'autres flux que ceux qui circulent dans un concert. J'ai pourtant un disque programmé pour la fin de l'année, avec le même groupe et Bob Cranshaw, mais c'est l'aventure du concert qui me passionne.

» Le jazz reste une musique exceptionnelle. Une merveilleuse musique qui garde sa place, même si les temps ont changé. Ma situation est originale, en un sens, parce que je n'ai jamais cessé de perfectionner une recherche, personnelle sans m'éloigner d'une forme de tradition que je crois essentielle. A certains égards, je me sens à la fois lié à cette tradition et étranger à elle, mais pas pour ce qui concerne le rythme. Là, je ne transige pas. C'est le fond de ma musique, comme cela a été pour les musiciens que j'aime. Je renouvelle, mais dans la tradition.

» Ceux que j'aime ? Miles Davis, bien sûr, Art Blakey, Dizzy Gillespie, tous ceux qui continuent de jouer, j'aime beaucoup de monde, à la vérité, mais aussi bien ces jeunes, les frères Marsalis, Pat Metheny, Steve Coleman, Sting... Je sais ce qu'ils font, et en même temps, comme tout créateur, je dois me tenir légèrement à l'écart. Vous ne pouvez pas composer, trouver votre son, si vous écoutez trop de musiques. Il faut savoir se protéger. L'approche de l'instrument est une approche de soi. Elle exige cette part de solitude.

» Je travaille chaque jour en commençant par des exercices classiques et une part d'improvisation. D'un côté, la musique, la composition, l'élaboration de nouvelles formules, de l'autre, le souffle, le phrasé, l'intensité du rythme. C'est un travail très physique qui doit aboutir à se trouver totalement soi-même en face du public. Le public d'Antibes me plaît énormément. Il sait m'écouter. Il crée une situation où je peux me libérer. J'aime jouer devant des gens de tous âges. J'essaie de faire en sorte que chaque concert soit un moment heureux, réconfortant, porté par l'espoir, par l'optimisme.

» Les temps ne sont pas à l'optimisme ? Ma musique, si. »

FRANCIS MARMANDE.

★ Festival d'Antibes-Juan-les-Pins : Martial Solal, Machado, Manuel Rocheman (le 27 à 18 h) ; Stéphane Grappelli, Didier Lockwood (21 h 30) ; Claude Barthélémy, Louis Sclavis (le 28 à 18 h) ; Michel Portal Unit, Bernard Lubat, Antoine Hervé, Christian Escoudé (21 h 30) ; Sonny Rollins (le 29). Tél. : 93-61-04-98 ; 93-33-95-64.

COMMUNICATION

Centre Georges Pompidou

Plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

LES ANNÉES CINQUANTE. Entre le béton et le rock. Galerie du Cci. Jusqu'au 17 octobre. / Quelques aspects de l'art contemporain, grande galerie. Petit foyer. Jusqu'au 17 octobre.

ARCHI-TRAIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 24 septembre.

LA COTE-D'IVOIRE AU QUOTIDIEN. Grand et petit foyer. Jusqu'au 29 août.

DESIGN FRANÇAIS, 1960-1990. Forum. Jusqu'au 26 septembre.

LA HUNE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 17 octobre.

HÉROS DE PAPIER - LES RÉCITS COMPLETS DES ANNÉES CINQUANTE. Salle d'actualité. Jusqu'au 26 septembre.

LA MÉDIATHÈQUE. Une architecture en mouvement. Bibliothèque publique d'information. Jusqu'au 15 août.

BERNARD PLOSSU, 1963 - 1988. Galerie du Forum. Jusqu'au 5 septembre.

PRISUNIC. Galerie des brèves, Cci. Jusqu'au 29 août.

FRANK STELLA. 1970-1987. Galeries contemporaines. Jusqu'au 28 août.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

A LA RECHERCHE DES FILMS PERDUS. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

CINÉMATOGRAPHE, INVENTION DU SIÈCLE - AFFICHES DU CINÉMA MUET. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

GUSTAVE LE GRAY. Photographe (1820 - 1882). Entrée : 20 F (13 F dim.). Jusqu'au 14 août.

LE JAPONAIS D'OPÉRA. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition dossier. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 août.

RIVIÈRE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE PHOTOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

L'AN V : DESSINS DES GRANDS MAITRES. Pavillon de Flore (2e étage). Entrée : 20 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 26 septembre.

LE DÉCOR INTÉRIEUR DES TUILERIES SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1984-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Jusqu'au 26 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

YOJI KURI. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

EUGÈNE LEROY, RÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

ALIX RIST. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LE JAPONISME. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 15 août.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

TROISIÈME SALON INTERNATIONAL DE L'AFFICHE. Nef centrale. T.l.j. sf sam. et dim. de 11 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 juillet.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier du sculpteur au milieu des moules et des outils. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

ANNÉES TRENTE, QUARANTE, CINQUANTE. Graphismes et créations SEITA. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 septembre.

BORDS DE MER. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

COSTUMES DE VILLE, COSTUMES DE SCÈNE. La collection Umberto Tirelli au palais Pitti. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 septembre.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf jours fériés de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 octobre.

NILS DARDEL, Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 14 août.

DELACROIX ET BYRON, CHASSERIAU ET SHAKESPEARE. Musée national Eugène Delacroix, 6, rue de Furstenberg. T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août.

DODEIGNE. Sculptures et dessins. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 11 septembre.

FOLON, MARIE MOREL, JE VOUS ÉCRIS... Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 12 septembre.

LES FÊTES AU JARDIN DES TUILERIES (1662 - 1914). Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F, (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

PIERRE GATIER. 1878-1944 - la vie parisienne. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 septembre.

LE JAPON ÉTERNEL. Musée Jacquemart-André, 158, bd Haussmann (42-89-04-91). T.l.j. sf mar. de 13 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 21 août.

JARDINS DE FRANCE 1760-1820, PLACE ROYALE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

LE JOUET DE PARIS. Trains, voitures, bateaux, avions. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

KIKOINE-YANKEL-CHANA ORLOFF. Peintures-sculptures. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LESAGE, MAITRE BRODEUR. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Conférence publique tous les jeudis à 12 h 30 jusqu'à fin juillet. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 septembre.

LORD BYRON. Une vie romantique. Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

CLAUDE MELLAN. L'œil d'or. Bibliothèque Nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 21 août.

LE MONT SAINT-MICHEL. l'archange, *la flèche. Caisse nationale des monuments historiques,* hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 11 septembre.

LA NATURE DE L'ART. Cité des sciences et de l'industrie, parc de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou. T.l.j. aux heures d'ouverture du parc. Jusqu'au 25 août.

GIUSEPPE PENONE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 12 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE BRITANNIQUE. Des origines au pictorialisme. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 septembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QUAND LA LOUPE REMPLACE LA LONGUE-VUE. *Ou la merveilleuse histoire des maquettes du Musée de la Marine.* Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 septembre.

BENJAMIN ROUBAUD ET LE PANTHÉON CHARIVARIQUE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

LE RÊVE. Art naïf international contemporain. Musée d'art naïf Max Fourny, Halle Saint-Pierre, musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 30 septembre.

THÉOPHILE-ALEXANDRE STEINLEN. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 12 septembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et *Antiques, 58, rue de Richelieu* (47-03-83-30). T.l.j. sf jours fériés de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au *29 octobre.*

Centres culturels

GUSTAVE EIFFEL, CONSTRUCTEUR (1832-1923). Tour Eiffel, premier étage, champ de Mars. T.l.j. de 10 h à 23 h. Jusqu'au 15 septembre.

GRAVURE ET ARCHITECTURE DU XIXe SIÈCLE. Carré des Arts, parc floral *de Paris, esplanade* du Château. T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GRAVURES D'ARCHITECTURE. Parc Floral de Paris, pavillon 18, route de la Pyramide (43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à 20 h. Entrée : 4 F, 7,70 F les sam., dim. et jours fériés. Jusqu'au 25 septembre.

LIEUX SAINTS D'ARABIE : SACRÉ ET ARCHITECTURE. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 18 septembre.

LE MOUVEMENT SURRÉALISTE A BRUXELLES ET EN WALLONIE (1924-1947). Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

LE PASSÉ AU PRÉSENT-ART CONTEMPORAIN DU GRŒNLAND. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (42-25-08-80). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 28 août.

QUAND LES ARABES CARICATURENT. *La caricature dans la presse arabe.* Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 4 septembre.

Périphérie

IVRY-SUR-SEINE. *Jean-Loup Ricur,* Pierre Tual. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé les week-ends d'août. Jusqu'au *26 août.*

JOUY-EN-JOSAS. Vraiment faux. Le faux artistique, le faux industriel. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 septembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. *Georgine Hu et Jaber.* L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

PONTOISE. Hans Steinbrenner. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-DENIS. Salomé. A travers les collections françaises du XIIe siècle à nos jours. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12, 40 F. Jusqu'au 31 août.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 28 novembre.

En province

ALENÇON. Gaston Chaissac (1910-1964) : peintures, collages, totems et objets. Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 18 septembre.

ARLES-SUR-RHONE. Toni Grand. Eglise Saint-Martin du Méjan (90-49-86-91). Jusqu'au 31 août.

BEAUVAIS. André Devambez. Ancien Palais épiscopal (44-45-13-60). Jusqu'au 5 octobre.

BELLAC. *René et Suzanne Lalique* : bijoux, verrerie, maquettes de décors. André Masson : peintures, dessins et gravures. Maison natale de Jean Giraudoux. Jusqu'au 4 septembre.

BIRON. *Le défi catalan* : de Picasso et Miro à la nouvelle génération. Château (53-53-85-50). Jusqu'au 18 septembre.

BORDEAUX. Collection Sonnabend. Musée d'art contemporain, entrepôts Lainé. Jusqu'au 25 septembre ; L'or et l'ombre : peintures hollandaises des dix-septième et dix-huitième siècles dans les collections du Musée des beaux-arts. Galerie des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Les graveurs de *Venise au 18e siècle. Musée de Brou. Salle* capitulaire (74-22-22-31). Jusqu'au 18 septembre.

BOURGES. Jean Boucher. Premier hommage rendu à un artiste du temps d'*Henri IV* et de Louis XIII. Musée du Berry. 4-6, rue des Arènes. Jusqu'au 18 septembre.

CAEN. Esquisses peintes. Moments anonymes. Normandie 1850-1950. Musée des beaux-arts. Enceinte du château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 septembre.

CALAIS. Abraham David-Christian : sculptures. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 3 septembre.

CARCASSONE. Hans Hartung. Tour Narbonnaise (68-71-04-10). Anna-Eva Bergman ; Patrick Rayaud : La sculpture en transit. Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (68-77-71-28). Jusqu'au 15 septembre.

CASE-DE-PÈNE. Des Américains à Paris : peintures de James Bishop, Norman Bluhm, David Budd, Sam Francis, Shirley Jaffe, John Mitchell, Ellsworth Kelly, Riopelle... Château de Jau. Jusqu'au 10 septembre.

CASTRES. Les animaux sorciers chez Goya et la magie dans l'Europe rurale. Salle d'exposition de l'hôtel de ville. Jusqu'au 31 août.

CATEAU-CAMBRÉSIS. Henri Matisse. Autoportraits. Musée Matisse. Palais Fénelon (27-84-13-15). Jusqu'au 11 septembre.

COLMAR. Emil Nolde, aquarelles de 1907 à 1947 provenant de la fondation Nolde. Musée d'Unterlinden, 21 août.

DAOULAS. Avant les Celtes, l'Europe à l'âge du bronze, 2500 à 800 avant J.-C. (avec la participation de soixante musées européens). Abbaye. Jusqu'au 31 août.

DAX. Jean-Michel Alberola. Centre culturel, 3, rue du Palais (58-90-13-82). Jusqu'au 3 septembre.

EVREUX. Degottex : Repères 1955-1985, en quarante peintures. Musée de l'Ancien-Evêché. Jusqu'au 18 septembre.

GRENOBLE. Richard Paul Lohse : rétrospective. Musée. Jusqu'au 5 septembre. MELTEM (Alberola ; Sol Le Witt, etc.). Magasin. Site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 11 septembre.

LE HAVRE. Bernard Frize : une trentaine d'œuvres de 1977 à 1987. Musée des beaux-arts André-Malraux. Jusqu'au 20 août.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Jean Hélion. Hôtel Donadeï de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 30 octobre.

ISSOIRE. Fernand Léger. Centre culturel Pomel. Jusqu'au 15 septembre.

JOIGNY. Eloge du tableau : peintures de Martin Barré, James Bishop, Christian Bonnefoi, Bernard Joubert, Daniel Dezeuze, Jean-Louis Gerbaud, François Rouan. Atelier Cantoisel. Jusqu'au 13 septembre.

LYON. Lyon-Europe. Cent ans d'architecture moderne. Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges de Perrache (78-42-33-03). Jusqu'au 19 août.

MARSEILLE. L'art moderne à Marseille. La collection du Musée Cantini. Musée Cantini. 19, rue Grignan (91-56-28-38). Jusqu'au 19 septembre.

MEYMAC. A la surface de la peinture. Les Années 80. Centre d'art contemporain. Abbaye Saint-André. Jusqu'au 2 octobre.

MORLAIX. Jacques Villon. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 16 octobre.

MULHOUSE. Paysages abstraits de *Jean Legros (1917-1981). Musée des* beaux-arts. Jusqu'au 15 août ; Tissus royaux, tissus villageois de Thaïlande, Musée de l'impression sur étoffe. Jusqu'au 1er août.

NANTES. « Matter of facts » : huit artistes anglais utilisent la photographie. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 août.

NIMES. Collection du musée Van Abbe d'Eindhoven. Musée des beaux-arts. Rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 28 août ; Alain Jacquet. Galerie des Arènes. Jusqu'au 9 octobre.

PEROUGES. Hommage à Georges Schneider. Maison des Princes (74-61-00-88). Jusqu'au 4 septembre.

ROCHECHOUART. Hommage à Otto Freundlich (1878-1943). Musée départemental d'art contemporain, château. Jusqu'au 31 août.

SAINT-ETIENNE. Alberto Magnelli. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Fernand Léger ; rétrospective. Fondation Maeght. Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG. La mémoire des siècles, deux mille ans d'écrits en Alsace : manuscrits et facsimilés. Eglise Saint-Paul. Jusqu'au 16 octobre.

TANLAY. Chemins de la création : Jean Dubuffet, peintures, dessins, sculptures ; Regard d'un collectionneur. Centre d'art contemporain, château de Tanlay. Jusqu'au 3 octobre.

TOULON. Lisbonne aujourd'hui. Musée. 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

VAL-DE-VESLE. Tony Cragg : sculptures récentes. Centre de création contemporaine, église de Courmelois. Jusqu'au 30 août.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Gérard Gasiorowski. Musée d'art moderne. Jusqu'au 17 septembre.

THEATRE

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Hora

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h. Rel. dim.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ La Peur des coups, la paix chez soi : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

BERRY (43-57-51-55). Trop, c'est trop : 20 h 30. Rel. dim.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30. Rel. dim.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30. Rel. dim.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir., lun.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Rel. dim. Pierre Péchin : 21 h 45. Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h. Rel. dim.; lun., mar.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Rel. dim, Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Rel. dim. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). ◇ Buffon côté jardin : 16 h et 18 h (Ven., sam., dim. dernière), ven., sam., dim. 16 h, jeu. 14 h et 15 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Frio-Frac : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Dieu qu'il est Tardieu : 18 h 30 (Jeu., ven., sam.).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ▷ L'Ecume des jours : ven., sam., lun., mar. 21 h.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ▷ L'Ile des esclaves : sam., dim. (dernière) 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). G. Mathieu : 20 h 15. Rel. dim. ▷ Les majorettes se cachent pour mourir : ven., sam., lun. 21 h 30. Rel. dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. Rel. dim., lun. La Voix humaine : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Femme rompue : 22 h. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Guitry, pièces en un acte : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30, sam. 19 h. Rel. dim. L'Instant Prévert : 22 h 15. Rel. lun. Le Transamour : 23 h 30. Rel. mar. ▷ Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Observateurs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. *dim.* Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. Rel. dim., lun. Le Knack et comment l'avoir : 22 h 15. Rel. lun.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). ◇ Famo Sapiens : 22 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière).

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRENIER (43-80-68-01). ◇ Elsy : son univers impitoyable : 22 h (Jeu., ven., sam. dernière).

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Conférence musicale pour piano : 18 h 30. Rel. lun. Jamais vulgaire : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 22 h 45, sam., dim. 20 h. Rel. lun.

MUSIQUE

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Hans Goverts, Marc Hantaï, François Fernandez. 19 h, ven. Clavecin, flûte trav., violon, J. Hantaï (pianoforte). Concert-rencontre. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Quatuor Stamicz. 19 h, mar. Œuvres de Mozart, Janacek, Dvorak. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Musique électroacoustiques, 18 h 30, jeu., sam. Œuvres de Pierre Henry (jeu.) ; œuvres de Xenakis, Malec, Schaeffer, Varèse (sam.). Dans le cadre de Musique années 50. Studio 5, cinquième étage. Entrée libre.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Raphaël Tambyeff. 16 h 30, dim., orgue. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Sandra Goldberg, Robert Hairgrove. 18 h, dim., violon, piano. Œuvres de Beethoven, Franck, Kreisler, Landvay. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Horreaux, Tréhard. 21 h, jeu. Duo de guitares. Œuvres de Soler, Albeniz, Granados, Sor, De Falla. Dans le cadre du Festival musique en l'île. Gérard Abiton. 21 h, sam., 17 h, dim. Guit. Œuvres de Albeniz, Rodrigo, Turina, Tarrega. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Lionel Rogg. 20 h 30, lundi. Orgue. Œuvres de Bach, Messiaen, Ligeti. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE (42-23-55-28). Camerata de Paris, 21 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Œuvres de Haendel, Purcell, Scarlatti, Vivaldi. Stefan Rodesco, Sylvie Pecot-Douatte. 18 h 30, mer., jeu., ven. (dernière). Violon, clavecin. Œuvres de Bach, Mozart, Vivaldi, Corelli. Charles Zebley, Martha Cook, 18 h 30, sam., lun. ; 21 h, dim., lun. Flûte, clavecin. Œuvres de Bach. Philharmonie de chambre. Jusqu'au 4 août. 21 h, mar., dir. Roland Douatte, S. Rodesco (violon). Les Quatre Saisons, de Vivaldi. Ensemble Serenata de Paris. Jusqu'au 4 août. 18 h 30, mar. Œuvres de Haendel, Couperin, Telemann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Gabriel Fumet, Irena Krainik, 21 h, mer., jeu., ven. Flûte, clavecin. Œuvres de Bach, *Haendel. Dans le cadre du Festival musique en l'île. Philharmonie de* chambre. 21 h, sam., lun. 17 h, dim. Dir. Roland Douatte, C. Schneider, D. Mayer (mandolines), S. Rodesco, (violon). Œuvres de Vivaldi. Orchestre de chambre Jean-Jacques Wiederker. Jusqu'au 13 août. 21 h, mar. A. Wiederker (violon). Œuvres de Vivaldi, Mozart. Dans le cadre du Festival musique en île.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD (45-69-06-64). Philharmonie de chambre. 21 h, mer., jeu. (dernière). Dir. Roland Douatte, Stefan Rodesco (violon). Œuvres de Mozart, Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Hespérion XX, 20 h 30, mer. Dir. Jordi Savall, Montserrat Figueras (soprano). Œuvres de Barnabé, Guerrero, Cabanilles, Ruiz. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestra Giovanile italiana, 20 h 30, jeu. Dir. Piero Bellugi. Œuvres de Messiaen, Bussotti. Grand auditorium. Dans le cadre du Festival estival de Paris. Michel Beroff. Jusqu'au 4 août. 9 h, lun., mar. Début du stage « Naissance d'une interprétation », dirigé par Michel Beroff. Autour du « Quatuor pour la fin du temps » d'Olivier Messiaen. Avec la participation des élèves du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Entrée libre. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

MUSÉE DE CLUNY (47-24-26-34). Camerata de Paris, jusqu'au 14 août, 17 h, ven., sam., dim. N. Maison (soprano), E. Polonska (harpe), I. Quellier (vièle), J. McLean (fl.), A. Quellier et J.-L. Pinna (danse). Chor. G. Canova, D.-C. Colonna, réalisation mus. E. Polonska. Musique et danse du Moyen Age, Renaissance, baroque. Dans le cadre du Festival de l'art vivant.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre. Tous les dim. de juillet et août. 16 h. Piano, E. Conquer (vl), E. Watelle (violoncelle). Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. *Imno* Schneider, 17 h 45 dim. Orgue. Œuvres de Titelouze, Bach, Langlais, Kloemann, Schneider. Entrée libre.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Arts antiqua de Paris, jusqu'au 22 septembre, 19 h 15, sam. ; 21 h 15, sam. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

SQUARE VIOLET. Pavillon chromatique.

Jazz

ARIACO (45-35-43-10). Virginia Monteiro.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Patrick Verbeke, 23 h lun. Pajaro Canzani y Atlantico, jusqu'au 7 août, 23 h mar., P. et T. Bebey, C. Nocco, A. Radford.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Serry Dodgion, 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). Sax., O. Huttman (piano), L. Trussardi (ctb), P. Combelle (batt.). Bertie Cortès. Jusqu'au 14 août, 22 h 45 lun., mar. Comédien anglais et chanteur de jazz.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Riverside City Band, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). Danemark. Gene Mighty. Flea Conners. Jusqu'au 8 août, 21 h 30. The blues man americain.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Idrissa and Co, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Frédéric Desmoulins, Julie Monley, 21 h ven. Duo jazz bossa-nova. Sky Way, 21 h sam. Trio jazz New-Orleans.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Harry « Sweets » Edison. 22 h., mer., jeu., ven., sam. (dernière). Programmation surprise tls dim. 22 h Nivo et Serge Rahoerson. Jusqu'au 6 août. 22 h lun., mar.

LE KISS (48-87-89-64). Pela et ses musiciens. Armando et Zembla. Nouveaux destins.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac. Gilbet Leroux, Clarinet Connection. Bob Vatel et Michael Silva. Boozoos Jazz Gombo.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). M. Battlefield, S. Belmondo, A. Levitt, 22 h mer., jeu., ven., sam. 0 h mer., jeu., ven., sam. Chant, trp, batt., B. Thomas (piano). M. Graillier, N. Stilo, R. Del Fra. Jusqu'au 6 août. 22 h mar. 0 h mar. Piano, fl., guit. ctb, S. Belmondo (trp), S. Goubert (batt.). Hommage à Chet Baker.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Mila Lambruso, Scott Taylor Quartet, 22 h 30 mar. Chant, trp, basse, batt. Quartet brésilien, 23 h jeu., ven., sam. Néné (batt.), S. Spang Hanssen (sax.), J.-Y. Candela (clavier), M. Madore (basse). Brésilien Marcelo Trio, 22 h 30, dim. Guit., basse, batt., chant. Bill Thomas Blues Band, 22 h 30 lun. Guit., basse, batt., chant.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Avec Cinthya McPherson. Au bar. Duo Ludovic de Preissac, 22 h 30 dim. Piano. Trio Julie Casecciopo, 22 h 30 lun., mar. Au bar.

PALACE (42-46-10-87). Soirée la Fiesta, 23 h jeu.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Sylvie n'aime pas la pluie, 21 h mer. Yvan Julien, 21 h jeu. Christian Gentet, 21 h ven. Stéphanie Crawford, 21 h sam. National Set, 21 h mar. Quartet vocal.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL *(43-26-28-59). Benny Waters, Polya Jor*dan Quintet, 21 h 30 mer., jeu. Jean-Paul Amouroux Quartet, 21 h 30 ven. Orphéon Celesta, 21 h 30 sam.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). E. Lelann, C. Alvim, A. Cullaz, T. Rabeson, 23 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Trp, piano, ctb, batt.

LA PINTE (43-26-26-15). Akosh, 22 h 30 mer., jeu. DDM Quartet, 22 h 30 ven., sam. Carole Morin, 22 h 30 lun., mar.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Maxim Saury Jazz Music, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. Riverside City Band. Jusqu'au 6 août. 21 h 30 mar. Danemark.

SUNSET (40-26-46-60). Francis Lockwood Trio, 23 h mer., jeu., ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Raul Barboza.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Trio Michel Graillier, 22 h mer., jeu. S. Persiani (ctb), S. Goubert (batt.). Trio Alain Jean-Marie, 22 h ven., sam. A. Cullaz (ctb), Everett (batt.).

Rock

BAISER VOLÉ (42-33-37-71). Ultramarine. 23 h mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière).

CITY ROCK (43-59-52-09). Çoktail, 22 h 30 mer. Rivet & Rocking Chair, 22 h 30 ven. Johnny Brakos et les frères Brothers, 22 h 30 sam. Studs, 22 h 30 dim. Freddy Meyer, 22 h 30 jeu., Shining.

EXCALIBUR (48-04-74-92). Work, *23 h 30, ven. Soul funk. Babe's in Toy*land, 23 h 30 sam.

GIBUS (47-00-78-88). Manoir, 23 h mer., jeu. Avec les Escargots. Hard Rock Magazine, 23 h mar.

PALACE (42-46-10-87). Soirée French Kiss, 23 h, mer. Le Cri de la mouche.

REX CLUB (42-36-83-98). Juke-box. Jungle.

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française.

LIDO

Le plus grand spectacle de Paris.
Un soir on y revient !

20 h — dîner dansant, champagne et revue : à partir de 510 F.
22 h 15 et 0 h 30 — champagne et revue : 350 F.
Service compris.

116 bis, Champs-Elysées. Tél. : (1) 45.63.11.61 et agences.

CINEMA

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Aelita (1924), de Jacob Protozanov, 16 h ; It's Love Again (v.o.), de Victor Saville, 19 h ; les Enfants du nid d'abeilles (1948, v.o.), d'Iroshi Shimizu, 21 h.

JEUDI

La Terre (1930), de Alexandre Dovjenko, 16 h ; Keep your seats please (1936, v.o.), de Monty Banks, 19 h ; Monsieur Shosuko-Ohara (1949, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

VENDREDI

Et l'acier fut trempé (1942), de Marc Donskoï, 16 h ; Oh, Mr Porter (1937, v.o.), de Marcel Varnel, 19 h ; l'Amour maternel (1950, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

SAMEDI

La Fin de Saint-Petersbourg (1927), de Vsevolod Poudovkine, 15 h ; Freaks (1932, v.o.), de Tod Browning, 17 h ; Okay for Sound (1937, v.o.), de Marcel Varnel, 19 h ; les Enfants du grand Bouddha (1952, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

DIMANCHE

Octobre (1928, v.o.), de S.M. Eisenstein, 15 h ; Tabou (1931), de F.W. Murnau, 17 h 30 ; Divorce de Lady X (1937, v.o.), de Tim Whelan, 19 h 15 ; l'Ecole Shinomi (1955, v.o.), d'Hiroshi Shimizu, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

La Nouvelle Babylone (1929), de Grigori Kozintsev et Leonide Tranberg, 16 h ; Papa d'un jour (1927, v.o.), d'Harry Langdon, 19 h ; Histoire de Jiro (1987, v.o.), de Tokihisa Morikawa, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris-Province aller-retour : Aller-retour Paris-campagne : Actualités Gaumont, Publicités R.F.P. (1981-1985), Goupi Mains Rouges (1943) de Jacques Becker, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Week-end à Deauville : le Voyage à Deauville (1983) de Jaques Duron, Un homme et une femme (1966) de Claude Lelouch, 18 h 30 ; les Peintres de l'éternel dimanche (1960) de Jacques Espagne et Pierre Mathieu, Lo Païs (1973) de Gérard Guérin, 20 h 30.

JEUDI

Paris-Province aller-retour : A nous deux Paris : A nous deux Paris ! (1959) de Pierre Kast, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 14 h 30 ; Illusions perdues 1 : Bande annonce : Dupont la Joie (1974) d'Yves Boisset, Illusions perdues (1966) de Maurice Cazeneuve, 16 h 30 ; Parisien et Aoûtien : Actualités Gaumont, Saint-Tropez, devoir de vacances (1952) de Paul Paviot, Dupont la Joie (1974) d'Yves Boisset, 18 h 30 ; Cinéma muet : Paris vu par les opérateurs d'Albert Khan (1982) de Jocelyne Leclercq, 20 h 30.

VENDREDI

Paris-Province aller-retour : Un naïf à Paris : les Peintres de l'éternel dimanche (1960) de Jacques Espagne et Pierre Mathieu, Lo Païs (1973) de Gérard Guérin, 14 h 30 ; les Illusions perdues 2, Bande annonce : Coup de foudre (1982) de Diane Kurys, Illusions perdues (1966) de Maurice Cazeneuve, 16 h 30 ; Paris mythique : l'Ecole des mannequins (1968) de Jean Bacqué, Coup de foudre (1982) de Diane Kurys, 18 h 30 ; Week-end à Deauville, le Voyage à Deauville (1983) de Jaques Duron, Un homme et une femme (1966) de Claude Lelouch, 20 h 30.

SAMEDI

Paris-Province aller-retour : Actualités anciennes, Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Parisien et Aoûtien : Actualités Gaumont, Saint-Tropez, devoir de vacances (1952) de Paul Paviot, Dupont la Joie (1974) d'Yves Boisset, 14 h 30 ; Illusions perdues 3 : Bande annonce : les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, Illusions perdues (1966) de Maurice Cazeneuve, 16 h 30 ; A nous deux Paris ; A nous deux Paris ! (1959) de Pierre Kast, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 18 h 30 ; Provinciale : Seule à Paris (1965) de Robert Guez, les Amants (1958) de Louis Malle, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris-Province aller-retour : Réussir à Paris : les Gens de lettres (1960) d'Henri Champetier et Léonce Peillard, Griserie (1955) de J. Cromwell, 14 h 30 ; Illusions perdues 4 : Bande annonce : Brigitte et Brigitte (1965, v.o.) de Luc Moullet, Illusions perdues (1966) de Maurice Cazeneuve, 16 h 30 ; Aller-retour Paris-campagne : Actualités Gaumont, Publicités R.F.P. (1981-1985), Goupi Mains Rouges (1943) de Jacques Becker, 18 h 30 ; Future Parisienne ?, Seule à Paris (1965) de Robert Guez, Brigitte et Brigitte (1966) de Luc Moullet, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Si vous avez manqué le début : Paris en chantant : Joséphine Baker, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 14 h 30 ; Paris sur seine : Actualités Gaumont, Paris au fil de l'eau (1932) de J-C Bernard, Boudu sauvé des eaux (1932) de Jean Renoir, 16 h 30 ; Anticipation : 2084 (1984) de Chris Marker, Bande annonce : Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : l'Affaire des division Morituri (1984) de F-J Ossang, le Couple témoin (1975) de William Klein, 18 h 30 ; la Troisième République : Actualités Gaumont, Stavisky (1974) d'Alain Resnais, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CABARET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DE SABLE ET DE SANG (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DONNE-MOI TES YEUX (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAÎNÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

FINAL EXECUTOR (**) (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HORRIBLE CARNAGE (*) (, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MAD MAX AU DELA DU DOME DU TONNERRE (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN NINJA. Film américain de Emett Alston, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

AURORA. Film italien de Maurizio Ponzi, v.o. : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

BLOODSPORT. Film américain de Newt Arnold, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CAN'T BUY ME LOVE. Film américain de Steve Rash, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRITTERS 2. Film américain de Mick Garris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA QUEUE DE LA COMÈTE. Film français d'Hervé Lièvre : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE TEMPS DU DESTIN. Film américain de Gregory Nava, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

MANIAC (, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

METROPOLIS (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA NUIT DES PÉTRIFIÉS (*) (, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Club, 9e ((43-29-11-30).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

SPÉCIAL FORCE (, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TUEURS DE DAMES (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

UN APRÈS-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) : Club, 9e () : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

Les grandes reprises

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MISTER DYNAMITE (Hong Kong, v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NUIT DE FOLIE (A., v.f.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

PLAISIRS PERVERS (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

POLICE ACADEMY 5 (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES PYRAMIDES BLEUES (Fr.-Mex.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RETOUR DE FLAMME (*) (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA SORCIÈRE (It.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

VENDREDI 13, CHAPITRE 7, UN NOUVEAU DÉFI (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

WALL STREET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les festivals

BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). La Mort en ce jardin, mer., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Un chien andalou, Los Olvidados, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, ven., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CINÉMA AMÉRICAIN, LES ANNÉES CINQUANTE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Ultime Razzia, séances ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; la Brune brûlante, séances à sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Elle et Lui, séances à dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; Ca commence à Vera Cruz, Born to be bad, film lun. à 15 h 30, 18 h 40, 22 h.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CINÉMA COSMOS (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). Quelques Georgiens..., tlj : Pirosmani, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Quelques interviews sur des problèmes personnels, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Montagnes bleues, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Arbre du désir, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ne sois pas triste, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Incantation, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Repentir, mar. à 14 h, 17 h, 20 h.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU CINÉMA COSMOS (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Klimov - Chepitko, tlj ; les Aventures d'un dentiste, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Requiem pour un massacre, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Sport, sport, sport, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Soyez les bienvenus, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Raspoutine l'Agonie, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Ascension, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Adieux à Matiora, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h.

ERIC ROHMER, Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Le Genou de Claire, mer. à 12 h, 19 h 10 ; l'Amour l'après-midi, jeu. à 12 h, 19 h 10 ; la Collectionneuse, ven. à 12 h, 19 h 10 ; Ma nuit chez Maud, sam. à 12 h, 19 h 10 ; la Carrière de Suzanne, La Boulangère de Monceau, lun. à 12 h, 19 h 10.

FELLINI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, sam. 15 h 40 ; les Vitelloni, mer., mar. 22 h ; Et vogue le navire, lun. 17 h 50 ; la Cité des femmes, ven. 17 h 30.

FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Les Deux Anglaises, mer. à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Vivement Dimanche !, jeu. à 12 h, 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20 ; le Dernier Métro, ven. à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Fahrenheit 451, sam. à 12 h, 14 h, 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15, 22 h 20 ; l'Amour en fuite, dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jules et Jim, lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Domicile conjugal, avec les Mistons mar. à 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LA COMÉDIE MUSICALE ÉGYPTIENNE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Viens saluer, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 22 h ; Adieu à ton amour, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 22 h ; le Chant de mon amour, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 22 h ; Un verre, une cigarette, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 22 h ; le Dernier Mensonge, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 22 h ; Lettre d'amour, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 22 h ; Ne le dites à personne, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h 30, 22 h.

MARIA KOLEVA, Cinoches, 6e (46-33-10-82). L'Etat de bonheur... permanent !, (1ère partie) dim. 9 h, (2e partie) dim. 11 h ; Cinq Leçons de théâtre d'Antoine Vitez, Martine et le Cid, L'Ours ou Tchekhov est-il misogyne, mer. 11 h ; le Barbouillé ou la mort gaie, Noces de sang ou la création de l'obstacle, jeu. 11 h ; Andromaque ou l'irréparable, avec en deuxième partie la Voiture ven. 11 h ; Lettre de Paris à l'ami suisse n° 7, Vitez : Ubu ou la diminution de la sexualité, Vitez : Comment la souffrance d'un réalisateur, sam., mar. 11 h.

NUIT LUC BESSON, Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). Le Grand Bleu, Le Dernier Combat, Subway, Pull marine, ven. 22 h. Réservation ouverte.

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 20, sam. 0 h 10, dim. 20 h 40, lun. 15 h 30.

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) mer., ven., sam., lun., séances à 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 20 film 10 mn après + sam. 0 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 17 h, lun. 14 h.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun., mar. 18 h 45.

L'AMI AMÉRICAIN (*) (All., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 20 h, sam. 22 h.

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, sam. 13 h 30.

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., mar. 13 h 45, dim. 15 h 30.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 13 h 50.

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., dim., mar. 14 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 13 h 55 film 5 mn après.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 22 h 15, dim. 22 h 20, mar. 17 h 15.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 18 h 10.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 20 h 10 film 5 mn après.

CENDRILLON (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., dim., mar. à 14 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 20.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 21 h.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., dim. 16 h, jeu. 20 h 45, sam. 21 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., mar. 19 h 50.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h 20.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 45, sam. 15 h, dim. 13 h 30.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 30 avec.

ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 18 h.

FANTASIA (A.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, dim. 14 h 10, lun. 13 h 30.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., avec ; La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 19 h à 21 h.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 13 h 50.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven. 15 h 30, dim. 18 h 10.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 22 h 15, sam. 19 h 20.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h, dim. 19 h 30.

MISFITS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., lun., mar. 22 h, sam. 17 h 40, dim. 13 h 45.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 11 h 40 film 5 mn après. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 50.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, dim. 21 h.

L'OEUF MAGIQUE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., avec.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 16 h 05 film 5 mn après.

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

PARIS VU PAR... (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., mar. 22 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 45, ven. 0 h 15, lun. 18 h 30, mar. 14 h + sam. 0 h 20.

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 30.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45, mar. 15 h 20.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 22 h 10.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., mar. 12 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 22 h 35 + ven., sam., séances à 0 h 20 film 5 mn après.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 15 h 30, ven. 17 h.

URGENCES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., mar. 13 h 45.

VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-iranien, v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., ven., sam., dim., mar. 12 h.

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer. 15 h, sam., dim. 16 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., mar. 17 h 30, lun. 18 h.

Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu. 19 h 10, sam. 22 h 30, lun. 19 h, mar. 13 h 45.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 27 juillet

TF 1

20.40 Théâtre : les Clients. Comédie de Jean Poiret. *Les malheurs d'un publicitaire de grand renom.* **22.55** Série : Texas police. Allô, Joey ? **23.50** Journal et la Bourse. **1.00** Magazine : Minuit sport. **2.00** Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. **2.20** Magazine : Histoire de la vie. **3.20** Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. **3.40** Magazine : Santé à la Une. **4.55** Musique. **5.00** Documentaire : Histoires naturelles. **5.30** Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. **5.55** Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.35 Jeux sans frontières. Emission présentée par Fabrice et Marie-Ange Nardi. **21.55** Série : La loi, c'est la loi. Silence, on tue. **22.45** Magazine : Dim, dam, dom. De Daisy de Galard. **23.35** Informations : 24 heures sur la 2. ▶ **23.55** Jazz : Eddy Louiss. (Antibes-Juan-les-Pins 1986).

FR 3

20.30 Téléfilm : Chaînes conjugales. De Larry Elikann, avec Loni Anderson, Michelle Lee. *Réflexion caustique sur le mariage. Remake du célèbre film de Mankiewicz.* **22.05** Journal et météo. **22.30** Auteurs studio. Théâtre : la Manivelle. Pièce de Robert Pinget, mise en scène de Jean-Paul Roussillon. Les quarante ans d'Avignon : Les acteurs. Entretiens avec Maria Casarès, Alain Cuny, Michel Bouquet, Gérard Desarthe, Maurice Bénichou, Ludmilla Mikaël. **23.35** Musiques, musique. Quatre contes pour alto et piano, de Schumann, par Gérard Caussé, alto, et Alexandre Tharand, piano. **23.55** Sports : Volley-ball. France-Argentine (Tournoi de Cannes).

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Rendez-vous à Broad Street ■ Film anglais de Peter Webb (1984). Avec Paul McCartney, Ringo Starr, Linda McCartney. *Pris dans un embouteillage à Londres, Paul, star du rock, s'endort dans sa limousine et rêve que les bandes de son dernier album ont disparu. Ecrit et interprété par Paul McCartney, ce film reflète la mégalomanie de l'ex-Beatle.* **22.45** Flash d'informations. **22.50** Cinéma : Equus ■ Film américain de Sydney Lumet (1977). Avec Richard Burton, Peter Firth, Colin Blakely (v.o.). **1.00** Cinéma : Irena et les Ombres ■ Film français d'Alain Robak (1986). **2.30** Documentaire : Animaux du soleil.

LA 5

20.30 Téléfilm : Sur les traces du passé. De Rod Holcomb. *L'enquête, très dérangeante, d'une jeune journaliste.* **22.30** Série : La loi de Los Angeles. **23.30** Série : Hitchcock présente. Que justice soit faite. **0.00** Journal de minuit. **0.05** Star Trek (rediff.). **0.55** Mission impossible (rediff.). **1.45** La grande vallée (rediff.). **2.35** Le journal de la nuit. **2.40** Michel Strogoff (rediff.). **3.35** Bob Morane (rediff.). *4.00 Vive la vie !* (rediff.). **4.30** *Boulevard Bouvard* (rediff.) **4.55** Top nuggets (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Héritage. De Randal Kleisner (1re partie). *Après plusieurs années de déchirements, une famille se retrouve.* **22.05** Série : Cagney et Lacey. **22.55** Série : Destination danger. **23.45** Six minutes d'informations. **23.55** Musique : Boulevard des clips. **2.00** Sexy Clip. **2.30** Mauregard (rediff.). **3.25** Série : La ligne de démarcation (rediff.). **3.50** Mauregard (rediff.). **4.45** Série : La ligne de démarcation (rediff.). **5.10** Magazine : Matin chaud.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue ! L'hébreu, langue vivante. **21.30** Communauté des radios publiques de langue française frontières. Entre Pays basque et Béarn. **22.40** Nuits magnétiques. **0.05** Du jour au lendemain. **0.50** Musique : Coda. Billie Holiday : Lady Day by night (8e).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Sicile. Verdi, Piazzola, Bellini, Incardona. **22.00** Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur) : Symphonie n° 6 en si mineur, op. 74, de Tchaïchovski ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 16, de Grieg ; Aïda : ouverture, de Verdi, par l'Orchestre national de France, dir. Nello Santi ; sol. : Nikita Magaloff, piano. **0.15** Jazz, par Xavier Prévost. Le trio Oliva-Zagaria-Maucci ; Paolo Fressu quintet (Italie) ; Jean Beaudet quartet (Canada).

Jeudi 28 juillet

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. **14.30** Série : dès agents très spéciaux. **15.20** Quarté à Enghien. **15.30** Série : Julien Fontanes, magistrat. Les mauvais chiens. **16.50** Club Dorothée vacances. Sablotin ; La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; GI Joe ; Clip tang ; Dragon Ball. **18.10** Série : Chips. **18.55** Météo. **19.00** Feuilleton : Santa-Barbara. **19.30** Jeu : La roue de la fortune. **20.00** Journal. **20.25** Météo et Tapis vert. **20.35** Feuilleton : Le vent des moissons. De Jean Sagols, avec Jacques Dufilho, Annie Girardot (2e épisode). **21.55** Cinéma : Un chien dans un jeu de quilles. ■ Film français de Bernard Guillou (1982). Avec Pierre Richard, Jean Carmet, Julien Guiomar, Sylvie Joly. *Un psychologue parisien vient au secours de son demi-frère, petit fermier breton menacé d'expulsion par le châtelain du coin. Atmosphère rurale véridique, humour en demi-teintes. Une comédie au régionalisme de bon aloi.* **23.25** Journal et la Bourse. **23.40** Magazine : Minuit sport. **0.40** Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. **1.05** Magazine : Histoire de la vie. **1.55** Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. **2.20** Alain Decaux face à l'histoire. **3.15** Documentaire : Histoire de la vie. **4.10** Musique. **4.35** Documentaire : Histoires naturelles. **5.30** Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. **5.55** Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.40 Feuilleton : La sonate pathétique. (4e épisode). **14.05** Feuilleton : Jeunes docteurs. **14.45** Jeu : Bing parade. Emission présentée par Thierry Beccaro, à Vannes. Avec Philippe Lavil ; Enzo Enzo ; Blues Trottoir. **15.40** Feuilleton : Detroit (4e épisode). **16.30** Feuilleton : Les diamants du président (4e épisode). **17.30** Série : Sam'suffit. **17.55** Série : Les deux font la paire. **18.43** Chimps. Spot de la Prévention routière. **18.45** Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot. **19.10** Actualités régionales. **19.35** Jeu : L'arche d'or. **20.00** Journal. **20.30** Météo. **20.35** Cinéma : Les 55 jours de Pékin. ■■. Film américain de Nicholas Ray (1963). Avec Charlton Heston, Ava Gardner, David Niven, Flora Robson. *Le siège des légations étrangères de Pékin par les Boxers fanatiques avec le soutien de la cour impériale, en 1900. Un major américain s'est épris d'une belle aventurière russe. Ils partagent les dangers. Cette fresque romanesque et spectaculaire à souhait convient mal au petit écran, mais on craque pour Ava Gardner emportée dans la tourmente. Et pour la reconstitution historique.* **23.05** Magazine : Edition spéciale. D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. *Quelques-uns des meilleurs reportages de l'année.* **0.05** Informations : 24 heures sur la 2. **0.25** Jazz. The Klezmorim (Antibes, Juan-les-Pins 1986).

FR 3

13.30 Série : Cap danger. De quel bois je me chauffe. **14.00** Magazine : 40° à l'ombre de la 3 (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Mamie, Papy ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction. Invités : Diane Tell, Herbert Léonard, Xavier Antony, Snappin Boys, Bernadette Strasshan. **17.00** Série : Les Invisibles. *Le roi complote.* **17.05** Série : Boumbo. **17.15** Dessin animé : Inspecteur Gadget. **17.35** Série : Visite de... Un jour sans loi en Angleterre. **17.50** Série : Conte de Grimm. Le chien et le moineau. **18.00** Série : Sur la piste du crime. La liste des Cober. **19.00** Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53** Dessin animé : Jouez la case. **20.01** Jeux : La classe. *Présentés par Fabrice.* **20.30** Téléfilm : Les fourmis. De Robert Scheerer. *Des fourmis tueuses passent à l'attaque.* **22.05** Journal et météo. **22.30** Magazine : Océaniques. Avignon : Rendez-vous et fête du théâtre. **23.25** Musiques, musique. Trois pièces pour clarinette, de Stravinski, par Alain Damiens.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. **14.00** Cinéma : Pieds nus dans le parc. ■. Film américain de Gene Saks (1967). Avec Jane Fonda, Robert Redford, Charles Boyer. **16.00** Cinéma : La théorie des dominos ■. Film américain de Stanley Kramer (1977). Avec Gene Hackman, Candice Bergen, Richard Widmark. **17.40** Série : Batman. **18.05** Cabou cadin. Bécébégé ; Virgul. **18.30** Cabou cadin. Rambo. **18.50** Série : Trip trap. **19.00** Top 50. Présenté par Marc Toesca. **19.25** Flash d'informations. **19.30** Série : Stalag 13. **19.58** Feuilleton : Objectif nul. **20.05** Starquizz. Présenté *par Alexandra Kazan.* Invités : Elisabeth Tessier, Micheline Dax, La Compagnie créole. **20.30** Flash d'informations. ▶ **20.31** Cinéma : Une épine dans le cœur. □ Film franco-italien d'Alberto Lattuada (1985). Avec Anthony Delon, Sophie Duez, Gastone Moschin. *Un jeune homme tombe amoureux d'une fille étrange dont il découvre les aspects troubles. Les hantises érotiques de Lattuada et le corps souvent dénudé de Sophie Duez ne font pas une mise en scène.* **22.00** Flash d'informations. **22.05** Cinéma : Amigo, mon colt a deux mots à te dire. ■ Film italo-franco-espagnol de Maurizio Lucidi (1972). Avec Bud Spencer, Jack Palance, Dany Saval. **23.35** Cinéma : Dément □ Film américain de Jack Sholder (1982). Avec Jack Palance, Donald Pleasence, Martin Landau. **1.05** Documentaire : It just happened. **2.10** Série : Ray Bradbury présente.

LA 5

13.30 Série : La loi de Los Angeles (rediff.). **14.25** Série : La grande vallée. **15.20** Série : Mission impossible. **16.15** Série : Star Trek. **17.10** Série : Shérif fais-moi peur. **18.05** Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. **18.30** Jeu : La porte magique. **18.55** Journal images. **19.02** Série : L'homme qui valait trois milliards. **19.58** Journal. **20.30** Téléfilm : Le boxeur. De Conrad E. Palmisano. *Un boxeur contre des promoteurs immobiliers.* **22.30** Série : La loi de Los Angeles. **23.30** Série : Hitchcock présente. **0.00** Journal de minuit. **0.05** Star Trek (rediff.). **0.55** Mission impossible (rediff.). **1.45** La grande vallée (rediff.). **2.35** Journal de la nuit. **2.40** Michel Strogoff (rediff.). **3.35** Bob Morane (rediff.). **4.00** Vive la vie ! (rediff.). **4.25** Boulevard Bouvard (rediff.). **4.50** Top nuggets (rediff.).

LA 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. **13.55** Série : La ligne de démarcation (rediff.). **14.20** Feuilleton : Mauregard. **15.15** Magazine: Faites-moi 6. Avec les rubriques: La roue de la musique et Première écoute. **16.15** Jeu : Clip combat. **16.55** Hit, hit, hit, hourra ! **17.05** Série : Daktari. **18.00** Journal et météo. **18.15** Série : Les routes du paradis. L'erreur. **19.00** Série : L'incroyable Hulk. **19.54** Six minutes d'informations. **20.00** Série : Chacun chez soi. **20.30** Téléfilm : Règlement de compte. De Russel Hagg. **22.05** Série : Cagney et Lacey. **22.55** Série : Destination danger. **23.45** Six minutes d'informations. **23.55** Variétés : Export, *chanson française.* **1.50** Musique : Boulevard des clips. **2.00** Magazine : Charmes (rediff.). **2.30** Feuilleton : Mauregard (rediff.). **3.25** Série : La ligne de démarcation (rediff.). **3.50** Mauregard (rediff.). **4.45** Série : La ligne de démarcation (rediff.). **5.10** Magazine : Matin chaud.

FRANCE CULTURE

20.30 Dramatique. Le végétarien, d'Eve Dessare. **21.30** Profils perdus. Maurice Clavel (2e émission). **22.40** Nuits magnétiques. **0.05** Du jour au lendemain. **0.50** Musique : Coda. Billie Holliday : Lady Day by night (9e).

FRANCE MUSIQUE

20.30 Le dit des lieux du monde. Naples. Scarlatti, Petrassi. **22.00** Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur) : Requiem pour solistes, chœur et orchestre, de Verdi, par l'orchestre de l'Opéra de Budapest et le chœur de l'Opéra de Sofia. dir. Emil Tchakarov ; sol. Katia Ricciarelli, soprano, Margarita Zimmermann, alto, Lando Bartolini, ténor, Boris Martinovic, basse. **0.15** Jazz, par Xavier Prévost. Le pianiste Zool Fleischer et son trio.

Audience TV du 26 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

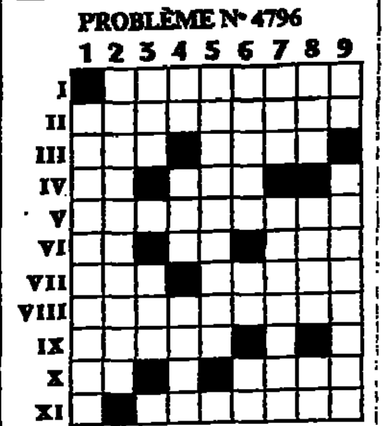
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	28.4	Santa-Barbara 12.1	Actual. région. 5.3	Actual. région. 4.2	Top 50 2.6	Homme 3 mill. 4.2	Hulk 1.1
19 h 45	32.2	Roue fortune 17.2	Arche d'or 5.3	Actual. région. 3.2	Stalag 13 1.1	Homme 3 mill. 3.8	Hulk 1.1
20 h 16	40.0	Journal 15.3	Journal 12.1	La classe 5.8	Starquiz 2.1	Football 3.7	Chacun chez soi 1.6
20 h 55	47.0	Chasse à mort 18.0	Juge Fayard 12.1	Folles filles d'Eve 10.0	Football 3.7	Baby Dora 2.6	Tempête nuit 1.8
22 h 8	45.8	Hist. naturelles 15.1	Juge Fayard 16.3	Journal 4.2	Football 4.7	Baby Dora 6.8	Tempête nuit 4.2
22 h 44	32.6	Hist. naturelles 8.4	Starface 8.9	L'Ouest à l'Est 3.2	Flash info. 1.6	Baby Dora 8.4	Cagney et Lacey 3.7

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4796



HORIZONTALEMENT

I. Faire entendre un son de cloche. – II. Comme certain impôt. – III. Enzyme. On leur attribue de grandes vertus pharmaceutiques. – IV. En France. Fut représentée par Cranach l'Ancien. – V. C'est parfois un véritable exploit. – VI. Participe. Terme musical. Agite le monde animal. – VII. Autrefois faisait fureur. Sur le Douro. – VIII. Autrefois se mettaient en bas. – IX. Un spécialiste de l'histoire des religions. – X. Un peu d'essence. Pas intact. – XI. Vraiment troublés.

VERTICALEMENT

1. Des femmes qui ont toute la journée les mains dans le liquide. – 2. Sont évidemment à mettre avec les moyens. – 3. Ville du Nigeria. Travesti d'un certain âge. – 4. Qui a donc circulé. Longe la frontière des Pays-Bas. Pas averti. – 5. Un moment important pour les huiles. – 6. Est parfois très chou. *Coule* en Sibérie. Degré. – 7. N'est pas reconnaissant. Donner envie de fumer. – 8. Légumes. Quand elle est fine, on ne perd rien. Un panneau d'étoffe. – 9. Dans une série de sept. *Dont on a fait des montagnes.*

Solution du problème n° 4795

Horizontalement

I. Baguier. – II. Obole. Air. – III. Ur. Endive. – IV. La. Mauser. – V. As. Rite. – VI. Nid. Vent. – VII. Goule. Set. – VIII. Ennuis. Su. – IX. Dîner. – X. Sérénité. – XI. Nuées. Sûr.

Verticalement

1. Boulanger. – 2. Abrasion. Su. – 3. Go. Dundee. – 4. Uléma. Luire. – 5. Iéna. Veines. – 6. Dure. Sen. – 7. Raisins. Ris. – 8. Ivettes. Tu. – 9. Frère. Tuner.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 28 JUILLET

« Versailles : quartier Notre-Dame ». 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office du tourisme).

« Les Invalides », 14 h 30, métro Latour-Maubourg (Approche de l'art).

« Le japonisme au Musée Guimet », 14 h 30, entrée du musée (Approche de l'art).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Quartier Boileau-Exelmans, avec visite du cimetière d'Anteuil et d'une soufflerie », 14 h 45, métro Exelmans, sortie Claude Lorrain (V. de Langlade).

« Histoire du Palais-Royal », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Tourisme culturel).

« Montmartre : cités d'artistes, ruelles et jardins », 15 heures, métro Abbesses (Marie-Christine Lasnier).

« L'art de la tapisserie au Musée de Cluny », 15 heures, 6, place Paul Painlevé (Pygma).

« Ile Saint-Louis », 15 heures, 45, quai Bourbon (Paris et son histoire).

« Le japonisme au Grand Palais », 16 heures, entrée Clémenceau, dans le hall (Jeanne Angot).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, dans le hall.

« *Les dames du faubourg Saint-Antoine*, la tombe supposée de Louis XVII, petits métiers et grandes folies », 14 h 30, 184, rue du faubourg Saint-Antoine.

« Le canal de l'Ourcq : bassin de la Villette, pont-levant de la rue de Crimée », 15 heures, angle du quai de la Loire et de la rue de Crimée.

« De Giverny à Marmottan, l'art de Claude Monet et ses amis », 15 heures, entrée du musée, 2, rue Louis Boilly.

« Saint-Philippe-du-Roule et son quartier », 15 heures, façade de l'église, 154, rue du faubourg Saint-Honoré.

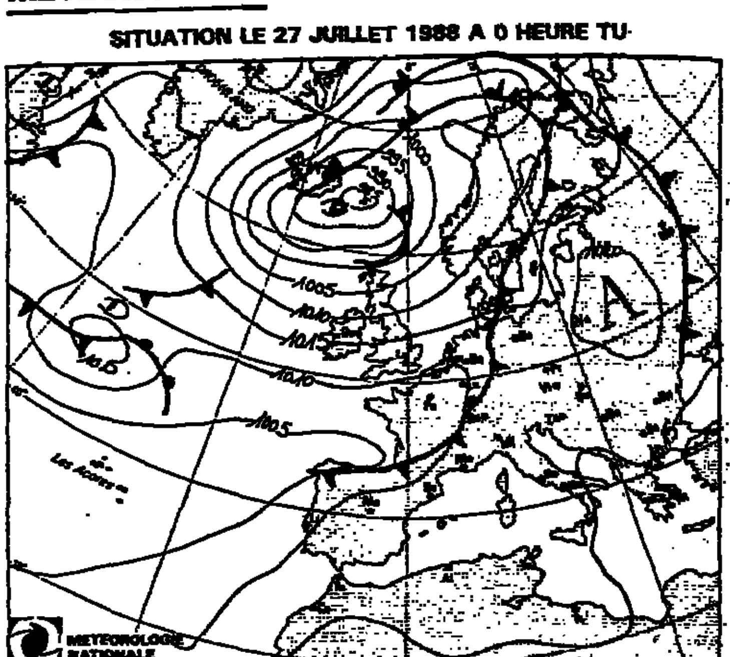
EN BREF

● *Carnet d'adresses de l'immobilier 1988.* – Ce carnet d'adresses tient ses promesses. Patiemment assemblé par Danielle Arnaud, qui publie par ailleurs *la Lettre du patrimoine immobilier,* il comprend deux mille adresses dans tous les secteurs liés à l'immobilier, avec le nom des dirigeants et des responsables de la communication, le tout classé par rubriques (promoteurs, *agents immobiliers,* constructeurs, architectes, etc.) Un index des noms cités et un index des sociétés font de l'ensemble un outil très pratique.

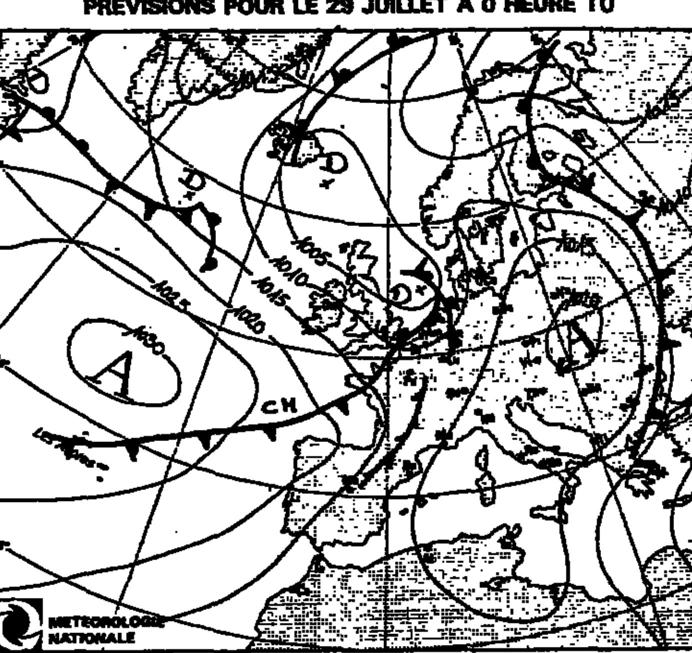
★ Immo Presse, 51, rue Vivienne, Paris-2e, 300 F.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 JUILLET A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 27 juillet à 0 heure et le jeudi 28 juillet à 24 heures.

L'anticyclone des Açores ne fera qu'une brève incursion sur la France au cours des prochaines quarante-huit heures. En effet, une nouvelle perturbation pénétrera sur le Nord-Ouest du pays en matinée, provoquant en soirée le développement d'une tendance orageuse des Pyrénées aux Alpes.

Soleil prédominant, aggravation pluvieuse à l'Ouest, orages au Sud.

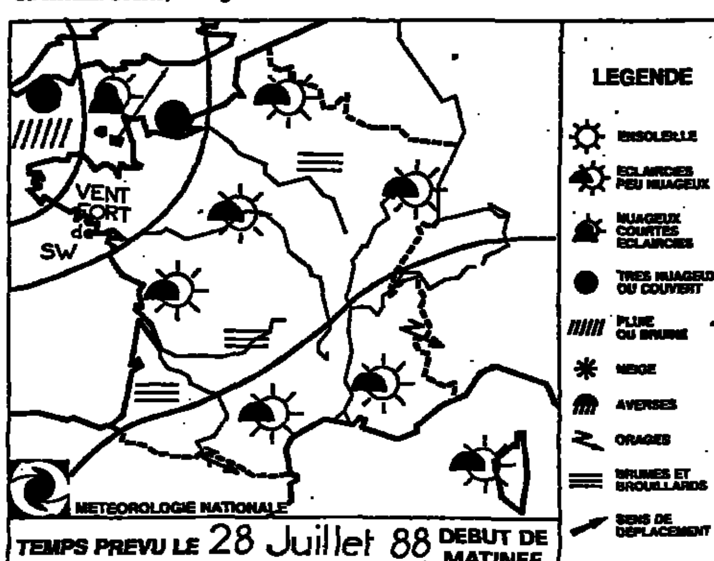
JEUDI. La matinée s'annonce ensoleillée *sur la majeure partie du territoire.* – Quelques exceptions toutefois : la Bretagne et le Cotentin où le temps deviendra rapidement gris et pluvieux, les pays de Loire, la Haute-Normandie et le Nord où les nuages envahiront le ciel, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, la vallée du Rhône et les Alpes où persisteront quelques nuages orageux.

En cours d'après-midi, le soleil perdra du terrain. Seules, les régions s'étendant du Poitou-Charentes au Centre, à la Champagne, à l'Alsace et à la Bourgogne, sans oublier la Provence-Côte d'Azur et la Corse, continueront à bénéficier d'un ciel clair ou peu nuageux. Grisaille et pluie envahiront les pays de Loire, la Normandie, le Bassin parisien et le Nord-Picardie avant la soirée. Des *foyers orageux apparaîtront* des Pyrénées au Massif central, au Jura et aux Alpes où l'on peut craindre de forts orages en soirée.

Le vent, généralement faible, se renforcera sérieusement de la Bretagne au *Nord en s'orientant* au Sud-Ouest.

Les températures minimales, en baisse, seront comprises entre 8 et 12 °C sur la moitié nord du pays et en Aquitaine, 13 et 16 °C de Midi-Pyrénées aux Alpes, 17 et 20 °C dans le Sud-Est.

Les températures maximales n'excéderont pas 18 à 21 °C près de la Manche. Elles atteindront en revanche 26 à 33 °C sur les régions de la moitié sud et 22 à 25 °C sur le reste de la moitié nord.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-7-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-7-1988 à 6 heures TU et le 27-7-1988 à 6 heures TU

FRANCE

Ville	Max	Min	Temps
AJACCIO	31	17	D
BIARRITZ	22	18	P
BORDEAUX	29	17	C
BOURGES	27	14	B
BREST	19	11	A
CAEN	20	09	D
CHERBOURG	19	11	N
CLERMONT-FERR.	33	17	O
DIJON	30	16	N
GRENOBLE St-M-H	30	20	C
LILLE	18	10	D
LIMOGES	27	14	C
LYON	34	18	A
MARSEILLE-MAR.	31	18	D
NANCY	29	14	C
NANTES	21	10	B
NICE	29	24	D
PARIS-MONTS.	21	14	N
PAU	23	17	C
PERPIGNAN	28	22	D
RENNES	23	10	D
ST-ETIENNE	35	16	O
STRASBOURG	32	16	C
TOURS	21	10	D
TOULOUSE	32	18	C
POINTE-A-PITRE	32	25	C

ÉTRANGER

Ville	Max	Min	Temps
ALGER	31	23	N
AMSTERDAM	19	10	D
ATHÈNES	35	27	N
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	29	19	D
BELGRADE	33	19	D
BERLIN	29	15	P
BRUXELLES	16	11	D
LE CAIRE	37	24	C
COPENHAGUE	20	13	P
DAKAR	30	26	D
DELHI	34	26	P
DJERBA	32	23	D
GENÈVE	33	19	P
HONGKONG	33	28	C
ISTANBUL	31	23	N
JÉRUSALEM	30	18	D
LISBONNE	29	17	D
LONDRES	21	11	N
LOS ANGELES	23	18	C
LUXEMBOURG	26	10	P
MADRID	38	19	D
MARRAKECH	42	23	D
MEXICO	26	12	A
MILAN	33	19	D
MONTRÉAL	28	18	A
MOSCOU	27	17	D
NAIROBI	20	17	C
NEW-YORK	31	21	O
OSLO	21	11	D
PALMA-DE-MAL.	35	18	D
PÉKIN	31	23	N
RIO-DE-JANEIRO	24	16	P
ROME	33	19	D
SINGAPOUR	32	23	N
STOCKHOLM	21	14	P
SYDNEY	17	10	D
TOKYO	24	19	P
TUNIS	36	19	D
VARSOVIE	26	14	D
VENISE	34	20	D
VIENNE	32	17	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Informations « services »

CONCOURS

Ecole nationale des vétérinaires

(par ordre alphabétique)

• OPTION GÉNÉRALE

Fréderic Ab Der Halden (4), Antoine Adam (249), David Aebischer (320), Delphine Afchain (229), Olivier Ailland (69), Cathy Alglave (65), Vincent Allègre (285), Aymeric Allenou (353), Philippe Amar (446), Gwenael André (391), Hélène Arnold (123), Fabrice Audigie (8), Bruno Audy (30), Jean-Christophe Augustin (239), Philippe Auternaud (61).

Jean-Marie Bach (89), Emmanuelle Bacher (45), Claire Bafaro (416), François Bagaini (218), Laure Baltenberger (18), Frédéric Balzeau (337), Patricia Bamss (85), Véronique Banderier (223), Gilles Baratoux (104), Yanne Baron (360), Cécile Barre (129), Suzanne Bastian (181), Nicolas Baudin (245), Pascal Baudin (215), Florence Baur (67), Bénédicte Bauvin (403), François Bayle (276), Augustin Becquey (373), Sophie Bedicu (54), Nathalie Bedu (107), Sabine Bedu (7), Joanne Befort (428), Delphine Behmann (244), Sophie Belichon (132), Sylvain Bellier (109), Bruno Benaim (5), Valérie Benard (20), Stéphanie Benhamdine (424), Florence Bergia (79), Eric Bernard (180), Pascale Berthier (114), Christophe Béthune (465), Vincent Beuvry (354), Sylvie Billard (126), Sylvana Bima (392), Stéphane Birkle (420), Sandrine Bisseret (365), Christophe Blanc (248), Marie-Anne Blond (291), Jacques Bonin (23), Sophie Bonnor (266), Christophe Bostviromois (292), Frédérique Boucher (228), Samuel Boucher (415), Eric Bouchon (316), Maryse Boularand (445), Séverine Boullier (43), Laurent Bourasseau (419), Estelle Bourgeoisat (234), Marie-Catherine Boutet (393), Jean-Luc Boyer (200), Jean-Hugues Bozon (207), Anne Breton (117), Céline Breton (169), Anne Briand (255), Christine Bruchon (380), Christophe Brun (275), Sylvaine Buchwalter (396), Anne Bureaud (323).

Guillaume Cachard (161), François Gaillard (368), Patricia Caillault (51), Isabelle Cairo (14), Fabrice Calabro (147), Charles Calviac (222), Laurence Amy Cambriels (325), Christophe Cantat (193), Patricia Cappe (282), Eric Cardinale (214), Olivier Caron (35), Franck Carpentier (264), Gaël Cartron (342), Luc Carville (231), Philippe Caufour (210), David Cayet (413), Christophe Cazaban (387), Marie-Pierre Cazals (205), Philippe Chakpla (258), Hubert Charmetant (28), Bertrand Chauvet (151), Guillaume Chenut (196), Véronique Chevalier (163), Laurence Chevassu (100), Frédérique Chevillotte (164), Jean-Marc Chipot (110), Nicolas Christophe (437), Catherine Claverie (430), Sophie Cluzel (183), Catherine Cnockaert (6), Emmanuel Comoy (165), Philippe Condemine (133), Hugues Contamin (246), Florence Cornilon (338), Laurence Cornu (421), Cécile Coudière (339), Anne Couroucé (423).

Stephane Courtois (287), Laurent Crepel (2), Estelle Crouzet (146), Denis Cruppe (118), Jean-Michel Cuminet (139), Emmanuel Cutzach (84), Agnès Czarnuch (77).

Annette Dachy (141), Franck Dairin (372), Marie Dal Corso (314), Anne Dallot (441), Christophe Dantzer (111), Amelie Darras (247), Catherine Dasot (257), Corinne Davezac (307), Xavier David (404).

Emmanuelle de Villiers de la Noue (362), Arnaud Debrade (269), Christophe Debrosse (356), Christine Decamps (452), Eric Decouvelaere (411), Hélène Deguerville (456), Magali Delacoste (298), Romain Delaster (299), Arnand Delafosse (24), Eric Delahaie (443), Didier Delarbre (157), Guillaume Delarue (352), Véronique Demorieux (344), Alain Denis (322), Vincent Desertaux (327), Laurence Desmerie (265), Cécile Desormière (366).

Nicolas Dietlin (158), Emmanuel Dorier (259), Hervé Dubach (10), Anne Ducom (236), Denis Dugardin (134), Stéphane Dunôguiez (150), Noëlle Dupuy (83), Luc Dupuy-Dauby (44), Benoît Durand (188), Florence Durand (390).

Cécile Eichenlaub (288), Catherine Escriou (137), Catherine Etchechoury (286), Philippe Etienne (206), Gaëlle Evain (460), Bernard Fabrizy (39), Cyrille Fargier (274), Olivier-Michel Faure (178), Stéphanie Faure-Soulet (138), Clothilde Fauvel (436), Christian Filhol (324), Valérie Fillon (294), Dorine Firon (280), Alice Fontaine (16), Didier Fouchard (170), Valérie François (461), Jérôme Frasson (385), Isabelle Fraysse (304), Richard Froger (308), Emmanuelle Fromont (60).

Karine Gamet (270), Michel Garine Wichatitsky (209), Anne-Marie Garnier (407), Jean-Christophe Garreau (375), Céline Gastinel (326), Emmanuel Gaultier (359), Manuel Gauthier (32), Stéphane Gay (449), Pierre Gelebart (426), Christophe Georgens (17), Christophe Gerard (195), Philippe Geraud (11), Guillaume Gerbier (105), Christophe Germain (91), Martine Germain (56), François Gervais (87), Jean-Philippe Ghigo (220), Anne-Sophie Girard (166), Stéphanie Girodon (82), Cyrille Goarant (42), Françoise Goldfajn (211), Sandrine Goldman (48), Françoise Goubin (1), Thierry Gourtenoire (185), Frédéric Goyenaga (37), Erik Grandière (71), Christophe Grare (361), Joël Grosos (448), Anne Grousset (177), Xavier Guaquière (49), Jean-Luc Gueroult (144), Nathalie Guerson (122), Stéphane Guiguet (302), Marie-Christine Guilhien (19), Marie-Danièle Guise (198), Stéphane Guzylack (70).

Igor Hannier (311), Nicolas Hardy (76), Olivier Hartnagel (273), Olivier Hasson (253), Fabrice Hebert (9), Denise Henck (113), Philippe Henri (395), Lionel Herbin (187), Delphine Hernot (382), Anne Hibert (108), Thierry Hirtz (116), Philippe Hocquet (440), Philippe Houffschmitt (315), Didier Houliez (57), Agnès Hurault (72), Christian Husson (296), Virginie Ingles (120), Jean-Christophe Iratzoquy (167), Eric Isoard (136), Jean-Claude Ithurbide (190), Jean-Charles Jacot (333), Stephanie Jacot (156), Paul Jaffres (46), Bruno Jahier (381), Catherine Jallat (306), Pierre Jasmin (454), Jean-Marc Jaubert (199), Eric Joseph (173), Jean-Pierre Journal (252), Guy Kane (300), Xavier Kassab (272), Michel Kervern (331), Bérangère Kieffer (154), Anne-Marie Klein (95), Olivier Klein (370), Lydia Koharian (102), Catherine Kulker (204).

Martine La Goute (21), Bertrand Lacroix (202), Corinne Lacroix (434), Isabelle Lagrange (439), Véronique Lagrange (38), Florence Laguens (463), Eric Lambolez (278), Jean-Christophe Lamer (78), Evelyne Landeau (235), Christophe Langlois (75), Laurent Laquerbe (40), Ludovic Larbodière (281), Didier Laroye (160), Bénédicte Larroumet (90), Jean-Luc Lassalle (162), Christine Laurent (317), François Le Duc (453), Eric Le Gall (398), Carole Le Quentrec (388), Pierre Le Tellier (101), Franck Lecat (313), François Lecoin (377), Franck Lefebvre (68), Annabel Lefort (237), Thierry Lefrançois (112), Vincent Lehuraux (254), Jean-Christophe Lemaistre (216), Marielle Lemasson (427), Christophe Leriverend (330), Caroline Lesieux (435), Georges Letessier (119), Aline Levillain (410), Hélène Licour (458), Dominique Limaux (250), Agnès Limet (238), Benoît Lincet (444), Viviane Locatelli (457), Céline Lorteau (394), Charles-François Louf (319), Nicolas Luce (219), Véronique Luddeni (203), Béatrice Lugardon (50), Agnès Lyoen (289).

Philippe Macron (334), Olivier Maddens (148), Rémi Madet (447), Patricia Maffart (232), Valérie Maillet (455), Alexis Maillot (64), Joëlle Maisano (80), Emmanuel Maldonado (227), Yves-Marie Malphettes (417), Catherine Mancini (418), Laurent Mangold (86), Caroline Mansuy (53), Véronique Marchal (301), Dominique Marchand (271), Hyam Marcos (310), Jean-Paul Mariani (12), Jean-Lou Marie (33), Frantz Marin (379), Sophie Marot (303), Hélène Marsaudon (345), Stéphane Martin (279), Vincent Martin (346), Yannick Martin (192), Pascal Martinaud (127), Jean-Loup Mathet (124), Nathalie Mathias (305), Thierry Mauvisseau (378), Matthieu Mazzella (106), Agnès Mecker (433), Marie-Christine Mercier (93), Jacques Mesplou (221), Laurent Michel (431), Catherine Millan (408), David Moissonnier (145), Olivier Molko (103), Florence Montagne (414), Laurence Moreau (27), Sabine Morice (386), Philippe Mortier (197), Marie-Hélène Mougenel (213).

Marc Nadal (364), Stéphane Nguyen (92), Sabine Niclaus (29), Véronique Nitschke (186), Nathalie Novak (230), Murielle Obadia (74), Jean-Marc Oberdorff (277), Catherine Pardieu (13), Natacha Pasternak (59), Olivier Paufert (263), Pascal Pauquet (176), Claire Pelletier (261), Jean-Pierre Péquignot (98), Pascal Perrais (99), Myriam Perrollaz (115), Jean-Marc Petit (363), Nadine Petolla (168), Emmanuelle Philippe (357), Sophie-Alexandrine Pinard (376), Frédéric Pinget (312), Christophe Plessy (402), Stéphane Pochon (343), Catherine Poirier (340), Jean-Yves Poirrier (329), Gene Polidori (432), Emmanuel Pommier (243), Arnaud Poncin (425), Sylvain Posière (140), Thierry Postel (309), Damien Potiez (399), Vincent Pouillaude (175), Marielle Pouillon (405), Régis Pouillot (25), Antoine Poulain (125), Christophe Pradel (290), Cécile Prat (241), Marie-Laure Prat (135), Laurent Priault (225), Pierre Primot (52), Nathalie Pross (3), Régis Prot (351), Martine Pueo (409).

Hélène Rebena (88), France Regnier (94), Jean-Baptiste Reig (397), Nicolas Reis (224), Philippe Remer (62), Damien Remmy (318), Thierry Renaud (26), Anne Reymondon (384), Alain-Jacques Rezian (130), Olivier Ribon (262), Jean-Matthieu Ricard (321), Stéphane Richard (293), Isabelle Richoux (153), Yannick Ridel (142), Philippe Rieunau (55), Véronique Rigal (152), Katia Risson (131), Michelle Rivals (442), Christophe Rivat (174), François-David Rivet (328), Claude Rizet (194), Cécile Robert (155), Christophe Robert (184), Christian Roblot (201), Olivier Rocher (233), Philippe Rodilhat (336), Christelle Romanoff (422), Muriel Rossignol (371), Stéphane Rossolin (97), Catherine Rostang (429), Elodie Roth (251), François Roumegous (58), Vincent Rous (374), Sylvain Roussange (256), Laurent Saboureau (63), Isabelle Saint-André (358), Jérome Saintot (208), Henri Salet (332), Jean-Paul Salgas (450), Philippe Salve (171), Olivier Sébille (96), Olivier Sicot (179), Régine Simon (81), Jean-René Sirieix (267), Béatrice Sisqueille (459), Etienne Six (347), Laurent Soulier (226), Christophe Sourgen (217), Christophe Soyer (66), Anne-Françoise Stahl (462).

Christophe Tabary (31), Stéphanie Tabourel (73), Isabelle Tapie (159), Hélène Tauvent (464), Meilin Tay (367), Sandrine Terrier (121), Isabelle Testault (341), Alain Teyssier (191), Anne Thébault (349), Pierre-Christophe Thébault (15), Claude Thernay (438), Eric Thevenard (350), Frédéric Tiphaine (240), Fabrice Toubin (36), Jérôme Transetti (355), Laurent Trichet (369), Eric Troncy (143), Régis Urbini (34), Cédric Vachette (47), Aurèle Valognes (212), Damien Van de Voorde (335), Christophe Van Inghelandt (182), Christel Van Latenstein (401), Jan Van Tuinen (189), Laurent Van Vlierberghe (348), Eric Vasseur (400), Jean-François Venier (260), Joël Vepierre (383), Catherine Vermoote (128), Olivier Vigneron (412), Yann Viguerie (284), Laurent Villemain (172), Dominique Vintache (149), Stéphanie Vitalis (297), Valérie Vogler (41), Guillaume Vougny (268), Pierre Wagner (389), Sophie Wepierre (242), Stéphane Winum (451), Valérie Yvanoff (22), Valérie Zapata (283), Noura Zeggane (295), Muriel Zimmermann (406).

• OPTION AGRONOMIE.

Eric Bertin (1), Patrick Besse (3), Laurent Combier (2), Rémy Delagarde (5), Pascal Levy (4), Daniel Solans (6).

• OPTION BIOCHIMIE. BIOLOGIE.

Philippe Brusset (4), Béatrice Courtial (5), Jean-François Drouin (6), Daniel Lafon (3), Michel Lopez (2), Maurice Rothe (1).

• CONCOURS B RÉSERVÉ AUX TITULAIRES D'UN BTSA OU D'UN DUT.

Eric de Massias (3), Bruno Gattolin (1), Jérôme Hentry (2).

EN BREF

• **Le préservatif contre le SIDA, « un remède pire que le mal » selon l'« Osservatore Romano ».** — L'*Osservatore Romano*, organe du Vatican, s'en est pris le mardi 26 juillet à un projet de publicité à la télévision italienne en faveur de l'usage des préservatifs pour prévenir le SIDA. Le quotidien estime que, comme pour le tabagisme, *« la meilleure prescription médicale pour le SIDA est l'abstinence »*.

Mgr Giorgio Giannini, auteur de l'article, affirme que *« compromis et morale ne vont jamais ensemble, surtout lorsqu'il s'agit de mettre en avant un remède qui est pire que la maladie elle-même »*. — *(Reuter.)*

• **250 tonnes de produit toxique répandues dans la mer du Nord.** — Le cargo *Anna-Broere*, qui a coulé en mer du Nord en mai dernier, a perdu une partie de sa cargaison : 250 tonnes d'acrylonitrile (un produit très toxique) se sont répandues dans la mer, selon les constatations des équipes qui travaillent à renflouer l'*Anna-Broere*. — *(Reuter.)*

• **Un troisième puits éteint sur Piper Alpha.** — Paul « Red » Adair et son équipe ont réussi à éteindre un troisième puits sur les cinq en feu de la plate-forme Piper Alpha, qui a explosé le 7 juillet dernier dans la zone britannique de la mer du Nord : le forage du puits dévié se poursuit à côté de Piper Alpha : il est parvenu à la profondeur de 1 100 mètres ; il doit atteindre la profondeur de 2 560 mètres.

• **Les dockers de Rotterdam refoulent 6 000 tonnes de viande radioactive.** — Les dockers de Rotterdam ont refusé de décharger du cargo grec *Reefer-Rio* une cargaison de 6 000 tonnes de viande de bœuf irlandais et danois : les experts du ministère néerlandais de la santé avaient constaté qu'une partie de la viande était radioactive à la suite de l'accident survenu à la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1986. Depuis un mois, le *Reefer-Rio* cherchait en vain à accoster dans un port de la mer du Nord. — *(Reuter.)*

• **Le satellite ECS-5 placé sur orbite.** — ECS-5, le cinquième satellite européen de communication de l'Agence spatiale européenne, a été placé sur son orbite géosynchrone, le 25 juillet. Il avait été lancé de Kourou (Guyane française), le 21 juillet, par un lanceur Ariane-3. Pour le moment ECS-5 dérive lentement vers l'est de 2,5 degrés par jour. Il atteindra sa position définitive, à 16 degrés est vers le 11 août.

• **80 % des plages méditerranéennes sont exemptes de pollution, selon l'ONU.** — Quatre plages méditerranéennes sur cinq sont propres selon le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Le PNUE a établi des centres de recherches et de contrôle à Malte, à Split (Yougoslavie), à Venise, à Tunis et à Monaco. Mais le Rhône, le Pô, l'Ebre et le Nil sont *« extrêmement pollués »* *(AP, Reuter.)*

• **Plus de mille personnes succombent à cause de la chaleur.** — Mille trois cents personnes, âgées ou malades pour la plupart, sont mortes en Chine à la suite des très fortes chaleurs qui règnent sur une partie du pays. Jusqu'à présent, on a dénombré neuf cent trois morts à Hangzou, deux cent quatre-vingt-dix à Nanchang (respectivement à 170 kilomètres et 600 kilomètres au sud-ouest de Shanghai), quatre-vingt-trois à Nankin, quarante-deux à Shanghai, vingt-deux à Wuhan (à 400 kilomètres à l'ouest de Shanghai). L'usage des climatiseurs, gros consommateurs d'électricité, est interdit. — *(Reuter).*

Faits divers

A Palma-de-Majorque

Démantèlement d'une filière internationale de drogue

La police espagnole, en collaboration avec les services américains de lutte contre les stupéfiants et la police britannique, a interpellé, le lundi 25 juillet, à Palma-de-Majorque, trois Britanniques, dont Dennis Howard Marks, accusé d'être un des principaux responsables de l'approvisionnement en haschisch et en cocaïne de l'Europe et des Etats-Unis. Une dizaine d'autres suspects ont été arrêtés à Londres, à Miami et au Canada. Les enquêteurs américains parlent d'une organisation de *« gentlemen trafiquants »* en raison de leurs relations avec l'aristocratie britannique et de leurs méthodes « douces » inhabituelles dans les milieux de la drogue.

Dimanche 24 juillet, la police espagnole avait réussi une saisie-record : 17 tonnes de haschisch, camouflées dans une galerie souterraine à proximité d'une plage de Lloret-del-Mar sur la Costa-Brava. Le tunnel était construit en béton armé, muni d'un ingénieux système de ventilation, de tapis roulant et d'un wagonnet sur rails pour le transport des stupéfiants. Six personnes ont été interpellées, dont deux Français, Jean-Michel Seccatore et Jacques-Antoine Cannavaggio, déjà recherchés par la police française.

Ces deux affaires n'ont rien en commun selon la police, mais elles montrent que l'Espagne devient la plaque tournante en Europe du trafic des stupéfiants.

A New-York, enfin, ce sont plus de 600 kilos de cocaïne, d'une valeur de plus de 620 millions de francs qui ont été saisis ce week-end. Trois personnes de nationalité colombienne, liées au « cartel de Medellin », qui contrôle la majeure partie de la drogue produite dans le pays, ont été arrêtées.

Le naufrage de « Marco Polo »

LONDRES
de notre correspondant

La suffisance a probablement perdu Dennis Howard Marks, un ancien diplômé d'Oxford qui avait monté en dix-huit ans un vaste réseau international de trafic de haschish. Arrêté à Amsterdam, puis jugé en 1981 par le tribunal londonien de l'Old Bailey pour avoir tenté de faire entrer en Ecosse 15 tonnes de chanvre indien, Howard Marks avait réussi à convaincre le jury de son innocence. Il en avait conçu une grande fierté, avait écrit un livre à ce sujet et... s'était ainsi acquis la rancune tenace des limiers de Scotland Yard, lesquels apprécient modérément d'être ridiculisés.

Dans son livre, Howard Marks racontait sa vie de play-boy distingué et fournissait certains détails qui, selon les enquêteurs américains, les ont aidés dans leurs investigations.

Après le « casse du siècle » de l'aéroport de Heathrow en 1983, auquel Marks était totalement étranger, Scotland Yard avait constitué une équipe spécialement chargée de l'affaire. Enquêtant aux Bahamas, celle-ci découvrait, il y a trois ans, l'existence de sociétés écrans servant à « blanchir » l'argent provenant d'opérations illicites. Elle retrouvait ainsi la piste de Howard Marks et informait les Américains. Celui-ci était alors filé à travers le monde. L'opération coordonnée par le procureur de Miami, la plus grande partie du haschish étant importée aux Etats-Unis, était menée par les polices et les services des douanes de treize pays, en particulier l'Espagne, la Grande-Bretagne et les Philippines.

Agé de quarante-trois ans, Howard Marks a été arrêté et inculpé le mardi 26 juillet, à Palma-de-Majorque, aux Baléares, où il résidait depuis plusieurs années avec sa femme Judith, trente-quatre ans, et une autre femme, Kitchin Kenion, quarante-six ans.

Alors que la police espagnole procédait à ces arrestations, les policiers américains appréhendaient à Miami son beau-frère, Patrick Lane — qui serait le « blanchisseur en chef » du réseau, — et Scotland Yard mettait la main à Londres sur un Chinois de Hongkong, Chi Chuen Lo, et trois britanniques.

Les Etats-Unis demandent à présent l'extradition de vingt-deux personnes, dont onze Britanniques liés à cette affaire. Le procureur de Miami (Floride) chargé de l'affaire, M. Dexter Lehtinen, considère que le réseau *« blanchissait les profits réalisés dans le trafic de drogue pr l'intermédiaire de sociétés et de banques dans le monde entier »*.

Des haut-parleurs géants bourrés de chanvre indien

Howard Marks avait échappé une première fois à la justice en 1981, en faisant valoir des liens avec le MI6, les services secrets britanniques. Il avait été, disait-il, enrôlé par ces derniers en 1972 à Oxford et chargé d'espionner un terroriste irlandais, James McCann, ajoutant alors que le trafic de drogue n'était qu'une couverture pour sa mission d'informateur. En fait, McCann était surtout un trafiquant de haschisch et le jeune étudiant d'Oxford aurait été initié par lui à ce négoce très particulier. C'était le début des années 70, la « culture hippie » était à son apogée, et Howard Marks avait peut-être le sentiment de jouer un jeu certes un peu dangereux mais pas vraiment criminel.

Avec un sens très britannique du commerce, il crée peu à peu une multinationale décentralisée, voyageant sans cesse sous d'innombrables identités, d'où son surnom de « Marco Polo », et nommait ici et là des représentants sur place. Selon la police américaine, il achetait le haschisch « à la tonne » et le faisait convoyer généralement par mer aux États-Unis. Une des dernières méthodes utilisées consistait à bourrer de chanvre indien les haut-parleurs géants de groupes célèbres de rock, et notamment celui d'Eric Clapton.

Howard Marks était le centre financier de l'entreprise, qu'il administrait sur le mode familial avec sa femme et son beau-frère. Deux sujets britanniques, John Denbigh, au Pakistan, et Phil Sparrowhawk en Thaïlande, étaient les principaux pourvoyeurs « locaux ».

Il avait échappé une seconde fois à la justice en 1976. Arrêté dans le Nevada pour trafic de drogue, il s'était fait libérer sous caution et en avait profité pour fuir les États-Unis.

Pour ajouter encore au caractère déjà très britannique de cette affaire, la trahison est venue d'un lord authentique. Lord Moynihan, demi-frère de l'actuel ministre britannique des sports et enfant terrible d'une famille célèbre (leur père avait été l'une des figures de proue du Parti libéral), avait dû quitter la Grande-Bretagne il y a vingt ans. Il s'était installé aux Philippines, un pays qui présente l'avantage de ne pas avoir de traité d'extradition avec la Grande-Bretagne. Lord Moynihan était entré en « relations d'affaires » avec Howard Marks mais collaborait en fait avec les policiers. Il serait actuellement aux États-Unis, protégé par le FBI contre les représailles des rescapés éventuels du réseau qu'il a grandement contribué à démanteler.

Howard Marks, qui avait gardé l'allure d'un étudiant attardé des années 70, aura du mal à mystifier la justice américaine comme il avait si bien réussi à le faire il y a sept ans avec l'Old Bailey. L'écran de fumée de sa courte collaboration avec le MI6 est dissipé. Il est passible d'une peine de vingt ans de prison aux États-Unis.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Nouveau règlement de comptes à La Ciotat

Un malfaiteur tué

Un deuxième règlement de comptes a eu lieu en vingt-quatre heures à La Ciotat (Bouches-du-Rhône). Lundi 25 juillet, un ancien trafiquant de drogue, Paul Grau, avait été abattu sur la promenade de la plage alors qu'il circulait à moto (*le Monde* du 27 juillet). Mardi, Habib Guitoune, trente ans, a été retrouvé mourant sur la plage après avoir reçu une balle dans la région du cœur.

Les policiers se refusent pour l'instant à établir un lien entre les deux affaires. Selon les premiers éléments de l'enquête sur ce meurtre, Habib Guitoune, connu des services de police pour des délits mineurs, aurait été tué par un comparse, qui a été identifié par la police. L'homme a pris la fuite après avoir provoqué un accident de la route. Les deux hommes s'étaient rendus récemment à Bangkok, en Thaïlande.

Les auteurs de l'assassinat de Paul Grau, tué la veille de six balles de gros calibre sous les yeux de centaines de promeneurs, n'ont pas été retrouvés.

• **Suicide à la prison Saint-Paul de Lyon.** — Un prisonnier en détention préventive, Mohammed Cherifi, vingt-neuf ans, s'est donné la mort, mardi 26 juillet, en se pendant dans sa cellule de la prison Saint-Paul, à Lyon. Soupçonné de complicité dans le meurtre, le 31 décembre 1986, d'une boulangère de Villeurbanne, Mohammed Cherifi avait refusé, mardi matin, de quitter sa cellule pour la promenade quotidienne. Son corps a été découvert par les surveillants vers 10 heures et une autopsie a été ordonnée par le parquet de Lyon.

A la suite d'une négligence judiciaire à Paris

L'un des auteurs d'un hold-up et d'une fusillade avec des policiers est remis en liberté

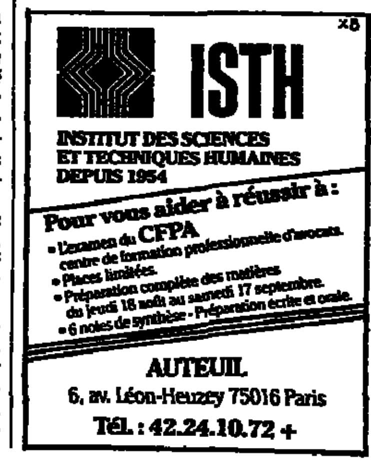
Un an de travail policier, une minute de laisser-aller judiciaire, et c'est l'amertume à la Brigade de répression du banditisme (BRB) du quai des Orfèvres. Sous la direction du commissaire divisionnaire Raymond Mertz, les enquêteurs de la BRB étaient fiers de leur prise, le jeudi 21 juillet : Mustapha Chahlafi, le dernier des quatre auteurs encore en liberté d'un hold-up manqué contre un sex-shop parisien, le 6 août 1987, suivi d'une fusillade au cours de laquelle un inspecteur avait été blessé, venait d'être interpellé après plusieurs mois de patientes recherches (*le Monde* daté 24-25 juillet). Cela se passait à Grasse (Alpes-Maritimes), où Chahlafi s'était arrêté chez son frère. Les policiers agissaient en vertu d'un mandat d'amener délivré par le juge d'instruction parisien chargé du dossier, Mme Martine Rouleau.

Mais voilà : il y a l'article 130 du code de procédure pénale, et il est formel. Il stipule que *« lorsqu'il y a lieu à transfèrement (...) l'inculpé doit être conduit devant le juge d'instruction qui a délivré le mandat dans les quatre jours de la notification du mandat »*. Et l'article 130-1 ajoute : *« En cas de non-respect des délais fixés (...), l'inculpé est libéré, sur ordre du juge d'instruction saisi de l'affaire, à moins que sa conduite ait été retardée par des circonstances insurmontables. »*

Tel ne fut pas le cas en l'occurrence : l'incarcération de Mustapha Chahlafi devait finalement buter sur la négligence d'un magistrat parisien de permanence. Transféré à Paris, le dimanche 24 juillet, Mustapha Chahlafi y attendait son inculpation et son incarcération. Mais à l'issue des quatre jours légaux son mandat d'amener expirait ce même jour à 23 h 10. Et le juge d'instruction parisien de permanence, plutôt que de le faire comparaître, préféra s'en remettre à sa collègue qui suivait le dossier. Bref, attendre le lundi matin.

Résultat : inculpé, lundi 25 juillet, de vol avec port d'armes et de tentative d'homicide volontaire, Chahlafi était, par la force de la loi, libéré et placé sous contrôle judiciaire. Inutile d'insister sur la déception des enquêteurs de la BRB : *« Si un flic avait commis une erreur de ce genre, il serait bon pour l'IGS ! C'est une bavure judiciaire »*, entend-on dans les couloirs du « 36 »

E. P.



REPRODUCTION INTERDITE



AFRIQUE FRANCOPHONE

CHEF DE DÉPARTEMENT
ENTREPRISE D'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

Pour cette position, nous recherchons un ingénieur d'une grande école à dominante technique de l'énergie et avec une expérience confirmée de l'exploitation et de la maintenance des réseaux de transport à haute et très haute tension.

A cette position clé sont rattachés les domaines d'intervention suivants :

- Responsabilité technique de l'ensemble des lignes, postes et protections pour le trafic des télécommunications et le transport de l'énergie vers les centres de distribution ;
- Planification et élaboration des mesures appropriées en ce qui concerne l'exploitation, la maintenance et la sécurité des installations ;
- Garantie d'un haut niveau de la qualité des services vis-à-vis des clients ;
- Direction et coordination du personnel d'exploitation, définition des besoins de personnel à venir.

Notre candidat idéal est âgé d'au moins 35 ans et dispose d'une connaissance fondée des différentes fonctions de l'entreprise ainsi que de qualités éprouvées d'initiative et d'organisation. Il doit, bien sûr, être prêt à séjourner plusieurs années à l'étranger et une première approche du contexte international serait un plus.

En plus d'un revenu en relation avec les hautes exigences, nous offrons une voiture de service, la prise en charge des frais d'émigration pour la famille et les frais de vacances régulières au pays d'origine.

Adresser, s'il vous plaît, votre dossier de candidature complet avec c.v., photo d'identité et essai manuscrit sous la réf. DIRTR à



INFRA-CONSULT-MÜNCHEN GMBH
ELSENHEIMER STRASSE 37 · 8000 MUNICH 21 · R.F.A.
TEL. 89 / 579 33 02



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

organise, pour la mise en oeuvre de programmes de recherche, une Sélection visant à l'établissement d'une liste de réserve de recrutement d'agents temporaires de catégorie A (régime contractuel).

SECURITE DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES

COM/R/A/25 Chef de Division de nationalité espagnole ou portugaise (grade A/3)
Tâches: participer aux actions de la Commission en matière de sécurité nucléaire; transfert des résultats de la recherche vers les aspects réglementaires et vers d'autres domaines d'application; harmonisation des critères de sûreté; suivi de nouveaux développements. **Formation de niveau universitaire** sanctionnée par un diplôme dans le domaine afférent à la matière. Expérience professionnelle d'au moins 15 années dans le domaine de la sûreté et technologie des réacteurs nucléaires.

CONDITIONS GENERALES
Nationalité: être de nationalité espagnole ou portugaise. **Lieu de travail:** tout lieu d'activité des services de la Commission des C.E. **Age:** maximum 50 ans. **Connaissances linguistiques:** connaissance d'au moins deux des langues suivantes: allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais. **Rémunération:** adaptée au niveau de l'emploi. Les agents sélectionnés figureront sur une liste de réserve à partir de laquelle les offres de contrat d'agent temporaire pourront être adressées en fonction des disponibilités effectives des différents programmes. **Délai d'introduction des candidatures:** 5/8/1988 (le cachet de la poste faisant foi). **Des informations supplémentaires** peuvent être obtenues en téléphonant à la C.C.E. au numéro 02/235.56.60 à Bruxelles. **Les actes de candidature** doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante: C.C.E. DG XII, Secrétariat des Comités de Sélection et de Recherche, SDME R2/82, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles, Belgique.

RECTIFICATIF: - **âge:** en cas de qualifications exceptionnelles, il ne sera pas tenu compte de la limite d'âge;
- **délai d'introduction des candidatures:** 5/9/1988. Le cachet de la poste faisant foi.

Bureau d'ingénieurs conseils allemands recherche pour des projets d'électrification dans les pays du tiers-monde des

INGÉNIEURS EN PLANIFICATION ÉLECTROTECHNIQUE

(études techniques pour la création de réseaux d'électricité, de lignes de transmission et la construction de centrales hydro-électriques et thermiques).

DEMANDONS
- Expérience internationale et connaissances linguistiques (le français, l'anglais et/ou l'allemand).
- Facilité d'adaptation et sens des relations avec nos partenaires étrangers.

OFFRONS
- Postes de responsabilité et large autonomie opérationnelle ainsi que la chance de participer massivement au succès de notre entreprise.
- Détachement soit dans nos bureaux munichois, soit en outre-mer.

Adresser, s'il vous plaît, votre dossier de candidature complet avec c.v., photo d'identité et essai manuscrit sous la réf. INGPLA à



INFRA-CONSULT-MÜNCHEN GMBH
ELSENHEIMER STRASSE 37 · 8000 MUNICH 21 · R.F.A.
TEL. 89 / 579 33 02

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

qui a été créée par le Traité de Rome, est l'institution bancaire pour le financement d'investissements favorisant le développement équilibré de la Communauté européenne. Dans les limites et conditions fixées par les accords et conventions respectifs, elle finance également des investissements dans 12 pays du bassin méditerranéen et dans les 66 pays signataires de la Convention de Lomé III.

Ses agents, recrutés dans les pays membres, travaillent en équipes multinationales.



Actuellement, la Banque recherche pour Luxembourg un:



Traducteur qualifié (m/f) (Réf. AG 8804) (âge maximum 35 ans)

Conditions: ◇ *langue maternelle française;* ◇ *diplôme universitaire, de traducteur ou expérience équivalente;* ◇ plusieurs années d'expérience professionnelle, ◇ très bonne connaissance de l'anglais (la connaissance d'autres langues communautaires serait un avantage).

Le poste pourrait également convenir à un économiste, cadre bancaire, etc., ayant d'excellentes connaissances linguistiques. Une aptitude à travailler sur écran sera un avantage.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, en fonction des qualifications et de l'expérience, et de nombreux avantages sociaux.

Les personnes intéressées possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, et une photographie, en indiquant la référence «AG 8804», à la

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
Division Recrutement-Formation
100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 LUXEMBOURG.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

LA BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG

Société Anonyme

est une des toutes premières banques de la place financière de Luxembourg. Fondée en 1919, elle s'appuie sur un solide réseau d'agences et s'oriente depuis de nombreuses années vers le domaine international. 1.700 collaborateurs et une somme de bilan de 330 milliards de Flux sont témoins de sa solidité et de son dynamisme.

Le Grand-Duché de Luxembourg ayant déjà adopté la directive européenne concernant les OPCVM, la Banque Générale du Luxembourg fait face à un développement important de ses activités dans ce domaine.

C'est dans ce cadre qu'elle offre plusieurs postes de

Responsables OPCVM

chargés du calcul de la valeur liquidative et de la comptabilité d'un ou de plusieurs organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

Ces postes à réelles possibilités de carrière sont destinés à de jeunes éléments possédant une formation bac + 2 et une expérience confirmée en la matière. Ils sont basés à Luxembourg, ville francophone à haut niveau de vie. Un salaire motivant et une participation aux frais de relogement font partie des attraits des postes offerts.

Prière d'adresser rapidement votre dossier (lettre manuscrite, c.v., photo d'identité, et prétentions) sous référence DSGP/MO/0788 à la:

– Direction du Personnel –
27, avenue Monterey - L-2951 LUXEMBOURG



Société Anonyme
Luxembourg, 14, rue Aldringen, R.C. Luxembourg B 6481
Filiale à Zurich
Bureaux de représentation à Hong Kong, Francfort et Milan

The Australian National University
Faculty of Arts

DEPARTMENT OF MODERN EUROPEAN LANGUAGES
(French section)

PROFESSOR AVEC CHAIRE
CHARGÉ DE COURS

Le département se compose de quatre sections (français, langues germaniques, italien et russe). Le département cherche des candidats ayant une formation professionnelle dans l'enseignement du français langue étrangère. Les candidats retenus seront appelés à prendre part à l'enseignement de la langue à des débutants aussi bien qu'à des étudiants avancés. D'autre part, avec ces deux postes, le département espère recouvrir les domaines de compétence suivants : linguistique française et linguistique appliquée ; littérature et critique littéraire contemporaines ; théâtre (étude de pièces, mise en scène et représentations); civilisation et la France contemporaine. Les candidats devront posséder une maîtrise de langue équivalente à celle d'un francophone. Une bonne connaissance de l'une des autres langues, notamment l'italien ou le russe, serait appréciée.

Le candidat retenu pour le poste de professeur avec chaire devra fournir au département une direction intellectuelle et devra être prêt à assurer le rôle de chef de département pendant une durée déterminée.
Le poste de chargé de cours dépend de la disponibilité des crédits.
CLOSING DATE : 31 August, 1988. REF : FA 30-6-1.
SALARY : $ 61,550 p.a. APPOINTMENT : To retiring age 65.
APPLICATIONS should be submitted in duplicate to the Registrar, The Australian National University, GPO Box 4, Canberra ACT 2601, quoting reference number and including curriculum vitae, list of publications and names of at least three referees. The University reserves the right not to make an appointment or to appoint by invitation at any time. Further information is available from the Registrar.
THE UNIVERSITY IS AN EQUAL OPPORTUNITY EMPLOYER

Recherchons ingénieurs spécialistes études et contrôle des travaux pour adduction d'eau potable et route.

Expérience travaux en Afrique. Age 35 - 45 ans.

Ecrire + C.V. à la Société



SOCIÉTÉ AGRO-ALIMENTAIRE
RECHERCHE
son
DIRECTEUR COMMERCIAL

Homme d'expérience, de formation supérieure, rattaché au DG, il devra constituer et animer la politique commerciale et la force de vente. Une connaissance de l'agro-alimentaire, de la distribution des produits de grande consommation ainsi qu'une expérience en Afrique sont requises.

Poste : ABIDJAN (Côte-d'Ivoire).
Lettre manuscrite + c.v. et photo à Pierre RENARD
16, rue Ferdinand-Laguide, 91100 CORBEIL-ESSONNES.

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

pavillons

A VENDRE 10 KM DE NEVERS, près Loire, pav. F4 s/sous-sol, terrain 850 m², 360 000 F, 73-01-22-42. A partir du 1er août 94-73-24-60.

maisons de campagne

SOLOGNE 5 km St-Aignan-s/Cher. Part. vd MAISON tt cft chauf. cent. gaz, gd séjour avec chem. pierre, poutres, cuisine, grde chbre, s. d'eau, w.-c. à l'ét. Mezzanine, ch., sal., bur. Tél., cave + atel., 400 m², terr., fruit, potager, coin pelouse + hangar 3 voitures. Le tout bon état, 400 000 F. T. 54-71-36-44 matin ou soir.

VILLERS-SUR-MER
Particulier vend petite maison indiv. meublée, avec grande terrasse ensoleillée. 3 p., cuisine, bains, w.-c., grenier, cave, 250 000 F, 48-59-55-93 soir.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Centre d'Informations Financières recherche pour ses agences de Paris et région parisienne des CONSEILLERS CCIAUX H./F.
— Contact à haut niveau.
— Formation assurée.
— Rémun. incitative.
Env. c.v. et photo n° 6 645 Pub. Réunies 112, bd Voltaire, 75544 Paris Cedex 11.

capitaux propositions commerciales

Particulier cède PARTICIPATION à société financière. Ecrire à : Goldfinger, place de la Gare, case postale 1388, 001 LAUSANNE CH.

automobiles

ventes

(de 8 à 11 C.V.)

MERCEDES 240 D, 10 CV, année 82 (174 000 km). D.A., pneus et peinture nfs, radio Pioneer. 50 000 F. Tél. (16) 44-88-66-61, (16) 44-68-64-03 ap. 20 h.

propriétés

ST-NOM-LA-BRETÈCHE superbe ppté dans le golf, vue panora. s/les greens, 400 m² hab., 4 000 m² parc, 45-51-56-57.

(27) BEAUMONT-LE-ROGER PARIS 120 KM
Ppté normande authentique, parf. état, habit. de suite, meublée, double séj., 5 ch., 2 s. de bns, 2 w.-c., gde cuis. sur beau terrain plat de 6 000 m² pouvant être divisé (exemple) vendue 650 000 F avec 2 000 m² environ. Crédit propriétaire immédiat, avec 200 000 F., à discuter.
Tél. 42-66-00-08 (le soir).

Bretagne, Moulin entr. rén. tt conf. à 1/2 h. plages, terr. boisé, 1 ha bd rivière. Cadre exception. Prix 880 000 F. Tél. (16) 98-73-70-61 soir.

LUBERON
Près de GORDES (84)
maison ancienne en pierre. Restauration hte qualité 8 pces, cuis., 3 s. d'eau, garage, piscine. Situation et vue except. 2850000 F. T.90-72-10-10.

RARE dans île au bord de l'ESSONNE. 30' Paris. Ppté pl. pd 190 m² s/pel. 3000 m² entièrement rénové, charme. Prix 2 940 000 F. Réf. 147. A. Korchia SA 43-70-69-69

viagers

FONCIAL 45-55-86-18
47, AVENUE BOSQUET, 7e
Spécialiste 48 ans, expér. Et. gratuite personnalisée. Avant. fiscal rente indexée.

MAISON ANCIENNE
rénov., tt cft, cuis. mod. s. à m., 3 sal., 5 ch., 2 bns, 3 w.-c., meubl., linge, argenter., jdin arboré, dépend. (16) 62-06-22-02.

Votre viager personnel. par
F. CRUZ 42-66-19-00
8, rue La Boétie-8e
Garantie fin. 5 000 000 F.
48 ans exp. Estimation grat.

villas

NICE
AGENCE DURAND
dispose du plus important fichier de villas et appartements sur la Côte d'Azur, de St-Raphaël à Menton, sur ordinateur. Demandez notre catalogue illustré :
17, rue A. Karr, 06000 Nice, 93-88-77-90, ou consultez MINITEL 3615, serv. ORPI.

maisons individuelles

VAUCRESSON
dans environnement privilégié, près gare, écoles et comm., ravissante demeure ancien., superbe réception, 5 chbres s/jdin 1 500 m².
COGEDIM 45-48-02-88
C'EST AUSSI L'ANCIEN.

CREUSE 650 000 F
maison 1980, gd standing, 10 p., 250 m² habitables, parc paysagé, entièrement clos 1,5 ha étang VUE IMPRENABLE, altitude 400 m, GOLF DE POULIGNY à 6 km, affaire except., vendue très en dessous de sa valeur, France Conseil 48-28-00-75.

ROSNY-S/SEINE MAISON caractère 200 m² cciaux s/2 niv. réf. nf, jdin 250 m² env., calme, idéal RESTAURANT, 1 160 000 F, réf. 161. A. Korchia S.A. 43-70-69-69.

PROCHE CHATEAU ANET sup. mais. 475 m² + 2,8 ha de terrain, tennis, luxueux. Poss. promo. 4 200 000 F, réf. 185, André Korchia s.a. 43-70-69-69.

BOURG-LA-REINE
centre ville, maison rurale, 3 pièces, exceptionnel, 890 000 F. 46-61-32-11.

IRLANDE. Maison à vendre 4 ch. sit. dans magnifique pays. à Johnson Hollywood West Wicklow. 630 000 F Tél. : Dr Hutton 19 (353) 45-64438.

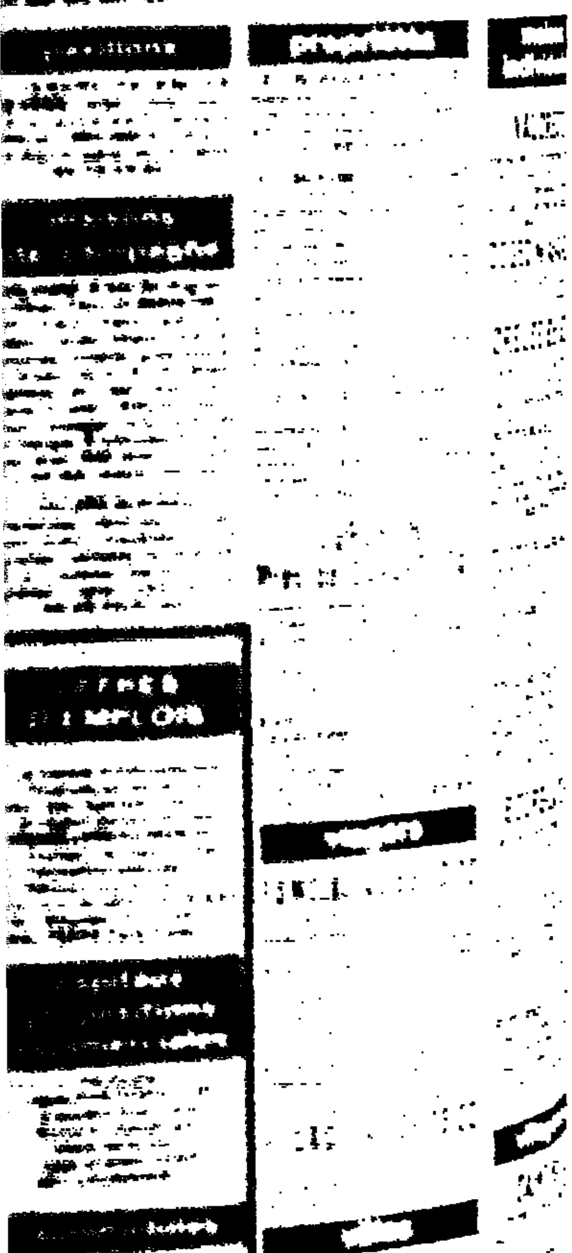
SURESNES mairie, maison très originale 210 m² env. + jardinnet, 2 grandes cheminées, état parfait. 3 700 000 F. 42-60-04-28.

villégiature

SAINT-MANDÉ
PORTE PARIS MÉTRO
séjours longs, personnes valides uniquement, ambiance familiale, nombre de places limité, jardin « Les Marronniers » 43-25-18-50.

A louer août à Gordes (Vaucluse), maison de hameau, sans vis-à-vis, calme, face Luberon, 3 ch., 2 s. de bns, solarium, jdin. Tél. : 47-05-75-84 av. 10 h et ap. 20 h.

REPRODUCTION INTERDITE



Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

COMÉDIE-FRANÇAISE 4/5 p., 100 m², imm. 1900, 1er étage, standing, 2 100 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

2e arrdt

PRÈS OPÉRA

3 PIÈCES 80 m², charme, 5e étage, asc., vue dégagée. 1 980 000 F, 46-24-93-33.

R. CONDORCET très beau 4 pièces 76 m² tout cft, décoration soignée, bas prix 1 320 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

3e arrdt

MARAIS superbe 2 p., parfait état haut. s/pl. 3,40 m, avec poutre apparentes, ch. 200 F, 1 016 500. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

5e arrdt

Me CENSIER stand. s/jdin living, 4 chbres tt conft + bureau 135 m² balcone, séparation poss., park. dble 3 800 000 F. 43-35-18-36.

R. BROCA à saisir lumineux 3 pièces, 50 m², cheminée + bibliothèque charme. Téléphone : 46-44-98-07 42-50-04-28.

7e arrdt

BAC imm. grande classe, étage noble, 4 m s/plaf., gd 3 p. à moderniser, service, parking, 47-05-61-91.

R. du GAL-BERTRAND charmant dble séjour + chbre s/rue et jdin, soleil, 1 900 000 F, 47-05-61-91.

8e arrdt

R. DE ROME imm. p. de t., 4 pièces 80 m², 1 680 000 Trans Opéra 43-45-23-15.

9e arrdt

TRUDAINE 4/5 p., 110 m² tt cft, parking possible, 2 520 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

11e arrdt

PASSAGE DE LA MAIN-D'OR studio plein de charme avec mezzanine de couchage, tt cft, 240 000 F. M. OUDET 40-26-42-74.

12e arrdt

BASTILLE très beau 2 p. 42 m², très belle décoration, 3e étage, 770 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

13e arrdt

GOBELINS 5e asc., parkg, charmant, 2 pièces, belle s. de bains, cuis. équipée, 1 250 000 F, 45-44-98-07, 42-50-04-28.

R. PATAY BEAU 2/3 p. 50 m² env. ref. nf, tr. bonne distribution, proche RER et bus au pied de l'immeuble, 630 000 F, 40-26-42-47.

14e arrdt

CŒUR MONTPARNASSE stdg, stud. tt cft éq., 30 m², soleil + cave et parking, 590 000 F, 43-35-18-36.

Av. GAL-LECLERC, gd 4 p. 80 m² + balc., séj. dble, 2 ch., cuis. éq., s. de bns, dr., imm. 1900, 1 732 000. TRANS OPÉRA 43-45-23-15

15e arrdt

APPT 15e CROIX-NIVERT 2 p. 45 m², imm 1930, 2e ét., ch., sal., cuis., s. de bns, w.-c., 800 000 F, réf. 075. A. Korchia SA 43-70-89-89.

PRÈS MIRABEAU

6 PIÈCES refait neuf, SOLEIL, 3 800 000 F. Tél. : 34-60-39-06.

Me CONVENTION

40 m² + balc., réc. gd stand., cuis. éq., cave, park., ét. él. s/jdin, vue dégagée. FR. CONSEIL 48-28-00-75

AV. ÉMILE-ZOLA

90 m² récent stand. dble living, 2 chbres, gde cuisine balcons soleil. FRANCE CONSEIL 48-28-00-75.

16e arrdt

EXELMANS gd 3 p., 76 m², 3e étage, p. de taille, tout cft, 1 995 000 F TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

Me PORTE-DAUPHINE

entrée, cuisine, séjour, 3 chambres, sal., bains, w.-c., rez-de-jardin privatif.

M.G.N. 43-87-71-55

38, bd Batignolles Paris-17e.

R. D'AUTEUIL Studio stand., séj. 24 m², cuis., s. de bns, w.-c., pierre de t., 2e ét., 750 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

RUE DE PASSY

105 m², réc. gd stand., 7e, asc., rue et jardin, gde cuis., cave, parking. FRANCE CONSEIL 48-28-00-75.

GROUPE JPM

Idéal pied-à-terre FOCH STUDIO haut standing, 630 000 F.

à saisir JASMIN STUDIO 30 m², 550 000 F.

POMPE 2 PIÈCES réc. 60 m² + balc., 4e, asc.

très bel ancien FLANDRIN 4 P. 90 m², 4e, asc., 2 400 000 F

PR. PLACE MEXICO 6 p. standing, 185 m², service, parking, 4 930 000 F.

VICTOR-HUGO 5 pièces 4e, asc., studio service, soleil, 5 560 000 F.

EXCEPTIONNEL Faisanderie, 180 m² 5/6 p. + jardin, 7 900 000 F.

GD CHOIX nous consulter compétence et dynamisme.

45-24-25-25.

GROUPE JPM

16e studio 35 m² + balcon, stdg, 7e asc., 3 900 F C.C.

16e KLÉBER, 2 p., 40 m² 4 250 F charges incluses.

16e Maison Radio, 2 p., 55 m², 3e asc., 5 000 F C.C.

16e RANELAGH

rare hôtel particulier 8 pièces, 300 m² + jardin possibilité prof. libérale.

A SAISIR 16e, vue s/Seine, 2 pièces anc., 58 m², 4 800 F C.C.

NEUILLY 2 p., 54 m² original 4 900 F C.C.

NOUS CONSULTER compétence et dynamisme.

45-24-25-25.

17e arrdt

TOCQUEVILLE/PEREIRE 4 p., parfait état, soleil, 1 460 000 F, 47-05-61-91.

POUR PLACEMENTS

Ptaires vd 4 appts occupés de 2 p. tt cft, rapport 8 %. Tél. : 46-34-13-18.

VILLIERS 2 p., 47 m², séj., chbre, cuis. équipée, dressing, cave, 2e ét. 1 050 000 TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

20e arrdt

CAMPAGNE A PARIS

SITE EXCEPTIONNEL très belle maison de caractère en meulière PARFAIT ÉTAT salon, s. à manger, 3 chbres, bur., très gde cuisine, balc., terr., garage ss-sol. FRANCE CONSEIL 48-28-00-75.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/CHARCOT

4 pièces 103 m² + gde terrasse 105 m² + prkg. Cab. d'ORMESSON 42-93-20-36.

SCEAUX, près Lakanal, réc., liv., 3 chbres, cuisine, bains, w.-c., balcon, rue et jdin, parking, 1 050 000 F, 43-15-18-36.

BOULOGNE,

2 p., 47 m², séjour, chbre, 3e ét., 888 000 F. TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

NEUILLY/SABLONS TRÈS BEAU 6 P., 190 m², excellent plan, POSSIBLE LIBÉRALE, parking, service, 46-24-93-93.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ Me PTE-DORÉE direct. s/bois, gd 3 p., cuis., 108 m², cft, chbre service, gar., terrasse, jdin privatif. PRIX 2 988 000 F. Mas Immobilier 43-46-88-53.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN

(400 m), vue superbe, 10e et dernier étage, 4 p., 85 m² + balcon, box, 650 000 F. Ppaire 42-60-29-61.

appartements achats

RÉSEAU ORPI MGN 43-87-71-55

Rech. pour sa CLIENTÈLE Française et étrangère S/PARIS, APPTS, IMMEUB. 38, BD BATIGNOLLES 75017 PARIS

PROPRIÉTÉS, TERRAINS RÉGION EPERNON (16) 37-83-73-73 ou NOGENT-LE-ROI 28210 (16) 37-51-44-34.

IMMO MARCADET

Rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Région parisienne

CHAMPIGNY ds résidence de stdg, beau 3 p., 4e ét., 2 973 F + 987 F ch. ; chbre avec cab. de toil., 1 185 F + 230 F ch., 47-06-54-87.

FRESNES IMMEUBLE STANDING, beaux 3 pièces, 3 282 F + charges et 2 900 F + charges. T. 42-37-95-67.

Me CHARENTON-ÉCOLES

ds imm. stdg 3 p. 65 m², 3e ét., 4 450 F + 475 F ch ; 4 p., 78 m², 3e ét. 5 530 F + 590 F ch., pkg compris. POG 45-87-71-00.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE

5, RUE BERRYER, 75008 PARIS.

LOCATION, VENTE GESTION

RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE

LOYERS GARANTIS

par compagnie d'assurances

U.F.E. 42-89-12-52

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 Paris recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.

Tél. (1) 45-62-78-99.

RESIDENCE CITY

rech. pour multinationales APPTS HAUT DE GAMME Paris résidentiel, av. min 2 ch. et VILLAS Paris O.-E.

Tél. : (1) 45-27-12-19.

Loue pt appart. 40 m², 12e arrdt, 6e ét. ss asc., très clair, cft. 2 500 F cc, visites sur place ts les jours de 18 h à 20 h. 26, r. Louis-Braille, 12e (6e étage droite).

La Kremlin-Bicêtre (94) Beau 2 pièces, neuf, cave, parking. Près métro. 3 300 F + charges 350 F. Tél. : 47-51-82-20.

locations meublées offres

Paris

PARIS-6e, ODÉON

2 pièces confort, 4 000 F/mois. Tél. : 45-48-74-04.

LES CITADINES ••• Résidence hôtelière Studios et appartements « prêts à vivre » Kitchenette équipée jour/semaine/mois TV satellite, Canal + Cafétéria, parkings, sauna, salle de réunion. TROCADÉRO 47-04-88-02 AUSTERLITZ 45-84-13-09 MONTPARNASSE 43-27-14-24.

bureaux

Locations

DOMICILIATION

DEPUIS 80 F/M. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL — RC — RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50.

DOMICILIATION 8e

bureaux, télex, télécopie

AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

Location à la journée, bureau équipé Paris centre. Standing pour stages, format., conférences. 8/10 pers. Contact 45-44-25-51.

terrains

GONFARON (Var) à 2 km, particul. vend 2 ha terrain plat, planté de vigne côtes-de-provence, plein rapport, avec cabanon, poss. agrand. + garage + puits, électricité à 800 m envir. 500000 F. Tél. 94-60-00-10 h. repas.

LOCATIONS : LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS
APPARTEMENTS ET MAISONS A LOUER



GFF Domaine de la Jonchère-Bougival.

Ici, chaque mercredi, *le Monde* publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc.).
Ces annonces contiennent des informations précises dans une présentation uniforme destinée à faciliter la recherche des candidats locataires. Elles comportent chaque fois l'indication du commercialisateur, le tableau ci-après donnant son adresse et numéro de son téléphone.

28 juillet 1988

DÉPARTEMENT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	ADRESSE DE L'IMMEUBLE * IMMEUBLE NEUF	TYPE	ÉTAGE	SURFACE (en m²)	LOYER MENSUEL	CHARGES (prov. pour)	CHAUFFAGE INDIVIDUEL Electr. : E - Gaz : G	PARKING	COMMERCIALISATEUR	OBSERVATIONS
75	Paris	3e	7/9, rue des Arquebusiers	4 p.	5e	97	11 000	1 145	E	OUI	SV/M	Prox. pl. des Vosges, duplex
75	Paris	4e	18, rue Quincampoix	2 p.	5e	55	4 950	835			SV/M	Centre Pompidou
75	Paris	4e	18, rue Quincampoix	4 p.	4e	100	9 000	1 503			SV/M	Centre Pompidou
75	Paris	6e	25, quai des Grands-Augustins	2 p.	1er	61	7 000	964			SV/M	Vue sur Seine
75	Paris	7e	80/82, rue St-Dominique	studio	1er	40	4 000	655	E		SV/M	récent – stand.
75	Paris	8e	65/67, av. C.-Elysées	2 p.	5e	55	6 050	770			AGF	Vis/rv.
75	Paris	10e	141 bis, quai de Valmy	4 p.	1er	90	5 906	1 118		OUI	SGI	
75	Paris	12e	2, rue Pleyel	2 p.	5e	73	5 200	914	G		PREB/N	Libre de suite
75	Paris	14e	96, avenue du Maine	3 p.	2e	71	5 893	863		OUI	SGI	Me Gaîté
75	Paris	15e	49, av. de la Motte-Picquet	4 p.	2e	90	9 300	1 000			PREB/P	Limite 7e, p. de taille, très bon stand.
75	Paris	16e	24, av. de Versailles	2 p.	1er	63	5 100	877			SV/M	Maison de la Radio
75	Paris	16e	27/29, rue de Montévidéo	3 p.	2e	90	9 500	2 438		OUI	SGI	
75	Paris	16e	5, rue André-Col-de-Bœuf	6 p.	2e	175	14 500	1 592			PREB/P	Bon stand.
75	Paris	16e	46, rue Claude-Terrasse*	2 p.	4e	57	6 720	525	E	OUI	LIPE	S/P – 11 h - 19 h sauf mardi et dimanche
75	Paris	16e	46, rue Claude-Terrasse*	3 p.	4e	73	8 605	665	E	OUI	LIPE	S/P – 11 h - 19 h sauf mardi et dimanche
75	Paris	16e	46, rue Claude-Terrasse*	4 p.	5e	88	10 020	795	E	OUI	LIPE	
75	Paris	16e	46, rue Claude-Terrasse*	5 p.	5e	110	11 780	990	E	OUI	LIPE	
75	Paris	17e	10 bis, av. Gde-Armée	6 p.	5e	198	19 800	2 600			AGF	Vis/Rv.
75	Paris	19e	104, rue Petit	2 p.	11e	49	3 000	675		OUI	PREB/N	Me Porte de Pantin
75	Paris	20e	19, rue Balkans	3 p.	4e	79	4 908	905		OUI	SGI	
75	Paris	20e	107, rue Villiers-de-l'Isle-Adam	3 p.	3e	70	4 328	714	E	OUI	SGI	Me Gambetta
75	Paris	20e	62, rue Pixérécourt	studio	RDJ	28	2 000	392			PREB/N	en rez-de-jardin
75	Paris	20e	62, rue Pixérécourt	4 p.	6e	80	4 250	1 202		2	PREB/N	Dble living, 2 chambres
78	Saint-Germain-en-Laye		23, rue Wauthier*	2 p.	3e	56	4 100	450	E	OUI	PREB/N	Prox. RER, très bon stand.
78	Saint-Germain-en-Laye		2 bis, rue de La Rochejaquelein	3 p.	2e	74	5 050	740	E	OUI	AGF	Cave, parc 2 ha
91	Gif-sur-Yvette		Résidence « les Grandes-Coudraies »	chamb.	entresol	15	700	182			GCI	Dans parc
92	Boulogne		48, rue de Meudon	4 p.	3e	76	4 150	1 207		OUI	SV/M	Imm. moderne
92	Boulogne		33, av. Anna-Jacquin	4 p.	1er	123	10 400	2 400		OUI	AGF	Parc 2 ha, terrasse cave
92	Courbevoie		square Vivaldi	4 p.	9e	78	3 900	1 332			SV/C	Pt de Neuilly, Défense 1
92	Courbevoie		1, rue Pasteur	2 p.	1er	50	3 550	473	E	OUI	PREB/P	Prox. pt Levallois bon stand.
92	Puteaux		163, rue de la République	4 p.	1er	89	4 700	1 367		OUI	SV/C	Près gare
92	Puteaux		8, av. Georges-Pompidou (ex rue Keighey)	3 p.	3e	69	3 900	670	E	OUI	SV/C	Face Bois Boulogne
92	Puteaux		16, av. Georges-Pompidou*	4 p.	5e	100	5 950	800	E	OUI	AGF	Cave
92	Puteaux		16, av. Georges-Pompidou*	3 p.	6e	74	4 660	600	E	OUI	AGF	Cave
92	Puteaux		16, av. Georges-Pompidou*	5 p.	1er	125	6 930	1 000	E	OUI	AGF	Cave
92	Saint-Cloud		3, rue de Gâte-Ceps	3 p.	1er	124	7 984	1 682			SGI	
92	Saint-Cloud		32, rue du Calvaire	Studio	3e	58	3 348	793			SGI	
92	Suresnes		16, rue Salomon-de-Rotschild	4 p.	1er	97	5 460	1 450		OUI	AGF	Cave
94	Saint-Maur		198, bd de Créteil	3/4 p.	1er	87	4 350	1 218		OUI	GCI	Espaces verts

COMMERCIALISATEURS

SIGLES UTILISÉS	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
AGF	• AGF Location	: 27, rue Laffitte, 75009 Paris	42-44-00-44
GCI	• Generali Concorde Immo	: 24, rue Mogador, 75009 Paris	42-80-62-93
GFF	• GFF	: Tour Franklin, Cedex 11, 92081 La Défense	49-02-36-66
LIPE	• L'Immobilière Paris Europe	: 9, rue Le Peletier, 75009 Paris	42-47-78-00
PREB/N	• Prébail Nation	: 269, bd Voltaire, 75011 Paris	43-48-74-00
PREB/P	• Prébail Passy	: 5, rue Franklin, 75016 Paris	45-27-06-37
PREB	• Prébail Agence centrale	: 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris	42-60-32-68
SGI	• SGI/CNP	: 34, rue Godot-de-Mauroy - 75009 Paris	47-42-17-61
SV/M	• Saggel Vendôme (agence centrale):	: 39, boulevard Malesherbes, 75008 Paris	47-42-44-44
SV/C	• Saggel Vendôme Courbevoie	: square Vivaldi, 92400 Courbevoie	47-78-15-85
SV/F	• Saggel Vendôme Flandre	: 90, rue de Flandre, 75019 Paris	40-34-38-50
SV/B	• Saggel Vendôme Boulogne	: 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne	46-08-80-36

Légende des abréviations :
S/P : Sur place - VIS/RV : Visite sur rendez-vous - Résid. Sces : Résidences services - Prox. : Proximité - Me : Métro - Terr. : Terrasse - Gard. : Gardien - Lux. : Luxueusement.

Pour paraître dans cette rubrique, renseignements : 45-55-91-82, poste 4324-4138

Les rendez-vous IMMOBILIERS du Monde

MERCREDI : *La sélection immobilière*
VENDREDI : *Immobilier d'entreprise (LE MONDE AFFAIRES)*
SAMEDI : *Le Monde immobilier (LE MONDE RTV)*
Chaque jour : *Les annonces immobilières*

RENSEIGNEMENTS - PUBLICITÉ : 45-55-91-82, postes 41.38 et 43.24.

Economie

SOMMAIRE

■ La nomination de M. Jean Peyrelevade à la tête du groupe d'assurances UAP suscite de nombreuses réactions. On s'interroge sur la signification politique et économique de cette décision gouvernementale *(lire ci-contre)*.

■ Le gouvernement veut remettre en marche la machine du traitement social pour arrêter la montée du chômage *(lire page 24)*.

■ Nouvelle étape dans le réaménagement de la dette brésilienne. Le FMI approuve le plan de redressement économique de Brasilia *(lire ci-dessous)*.

■ M. Jean Farge, sous-gouverneur du Crédit foncier, ancien secrétaire d'Etat à la sécurité sociale (1979-1981), a été nommé président de la COB en remplacement de M. Yves Le Portz *(lire page 21)*.

REPÈRES

Commerce extérieur

Des actions prioritaires pour les PME

Pour l'ensemble de l'année, le déficit commercial français devrait *« se situer entre 25 et 30 milliards de francs »*, a indiqué mardi 26 juillet M. Jean-Marie Rausch, le ministre du commerce extérieur, à l'occasion de sa première conférence de presse à ce titre. Reconnaissant une certaine *« continuité »* dans ses intentions avec celles de ses différents prédécesseurs — il a d'ailleurs rencontré Mme Cresson, MM. Deniau et Noir, le nouveau ministre a indiqué qu'il accorderait *« une priorité en faveur des actions pour les PME-PMI »*. Il compte agir en particulier pour *« améliorer la connaissance des marchés, la diffusion de l'information... mieux coordonner les secteurs publics et privés »*. Reprenant à son compte *« les clubs pays »*, une idée du premier ministre, il souhaite aussi améliorer l'ensemble du système de formation. M. Rausch, qui a rencontré M. François Périgot le 26 juillet, compte faire une série de propositions concrètes au premier ministre en octobre prochain.

Consommation

Le freinage se prolonge en France

La consommation des ménages en produits manufacturés a de nouveau baissé en juin (— 1,3 % par rapport à mai). Le mouvement de réduction s'est amorcé en début d'année, après une période particulièrement forte pour la consommation. Le repli de juin s'explique notamment par l'automobile et le textile. Dans tous les autres secteurs, la tendance est, au contraire, à la hausse.

Dette

Accord du FMI pour le redressement brésilien

En accordant un prêt de 1,4 à 1,5 milliard de dollars au Brésil, sur une durée de dix-huit mois, le Fonds monétaire international a pratiquement donné son aval au plan de redressement économique présenté par ce pays. La délivrance de prêt du FMI est toutefois subordonnée à l'approbation, par les banques internationales, de l'accord négocié pour le rééchelonnement des 67,6 milliards de dollars représentant la dette commerciale brésilienne. La décision du FMI permet au Brésil de recevoir le prêt-relais de 500 millions de dollars demandé aux pays industriels pour l'aider à payer les intérêts sur cette dette commerciale échue en juin, juillet et août 1988, soit 18 milliards de dollars.

La nomination de M. Jean Peyrelevade à la tête de l'UAP

La valse des généraux

Après le remplacement par le gouvernement de quatre de ses dix-huit membres, le conseil d'administration de l'Union des assurances de Paris (UAP) s'est réuni le mardi 26 juillet. Comme prévu, il a décidé de proposer comme PDG M. Jean Peyrelevade, proche des socialistes et PDG du groupe Suez avant 1986. Le conseil des ministres devait, à partir de cette proposition, nommer officiellement M. Peyrelevade PDG, ce mercredi 27 juillet.

M. Jean-Louis Giral, administrateur depuis 1984 au titre des personnalités qualifiées, qui ne faisait pas partie du lot remplacé, a démissionné de son propre chef. Il a publié un communiqué dans lequel il indique que *« la révocation politique du président de l'UAP (...) n'est pas compatible avec le fonctionnement normal d'un conseil d'administration »*. Il *« ne souhaite pas, par sa présence, cautionner la parodie de concertation qui doit désigner le successeur »* et a donc remis son mandat à disposition.

Pendant le conseil, les six représentants des salariés se sont abstenus, comme c'est le cas la plupart du temps pour les nominations de PDG dans les entreprises nationalisées. Pour constituer une majorité, M. Peyrelevade a dû voter lui-même.

Le PDG limogé, M. Dromer, proche du RPR, s'est vu proposer une ambassade par M. Rocard, qui a tenu à lui trouver un autre poste important. On se souvient que, en 1986, lors du remplacement d'une douzaine, en juillet, puis d'une trentaine, en septembre, de PDG de groupes nationalisés par M. Chirac, le président de la République avait insisté pour que les personnes remplacées se voient offrir des postes dignes, ce qui n'a pas toujours été suivi par le gouvernement d'alors. M. Dromer a remercié M. Rocard de lui avoir cherché *« une sortie plus qu'honorable »*. Mais il a refusé parce qu'il mesure *« la difficulté, dans les circonstances actuelles, de représenter l'Etat à l'étranger »*.

En remplaçant M. Jean Dromer par M. Jean Peyrelevade à la tête de l'UAP, le gouvernement actuel aura donné à cet établissement nationalisé son quatrième président en six ans, en comptant Mme Yvette Chassagne, de juin 1983 à mars 1987, date de son départ à la retraite, et M. Pierre Esteva, de juin 1980 à juin 1983, date de son éviction. Si on prend une autre compagnie d'assurances nationalisée, le GAN, trois présidents se seront succédé en quatre ans, M. Guy Verdeil étant remplacé, en février 1982, par M. Bernard Attali, lui aussi évincé en juillet 1986 au bénéfice de M. François Heilbronner, ancien collaborateur de M. Jacques Chirac.

En comparaison, les Assurances générales de France (AGF), autre établissement nationalisé, ont bénéficié d'une miraculeuse stabilité : à M. Georges Plescoff, président pendant onze années jusqu'en février 1982, date à laquelle il devint PDG de la Compagnie financière de Suez, a succédé à M. Michel Albert, ancien commissaire au Plan, qui occupe ce poste depuis six ans, bien trop longtemps sans doute car, rue de Rivoli, certains penseraient à le remplacer pour satisfaire des appétit, paraît-il.

Dans cette valse des PDG, n'oublions pas les banques nationalisées. Au Crédit commercial de France, on compta quatre présidents en trois ans, MM. Raoul-Duval, Deguen, Jouven et Pallez, avant de trouver la stabilité avec M. Michel Pébereau, grâce à la privatisation. Au Crédit industriel et commercial (CIC), M. Georges Dumas succéda, en février 1982, à M. Dominique Châtillon, qui était en place depuis 1976, et fut lui-même remplacé, en juillet 1986, par M. Jean Dromer puis, en avril 1987, par M. Jean Saint-Geours, lequel avait dû lui-même libérer la présidence du Crédit national pour recaser M. Paul Mentré, qui se trouvait en pénitence à la BNP, faute de mieux. A l'heure actuelle, M. Jean-Maxime Lévêque, PDG du Crédit lyonnais, est en posture délicate : en juillet 1986, chantre de la privatisation, il avait remplacé M. Jean Deflassieux, socialiste bon teint, qui lui-même avait pris la place, en février 1982, de M. Claude-Pierre Brossolette, nommé à ce poste en 1974 par M. Valéry Giscard d'Estaing.

On pourrait se gausser de cette partie de chaises musicales et faire de l'ironie à bon compte : si, malgré cette valse des PDG, les établissements concernés continuent à se porter honorablement, cela voudrait dire que les présidents n'ont qu'une utilité relative et que leur défilé à la tête de ces compagnies est sans conséquences réelles. En fait, il conviendrait, et il suffirait, que ces maisons soient dotées d'un bon directeur général à qui un président intelligent laisserait la bride sur le cou, s'abstenant surtout de trop prendre d'initiatives personnelles.

Le raisonnement est trop facile, surtout lorsqu'il s'applique, à des vaisseaux majestueux comme les compagnies d'assurances, riches de leurs énormes réserves techniques et d'un portefeuille de contrats qui évolue avec une relative lenteur. Il l'est déjà moins avec les banques, organismes qui peuvent être menacés lorsque leur assise devient fragile, comme c'est le cas du CIC d'Ile-de-France actuellement. Il ne l'est plus du tout lorsqu'il s'agit d'entreprises industrielles, lancées dans le grand vent du large.

Grandes manœuvres européennes

Dans un grand établissement, le PDG a une tâche capitale, celle que lui assignait naguère M. Roger Martin, l'ancien président de Saint-Gobain : *« Prévoir l'avenir et désigner les hommes qui feront cet avenir. »* M. Martin ajoutait : *« Désigner et former son successeur. »* Ce qui n'est pas le cas, hélas ! pour les entreprises publiques dont les chefs sont nommés soit pour assurer un contrôle politique, soit pour fournir un point de chute doré aux bons serviteurs, de quelque bord qu'ils soient.

La plupart du temps, les postes de présidents deviennent alors des enjeux idéologiques. Pour la gauche, M. Jean Dromer était l'œil et le bras du RPR dans ce point d'appui stratégique qu'est l'UAP, numéro un français et numéro trois européen avec ses 200 milliards de francs d'actif et ses innombrables participations. Pour la droite, son successeur, M. Jean Peyrelevade, est l'homme des socialistes puisqu'il a été directeur adjoint du cabinet de M. Pierre Mauroy lorsqu'il était premier ministre. S'est-on seulement demandé dans cette affaire ce qui était vraiment bon pour l'UAP à deux ans seulement de l'ouverture des frontières communautaires pour l'assurance, c'est-à-dire dès le 1er juillet 1990 ?

Déjà les grandes manœuvres ont commencé pour occuper des positions dans ce grand marché européen qui représente 25 % de l'assurance mondiale. L'UAP est allée, l'an dernier, défendre le numéro deux belge contre une offensive étrangère, française en l'occurrence, celle du groupe AXA de M. Claude Bébéar. On a pu mesurer les appétits du groupe Generali, le numéro un italien, lancé à l'assaut de la Compagnie du Midi. Le groupe privé français Victoire s'apprête à s'associer avec un groupe britannique tandis que le géant allemand Allianz, le numéro un européen, après avoir avalé la RAS, le numéro un italien et la société britannique Cornhill, s'offrirait bien quelque compagnie française, puisque la France manque à sa panoplie.

Aujourd'hui, dans les compagnies d'assurances et dans les banques nationalisées il faut absolument des hommes qui aient du temps devant eux puisque leurs décisions n'exerceront leurs effets, bons ou mauvais, que bien des années après et qu'il faudra bien que quelqu'un en endosse la responsabilité. Le haut fonctionnaire qui aura souvent inspiré la décision ne sera plus là pour le faire, au hasard des mutations ou des changements de ministres et de majorité.

Au reste, ce qui se passe dans le microcosme des entreprises nationalisées en France soulève, à l'étranger, un étonnement sarcastique. Chez la plupart de nos concurrents, en Allemagne par exemple, le PDG d'une société sort le plus souvent de ses rangs, sauf accident ou sinistre qui motivera la nomination d'un parachuté, véritable pompier volant. Le président du géant Allianz, M. Wolfgang Schieren, est en poste depuis dix-sept ans, ce qui lui a laissé le temps d'élaborer une stratégie. En France même, la bonne santé de Saint-Gobain n'est pas totalement étrangère au fait que M. Roger Martin, PDG de 1970 à 1980, désigna trois ans à l'avance son successeur, M. Roger Fauroux, qui, lui-même, en février 1986, quittant la société pour la direction de l'ENA, s'assura que son successeur serait bien M. Jean-Louis Beffa, son directeur général.

Au lieu de cela, que voit-on, au GAN par exemple, à peine M. Guy Verdeil, ancien directeur des prix au ministère des finances, avait-il fait ses classes d'assureur qu'il était évincé, ce qui lui permis, d'ailleurs, de redresser avec succès le groupe privé PFA : il faut bien utiliser les compétences. M. Bernard Attali, ancien directeur général de la DATAR, commençait-il lui aussi à apprendre l'assurance qu'on le destitua : le voilà maintenant directeur général de la filiale française du groupe britannique Commercial Union (il fallait bien, là aussi, utiliser les compétences). On dit que M. Heilbronner, le successeur de M. Attali depuis juillet 1986, serait menacé, au moment même où il s'explique durement avec ses agents généraux. Si cela était, encore un apprentissage avorté.

En définitive, il faudrait tout de même savoir à qui appartiennent les entreprises publiques ? A la nation et aux contribuables qui les ont payées ou au parti au pouvoir ? Si c'est à la nation, il est du devoir du gouvernement en place de désigner, certes, des hommes intelligents (ils le sont presque toujours) et compétents (ils peuvent le devenir), mais, surtout, il est impératif de les laisser à ce poste suffisamment longtemps pour qu'ils puissent répondre de leur succès ou de leur échec. La seule véritable justification de la nomination à l'UAP de M. Peyrelevade, qui déclare ne rien connaître à l'assurance, sera précisément sa longévité à ce poste.

FRANÇOIS RENARD.

L'homme de la privatisation de l'UAP ?

Rappelant que l'assurance *« n'était pas son métier »*, M. Jean Peyrelevade a déclaré le 26 juillet à l'*AFP* : *« Il me faudra quelques mois, au cours desquels je serai très discret, pour prendre connaissance des dossiers sur lesquels je n'ai aucune idée préconçue. »*

Interrogé en avril dernier par *l'Expansion* (daté du 15 avril au 5 mai) sur son éventuel retour à la tête d'une entreprise nationale, l'ancien directeur adjoint de cabinet de M. Pierre Mauroy avait répondu : *« J'y mettrais une condition : pouvoir à terme mettre en Bourse 49 % du capital de l'entreprise que je présiderais. »* Il ajoutait : *« Mon schéma idéal serait d'ailleurs de voir l'Etat n'en conserver que 34 %. »*

L'opposition dénonce la « chasse aux sorcières »

Le remplacement de M. Jean Dromer par M. Jean Peyrelevade à la tête de l'UAP a provoqué les critiques de l'opposition. M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a affirmé (*nos dernières éditions du 27 juillet*) que *« la décision de limogeage de Jean Dromer, professionnel de très haute compétence et de très haute qualité, reconnu par ses pairs, est manifestement une démonstration supplémentaire de la chasse aux sorcières dans laquelle le gouvernement s'est engagé »*.

M. Bruno Durieux, député CDS proche de M. Raymond Barre, a déclaré qu'il regrettait ce remplacement, estimant qu'il s'agit d'une *« décision de caractère politique que rien ne justifie »*. Le Parti républicain constate quant à lui que *« l'ouverture prônée par la gauche n'était qu'un leurre »* et M. Gérard Longuet, ancien secrétaire d'Etat PR chargé des P et T, estime que l'on assiste à *« la première étape d'une stratégie d'encerclement sournois de l'entreprise libre dans notre pays »*.

Du côté du Parti communiste, M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, dénonce dans cette nomination les préparatifs *« des remodelages des empires financiers »* et de *« l'entrée des capitaux étrangers »*. La réponse aux problèmes posés au pays par la gestion des grandes entreprises nationalisées *« ne consiste pas simplement à changer des membres du RPR par des membres du Parti socialiste »*.

Les deux capitalismes

(Suite de la première page.)

Cette décision politique, qui a nécessité l'éjection du conseil de l'UAP de quatre personnalités compétentes — il est vrai toutes proches de la droite — ne poserait guère de problèmes si elle n'était masquée par une certaine hypocrisie et si elle n'était fondée, sur fond de « noyaux durs », sur des principes qui devraient être clarifiés.

Clamer que les personnalités nommées *« ne seront pas choisies pour leurs affinités politiques mais pour leurs compétences »*, c'est n'avoir pas le courage de sa politique, car, par définition, les deux éléments jouent. La compétence, c'est comme les goûts et les couleurs : les jugements peuvent varier selon les hommes. Et quand les dirigeants sont écartés dix-huit mois après leur entrée en fonctions, il est bien difficile d'évaluer l'empreinte qu'ils ont mise sur l'entreprise qu'ils président.

Vingt postes stratégiques

Plus honnête est l'analyse de Matignon, qui dit avoir besoin, à la tête de l'UAP — première compagnie d'assurances française, avec 50 milliards de chiffre d'affaires, 2,5 milliards de bénéfices et des participations dans une centaine d'entreprises, de Suez à Havas, de BSN à Lesieur, de la CGE à Begin-Say, — d'un homme en symbiose avec la politique gouvernementale. M. Dromer, qui n'est sûrement pas l'homme de l'économie mixte, même si son habileté est incontestable et son attachement au RPR moins pur et dur qu'on ne l'a dit, n'est visiblement pas cet homme-là, lui le fervent défenseur des privatisations.

Voilà bientôt quinze ans que l'on s'indigne, à chaque alternance politique, d'une « chasse aux sorcières ». On ferait mieux de reconnaître qu'il existe une vingtaine de postes de la République (mais pas cinquante ou cent, comme on l'a vu naguère), dont l'importance politico-stratégique est telle qu'il est normal que les titulaires changent quand la politique change. La France compte assez de talents — son système de formation des élites reste efficace — pour se le permettre, d'autant que l'engagement politique des plus hauts fonctionnaires, même s'il est parfois discret, n'en est pas moins réel. C'est sans doute là la conséquence d'un exécutif fort et d'une alternance désormais reconnue comme normale.

C'est d'ailleurs ce à quoi nous assistons depuis quinze ans : M. Valéry Giscard d'Estaing, parce que le gaullisme avait placé partout ses hommes, avait commencé ; les socialistes ont accentué le mouvement en 1981 et 1982 et M. Jacques Chirac n'a pas été en reste en 1986-1987. On ne peut que constater que la culture française a profondément changé et que le système des dépouilles est désormais de pratique courante.

Il est une autre illusion qu'il faut aussi dissiper : *« Ceux qui partiront auront la suite de leur carrière assurée. »* M. Jacques Chirac s'y était vainement engagé auprès de M. François Mitterrand en 1986 et les socialistes le clament aujourd'hui. Mais l'Etat n'a pas suffisamment de postes aux réels pouvoirs pour promettre ce qu'il ne peut tenir. Que chaut au président de l'UAP de devenir ambassadeur *« pour passer les petits fours aux ministres en visite »*, selon la formule d'un remercié de naguère. Comment trouver un véritable plaisir à la présidence du bureau de recherches géologiques et minières quand on a dirigé le Commissariat à l'énergie atomique, autre exemple vécu ?

Le seul argument, et il n'est pas mince, contre ce système des dépouilles dans les entreprises publiques ou para-publiques, c'est la fragilité qui en résulte pour ces entreprises mêmes, dans une période où la compétition mondiale est vive et où la construction du grand marché européen de 1993 exige, particulièrement dans les services, des réactions rapides. Quatre présidents à l'UAP en sept ans, c'est sûrement trop. C'est l'un des arguments majeurs en faveur des privatisations ; c'est aussi l'argument des administrateurs salariés dans une lettre au premier ministre pour défendre leur président.

« Dénoyautage »

Il n'en reste pas moins que, la décision prise, il faut se demander si elle sera efficace. *« Quand j'entends aujourd'hui le débat économique se limiter à la question des fameux noyaux durs, j'ai envie de me demander : dans quel pays sommes-nous ? »*, disait naguère le premier ministre. Force est pourtant de constater que l'éviction de M. Jean Dromer est directement liée à cette question des noyaux durs : l'UAP détient 6 % de la Compagnie financière de Suez, 3,75 % d'Havas, 3 % de Paribas et de Saint-Gobain, 2,8 % de la CGE et 1 % de la Société générale. Elle est donc au centre de ce réseau d'actionnaires mis en place par le RPR pour alimenter des courants d'argent ; une mainmise qui avait choqué non seulement MM. Mitterrand et Barre, mais aussi une bonne partie des milieux d'affaires, écartés de ces agapes. C'est dire que le « dénoyautage » engagé par le départ de M. Dromer ne choquera réellement que le RPR.

Mais le départ d'un homme ne suffira pas à changer le rapport de forces. Même si le poids de l'Etat-actionnaire, joint au poids de l'Etat-client et aux menaces d'OPA que peut faire peser l'Etat-propriétaire ne sont pas négligeable (la négociation Havas, par exemple, pourrait aboutir rapidement à la solution voulue par le pouvoir). Mais il faudra peut-être aussi libérer, dans certains cas par une loi, ces actionnaires stables de leurs engagements (ils doivent garder leurs actions pendant deux ans et ne peuvent les céder dans les trois années suivantes qu'aux actionnaires stables). On en est convaincu rue de Rivoli, mais on affirme à Matignon qu'un tel projet de loi n'est pas au programme du gouvernement des six prochains mois. Ce sera alors au marché de faire son œuvre.

Deux idées ont en effet émergé des dernières grandes opérations industrielles : la première, c'est que les entreprises ont besoin d'actionnaires qui suivent d'assez près leur stratégie financière ou industrielle pour les épauler, le cas échéant. Un tel intérêt se manifeste par des participations de 10 % ou 20 %, pas de 1 % ou 2 %. La seconde idée, c'est que le marché est un réducteur des inégalités ; c'est du moins l'analyse d'une certaine gauche, parfaitement résumée par le compte rendu qu'avait fait m. Roger Fauroux, l'actuel ministre de l'industrie, du livre d'Alain Minc, *la Machine égalitaire* : *« Il faut d'abord, partout et toujours, réintroduire le marché pour dissoudre les vitrines corporatistes et débusquer les privilèges : seul le marché est capable de mobiliser, au sens littéral du mot, car l'immobilité crée l'inégalité et la mobilité l'égalité. »*

Mais le marché répondra-t-il aux espérances socialistes ? Dans un pays qui a toujours préféré le capitalisme d'Etat ou le capitalisme de réseaux, parfaitement illustré par Ambroise Roux ou par les noyaux durs, au capitalisme de marché, on compte sur les doigts des deux mains les entrepreneurs à même d'entrer dans ce jeu. Le pouvoir risque alors de se heurter aux réseaux, toujours vivaces et qui ont déjà préparé, eux aussi, les « dénoyautages », mais aussi aux étrangers intéressés par des entreprises « dénoyautées » et à même de surenchérir. Qui alors viendra au secours des attaqués ? La Caisse des dépôts ? Les entreprises restées dans le domaine public ?

Le départ de M. Jean Dromer et la mise à mal des noyaux durs qu'il préfigure seront donc utiles s'ils libèrent des énergies ; s'ils devaient aboutir à des opérations franco-françaises pour récupérer tel ou tel siège dont l'occupant déplaît et substituer l'Etat-PS à l'Etat-RPR, ce serait une décisions vaine.

BRUNO DETHOMAS.

Économie

M. Jean Farge nommé président de la Commisssion des opérations de Bourse

Surveiller, sans punir, les marchés boursiers

M. Jean Farge, sous-gouverneur du Crédit foncier, a été nommé président de la Commission des opérations de Bourse (COB) par le conseil des ministres, le mercredi 27 juillet. L'ancien président, M. Yves Le Portz, était arrivé en fin de mandat. La COB est chargée de la surveillance de la Bourse et des autres marchés financiers mais elle ne dispose d'aucun pouvoir de sanction.

Jusqu'au dernier moment, M. Yves Le Portz avait espéré, malgré ses soixante-huit ans, pouvoir briguer un nouveau mandat à la tête de la Commission des opérations de Bourse qu'il dirige depuis le 4 août 1984. Il aurait alors été le premier président à bénéficier d'un tel régime, certes prévu par les textes. Mais finalement il n'en sera rien et la tradition sera respectée avec la nomination d'un sixième patron des gendarmes de la Bourse. M. Jean Farge s'installera pour quatre ans au poste qu'avaient occupé successivement, depuis 1967, MM. Pierre Chatenet, André Postel-Vinay, Jean Donnedieu de Vabres, Bernard Tricot et Yves Le Portz. Ce changement, qui vient à échéance normale, n'a rien de politique et ne peut être associé à l'arrivée de M. Peyrelevade à l'UAP.

M. Jean Farge prendra en main les destinées d'une instance considérée souvent comme peu efficace, faute de moyens. Une situation que déplorent de nombreux intervenants à l'heure où le nombre d'actionnaires directs a quadruplé, passant à six millions, où les marchés financiers redoublent d'imagination dans la création de produits sophistiqués et surtout au moment où les différents scandales sont plus étouffés que sanctionnés.

« Notre image est ambiguë dans l'opinion publique. On nous attribue des pouvoirs que nous n'avons pas et les gens sont frustrés dans leurs attentes », entend-on à la tour Mirabeau, au siège de la COB. La Commission est avant tout une autorité morale et n'a pas le droit de faire justice elle-même. Dès le départ, cette absence de pouvoirs judiciaires était inscrite dans les statuts. Lorsque, en septembre 1967, à l'initiative de M. Michel Debré, alors ministre des finances, le général de Gaulle créa par ordonnance la COB, il n'était pas question de la doter de telles possibilités de sanctions directes. Son rôle consistait à protéger l'épargne, à veiller à l'exactitude et à la transparence des informations, à contrôler la légalité des opérations et le respect des usagers. Très rapidement, le premier président de la COB, M. Pierre Chatenet, en mesurait les limites. Rendant visite à son homologue américain de la SEC (Securities and Exchange Commission), il fut accueilli par ces propos : *« Depuis le 1er janvier, j'ai déjà envoyé treize personnes en prison... »* Impossible en France.

A la différence de la SEC, la COB ne nomme pas les agents de change. Elle n'a pas d'autorité sur les intermédiaires financiers pour les sanctionner ou les suspendre. De même, elle n'a aucun pouvoir de transactions avec un éventuel fraudeur. Elle ne peut infliger d'amende comme l'a fait la commission américaine dans l'affaire Boesky, courtier coupable de délit d'initié qui s'est vu imposer 100 millions de dollars d'amende et trois ans de prison. En cas de délit manifeste, les sages de la tour Mirabeau peuvent saisir le parquet. Autrement, ils peuvent rendre public le constat et saisir le conseil des Bourses de valeurs. Cet organisme, qui a succédé à la Chambre syndicale des agents de change, doit alors entamer une procédure disciplinaire... Mais, dans les deux cas, les résultats ne sont pas des plus probants comme le montre chaque année le rapport annuel de la Commission remis au président de la République.

130 personnes aujourd'hui

Facteur aggravant, l'explosion des transactions sur les marchés financiers n'a pas été suivie d'un renforcement des effectifs de la COB. Les soixante-dix personnes du départ sont aujourd'hui cent trente alors que, entre temps, se sont créés des marchés d'options (Monep) et d'instruments financiers (Matif). Toutefois, depuis le début de l'année, la nouvelle loi de réforme de la Bourse renforce un peu les pouvoirs des enquêteurs et leur nombre. Dorénavant, la Commission peut faire appel à des agents extérieurs pour l'aider dans ses investigations. Heureuse décision au moment où la même loi étend ses domaines de compétence. La COB a sous son autorité également le marché à terme des marchandises hautement spéculatif. Mais elle n'a toujours aucun pouvoir de sancion.

Il est une tâche moins connue de la COB : faire évoluer la réglementation boursière. Mission délicate, là aussi, car, ne pouvant l'imposer, elle a dû toujours le faire par consensus. La lutte contre le délit d'initié est la première des tâches à laquelle elle s'est attelée peu de temps après sa création. Une loi en 1970 a adopté les propositions développées dans le premier rapport annuel. Il faudra ensuite attendre cinq ans pour assister à la première condamnation d'un initié. La tentative de prise de contrôle de Saint-Gobain par BSN en 1970 obligera le gendarme du marché à définir les modalités des offres publiques d'achat (OPA). Viendra ensuite en 1973 une initiative capitale pour la moralisation de la Bourse, à savoir la réglementation des cessions de blocs de contrôle avec l'obligation de maintenir des cours au bénéfice des petits actionnaires. Elle sera suivie en 1981 par la déclaration des franchissements de seuil (pourcentage d'actions détenues obligeant à dévoiler l'identité de l'acheteur). Plus récemment, au mois d'avril sur ses conseils et à la suite de la vague d'OPA, une nouvelle règle était adoptée. Elle oblige tout possesseur de 20 % du capital d'une firme à *« déclarer ses intentions »*.

Mais, devant obtenir l'accord de l'ensemble de la place financière pour se faire accepter et donc être adoptés, certains projets émergent plus lentement que d'autres. La COB a réussi à faire admettre le vote par correspondance des actionnaires aux assemblées générales, après plusieurs années de discussions. En revanche, la définition de nouvelles règles de déontologie par les intermédiaires financiers n'a pas pris plus d'un an. Menée par M. Gilles Brac de la Perrière, les conclusions de cette réflexion ont été présentées au mois de mars dernier. Reste à présent à mettre en place les recommandations...

Pour célébrer ses vingt ans au mois de février, la COB s'est dessiné un nouveau logo. Ses trois lettres apparaissent entre un taureau (symbole de la hausse pour les boursiers « bullish ») et un ours (image de la baisse, « bearish »). Demain, la COB aura-t-elle enfin les moyens nécessaires à sa mission ? L'agressivité certainement redoublée des marchés à la suite de l'ouverture des frontières européennes rend urgente la réforme.

DOMINIQUE GALLOIS.

La rigueur austère

M. Jean Farge, le nouveau président de la Commission des opérations de Bourse (COB), incarne avant tout la rigueur. Grand, l'air toujours sérieux, il paraît austère. C'est principalement un gestionnaire ennemi de tout laxisme et un comptable pointilleux. Né le 1er août 1928 à Tours, énarque, inspecteur général des finances, il a été en 1968 directeur de la comptabilité publique avant de devenir, dix ans après, sous-gouverneur du Crédit foncier de France.

Le 4 juillet 1979, M. Farge a été nommé secrétaire d'Etat à la sécurité sociale dans le gouvernement de M. Barre. Même s'il est resté soigneusement à l'écart des combats politiques, M. Farge va donc arriver à la COB avec une image de représentant de l'ouverture. Pour autant, son passage à la Sécurité sociale laisse le souvenir d'une gestion stricte et combattue alors par les socialistes. Auprès de M. Barrot, il était l'homme des comptes, celui qui serrait les cordons de la bourse. Il s'était également illustré en 1978 par un rapport sur l'ANPE, qualifiée d'*« administration ancillaire, vouée à brasser formulaires, bordereaux et statistiques »*.

Certains seront tentés de voir dans le choix de M. Farge un contrepoids à la nomination de M. Peyrelevade à la tête de l'UAP. Du côté du gouvernement, on conteste le moindre lien entre les deux décisions, en soulignant que M. Farge a été retenu pour son indépendance, ses qualités de technicien — en tant que sous-gouverneur du CFF, il a une longue expérience des marchés financiers — et pour sa rigueur, alors même que la COB a besoin d'une autorité ferme pour conforter son rôle.

● **Selon M. Maurice Faure, le revenu minimum devrait éviter les expulsions de locataires.** — Le ministre de l'équipement et du logement, M. Maurice Faure, a estimé, le 26 juillet que *« le minimum social garanti, qui sera généralisé à tout le pays, devrait éviter les expulsions et les saisies, sauf en ce qui concerne les locataires de mauvaise foi »*. Le ministre a précisé qu'il était contre la gratuité totale du logement, même dans certains cas extrêmes, car *« les gens qui en bénéficieraient n'en estimeraient pas la valeur »*. M. Faure a rappelé que sur les cinq millions de logements sociaux français, un million étaient dans un état de dégradation avancé, et que cent mille par an sont réhabilités.

● **Air Inter : nouveau préavis de grève matinale du 2 au 7 août.** — L'intersyndicale des navigants techniques d'Air Inter a annoncé le 26 juillet dans un communiqué que, *« en l'absence d'initiative de la direction, elle est contrainte de déposer un nouveau préavis pour la période du 2 au 7 août »*. Les appels à la grève des trois syndicats de pilotes (SNPL, SPAC) et d'officiers mécaniciens (SNOMAC) portent sur la tranche horaire 0 heure-8 heures et visent depuis de longs mois à faire accepter par la direction une période d'essai de pilotage à trois de l'Airbus A-320, dont un appareil vole déjà sur Air Inter avec deux pilotes et sans mécanicien.



ALGERIE - الجزائر

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LOURDE
ENTREPRISE NATIONALE DE SIDÉRURGIE

SIDER

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
Prêt n° 2821-AL (AAOI) n° 01/1988

L'Entreprise Nationale de Sidérurgie (EN. SIDER), Groupe Commercial, Division Importation, sise Le Paradou Hydra Alger, lance un appel d'offres international pour l'acquisition de conduites et pièces spéciales en fonte ductile (diamètre 60 à 1 200 mm). Ces fournitures sont financées par un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD).

Les dossiers de consultation peuvent être retirés à l'adresse indiquée ci-dessus contre paiement d'un montant de mille (1 000) dinars algériens.

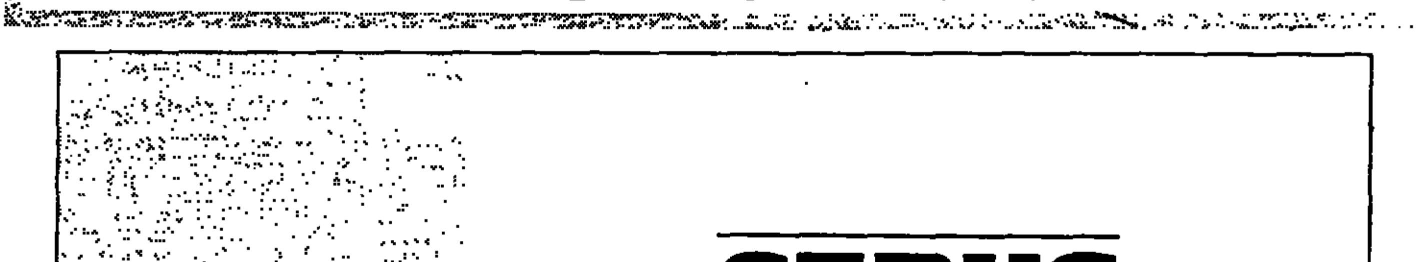
Les soumissions devront être transmises sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure strictement anonyme mentionnera les références du présent appel d'offres.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quarante-cinq (45) jours après la première publication dans le *Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public* (BOMOP).

Le soumissionnaire restera engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de clôture fixée ci-dessus.

L'ouverture des plis se fera en séance publique à l'adresse indiquée ci-dessus le premier lundi suivant l'échéance du délai de remise des offres à 9 heures du matin.

anep/alger



CERUS
COMPAGNIES EUROPEENNES REUNIES

Montant de l'émission :
F 3 957 320 000

Nombre d'actions émises :
10 414 000 actions
de F 200 nominal

Prix d'émission : F 380

Jouissance :
1er juillet 1988

Droit préférentiel
de souscription :
8 actions nouvelles
pour 5 actions anciennes

Les souscriptions à
titre réductible
sont admises.

Augmentation de capital

Délai de souscription :
du 18 juillet au 6 août 1988

Lieux de souscription :
Banque Nationale de Paris
Banque Shearson Lehman Hutton - Banque Indosuez
Banque Worms - Banque Parisienne d'Investissements et d'Arbitrage - Barclays Bank
Banque Vernes et Commerciale de Paris

Cours extrêmes de l'action depuis le 1er janvier 1988 :
plus haut : F 572 - plus bas : F 431
Dernier dividende : F 22,50
(dont F 7,50 d'avoir fiscal) le 1er juillet 1988.

Une note d'information (Visa COB n° 88-242 en date du 06.07.88) est tenue sans frais à la disposition du public. BALO du 11.07.88

média-finance

Marchés financiers

La famille Peugeot diversifie ses placements

La Société foncière financière et de participations (SFFP), qui regroupe une partie des actifs de la famille Peugeot, principal actionnaire du groupe automobile Peugeot SA, a annoncé le 26 juillet son intention de racheter auprès du *groupe américain Air Products* 95,8 % du capital de la Manufacture alsacienne des tabacs (au prix de 4 540 F l'action).

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de la famille Peugeot de *« constituer un pôle diversifié de placements financiers »*, qui *« ne modifiera pas le contrôle exercé sur la société Peugeot SA »*. Elle est soumise à la condition suspensive de la cession préalable, par la Manufacture alsacienne des tabacs au groupe Air Products, de la participation majoritaire qu'elle détient dans le capital de l'Union mobilière industrielle, cette dernière contrôlant la société L'Oxygène liquide.



CONTROL DATA prend la parole aux 1res Journées Prospectives du journal Le Monde

11.12.13 Octobre 1988 à l'UNESCO
Tél. (1) 47.53.70.70

La CGR devrait recevoir 1,5 milliard de francs de General Electric

Un an après son passage sous la houlette de l'américain General Electric (GE), la société d'imagerie médicale Compagnie générale de radiologie (CGR) va bénéficier d'un investissement de restructuration d'environ 1,5 milliard de francs de sa société mère. GE-CGR a enregistré, au premier semestre 1988, un chiffre de commande supérieur de *10 % aux prévisions budgétaires et* devrait réaliser en 1988 un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs. Employant 6 000 personnes en Europe, dont plus de 3 000 en France, CGR affirme avoir augmenté de 20 % (soit 366 millions de francs) son budget consacré à la recherche.

EN BREF

● **Atal (mobilier de bureau) passe sous contrôle britannique.** — Le groupe américain Joyce International a vendu au britannique Bullough PLC la majorité du capital du groupe Atal (mobilier de bureau) qui a son siège à Paris. Bullough, un conglomérat de vingt-huit sociétés, contrôle notamment le premier fabricant de mobilier de bureau britannique. Avec le rachat d'Atal, Bullough se classe au deuxième rang sur le marché européen du mobilier de bureau avec un chiffre d'affaires de près de 1 milliard de francs. Atal emploie onze cents personnes et réalise un chiffre d'affaires de 450 millions de francs.

● **L'ENI italienne doit rembourser 1,3 milliard de francs de subventions.** — La Commission européenne a donné deux mois au gouvernement italien pour rembourser 184 millions d'ECU (1 288 millions de francs) qui ont été versés illégalement à la société publique de textile Lanerossi entre 1983 et 1987. *« La Commission n'a trouvé aucune justification pour ces subventions, qui ont permis à Lanerossi de continuer ses opérations dans le secteur textile malgré des pertes importantes et sans jamais devenir viable »*, a précisé la Commission. C'est la troisième fois en trois mois que l'Italie est accusée de subventions illégales.

● **Le Crédit national abaisse d'un quart de point son taux premier.** — Le Crédit national a abaissé d'un quart de point son taux premier, ramené de 9,95 % à 9,70 %. Le taux premier, qui s'applique aux prêts à long terme à taux fixe, avait été relevé de 9,25 % à 9,95 %, en janvier 1987. Les prêts à long terme à taux variable accordés par l'établissement sont, pour les meilleures signatures, de 8 % et 9 % à l'heure actuelle, et de 8 % pour les prêts en ECU.

NEW-YORK, 26 juillet ↑

Calme et soutenu

Ambiance de vacances, mardi, à Wall Street. Dans un marché hyper calme, les cours des valeurs américaines ont fluctué de façon irrégulière, mais un peu plus volontiers à la hausse et, surtout, sans s'écarter beaucoup de leurs niveaux précédents. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une modeste avance de 2,13 points à 2 073,96. Le bilan de la journée a été positif, sans plus. Sur 1 936 valeurs traitées, 763 ont monté, 680 ont reculé et 493 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, la grande attente avait commencé avant la publication du PNB pour le deuxième trimestre. « Si le chiffre est trop bon, assurait un « broker », le marché plongera dans la crainte d'une reprise de l'inflation et d'une hausse des taux d'intérêt. »

Beaucoup donc, à la limite, espéraient une révision en baisse dudit PNB. De toute manière, nul ne se berçait d'illusions sur le comportement de la Bourse, pour qui « le mois d'août est traditionnellement triste ».

L'activité s'est réduite comme une peau de chagrin avec seulement 121,96 millions de titres échangés contre 215,14 millions la veille.

VALEURS	Cours du 25 juillet	Cours du 26 juillet
Alcoa	50 3/4	50 7/8
A.T.T.	26 3/8	26 1/4
Boeing	58 1/4	59
Chase Manhattan Bank	29	28 1/2
Du Pont de Nemours	86 5/8	86 1/8
Eastman Kodak	42 5/8	42 5/8
Exxon	45 3/8	45 5/8
Ford	50 3/4	51 3/8
General Electric	41 3/4	41 1/2
General Motors	79 7/8	79 3/8
Goodyear	58 3/4	60 5/8
I.B.M.	122 3/8	122 5/8
I.T.T.	49 5/8	49 7/8
Mobil Oil	44	44 1/4
Pfizer	50 1/4	50 1/2
Schlumberger	34 1/2	34 3/8
Texaco	47 1/8	47
UAL Corp. ex-Allegis	94 1/2	94 1/4
Union Carbide	23 3/4	22 1/4
U.S.X.	31 1/8	30 1/8
Westinghouse	52 1/2	52 1/4
Xerox Corp.	53 1/2	53 3/8

PARIS, 26 juillet ↑

Hausse dans le calme

Le net ralentissement de l'activité *observé lors de la première séance de* la semaine s'est confirmé mardi. Toutefois, l'indicateur instantané s'orientait à nouveau à la hausse, gagnant jusqu'à 0,95 %. Les raffermissements de Wall Street et de Tokyo expliquent en partie la fermeté du marché parisien, qui observait avec intérêt le niveau atteint par le dollar. Cependant, cette fin du mois de juillet se traduit, comme chaque année, par une baisse sensible de l'activité, les intervenants étant pour la plupart en vacances. A titre d'exemple, lundi, le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel n'a atteint que 833 millions de francs, dont 240,5 millions ont porté sur les seuls titres Béghin-Say. Des chiffres donc *très peu élevés* si on se réfère aux transactions qui en début de l'été avoisinaient quotidiennement le milliard et demi de francs.

La séance se caractérisait par une bonne tenue des valeurs supports CGE, Thomson CSF ainsi que des pharmaceutiques. En baisse figuraient Eurotunnel et de nombreuses actions de banques ou d'établissements financiers. La Lyonnaise des Eaux était extrêmement recherchée, à tel point qu'en début d'après-midi plus de 1,2 % du capital avait été échangé. Cet engouement pour le titre était-il lié à l'OPA sur Essex Water Company ? Le gouvernement britannique a en effet donné son accord à l'offre d'achat du groupe français *sur cette compagnie de distribution d'eau.* La Lyonnaise avait lancé cette OPA amicale à la fin du mois de juin.

Plusieurs franchissements de seuils étaient observés : celui de Nestlé dans Buitoni, qui détient 93,29 % des parts, celui de la SCETA dans CITRAM avec 33,57 % et celui de la Financière La Rochette dans La Rochette Cenpa (49,96 %).

Au fil de la séance, la Bourse revenait doucement à son niveau atteint au soir du krach du 19 octobre. Parviendra-t-elle à effacer durant l'été toutes les séquelles de la crise ? Au rez-de-chaussée du palais Brongniart, personne n'osait donner de pronostics, certains, toutefois, rêvaient toujours d'une hausse d'été...

Le MATIF demeurait ferme, tandis que l'or poursuivait sa chute.

LONDRES, 26 juillet

Etale

A l'image de la veille, la journée de mardi s'est déroulée dans le calme au Stock Exchange. L'indice FT a perdu 1 point, à la clôture, en terminant à 1 473. Le volume des échanges est demeuré réduit avec 338 millions de titres contre 288 millions lundi. *En légère* hausse en début de séance, les valeurs ont poursuivi leur avancée à la mi-journée, stimulées par les OPA, avant de reculer en fin de journée. Les investisseurs restaient prudents dans l'attente de la publication des chiffres de la balance des paiements britannique de juin attendus mercredi. *Sur le front des* OPA, la Lyonnaise des eaux recevait l'accord du gouvernement britannique pour prendre le contrôle de la firme de distribution d'eau Essex Water Company. Les actions de la firme de service informatique Case ont fortement progressé après l'annonce d'une offre d'achat faite *par le groupe d'électronique Dowty.* La société était déjà convoitée par le canadien Gandalf. Dans le secteur de la construction, une offre d'achat inamicale était lancée par Raine Industries sur Ruberoid.

Les valeurs bancaires étaient également bien orientées dans l'attente des résultats semestriels. La National Westminster (Natwest) a enregistré une hausse de 180 % de son bénéfice avant impôt.

TOKYO, 27 juillet ↑

Une vigoureuse reprise

Une très forte reprise des cours s'est produite, mercredi, à la Bourse de Tokyo. Amorcée dès l'ouverture, le mouvement s'est accéléré durant la séance. En fin de matinée, l'indice Nikkeï enregistrait déjà une avance de 163,32 points (+ 0,6 %). A la clôture, il s'établissait à 27 738,57 soit à 434,81 points (+ 1,6 %) au-dessus de son niveau précédent.

Cette séance, il est vrai, était la première du nouveau mois boursier. Avec l'abondance des liquidités, les investisseurs ont repris des positions. Mais, contrairement aux apparences, ils ne se sont pas précipités. « La *crainte d'une hausse des taux d'intérêt* reste vive », assurait M. Mike Morizumi, analyste chez Merrill Lynch Japan. Et d'ajouter : « Rien n'est très clair. Tout le monde attend le chiffre du PNB américain. »

L'activité a néanmoins augmenté, pour presque doubler avec 1,7 milliard de titres échangés contre 900 millions la veille.

VALEURS	Cours du 26 juillet	Cours du 27 juillet
Akaï	640	634
Bridgestone	1 310	1 310
Canon	1 460	1 460
Fuji Bank	3 020	3 100
Honda Motors	2 350	2 400
Matsushita Electric	2 850	2 870
Mitsubishi Heavy	990	960
Sony Corp.	6 530	6 870
Toyota Motors	2 850	2 950

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Bafip

Résultats du premier semestre

Dans sa séance du 22 juillet, le conseil d'administration a examiné les comptes de la société au 30 juin.

Le résultat brut consolidé, après provisions d'exploitation, mais avant impôts et participation des salariés, s'est élevé à F 161 millions.

Après impôt sur les sociétés, dotation de F 10 millions aux comptes de provisions, et participation des salariés, le résultat net consolidé ressort à F 101,5 millions, au lieu de F 84 millions pour le premier semestre de 1987.

VAUBAN

Société d'investissement à capital variable
Loi n° 79-12 du 3 janvier 1979
Siège social : 9, rue d'Argenson — Paris 8e
RCS Paris B 332 651 173

Les actionnaires de Vauban sont informés que par décision du conseil d'administration, la *caractérisation de la SICAV a été modifiée.*

Vauban a perdu son caractère spéculatif et sera à l'avenir une SICAV court terme, dite régulière, investie en obligations françaises et en titres de créances négociables.

Elle peut effectuer des opérations de gestion sur le MATIF et intervenir sur le marché des options dans les limites de la réglementation en vigueur.

Initialement réservée aux entreprises et institutionnels, Vauban est également offerte aux particuliers pour la gestion de leur trésorerie.

Sa valeur liquidative est publiée dans les journaux suivants : *la Cote Desfossés, Investir, les Echos, le Figaro, le Monde* et *la Vie française.*

Le Carnet des Entreprises

TURBOMECA

Les conseils d'administration de la SOFIT (*Société financière TURBOMECA*) et de TURBOMECA se sont réunis le lundi 25 juillet 1988.

Ils ont procédé à la nomination de Mme Sonia METON comme président directeur général de ces deux sociétés en remplacement de M. Joseph SZYDLOWSKI récemment décédé. En outre, MM. Michel VERDIER et Michel METON, d'une part, et Mme Dorothée WITTWER, d'autre part, ont été cooptés comme administrateurs respectivement de la SOFI et de TURBOMECA.

Mme Sonia METON, fille de M. Joseph SZYDLOWSKI, diplômé HEC, exerce depuis plusieurs années les fonctions de président de la holding SONEMEC, groupe familial de mécanique de précision, situé à Châteauroux. Elle assume en outre les fonctions de directeur général de TURBOMECA depuis novembre 1987. Elle est administrateur de la Société financière TURBOMECA, de TURBOMECA, de LABINAL, de l'OFEMA (Office français d'exportation de matériel aéronautique) et du GIFAS (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales).

FAITS ET RÉSULTATS

● **Boiron rachète la totalité de LHF.** — Les laboratoires Boiron, premier fabricant mondial de produits homéopathiques, ont décidé de racheter la totalité des actions de la société LHF (Laboratoires homéopathiques de France), dont ils détiennent déjà le contrôle à 51 %. Boiron va offrir aux actionnaires de LHF, soit de recevoir 19 actions Boiron pour 2 actions LHF, soit de racheter leurs titres pour un montant de 58 millions de francs. Selon M. Olivier Blanc, directeur financier du groupe Boiron, les deux sièges de LHF et Boiron seront regroupés à Lyon et les circuits de distribution seront unifiés. Le groupe Boiron-LHF devrait réaliser cette année un chiffre d'affaires de 770 millions de francs et dégager 33 millions de francs de bénéfices. L'annonce de cette fusion intervient au moment où la polémique sur « la mémoire de la matière » rebondit (*le Monde* du 27 juillet).

● **La Lyonnaise des eaux au Portugal.** — La Lyonnaise des eaux et IPE (Investissements et participations de l'Etat portugais) ont pris respectivement des participations de 10 % et 24 % dans la société portugaise Lusagua. Celle-ci a été créée il y a un an entre la société espagnole de services AGBAR (dont la Lyonnaise détient 40 % du capital) et MAGUE, groupe industriel portugais. Lusagua propose des services dans les domaines de l'eau et de l'assainissement aux collectivités locales portugaises. D'autre part, le gouvernement britannique a donné son feu vert à l'OPA du groupe français Lyonnaise des eaux lancée fin juin sur la compagnie britannique de distribution d'eau Essex Water Company.

● **GTI devrait réussir son OPA sur Citram.** — M. Serge Desmarais a indiqué que la Financière Desmarais pour l'industrie et le commerce, actionnaire majoritaire de la société de transports Citram, a décidé d'apporter sa majorité (51 %) à l'OPA de la Générale de transport et d'industrie (GTI), filiale de la Compagnie de navigation mixte. GTI avait décidé de relever de 1 900 F à 2 200 F le prix de son OPA sur Citram, la Financière Desmarais ayant jugé trop faible le prix initial fixé dans le cadre de l'OPA lancée du 12 juillet au 12 août. GTI s'étant fixé pour objectif d'obtenir la moitié des actions, la réussite de l'OPA semble acquise.

● **Modification des statuts de la Société générale de Belgique.** — Le conseil d'administration de la Société générale de Belgique s'est réuni, mardi 26 juillet à Bruxelles, pour examiner le projet de modification des statuts du premier holding du pays qui sera soumis le 6 septembre prochain à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Elle devra notamment approuver la création du poste d'administrateur délégué et la désignation à cette fonction de M. Hervé de Carmoy, déjà nommé il y a un mois directeur exécutif du holding. L'ordre du jour officiel ne sera rendu public qu'à la mi-août.

● **Contre-OPA sur la Compagnie d'assurances La Suisse.** — La compagnie d'assurances La Suisse, qui fait l'objet, depuis le 18 juillet, d'une OPA lancée par un homme d'affaires suisse habitant l'Espagne, est ouvertement convoitée, depuis le 26 juillet, par le financier tessinois, M. Tito Tettamanti et le holding du groupe Saurer. Ils surenchérissent de 2 800 FS (11 200 F) l'OPA de M. André Grebler, en offrant 10 000 FS (40 000 F) pour chaque action de la compagnie établie à Lausanne.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	261	250 80	IN2	170	177
Amault & Associés	529	535	Int. Metal Service	305	310
Asystel	240	240	La Commande Electro.	415	398 40 o
B.A.C.	444	435	Le gd livre du mois	272 50	274
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	243	241 50
B.I.C.M.	541	535	Locamic	....	167
B.I.P.	....	499 20	Marlin Immobilier	....	....
Boiron	375	371	Metallurg. Minière	130	133
Bolloré Technologies	891	917	Métrologie Internat.	428	443
Buitoni	1050	1050	Microservice	115	116
Câbles de Lyon	1360	1374	M.M.B.M.	539	540
Calberson	740	745	Molex	225	225
Canal Plus	592	597	Navale-Delmas	640	666
Cardif	890	892	Olivetti-Logabax	....	194 50
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	276	Ors. Gest.Fin.	305	....
C.A.T.C.	130	129	Presbourg (C. In. & Fin.)	97 80	97 80
C.D.M.E.	919	915	Présence Assurance	485	491
C. Equip. Elect.	300	300	Publicat. Filipacchi	....	448 50
C.E.G.I.D.	735	750	Razel	870	873
C.E.G.E.P.	....	169	St-Gobain Emballage	....	1250
C.E.P.-Communication	1410	1410	St-Honoré Matignon	183	185 50
C.G.I. Informatique	725	725	S.C.G.P.M.	....	316
Ciments d'Origny	485	484	Segin	355	360
C.N.I.M.	....	311	Serna-Metra	510	490
Concept	270	267	S.E.P.	1500	1500
Conforama	795	795	S.E.P.R.	....	1355
Creeks	429	429	S.M.T.Goupil	270	275
Dafsa	205	213 20	Sodinfog	830	840
Dauphin	4430	4261	Sopra	310	309
Devanlay	1000	1000	TF 1	245	235 20
Deville	830	827	Unilog	140	143
Dumésil-Leblé	1165	1130	Union Financ. de Fr.	390	400
Editions Belfond	125	125 50	Valeurs de France	336	329 50
Elysées Investiss.	23 40	23 40			
Finacor	480	488 d			
Gaintoli	500	487			
Guy Degrenne	848	848			
I.C.C.	209 80	209 80			
IDIA	218	214			
I.G.F.	135	139 90			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 26 juillet 1988

Nombre de contrats : 7 455.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	400	11	–	–	–
CGE	280	50	50	3	8,10
Elf-Aquitaine	320	17	28	12	–
Lafarge-Coppée	1 300	85	–	46	–
Michelin	220	10,10	18,90	24	–
Midi	1 500	34,50	68	–	230
Paribas	440	7,90	18	45	–
Peugeot	1 000	260	–	6	18
Saint-Gobain	520	21	35,50	26	–
Société générale	360	12	25	–	–
Thomson-CSF	200	12	–	17	23

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 26 juillet 1988

Nombre de contrats : 36 263

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,30	101,85	100,80
Précédent	103,15	101,85	100,75

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,46	1,36	0,25	1,50

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,26 F ↑

Sur les marchés qualifiés de très calmes par les cambistes, le dollar s'est stabilisé, mercredi 27 juillet. Il a notamment coté 6,2625 F (contre 6,2575 F). Les opérateurs attendent partout la publication, ce mercredi, du PNB américain pour le deuxième trimestre.

FRANCFORT	26 juillet	27 juillet
Dollar (en DM)	1,8550	1,8560

TOKYO	26 juillet	27 juillet
Dollar (en yens)	132,15	132,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 juillet) ..... 75/16-73/8 %
New-York (26 juillet). 73/4-713/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	25 juillet	26 juillet
Valeurs françaises	121,6	122,5
Valeurs étrangères	117,7	118,9
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	351,2	349,90
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 296,16	1 308,26

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	25 juillet	26 juillet
Industrielles	2 071,83	2 073,97

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	25 juillet	26 juillet
Industrielles	1 474,1	1 473,0
Mines d'or	215	213,2
Fonds d'Etat	87,92	87,80

TOKYO

	26 juillet	27 juillet
Nikkeï Dow Jones	27 303,76	27 738,57
Indice général	2 155,08	2 180,56

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,2750	6,2800	– 57	– 42	– 105	– 80	– 320	– 230
$ can.	5,1920	5,1940	– 114	– 85	– 212	– 175	– 638	– 524
Yen (100)	4,7280	4,7330	+ 100	+ 126	+ 203	+ 237	+ 632	+ 725
DM	3,3705	3,3730	+ 61	+ 78	+ 128	+ 151	+ 375	+ 444
Florin	2,9860	2,9900	+ 49	+ 60	+ 102	+ 120	+ 308	+ 365
FB (100)	16,1050	16,1150	+ 7	+ 96	+ 28	+ 165	+ 121	+ 547
FS	4,0550	4,0590	+ 113	+ 132	+ 228	+ 256	+ 659	+ 742
L (1 000)	4,5600	4,5680	– 155	– 121	– 312	– 272	– 909	– 805
£	10,7540	10,7620	– 328	– 284	– 641	– 567	–1 759	–1 563

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 3/4	7 7/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 11/16	4 13/16	4 13/16	4 15/16	5 3/16	5 5/16
Florin	4 3/4	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6	6 1/2	6 11/16	7 1/16	6 7/8	7 1/4	7 1/8	7 1/2
F.S.	3 1/8	3 3/8	3 9/16	3 11/16	3 11/16	3 13/16	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	9 3/4	10 1/4	10 1/8	10 1/2	10 5/8	11	11 1/8	11 1/2
£	9 3/4	10	10 3/8	10 1/2	10 9/16	10 11/16	10 15/16	11
F. franç.	7	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 5/16	7 7/16	7 3/4	7 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 26 JUILLET

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3821	C.N.E. 3% ★	3821	3825	3820	– 0 03
1102	B.N.P. T.P.	1095	1097	1102	+ 0 64
1084	C.C.F. T.P.	1056	1056	1056	....
1080	Créd. Lyon. T.P.	1062	1062	1062	....
1359	Renault T.P.	1350	1350	1350	....
1735	Rhône-Poul. T.P.	1718	1721	1721	+ 0 17
1216	St-Gobain T.P.	1234	1240	1240	+ 0 48
1282	Thomson T.P.	1299	1299	1298	– 0 08
450	Accor	443	448	445 50	+ 0 56
535	Air Liquide	532	531	527	– 0 94
2030	Alcatel ★	2015	2011	2040	+ 1 24
1420	Als. Superm.	1405	1405	1405	....
300	A.L.S.P.I.	291	297	297	+ 2 06
310	Alsthom ★	308	311	309	+ 0 32
2280	Arjom. Prioux ★	2292	2281	2295	+ 0 13
515	Aussedat-Rey ★	503	510	507	+ 0 80
880	Aux. Entrepr. ★	850	880	890	+ 4 71
730	Av. Dassault ★	740	744	749	+ 1 22
305	BAFIP ★	319	311	310 50	– 2 66
285	Bail-Equipem. ★	290	291	290	....
805	Bail Investiss.	785	795	800	+ 1 91
275	B.N.P. C.I. ★	273	273	277	+ 1 47
470	Cie Bancaire ★	467 80	462 50	472 40	+ 0 98
370	Bazar H.-V.	409 90	400	405	– 1 20
420	Béghin-Say ★	425 80	433	429	+ 0 75
920	Berger (Ma)	1017	1022	1022	+ 0 49
660	Bic ★	656	658	670	+ 2 13
1370	B.I.S.	1445	1449	1450	+ 0 35
2320	Bongrain S.A. ★	2373	2376	2370	– 0 13
900	Bouygues ★	444	445 50	445	+ 0 23
69	B.P. France ★	73	72	71 05	– 2 67
4680	B.S.N. ★	4910	4930	4945	+ 0 71
2100	Cap Gem. S. ★	2100	2100	2098	– 0 10
405	Carnaud ★	413	413	417 50	+ 1 09
2280	Carrefour ★	2345	2345	2348	+ 0 13
150	Casino	158 10	160	157 80	– 0 82
115	Casino A.D.P.	118	119 80	118	....
980	C.C.M.C.	973	980	960	– 1 34
720	Cetelem	729	729	729	....
400	Cerus ★	399 50	400	395 10	– 1 10
1360	C.F.A.O. ★	1376	1385	1375	– 0 07
305	C.G.E.	311	319	326	+ 4 82
1120	C.G.I.P. ★	1139	1138	1149	+ 0 88
1080	Chargeurs S.A. ★	1085	1055	1065	....
985	Ciments franç. ★	989	995	1003	+ 1 42
465	Club Méditer. ★	467	461 20	475	+ 1 71
154	Codetel ★	152	152	153 90	+ 1 25
285	Cofimeg	288	291	294	+ 2 08
550	Colas ★	557	558	563	+ 1 08
275	Compt. Entrepr.	287	285	290	+ 1 05
655	Compt. Mod. ★	665	641	667	+ 0 30
835	Créd. Foncier ★	856	862	851	– 0 58
390	Crédit F. Imm. ★	395	395	400	+ 1 27
117	C.C.F.	120 20	120	120	– 0 17
480	Cr. Lyon. (CI) ★	488	475	485	– 0 61
865	Crédit Nat. ★	850	855	840	– 1 18
500	CSEE (ex-Sign.) ★	491	480 50	482	– 3 85
315	Crouzet ★	323 40	325	330	+ 2 04
2160	Dassault S.A. ★	2150	2150	2150	....
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	286 10	287	286 20	+ 0 03
1400	De Dietrich	1391	1390	1391	....
184	Dév. R.d.C. (Li)	182	181 80	181 80	– 0 11
455	D.M.C.	451 10	451 10	458	+ 1 53
345	Drouot Assur. ★	348	348	345	– 0 86
1730	Docks France ★	1758	1738	1800	+ 2 39
670	Dumez ★	651	655	661	+ 1 54
1220	Eaux (Gén.)	1250	1254	1256	+ 0 48
1370	Ecco ★	1370	1375	1412	+ 3 07
735	Electrofinanc. ★	752	770	769	+ 2 26
446	El. S. Dassault	445	445	440	– 1 12
320	Elf-Aquitaine	321	323	322 50	+ 0 47
260	– (certific.) ★	259	256	255 10	– 1 51
640	Epeda-B-Faure ★	625	648	630	+ 0 80
2560	Essilor	2525	2545	2535	+ 0 40
1640	Essilor Int. (DP)	1700	1700	1700	....
310	Esso S.A.F. ★	318	320	335	+ 5 35
1500	Eurafrance	1628	1600	1628	....
1080	Eurocom ★	1080	1080	1080	....
2200	Euromarché	2131	2150	2125	– 0 28
535	Europe n° 1 ★	540	542	545	+ 0 93
38	Eurotunnel ★	37 90	37 75	37	– 2 37
985	Exor ★	981	970	1000	+ 1 94
815	Facom	820	815	815	– 0 61
940	Fichet-Bauche	930	950	941	+ 1 18
189	Finextel ★	189 90	188	189	– 0 47
127	Fives-Lille ★	127 60	128	127 80	+ 0 16
1240	Fromageries Bel	1248	1240	1247	– 0 08
830	Gal. Lafayette ★	910	910	900	– 1 10
290	Gascogne	295	296	296	+ 0 34
1510	Gaz et Eaux	1500	1525	1585	+ 5 67
500	Géophysique ★	484	484	484	....
520	Gerland	507	515	515	+ 1 58
585	GTM-Entrepose	581	588	588	+ 1 20
620	Guyenne-Gas. ★	655	659	665	+ 1 53
2480	Hachette ★	251	250	252 50	+ 0 60
680	Havas ★	678	675	692	+ 2 06
465	Hénin (La)	465	455	470	+ 1 08
1040	Hutchinson ★	1060	1079	1053	– 0 66
215	Imétal ★	208	215	215	+ 3 37
300	Imm. Plaine-M.	305	301 50	310	+ 1 64
510	Ingénico ★	517	516	526	+ 1 74
3620	Inst. Mérieux	3655	3720	4075	+ 11 49
505	Interbail ★	511	511	510	– 0 20
1080	Intertechnique	1066	1085	1071	+ 0 47
900	J. Lefebvre	907	910	908	+ 0 11
755	Labinal ★	830	822	829	– 0 12
1440	Lab. Bellon	1410	1420	1476	+ 4 68
1340	Lafarge-Coppée	1325	1328	1328	+ 0 23
1210	Lebon ★	1200	1200	1220	+ 1 67
2700	Legrand ★	2661	2695	2710	+ 1 84
2230	Legrand (DP) ★	2235	2230	2295	+ 2 68
800	Leroy-Somer ★	766	775	795	+ 3 82
1870	Lesieur	1881	1889	1900	+ 1 01
655	Locabail Immob.	630	630	627	– 0 48
405	Locafrance ★	410	410	400	– 2 44
810	Locindus	800	830	825	+ 3 13
280	Luchaire	275	282	280	+ 1 82
2750	L.V.M.H. ★	2813	2810	2808	– 0 18
1400	Lyon. Eaux ★	1428	1438	1500	+ 5 04
69	Mais. Phénix	70 10	70 30	72 20	+ 3
215	Majorette (Ly)	227	225	225	– 0 88
380	Mar. Wendel ★	380 10	384	386	+ 1 55
187	Matra ★	198	196	192	– 3 03
2400	Merlin-Gerin ★	2500	2471	2570	+ 2 80
210	Michelin	200 10	201 50	201 80	+ 0 85
1370	Midi (Cie)	1310	1315	1308	– 0 15
183	Midland Bk SA ★	177	178 50	180	+ 1 69
605	Min. Salsig. (Ma)	520	508	508	– 2 31
64	M.M. Penarroya	62 80	62 10	63	+ 0 32
108	Moulinex	112 50	114	113 80	+ 1 16
1070	Navig. Mixte ★	1025	1030	1043	+ 1 76
100	Nord-Est ★	104 50	107	109	+ 4 31
375	Nordon (Ny)	385	380	380	– 1 30
390	Nouvelles Gal.	400	409	415	+ 3 75
695	Occid. (Gén.) ★	697	698	698	+ 0 14
1140	Omn.F.Paris	1084	1085	1095	+ 1 01
335	Olida-Caby ★	322 90	322	330	+ 2 20
3280	Oréal (L')	3249	3330	3285	+ 1 11
395	Paribas	398	398 50	399	+ 0 25
360	Paris-Réesc. ★	364 50	360 10	359 90	– 1 26
1100	Pechelbronn ★	1141	1131	1140	– 0 09
350	Penhoet	336	337	345	+ 2 68
1040	Pernod-Ricard ★	1040	1040	1049	+ 0 87
1240	Peugeot S.A.	1239	1250	1258	+ 1 53
500	Poliet ★	503	504	500	– 0 60
2830	Presses Cité ★	2830	2830	2895	+ 2 30
1020	Prétabail Sic.	1015	1020	1025	+ 0 99
615	Primagaz	603	615	610	+ 1 16
450	Printemps ★	485	471	475	– 2 06
1840	Promodès	1845	1842	1839	– 0 33
740	Radiotechn. ★	768	774	792	+ 3 13
68	Raff. D. Total ★	68 40	68 90	67 80	– 0 88
2480	Redoute (La) ★	2549	2560	2560	+ 0 43
350	Rober financière	342	342	342	....
1130	Roussel-Uclaf ★	1141	1192	1141	....
790	R.-Uclaf-CIN ★	765	761	786	+ 2 75
3650	R. Impériale (Ly)	3700	3670	3670	– 0 81
168	Sade	169 90	170	170	+ 0 06
1490	Sagem ★	1500	1500	1510	+ 0 67
510	Saint-Gobain	504	507	512	+ 1 59
1040	St-Louis ★	1010	1000	1003	– 0 69
1480	Salomon	1499	1500	1500	+ 0 07
670	Salvepar	685	685	685	....
700	Sanofi ★	720	725	728	+ 1 11
690	S.A.T. ★	700	700	699	– 0 14
230	Saul.-Chât. (B) ★	250	254	262	+ 4 80
1200	Saupiquet (Na)	1210	1210	1210	....
400	Schneider ★	397 10	399	398	+ 0 23
51	S.C.O.A.	49 70	50	50	+ 0 60
540	S.C.R.E.G. ★	550	550	550	....
790	Seb ★	788	786	797	+ 1 14
400	Sefimeg ★	400	397	393	– 1 75
1610	S.F.I.M.	1575	1552	1552	– 1 46
38	S.G.E.	38	37 85	37 80	– 0 53
725	Silic	720	720	720	....
490	Simco-U.P.H. ★	487	480 20	480	– 1 44
880	Skis Rossignol	920	920	919	– 0 11
815	Sligos ★	840	850	870	+ 3 57
345	Société Générale	333	337	341	+ 2 40
158	Sodecco	155	155 50	155 50	+ 0 32
160	Sodero (Na)	168	170	172	+ 2 38
2700	Sodexho ★	2685	2700	2671	– 0 52
99	Sogeral (Ny)	98 20	98	98	– 0 20
270	Sogerap	278	275	276	....
2010	Somm.-Allib. ★	1934	1930	1971	+ 1 91
870	Source Perrier ★	880	880	880	....
695	Sovac ★	710	710	710	....
400	Spie-Batignol. ★	402	410	407	+ 1 24
485	Strafor ★	491	495	496	+ 1 02
250	Suez	249	250 50	251	+ 0 80
400	Synthélabo ★	392	392	399 90	+ 2 02
810	Talcs Luzenac ★	826	820	834	+ 1 09
4400	Tél. Elect.	4410	4401	4401	– 0 20
195	Thomson-C.S.F.	188	190	190	+ 1 06
335	Total (CFP) ★	336	339	350	+ 4 17
73	– (certific.)	72	71 50	73	+ 1 39
1130	T.R.T. ★	1114	1135	1120	+ 0 54
375	U.F.B.-Locab. ★	386	399	380	– 1 55
735	U.I.C. ★	738	730	734	– 0 54
490	U.I.F. ★	490	489 90	470	– 4 08
760	U.I.S.	780	753	782	+ 0 26
180	U.C.B. ★	182 50	180 90	176	– 3 56
625	Unibail	629	630	648	+ 3 02
510	Valéo ★	495	502	503	+ 1 62
123	Vallourec ★	130 30	131 10	133 40	+ 2 38
340	Via Banque	324 90	327	317	– 2 43
800	Elf-Gabon ★	800	825	815	+ 1 88
148	Amax Inc.	140 50	139 70	142	+ 1 07
169	Amer. Express	165	168 90	168 90	+ 2 36
167	Amer. Teleph.	165 80	165	165	– 0 48
104	Anglo Amer. C.	103 50	101 80	102 20	– 1 26
470	Amgold	470	458	458	– 2 55
880	BASF (Akt)	858	864	865	+ 0 82
985	Bayer	970	986	986	+ 1 65
103	Buffelsfont.	103 20	100 80	102	– 1 16
186	Chase Manh.	182 50	183 80	183 80	+ 0 71
132	Echo Bay Mines	131 60	127 30	127 50	– 3 04
72	De Beers	72 15	70 05	70 05	– 2 91
1580	Deutsche Bank	1550	1574	1571	+ 1 35
860	Dresdner Bank	845	841	840	– 0 71
62	Driefontein Cld	62 65	61 10	61 50	– 1 84
555	Du Pont-Nem.	534	537	537	+ 0 56
270	Eastman Kodak	258 90	264	264	+ 1 97
35	East Rand	35 70	34	34 40	– 3 64
240	Electrolux	238 50	234	235 50	– 1 26
245	Ericsson	242	247	247	+ 2 07
285	Exxon Corp.	273	281	281	+ 2 93
325	Ford Motors	315 50	321	321	+ 1 74
58	Freegold	55	53 80	53 95	– 1 91
102	Gencor	103 20	102 50	102 50	– 0 68
270	Gén. Electr.	258	263 50	264	+ 2 33
720	Gén. Belgique	708	708	703	– 0 71
490	Gen. Motors	492	496	497 50	+ 1 12
113	Goldfields	110	110	111	+ 0 91
54	Gd Metropolitain	53 95	54 10	54 10	+ 0 28
43	Harmony	43 10	43	43 20	+ 0 23
87	Hitachi	89 90	89 75	89 75	– 0 17
925	Hoechst Akt.	881	896	918	+ 4 20
113	Imp. Chemical	105 10	109 80	110	+ 4 66
765	IBM	751	768	768	+ 2 26
315	ITT	305	307 50	304	– 0 33
188	Ito-Yokado	191 60	193 50	194 80	+ 1 67
280	Mac Donald's	275 50	276 80	276 80	+ 0 47
128	Matsushita	129 90	133 50	133 50	+ 2 77
345	Merck	336	342 50	342 50	+ 1 93
390	Minnesota M.	383	387 10	392	+ 2 35
280	Mobil Corp.	272 80	272 50	272 50	– 0 11
230	Morgan J.P.	219 80	222	222	+ 1
34400	Nestlé	34410	34330	34330	– 0 23
1500	Nixdorf	1480	1446	1446	– 2 30
210	Norsk Hydro	205	210	210	+ 2 44
128	Ofsil	126 50	123	125	– 1 19
1990	Petrofina	2014	2005	2027	+ 0 65
560	Philip Morris	560	564	565	+ 0 91
102	Philips	99 15	100	100 50	+ 1 36
87	Placer Dome	82 50	84	84 20	+ 2 06
345	Quilmès	356	350	350	– 1 69
545	Randfontein	532	527	529	– 0 56
705	Royal Dutch	695	702	703	+ 1 15
48	Rio Tinto Zinc	46 95	47 15	47 10	+ 0 32
40	Saat. & Saatchi	40	39 10	39	– 2 50
58	St Helena Co	57	56	55 70	– 2 28
210	Schlumberger	210 80	214 30	212	+ 0 62
114	Shell transp.	110 60	111 80	111 80	+ 1 08
1420	Siemens A.G.	1380	1408	1410	+ 2 17
270	Sony	302	306	306	+ 1 32
52	Telefonica	51 35	50 80	50 75	– 1 17
215	T.D.K.	220	218 80	218 80	– 0 55
56	Toshiba Corp.	54 80	54 80	55 20	+ 0 73
340	Unilever	335	340 10	340	+ 1 49
230	Unit. Techn.	223 80	232	232	+ 3 66
540	Vaal Reefs	519	514	514	– 0 96
335	Volvo	330	332 50	332 50	+ 0 76
195	West Deep	190 60	186	186	– 2 41
336	Xerox Corp.	330	338	338	+ 2 42
177	Yamanouchi	181	186 50	186 50	+ 3 04
2 14	Zambia Corp.	2 21	2 25	2 26	+ 2 26

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127	1 567
9,80 % 78/93	103 46	0 403
10,80 % 79/94	106 55	9 849
13,25 % 80/90	106 99	1 960
13,80 % 81/89	102 84	7 318
16,20 % 82/90	111 24	8 676
16 % juin 82	113 75	2 104
14,60 % fév. 83	114 55	6 283
13,40 % déc. 83	119 08	8 018
12,20 % oct. 84	112 93	9 767
11 % fév. 85	112 20	4 719
10,26 % mars 86	105 70	3 851
OAT 12,75 % 83	1926	..
OAT 10 % 2000	104 80	1 671
OAT 9,90 % 1997	107 40	6 140
OAT 9,80 % 1996	104 08	4 793
Ch. France 3 %	148 50	..
CNB Bques janv. 82	103 12	0 657
CNB Paribas	103 10	0 657
CNB Suez	103 30	0 657
CNI janv. 82	103 12	0 657
PTT 11,20 % 85	110	6 748
CFF 10,30 % 86	103 70	4 787
CNE 11,50 % 85	109 30	1 531
CNT 9 % 86	98 80	2 463
CRH 10,90 % déc. 85	108 40	5 629
C.N.C.A. T.P.	1160	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2186	215
Métrologie I. 6% 6/7	80 60	6 080

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2200	2200
A.G.F. (St Cent.)	....	540
Applic. Hydraul.	....	685
…rbel	370	370
…torg	199 70	205
…venir Publicité	725	725
…ain C. Monaco	280	291 d
…anque Hypoth. Eur.	310	301
…éghin-Say (C.I.)	350	346
…G.I.	840	827
…lany-Ouest	610	610
…N.P. Intercontin.	209	214 80
…énédictine	5800	....
…n-Marché	875	878
…T.P.	....	116
…if	590	597
…mbodge	830	830
…A.M.E.	115	119 60
…mpenon Bern.	233	836 d
…rbone-Lorraine	525	519
…ea-Pechin	23 50	23 05
…E.G.Frig.	489	503
…ent. Blanzy	1302	1360
…ment (Ny)	225	225

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cerabati	116	118
Chambourcy (M.)	979	....
Champex (Ny)	136	141 40
C.I.C. (Financ. de)	170	188
C.I. Maritime	690	690
Ciments (B)	1976	....
Clause	710	715
Cofradel (Ly)	1070	1144 d
Cogifi	316	316
Comiphos	309	309 20
Cie Industrielle	....	2610
Comp. Lyon-Alem.	470	460
Concorde (La)	751	751
C.M.P.	14 50	14 20
Créd. Gén. Ind.	580	580
Cr. Universel (Cie)	545	545
Créditel	136 80	135 10
Darblay S.A.	510	530 d
Degremont	150	150
Delalande S.A.	1321	....
Delmas-Vielj. (Fin.)	1906	1906
Didot-Bottin	....	....
Eaux Bass. Vichy	1041	1088
Eaux Vittel	2194	2200
E.C.I.A.	1040	1060
Economats Centre	285	286
Electro-Banque	289 80	288
El-Antargaz	730	724
E.L.M. Leblanc	710	690 c
[illegible]-Bretagne	246	245
Entrepôts Paris	458	457
Epargne (B)	3450	3500
Europ. Accumul.	62	59 50
Europe Soudure Indust.	98 30	94 40
Eternit	2005	2035
Finalens	190	190
FIPP	450	....
Focep	740	....
Foncière (Cie)	447	440
Fonc. Lyonnaise	430	422
Foncina	....	396
Forinter	1080	1080
Fougerolle	....	333
France I.A.R.D.	275	264
France (La)	8310	8310
From. Paul Renard	....	890
GAN	....	897
G.F.I.I.	296	301 80
Gaumont	458	455
Gévelot	780	778
Gr. Fin. Constr.	360	380
Gds Moul. Paris	....	359
Groupe Victoire	595	595
G. Transp. Ind.	530	535
Immindo S.A.	395	390
Imminvest	280	281
Immobail	349	349
Immobanque	861	861
Immob. Marseille	6480	6370
Immofice	433	450
Invest. (Sté Cent.)	760	740
Jaeger	150	156
Lafitte-Bail	413	413
Lambert Frères	....	309
Lille-Bonnières	760	760
Loca-Expansion	282	281 30
Locafinancière	....	320
Locatel	745	740

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	4750	4750
Louvre (Sté)	1606	1670
Lucia	1200	1210
Machines Bull	....	110
Magasins Uniprix	126	124
Magnant S.A.	125	123
Maritimes Part.	325	330
Métal Déployé	385 20	400
Mors	90 50	....
Navig. (Nat. de)	....	87
OPB Paribas	251	251
Optorg	292 50	292 50
Oréal (L') C.I.	2300	2325
Origny-Desvroise	1000	1000
Palais Nouveauté	....	441
Paluel Marmont	570	572
Parfinance	185	183 50
Paribas-CIP	373	....
Paris France	171 40	173
Paris-Orléans	....	216 50
Partenha	....	297
Patern. Risq. Div.	1065	1067
Pathé-Cinéma	840	850
Pechiney (cert. inv.)	245	246
Piles Wonder	1114	....
Piper-Heidsieck	1700	1700
P.L.M.	....	125
Porcher	395	400
Promodès	1318	1318
Providence S.A.	....	....
Publicis	2915	2915
Rhône-Poul. (c. inv.)	394	396
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	537	537
Rochette-Cenpa	57	57
Rosario (Fin.)	645	650
Roudière	185	180
Rougier et Fils	118	118
Sacer	520	520
SAFAA	258	274 30 d
Safic-Alcan	850	850
SAFT	1400	1400
Saga	248	250
St-Gobain C.I.	430	430
Salins du Midi	465	464
Santa-Fé	87	87
Satam	109	113
Savoisienne (M)	216	216
SCAC	540	540
Senelle Maubeuge	....	315
S.E.P. (M)	160	161
Sofi	....	300
Sicotel	282	280
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	235	232
Siph (Plant. Hévéas)	333	330
Sté Générale-CIP	280	280
Sofal financière	1760	1750
Sofical	940	950
Sofio	560	580
Soficomi	....	672
S.O.F.I.P. (M)	111	111
Sofragi	839	838
Soudure Autog.	468	479
Sovabail	553	563
Suez (Fin. de)-CIP	197	200
Stemi	761	763
Taittinger	2810	2590

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	200	200
Tour Eiffel	353	380
Ufiner S.M.D.	505	506
U.A.P.	294	294
U.T.A.	1570	1530
Vicat	...	1590
Vielpix	....	1140
Virax	108	112 40 d
Waterman S.A.	675	675
Brass. du Maroc	150	144 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	805	....
Akzo	397	396
Alcan Alum	200	199 90
Algemene Bank	133	132
American Brands	285	286
Am. Petrofina	385	....
Arbed	335	....
Asturienne Mines	135	....
Banco de Santander	336	336
Bco Pop Español	463 20	464 90
Banque Ottomane	2160	2080
B. Régl. Internat.	42200	42820
Br. Lambert	480	499
Canadian-Pacific	109	109
Chrysler corporation	143	....
CIR	24 10	23 80
Commerzbank	760	760
Dart. and Kraft	311	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	535	540
Gén. Belgique	708	703
Gevaert	1050	1050
Glaxo	104	103
Goodyear	375	380
Grace and Co	158	160 50
GTE corporation	239	240
Honeywell Inc.	421	....
I. C. Industries	211	207
Johannesburg	845	....
Kubota	33 10	33
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	46	45 40
Mineral-Resourc.	80	80 10
Noranda	119	122
Olivetti	25	25 10
Pakhoed Holding	252	256
Pfizer Inc.	308 30	311
Procter Gamble	475	479 90
Ricoh Cy Ltd	62 50	62
Rolinco	287 80	288
Robeco	274	275
Rodamco	455	457
Saipem	9 50	9 30
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	280	300
Steel Cy of Can.	131	134 50
Squibb	388 50	389
Tenneco	290	289
Thorn EMI	68	66 50
Toray indust. inc	40 80	40 70
Vieille Montagne	1289	1200
Wagons-Lits	849	825
West Rand	10 40	10 30

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	150	150 50
Cochery	140	....
Cogenlor	129	125
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	343	345
Dubois inv. (Couta.)	853	849
Gachot	72	70
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	11 30	12 25
Nicolas	895	825 o
Révillon	360	....
Rorento N.V.	189 20	189 10
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	387	386
Sté Lecteurs du Monde	585	600
Ulimex	380	....
Union Brasseries	120	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/7	COURS DES BILLETS Achat	Vente
…s-Unis ($ 1)	6 199	6 257	6 030	6 470
…)	7 023	7 021	....	....
…magne (100 DM)	337 290	337 160	327	347
…ique (100 F)	16 123	16 119	15 400	16 400
…s-Bas (100 fl.)	298 920	298 620	288	309
…mark (100 krd)	88 800	88 850	86	93
…ège (100 k)	92 830	92 990	90	97
…de-Bretagne (£ 1)	10 748	10 747	10 400	11 100
…e (100 drachmes)	4 212	4 215	3 900	4 600
…(1 000 lires)	4 560	4 562	4 300	4 800
…se (100 fr.)	405 650	404 920	393 500	417 500
…le (100 krs)	98 070	98 300	95	101
…che (100 sch)	47 985	47 970	46 500	49 500
…gne (100 pes.)	5 087	5 100	4 850	5 350
…gal (100 esc.)	4 139	4 157	3 900	4 600
…da ($ can 1)	5 147	5 161	4 950	5 350
…(100 yens)	4 704	4 729	4 580	4 800

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/7
Or fin (kilo en barre)	87600	85800
Or fin (en lingot)	88250	86350
Pièce française (20 fr)	508	505
Pièce française (10 fr)	320	.....
Pièce suisse (20 fr)	546	540
Pièce latine (20 fr)	507	498
Souverain	639	636
Pièce de 20 dollars	2935	2920
Pièce de 10 dollars	1575	1560
Pièce de 5 dollars	982 50	.....
Pièce de 50 pesos	3320	3270
Pièce de 10 florins	528	521
Or Londres	442 20	430 25
Or Zurich	442	431 50
Or Hongkong	443 35	429 05
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 26/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	831 25	810 98
Actilion	209 34	203 74
Actions France	431 78	416 15
Actions sélectionnées	536 70	517 30
Aedificandi	570 27	549 66
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1042 31	1016 89
A.G.F. 5000	534 54	521 50
A.G.F. ECU	1080 70	1050 20
A.G.F. Interfonds	420 05	410 39
A.G.F. Invest	108 73	106 08
A.G.F. OBLIG.	1053 97	1048 73
A.G.F. Sécurité	10446 34	10446 34
Agfimo	572 49	558 53
Altefi	208 61	202 23
A.L.T.O.	180 90	174 36
Améri-Gan	5267 16	5018 77
America-Valor	880 73	844 61 ◆
Amplitude	526 57	510 26
Arbitrages court terme	5472 15	5465 65
Associc	1161 50	1161 50
Atout Futur	285 73	276 33
Avenic	1492 43	1448 96
Axa Europe	123 23	117 64
Axa Investissements	112 21	107 12
Bred Associations	2809 53	2801 72
Bred International	83 26	81 63
Capital Plus	1707 86	1707 86
Cardan-Plans	27	25 84
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	......	......
[illegible]	106 95	105 78
Convertimmo	338 80	325 77
Cortal court terme	1285 49	1285 49 ◆
Cortal Intérêt trim.	1059 80	1033 64
Credinter	487 88	473 67
Drouot-France	649 95	619 53
Drouot-Investiss.	959 08	915 59
Drouot-Sécurité	260 49	239 13
Drouot-Sélection	137 02	130 81
Ecuric	1175 29	1157 92
Ecureuil Monétaire	30291 13	30291 13
Ecureuil Prévisions	345 19	335 33
Energie	232 37	221 63
Epancic	2745 61	2745 61
Epacourt Sicav	4182 18	4171 76
Epargne Associations	24694 46	24657 47
Epargne-Capital	8094 89	8014 54
Epargne Croissance	1472 22	1432 82
Epargne-Industr.	72 04	69 77
Epargne Inter	599 32	583 28
Epargne J.	53611 10	53611 10
Epargne Long-Terme	173 71	169 06
Epargne Monde	1111 30	1081 58
Epargne Première	12760 12	12695 13 ◆
Epargne-Oblig.	192 77	187 81
Epargne-Quatre	1104 39	1074 83
Epargne-Unie	1182 78	1140 03
Epargne-Valeur	412 83	401 76
Eparoblig	1287 95	1285 38
Epalion	1096 84	1085 98
Eurinvest Croissance	1155 82	1103 41 ◆
Eurinvest Rendement	1134 58	1083 13 ◆
Eurocic	8161 34	8025 95
Eurodyn	1002 25	969 29
Euro-Gan	5084 42	4853 86
Euro-Maif	25 73	25 35
[illegible] Placement	60015 19	60015 19
[illegible] Valorisation	13812 63	13345 72 ◆
Fonsicav (div. par 10)	10876 94	10876 94
Foncival	244 23	236 54
France-Gan	6214 48	5932 89
France-Garantie	274 37	273 82
France-Investiss.	394 18	386 76
France-Obligations	446 45	442 09
Francic	371 12	360 31
Francic Pierre	98 04	93 24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	991 54	982 76
Fructi-Associations	27 44	27 44
Fructi-Epargne	27 11	26 45
Fructicapi	31 96	31 49
Fructicourt	108705 41	108705 41
Fructidor	246 92	243 27
Fructifrance	732 97	715 09
Fructimmo	25 34	24 72
Fructivar	4239 26	4229 89
Fructi ECU	582 04	553 73
Fructi-Première	10978 73	10816 48
Futuroblig	1090 06	1054 22
Gestilion	58100 52	57955 63
Gestion Sécuricourt	10509 25	10404 21
Gestion Associations	148 50	145 23
Gestion Mobilière	632	603 34
Horizon	1054 08	1023 38
Interoblig.	11982 34	11425 33
Interselect France	426 88	414 45
Invest. net	14931 28	14801 48
Invest. Obligataire	18350 32	18313 69
Japacic	183 31	177 97
Jeune Épargne	232 89	229 25
Laffitte-Amérique	242 43	231 44
Laffitte Europe	245 69	234 55
Laffitte-Expansion	271 59	259 27
Laffitte-France	297 22	283 74
Laffitte-Immobilier	233 07	222 50
Laffitte-Japon	380 28	363 02
Laffitte-Oblig.	147 11	140 44
Laffitte-Rend.	206 68	197 31
Laffitte-Tokyo	362 98	346 52
Latitude	5082 04	5054 46
Lion-Associations	11549 66	11549 66
Lion-Institutionnels	23302 53	23244 42
Lionplus	745 27	737 89
Lion-Trésor	2052 55	2032 23
Livret Bourse Investis.	427 21	414 77
Livret portefeuille	630 90	612 52
Méditerranée	158 82	151 62
Minimax	28472 72	28472 72 ◆
Mondiale Investissem.	413 57	394 82
Monecic	5513 10	5513 10
Monedon	54563 53	54563 53
Moné.J.	55183 07	55183 07
Morgan court terme	14132 22	14132 22 ◆
Mutuelle Unie Sél.	146 65	140 18
Natio.-Assoc.	6727 05	6713 62
Natio.-Epargne	13771 08	13634 73
Natio.-Court terme	213188	213188
Natio.-Inter.	1204 13	1171 90
Natio.-Obligations	550 58	535 85
Natio.-Patrimoine	1365 14	1328 60
Natio.-Placements	65486 72	65486 72
Natio.-Revenus	1088 32	1057 74
Natio.-Sécurité	11489 50	11489 50
Natio.-Valeurs	882 01	844 29
Nippon-Gan	5698 77	5440 35
Nord-Sud Développ.	1189 57	1187 30
Normetif	13186 56	12927 01
Obli Associations	123 38	122 17
Oblicic Régions	1042 81	1027 40
Obligations Convert.	412 97	394 24
Oblig. toutes catég.	156 57	151 64
Oblilion	1100 40	1089 50
Optimonétaire	193 05	188 34 ◆
Oracic	1248 57	1207 51
Orvalor	5864 68	5852 70
Paribas Croissance	582 57	558 82
Paribas Epargne	15875 71	15844 02
Paribas France	89 95	87 33
Paribas Oblimonde	1004 96	980 11
Paribas Opportunités	110 02	106 82
Paribas Patrimoine	518 09	495 05
Paribas Revenu	94 36	93 42
Parnasse-Valor	1088 54	1088 45

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1718 57	1684 87
Pervalor	582 30	585 34
Phénix Placements	249 11	247 87
Pierre Investiss.	654 27	624 60
Placement A	884 53	884 53
Placement crt-terme	71899 54	71899 54
Placement J	54897 24	54897 24
Placement Premier	53630 68	53630 68
Pléiade	109 82	106 88
Première Obligations	10871 59	10850 29
Prévoyance Ecureuil	109 12	106 20
Priv'Association	22235 53	22235 53
Quartz	110 22	107 51
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	166 11	163 66
Revenus Trimestriels	5628 07	5570 37
Revenu Vert	1173 32	1155 98
St-Honoré Assoc.	14236 09	14165 26
St-Honoré Bio-aliment.	736 65	703 26
St-Honoré Pacifique	534 11	509 89
St-Honoré P.M.E.	458 18	437 38
St-Honoré Réel	11582 33	11516 26
St-Honoré Rendement	11677 34	11519 74
St-Honoré Services	498 54	469 75
St-Honoré Technol.	732 07	698 87
St-Honoré Valor	12072 55	12072 55
Sécuricic	10862 78	10861 93
Sécuri Taux	10642 74	10642 74
Sélection Croissance	500 81	486 22 ◆
Sicarden (Cardin BP)	734 38	723 53
Sicav-Associations	1411 52	1409 41
S.F.I. fr. et étr.	616 41	598 46
Sicav 5000	336 92	327 90
S.I. Est	1286 24	1227 91
S.I.G.	769 31	734 09
Sivalence	540 28	525 82
Sivam	406 71	395 82
Sivarente	208 70	204 65
Slivinter	419 75	408 52
S.N.I.	1161 84	1118 10 ◆
Sogepargne	367 93	354 63
Sogevar	1004 05	968 52
Soginter	1312 97	1253 43
Soleil Investissement	471 03	449 67
Stratégie Actions	1052 89	1012 20
Stratégie Rendement	1121 71	1085 40
Technocic	1111 84	1079 48
Techno-Gan	5988 90	5800 86
Trilion	5323 72	5271 01
U.A.P. Investiss.	404 84	390 01
Uni-Associations	113 61	113 61
Unifrance	455 91	439 43
Unifoncier	1142 16	1100 88
Uni-Garantie	1341 33	1315
Uni-Régions	2682 92	2565 95
Univerte	2283 67	2189 24
Univer	185 20	185 20
Univers-Actions	1069 25	1034 09
Univers-Obligations	1587 77	1535 56
Valorem	498 08	486 92
Valorg	1583 76	1582 18
Valrexl	40577 42	40557 14
Vauban	23204 16	23180 96

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Au conseil des ministres

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 27 juillet a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

Préfecture de police de Paris : M. Pierre Verbrugghe, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé préfet de police en remplacement de M. Jean Paolini, admis à la retraite (*lire page 10*).

Direction des renseignements généraux : M. Jacques Fournet, préfet de la Nièvre, est nommé directeur central des renseignements généraux en remplacement de M. Philippe Massoni, nommé préfet de l'Aube.

Région Bretagne : M. Jacques Guérin, préfet de la région Auvergne, est nommé préfet de la region Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine.

Région Auvergne : M. Bernard Landouzy, préfet hors cadre, ancien directeur du cabinet de M. Séguin, est nommé préfet de la région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme.

Saône-et-Loire : M. Jacques Dewatre, préfet de la Guyane, est nommé préfet de Saône-et-Loire en remplacement de M. Yves Moures, nommé préfet hors cadre.

Guyane : M. Jean-Pierre Lacroix, sous-préfet secrétaire général du Pas-de-Calais, est nommé préfet de la Guyane.

Wallis-et-Futuna : M. Roger Dumec, sous-préfet du Havre, est nommé préfet administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna en remplacement de M. Gérard Lambotte, *nommé hors cadre.*

Finistère : M. Maurice Saborin, trésorier-payeur général de la Meuse, est nommé préfet du Finistère.

Lot-et-Garonne : M. Jean-Charles Astruc, préfet de l'Aube, est nommé préfet de Lot-et-Garonne en remplacement de M. Serge Thirioux, *nommé* hors cadre.

Aube : M. Philippe Massoni, directeur central des renseignements généraux, est nommé préfet de l'Aube.

Nièvre : M. Jacques Lambert, administrateur civil, est nommé préfet de la Nièvre en remplacement de M. Fournet.

Haute-Corse : M. Bernard Boucault, sous-préfet secrétaire général des Alpes-Maritimes, est nommé préfet de la Haute-Corse en remplacement de M. Michel Besse, nommé préfet hors cadre.

Les modalités d'indemnisation après les orages

Les personnes dont les biens ont été endommagés par les très violents orages du 23 juillet doivent déclarer leur sinistre à leur assureur dans un délai de cinq jours, c'est-à-dire le 28 juillet au plus tard, rappelle le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA). Les dégâts au toit et à la façade ainsi que ceux causés par la pluie à l'intérieur des maisons peuvent être indemnisés au titre de la garantie « tempête » des contrats multirisques « habitation ».

Les dégâts subis par les voitures sont, en général, couverts par la garantie « dommages-tous accidents » figurant dans les contrats d'assurance.

En revanche, les dégâts provoqués par les inondations aux habitations ou aux entreprises ne sont indemnisés que si un arrêté interministériel reconnaissant l'état de « catastrophe naturelle » est publié au *Journal officiel.*

Enfin, les personnes blessées alors qu'elles se trouvaient dans un établissement ouvert au public (commerces, centres de loisirs) peuvent faire jouer leur assurance individuelle « accidents » qui complétera les prestations versées par les organismes sociaux. La responsabilité de ces établissements ne peut être engagée que si l'effondrement partiel des bâtiments résulte d'un vice de construction ou d'un mauvais entretien. La tempête, en effet, est en principe considérée comme un cas de force majeure.

Les cheminots CFDT dénoncent les risques d'accidents à la SNCF

Les responsables CFDT de la Fédération des transports et de la SNCF ont indiqué, le mardi 26 juillet, au cours d'une conférence de presse qui avait lieu un mois après la catastrophe de la gare de Lyon, que les risques d'accidents augmentent dans les chemins de fer. *« Il faut arrêter la politique du risque calculé »*, qui découle d'une *« stricte logique financière »*, afin d'obtenir l'équilibre budgétaire en 1989, ont-ils affirmé. Selon le syndicat, beaucoup d'installations et de matériels roulants sont vétustes. *« On a, pour des raisons politiques, privilégié la vitrine — c'est-à-dire le TGV — et l'on néglige le reste. »*

Autre critique : la conception des gares. Par exemple à Paris-Lyon, il n'existe que quatre voies pour traiter le trafic de banlieue et elles sont en cul-de-sac. Etant donné l'augmentation considérable du trafic, les agents chargés de la régulation, confrontés à une saturation des voies aux heures de pointe, sont obligés de *« jongler »* en permanence pour faire arriver et partir les trains.

La CFDT, qui cite des cas récents d'incidents ou d'accidents où les délégués syndicaux des comités d'hygiène *et* de *sécurité* (CHS) n'ont pas été associés par la direction aux procédures d'enquête, demande la tenue d'une réunion rassemblant les pouvoirs publics, la direction de la SNCF, les syndicats et les usagers, sur les conditions de transport et de sécurité.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 juillet
Bien orienté

Le marché semblait poursuivre son mouvement de légère hausse, amorcé mardi avec 0,95 % de progression. Dès les premiers échanges, l'indicateur instantané s'appréciait de 0,21 %. Parmi les plus fortes progressions figuraient Roussel (+ 3,9 %), UIF (+ 3,8 %), Merlin Gerin (+ 3,1 %), Lyonnaise des eaux (+ 3 %) et Luchaire (+ 2,9 %). En baisse, on notait Guyenne Gascogne (– 3 %), BHV (– 2,5 %), Maisons Phénix (– 2,2 %) et Unibail (– 2 %).

M. Soisson veut ramener la hausse prévue à 100 000 chômeurs supplémentaires

Les limites du traitement social

La reprise de l'aggravation du chômage, confirmée avec les chiffres de juin (*le Monde* du 27 juillet) marque bien les limites du traitement social et ses exigences.

Alors que la pente naturelle est à l'augmentation, il faut toujours accroître les capacités d'accueil des dispositifs, ajouter de nouvelles formules aux mesures parvenues à leur plein rendement pour pouvoir espérer maintenir un rythme de baisse *ou même obtenir une certaine stabilité.* Continuellement, il faut soutenir l'effort en y consacrant des moyens financiers supplémentaires. Lancé au printemps dernier pour juguler une hausse qui devenait inquiétante, puis réactivé à l'été dans la perspective des élections, le programme de M. Philippe Séguin est désormais en voie d'épuisement. Il ne réussit plus à retenir la montée des chômeurs et l'absence d'un plan équivalent empêche d'escompter une maîtrise rapide.

Les sorties de stages (+ 6 500 sur un an) qui se traduisent par une nouvelle inscription à l'ANPE des chômeurs de longue durée ou la baisse des entrées en formation (– 8 800 également sur un an) illustrent parfaitement le phénomène en cours. En quatre mois, le nombre des nouveaux stagiaires dans les opérations en faveur des chômeurs de longue durée s'est effondré. Il est passé de 10 726, en mars, à 4 418, en juin, pour les stages FNE ; de 21 672 à 6 102 pour les stages modulaires. Parallèlement, le plan jeunes connaît des remous. En un an, les bénéficiaires de contrats d'adaptation, qui ne sont plus exonérés de charges sociales, sont revenus de 298 000 à 129 000. Cette baisse n'est pas compensée par la progression des SIVP (stages d'initiation à la vie professionnelle), très contestés, qui passent de 277 000 à 343 000.

Mais le traitement social entraîne également des perturbations sur le marché du travail, accentuées par les nouvelles pratiques du licenciement.

Ainsi se trouve confirmée par les *faits* l'inquiétude de M. Michel Rocard, exprimée publiquement dès sa prise de fonctions. Le premier ministre avait alors annoncé qu'il fallait s'attendre à une augmentation du nombre des chômeurs d'ici à la fin de l'année, de l'ordre de 250 000 supplémentaires.

Depuis, le gouvernement s'efforce de remettre la machine du traitement social en marche et veut arrêter l'hémorragie, il a donc annoncé que des crédits supplémentaires (2,5 milliards) y seraient consacrés. Selon M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, cela devrait permettre de ramener la hausse prévisible à 170 000. Avec la discussion budgétaire et les rallonges actuellement en négociation, le successeur de M. Michel Delebarre se fixe maintenant pour objectif de limiter la casse à 100 000 chômeurs supplémentaires d'ici décembre.

Deux conditions à cela : il faut dans un premier temps privilégier la *quantité de mises en stages, au détriment* de la qualité, et mobiliser les organismes de formation qui auront des difficultés pour redémarrer instantanément.

A. Le.

Les conflits du travail en 1987 et en 1988

De la chute à la remontée

Est-ce une façon de conjurer le mauvais sort ? Le patronat s'attend à une « rentrée » sociale plus revendicative que par le passé, avec une recrudescence, déjà observée depuis quelques mois, des conflits salariaux. Au CNPF, on se prépare même à retrouver un taux de « conflictualité » proche de celui de la période où M. Raymond Barre était au pouvoir. Les statistiques publiées par le ministère du travail peuvent augurer en partie d'une telle perspective. Pour les quatre premiers mois de 1988, les moyennes se situent *« dans des ordres de grandeur qui les rapprochent des niveaux de 1984 et de 1985 ».*

Ainsi, quand on observe, pour les conflits localisés, l'évolution du nombre des journées non travaillées, la moyenne mensuelle est de 80 300 pour les quatre premiers mois de 1988, contre 42 700 en 1987 et 109 000 en 1984. On reste encore loin de 1977, année d'application du « plan Barre », où la moyenne mensuelle était de 203 000... Du fait de la poussée des revendications salariales, les conflits localisés ont connu *« une nette remontée »* en mars (121 300 journées perdues) et en avril (119 400).

Si regain il y a en 1988, ce que l'automne confirmera ou non, il *serait prématuré* d'en conclure que l'on va retrouver un niveau de conflictualité aussi élevé qu'avant 1980, année depuis laquelle, malgré les pointes de 1982 (assez sensible) et de 1986 (modérée), la baisse des grèves est quasi continue. Ainsi, comme on pouvait le prévoir (*le Monde* du 1er mars), le chiffre des journées perdues à la suite de conflits collectifs du travail a été en 1987 pour la deuxième fois depuis dix ans, en dessous d'un million (969 100). Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de 1986 (1 041 600) et légèrement supérieur à celui de 1985 (884 900), année où le niveau avait été l'un des plus bas depuis quarante ans.

« le plus faible jamais enregistré »

Alors qu'on était déjà dans de très basses eaux en 1986, les conflits localisés ont battu un nouveau record à la baisse en 1987. Avec 511 600 journées perdues, le *niveau est, souligne le ministère, « le plus faible jamais enregistré ».* La construction navale et aéronautique et les transports sont demeurés les branches les plus conflictuelles, mais avec des chiffres inférieurs à 1986. Si les grèves ont augmenté dans l'imprimerie, la presse et l'édition, elles ont connu une diminution certaine dans la sidérurgie.

En 1987, les conflits généralisés ont représenté 47 % de l'ensemble des journées non travaillées, soit une proportion *« sensiblement égale »* à celle de 1986, due à une raison identique à savoir les grèves dans le secteur nationalisé. A elle seule la grève de la SNCF, qui s'est poursuivie en janvier 1987, a provoqué 378 000 journées perdues sur un total de 457 518 pour l'ensemble des conflits généralisés. Autant dire que si des grèves aussi importantes que celles que l'on a connues il y a dix-huit mois se produisaient dans le secteur nationalisé à l'automne, ce phénomène cumulé avec le regain observé dans le secteur privé aboutirait à une remontée sensible des conflits. A suivre...

MICHEL NOBLECOURT.

SUÈDE : A moins de deux mois des élections législatives

L'« affaire Ebbe Carlsson » empoisonne le climat politique

STOCKHOLM
de notre correspondante

Une commission parlementaire suédoise devait entendre à partir du mercredi 27 juillet onze personnalités liées au scandale de l'enquête parallèle menée par l'éditeur Ebbe Carlsson sur *l'assassinat de l'ancien* premier ministre Olof Palme. Devant l'ampleur des remous provoqués par la découverte, il y a deux mois, de cette enquête, la commission a en *effet décidé de ne pas* attendre comme prévu la prochaine rentrée parlementaire pour examiner le rôle du pouvoir social-démocrate dans l'affaire.

Parmi les personnalités appelées à comparaître, figurent le premier ministre social-démocrate lui-même, M. Ingvar Carlsson, qui aurait souhaité sans doute un autre début à la campagne électorale pour les législatives du 18 septembre prochain, ainsi que l'ancien ministre de la justice, Mme Anna-Greta Leijon. Celle-ci avait dû démissionner pour avoir, sans prévenir le parquet, signé une lettre de recommandation à son vieil ami Ebbe Carlsson afin de lui ouvrir les portes nécessaires à son enquête.

La première audition de la commission, en public, a toutes les chances de faire salle comble : outre M. Ebbe Carlsson, elle entendra M. Hans Holmet — ancien préfet de police de Stockholm, qui avait été déchargé de l'enquête sur le meurtre du premier ministre après l'échec de la « piste kurde ». Egalement convoqué : l'ambassadeur de Suède à Paris depuis 1982, M. Carl Lidbom, personnage-clé de la social-démocratie suédoise, lui-même ancien ministre de la justice.

A l'instar du chef du gouvernement, M. Lidbom minimise la portée de la faute professionnelle commise par Mme Leijon. Tout juriste qu'il est, il assimilait à un *« délit comparable à un stationnement interdit »* le fait que certains membres des services secrets (SA-PO), amis de M. Ebbe Carlsson, aient remis à celui-ci, dans le but de discréditer leurs chefs, des documents secrets. Il s'agit en l'occurrence des enregistrements de conversations téléphoniques entre membres du Parti communiste du Kurdistan résidant en Suède, qui contenaient des menaces voilées et plusieurs mentions du nom d'Olof Palme.

Négligence et paresse

M. Lidbom avait reçu ces documents du *« détective »* Carlsson (qu'il connaît depuis longtemps) au mois de mars dernier. Il affirme qu'il s'agissait de tester la manière dont fonctionnaient les services secrets avant et après le meurtre d'Olof Palme.

M. Lidbom dirige en effet depuis neuf mois une commission parlementaire chargée précisément d'examiner le comportement de cette frange de la police qui n'a jamais eu la sympathie du pouvoir social-démocrate. Les conclusions de la première partie de cette enquête indiquent qu'il y a eu *« de la négligence et de la paresse »* de la part des services secrets.

Les auditions de la commission seront, selon le modèle américain, retransmises en direct à la télévision, pour un public lassé depuis longtemps par ce genre d'embrouilles. Les institutions sont partagées. Les polices tentent de se discréditer mutuellement. L'impatience et la grogne qui agitent la classe politique gagnent aujourd'hui d'importantes personnalités social-démocrates. L'épouse du ministre des finances, qui travaille elle-même au ministère, a ainsi demandé, dans une lettre ouverte au premier ministre (publiée dernièrement par un journal du soir social-démocrate), jusqu'où devait aller la solidarité au sein du parti ; celle de cette personne connaîtrait certaines défaillances à entendre le chef du gouvernement, qui s'obstine à rendre l'opposition responsable de la démission du ministre de la justice.

FRANÇOISE NIÉTO

EN BREF

● **Coffres fracturés dans une caisse d'épargne de Marseille.** — Plusieurs malfaiteurs, qui avaient percé un tunnel leur permettant de déboucher dans la chambre forte de la caisse d'épargne de La Penne-sur-Huveaune, près de Marseille, ont réussi, dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 juillet, à forcer une quinzaine des cinq cents coffres appartenant à des particuliers et à en dérober le contenu.

● **POLOGNE : Aucun résultat lors des négociations entre le pouvoir et l'opposition.** — Les négociations *« informelles »* qui ont lieu en Pologne depuis un certain temps entre des représentants du pouvoir et de l'opposition n'ont jusqu'à présent *débouché sur aucun résultat*, a déclaré mardi 26 juillet à Varsovie M. Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement. Il a, d'autre part, précisé qu'il ne saurait être question de rétablir en Pologne le pluralisme syndical dans le plein sens du terme, et moins encore le syndicat interdit Solidarité. — *(AFP)*

● **FOOTBALL : championnat de France.** — Mardi 26 juillet, en match avancé de la troisième journée du championnat de France de première division, le club des Girondins de Bordeaux a triomphé de l'équipe de Montpellier par deux buts à un. Les Bordelais ont dominé cette partie, surtout en seconde période, et c'est sur pénalty que l'Anglais Clive Allen a offert à son équipe le but de la victoire.

● **Un nouveau délégué du RPR en Guyane.** — M. Léon Bertrand, maire de Saint-Laurent-du-Maroni, élu en juin dernier député de Guyane *après avoir distancé le candidat officiellement* invertis par l'URC, le député sortant RPR, Paulin Bruné, a été nommé, lundi 25 juillet, délégué régional du RPR. M. Hugues Martin, délégué national du RPR pour les DOM-TOM, a précisé que M. Bertrand devenait ainsi *« l'interlocuteur privilégié et officiel »* dans les contacts avec d'autres partis. *« Il est le seul porte-parole face aux médias »*, a-t-il déclaré. M. Bruné demeure président du comité départemental du RPR.

Le numéro du « Monde » daté 27 juillet 1988 a été tiré à 480 510 exemplaires

MON ROYAUME POUR CE PRIX-LÀ !
Paris/Legendre
14 900 F HT
ÉCHANGE de votre Macintosh Plus pour un Macintosh SE
disque dur 20 Mo interne
INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
■ 26, rue du Renard Paris 4e ■ 42.72.26.26
■ 64, av. du Prado Marseille 6e ■ 91.37.25.03

Avec Le Monde sur Minitel
Admissions UTC
le 29 juillet
GRANDES ÉCOLES
36.15 LEMONDE



A B C D E F G



